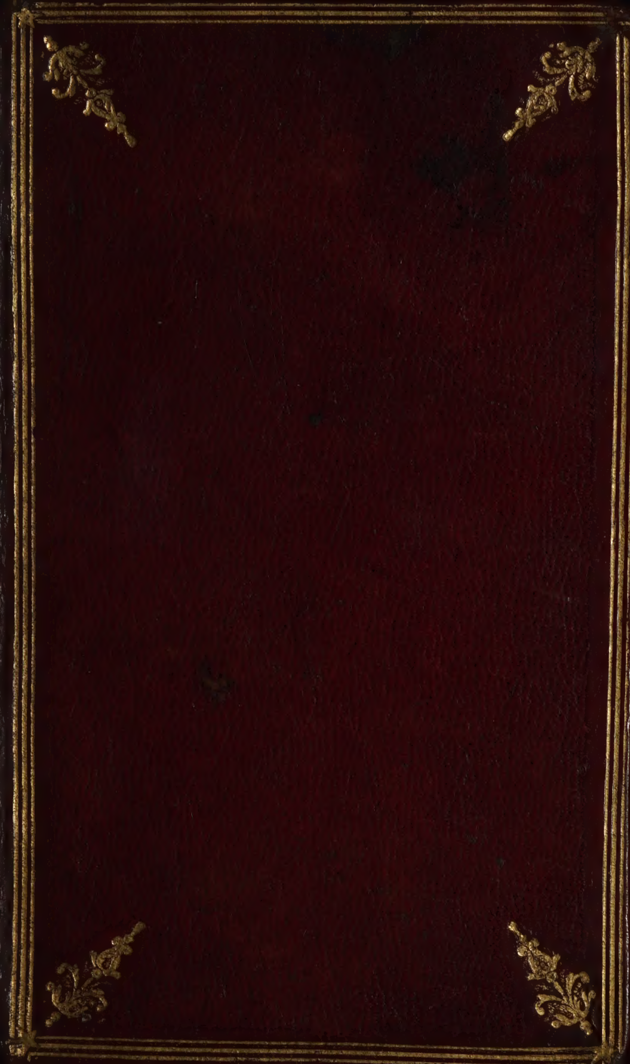






(AILHAUD (JEAN GASPARD)

LETTRES DE GUERISONS OPÉRÉES PAR LE REMÉDE UNIVERSEL

Pour ſervir de ſuite à celles publiées en 1755. en 1762. en 1763. en 1764. en 1765. en 1766. & en 1768.

HUITIEME PARTIE.



A CÀRPENTRAS,
Chez DOMINIQUE - GASPARD QUENIN
Imprimeur du Roi & du Parlement.

M. DCC. LXIX.
Avec Permiſſion des Supérieurs.



AVERTISSEMENT.

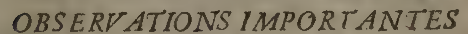
VOICI le huitième Recueil des Guérisons opérées par le Reméde Universel. S'il est consolant pour l'Editeur de les publier, il doit l'être pour le public, d'en être instruit. Verroit-on, sans intérêt, les succès constants d'un Remède qui, depuis soixante dix ans, rétablit partout tant de santés délabrées, arrache à la mort tant de victimes, & reçoit tant d'éloges flatteurs de toutes les parties du monde! Parmi les découvertes utiles qui ont pour objet le bien de l'humanité, peut-il en être de plus importante & de plus chère que celle-ci? Et, on ose le dire avec confiance, en est-il de plus assurée & de mieux prouvée?

En annonçant l'excellence de la

Poudre d'Ailhaud, on a toujours mis sous les yeux du monde entier, des preuves sans replique de ce qu'on avançoit. Huit Recueils volumineux de Lettres adressées à l'auteur de ce Remède, constatent les vertus qu'on lui attribue. On n'a caché ni le nom des personnes qui les ont écrites, ni les lieux qu'elles habitent, pas même la datte de leurs Lettres. On a cru que, pour laisser aux observations que ces lettres renferment, tout leur poids, il falloit ne rien dérober à la connoissance du public, & se borner à donner une édition fidèle de ces monuments respectables. Leur simplicité fait leur force. Chaque lettre porte avec elle-même un caractère de vérité, que les plus ardents ennemis de la Poudre n'ont jamais osé ni attaquer, ni suspecter. Qu'on prenne la peine de parcourir cette intéressante collection. La chaîne des Guérisons frappantes qu'elle renferme, leur nom-

bre ſurprenant, le nom des perſonnes qui les atteſtent, la bonne foi qui les caractériſe, l'hommage de vingt & un Médecins & de ſoixante-deux Chirurgiens qui rendent une juſtice éclatante à la Poudre, lui aſſureront infailliblement le ſuffrage de tout Lecteur ami de la vérité. Il faudroit anéantir les huit Recueils de Guériſons, pour anéantir l'idée avantageuſe qu'on conçoit en les liſant, du Remède qui les a opérées. On dit plus : il faudroit anéantir le Remède lui-même. Tant qu'il exiſtera, ſes heureux effets perpétueront l'opinion publique de ſon efficacité. Les huit premiers Recueils ſeroient réduits en cendres, qu'il en naîtroit bientôt de nouveaux auſſi déciſifs que les premiers. En un mot la bonne réputation de la Poudre, ne pourra être enſévelie qu'avec la Poudre elle-même. Que les Antagoniſtes de ce Remède prennent la peine de lire ce nouveau Recueil de guériſons : C'eſt à

eux qu'on le dédie ſpécialement, ils ſeroient étrangement prévenus, ſi cette lecture ne leur donnoit pas le courage de tenter au moins l'uſage de quelques priſes de ce Remède. Le moyen eſt infaillible, c'eſt à la Poudre & non à ſes cenſeurs, de fixer l'idée de ſon efficacité. Plus perſuaſive que tous les raiſonnements, l'expérience dévoilera le mérite de la Poudre, & lui gagnera ſans effort le cœur de ſes ennemis. En voyant ſes effets, ils avoueront qu'on n'a rien dit de trop à ſon avantage. Ils confirmeront par leur témoignage, les juſtes éloges que tant de plumes reconnoiſſantes en ont fait, & le triomphe de la Poudre ſera, de n'avoir eu pour contradicteurs, que des hommes qui ne la connoiſſoient pas encore ; & de les avoir pour admirateurs & pour partiſans, auſſitôt qu'ils auront été les témoins de ſes ſalutaires propriétés.



OBSERVATIONS IMPORTANTES

D Epuis l'année 1744. on vend ſous le nom d'Ailhaud de fauſſes Poudres qui ne ſauroient produire les effets qu'opère la véritable. Afin de n'être pas trompé par les imitateurs de ce Reméde, on doit ne le recevoir que des perſonnes dont la probité ſoit reconnue & par paquets de dix priſes, cachetés aux deux bouts, dans chacun deſquels ſe trouve une Inſtruction du 20. Novembre 1744. ſur la façon aiſée d'en uſer.

Le Sieur ASTOUD *à Avignon* eſt chargé depuis nombre d'années, par M. d'Ailhaud Baron de Caſtelet, de la correſpondance générale du Reméde univerſel. Pour la facilité de ſes diſtributeurs, il en a établi des Entrepots

Chez M. DE MESTRE DU RIVAL, rue des Prêtres S. Germain l'Auxerrois vis-à-vis le portail de l'Egliſe *à Paris*, pour les Villes au-deſſus de cette Capitale.

Chez M. JEAN LICHTENBERGER, Négociant ſur le marché aux poiſſons *à Strasbourg*, pour l'Allemagne & les pays du Nord.

Chez M. MALET DETERNANTE, Négociant, rue de la Caiſſerie *à Marſeille*, pour l'Italie & la Méditerranée.

On peut s'adreſſer en toute confiance audit Sr. Aſtoud *à Avignon* & à ſeſd. entrepôts, pour former des Bureaux dans les pays où il n'y en a pas encore d'établis.

On trouve dans leſdits entrepôts, & dans tous les Bureaux qu'ils fourniſſent, huit Volumes in-12. chacun d'environ 300. pa-

ges, de Lettres de guérisons opérées par la Poudre d'Ailhaud, & divers autres ouvrages qui en constatent l'efficacité & l'universalité.

Le prix de ce Reméde est fixé pour tous les pays du monde, à douze livres dix sols tournois le paquet de dix prises, à raison de vingt-cinq sols la prise.

Ledit Sr. Astoud, & lesdits Srs. de Mestre du Rival, Jean Lichtenberger, & Malet Deternante ses Correspondans généraux sont expressément chargés par M. le Baron de Castelet, de donner *gratis* son Reméde à ceux qui ne peuvent pas le payer.

La Poudre d'Ailhaud est exempte de tous droits d'entrée, de sortie, & de circulation dans tout le Royaume, en vertu d'un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 25. Avril 1769. revêtu de Lettres Patentes, enregistrées aux trois Cours de Parlement, des Comptes, & des Aides de Paris.





LETTRES
ADRESSÉES
A M. D'AILHAUD,

CONSEILLER-SECRETAIRE DU ROI, Baron de Castelet, Seigneur de Vitrolles & de Montjustin, Gouverneur de Forcalquier, & Docteur agrégé en Médecine de la Faculté d'Aix en Provence.



JE suis trop redevable à votre reméde, pour ne devoir pas vous faire des remercîmens. Vos poudres m'ont arraché du tombeau, je leur dois la vie. Un grand chagrin avoit fait de si furieuses révolutions dans mon corps que tout y étoit en désordre, particulièrement dans les infirmités ordinaires à notre sexe. Les fleurs blanches m'avoient réduite à l'extrémité. M. Danglade, Médecin à S. Girons, me donna des secours fructueux qui me ménagèrent le courage d'aller joindre un frère trop chéri à Bourdeaux. Ce fut là, Monsieur, que la joie de me réunir à ce cher objet, fit des nouvelles fermentations qui me mirent au bord de la fosse. Mon frère me fit prendre vos poudres qui, par degré, me

ramenèrent à la vie, & enfin à la guérison dont on avoit désespéré, &c.

Signée, *Sirgant*, Cadette.

Je vous déclare que ma sœur vous dit vrai, & que moi-même j'ai ressenti un effet merveilleux de votre purgatif, dont deux prises m'ont guéri d'un rhume terrible que j'avois sur la poitrine, &c.

Signé, *Sirgant*, Curé de Foulaironnes en Agenois.

A Foulaironnes près d'Agen, le 1er. de l'an 1768.

LE pauvre hydropique, pour lequel vous eûtes la bonté de me donner quarante prises de votre spécifique, est entièrement désenflé ; quinze prises lui ont suffi. Je lui en fis prendre encore quelques prises, pour m'assurer de sa guérison, qui l'ont parfaitement bien remis de cette maladie. Ce n'est pas le seul prodige merveilleux de ce bon reméde ; j'ai fait prendre les prises qui me restoient à diverses personnes qui en ont éprouvé un succès admirable contre la pleurésie, la dyssenterie, la fiévre intermittente, &c. après avoir inutilement usé des autres remédes, &c.

Signée, *Ramiere de la Galvagne*, Sous-Prieure des Dames de la Miséricorde.

A Castillones en Agenois par Bergerac en Perigord, le 1. Janvier 1768.

UNe de mes pénitentes de cette Ville, bien malade des vapeurs avec une grosse fiévre, resta vingt-quatre heures sans parole & sans connoissance ; je lui fis prendre une prise du reméde universel, qui fit au mieux, quoique cette

femme n'eût jamais pû garder aucune médecine. Je lui donnai une seconde prise qui l'a mise en parfaite santé, &c.

Signé, *F. Pigeron*, Augustin.

A Carcassonne bas Languedoc, ce 2. Janvier 1768.

LE fils de M. Dumoulin, Notaire & Commissaire à terrier, de cette Ville, a été délivré d'une teigne à la tête qu'il gagna six mois après sa naissance, pour avoir sucé de mauvais lait. Ce petit enfant étoit en si pitoyable état à dix-sept mois, temps auquel on commença à lui donner de vos poudres, que je ne pouvois me promettre sa guérison. Il avoit à la tête l'épaisseur d'un doigt de teigne, & son visage & le reste de son corps étoient couverts de plaques de feux qui le rendoient si difforme qu'on auroit dit plutôt que c'étoit un lièvre écorché qu'un enfant; joint à cela une maigreur si affreuse qu'il n'avoit que la peau colée sur les os, & un dégoût qui lui interdisoit presque tout aliment. Dix prises de votre reméde universel, qu'il a pris par quart de prises, l'ont tiré de ce terrible état, & il est aujoud'hui si gras, si frais & si bien portant qu'on ne le reconnoît pas, &c.

Signée, *Sœur Brochay*, Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Belley.

A Belley en Bugey, ce 4. Janvier 1768.

LEs effets merveilleux que vos poudres produisent journellement dans ce pays, m'ont aisément déterminé à m'y livrer. Depuis environ huit ans j'étois atteint d'une maladie que tous les Médecins que j'ai consulté ont caractérisée vapeurs; je ne pouvois rester un seul jour sans

me sentir rempli de vents, qui me causoient des douleurs extrêmement gênantes, & des tournoiemens de tête affreux ; mais, graces à Dieu & à l'usage de votre poudre, je m'en vois quasi entièrement dégagé, &c.

Signé, *Boussac*, Vicaire de S. Julien de Bouysaguel Diocèse d'Agen, Jurisdiction de Puymirol.

A Puymirol en Agenois, par Laspeyres, le 5. Janvier 1768.

MDlle. de Montfort, femme de chambre de Mde. la Comtesse de Poitiers, fut attaquée en Octobre 1766. d'une fiévre quarte opiniâtre avec suppression des évacuations propres à son sexe. Son âge de 47. ans rendoit cette complication très critique ; aussi cette fiévre fut accompagnée de symptômes très dangereux pendant ses accès qui étoient presque tous très longs, & ne se passoient guère sans délire.

La malade se détermina à la fin de Décembre au troisième mois de sa maladie à essayer le reméde universel. Elle en prit d'abord de deux jours l'un, puis deux fois la semaine, pendant l'espace de quatre mois ; la fiévre & les mauvais symptômes qu'elle entraînoit cédèrent promptement à l'efficacité de ce reméde. La Demoiselle continua néanmoins d'en faire usage, plutôt pour prévenir une rechute que pour solliciter le retour de ses règles que son âge ne sembloit plus devoir admettre. Elle les a vues reparoître après huit mois, sans éprouver des cessations, & avec une facilité & un allégement qui imprimoit sur son visage un air de fraicheur & d'adolescence dont elle reçoit de toutes parts des complimens, &c.

Signé, *Sizeau*, Maître d'Hôtel de Mde. la Comtesse de Poitiers, rue Saint Dominique, Faubourg Saint Germain.

A Paris, ce 5. Janvier 1768.

M. De S. Laurens, Directeur des vivres de la Marine, mon ami particulier, avoit une petite fille âgée de six à sept ans, atteinte d'une fiévre putride & vermineuse; il appela un Médecin & un Chirurgien, qui, au bout de cinq jours ont enterré cette enfant. Le père n'avoit osé lui donner la poudre, crainte de s'attirer des reproches; mais son fils, âgé de 4. à 5. ans, étant atteint, il y a peu de jours, de la même maladie, il n'a pas hésité un moment de la lui faire prendre, sans vouloir écouter ni Médecin ni Chirurgien: aussi a-t-il bien lieu de s'en applaudir, puisque son fils se porte très bien. Il est bien résolu de ne lui jamais donner autre chose, & il regrette amérement de n'avoir pas pris le même parti pour sa fille.

Une Servante atteinte d'une maladie mortelle qui venoit d'un saisissement dans le temps qu'elle avoit ses règles, appela un Médecin qui la conduisit promptement aux portes du tombeau; elle reçut tous ses Sacremens. M. de S. Laurens la vit dans cet état, & lui donna le reméde universel; à la quatrième prise cette fille commença à travailler à des bas, & quelques jours après elle servit ses maîtres, & se porte très bien depuis ce temps, &c.

Signé, *Vendroux*, Directeur des Postes & ancien Député des Commensaux de la Maison du Roi.

A Dunkerque, le 9. Janvier 1768.

JE vous fis part, il y a quelques années, de la guérison de M. le Curé d'Aubry, près de cette Ville. Il vient de régner en sa Paroisse une maladie épidémique, qu'on caractérisoit de fiévre vermineuse. Il n'a perdu qu'un seul paroissien, parce qu'il avoit les dents si serrées qu'il

n'a pu lui faire avaler le reméde universel; c'est par l'usage de ce reméde qu'il a arraché des portes du tombeau une femme sans connoissance & agonisante, chez laquelle il a été appelé pour l'administrer.

La femme du nommé Marsi, ouvrier qui travaille dans les fosses au charbon de terre, avoit les deux mamelles pleines de glandes, avec un grand feu aux deux tetons & tout à l'entour; on lui appliquoit des cataplasmes qui ne diminuoient point son mal; il auroit pu s'y former des accès. Je l'ai guérie radicalement avec le secours du reméde universel. J'omets beaucoup d'autres guérisons moins frappantes, &c.

Signé, *Dupont de Castille*, Conseiller-Secrétaire du Roi.

A Valenciennes en Hainault, *le* 9. *Janvier* 1768.

Les douleurs aiguës que me causoient les hémorroïdes m'ont obligé de prendre de votre poudre plusieurs jours de suite, & même souvent deux fois par jour; elle m'a fait rendre par deux selles une certaine quantité de sang; ce qui a considérablement diminué mes douleurs. J'ai rendu des glaires de toute couleur & des matières liquides aussi noires que de l'ancre, & que les pluies abondantes n'ont pu effacer.

Ma sciatique ne me tourmente plus si cruellement, les maux de tête auxquels j'étois si sujet m'ont abandonné, & enfin j'ai tout lieu de croire qu'en vous réitérant mes remercîmens, je vous apprendrai l'entière guérison de ma maladie, contre laquelle pendant plus de quinze ans je n'ai pu trouver le moindre soulagement en Dauphiné, en Languedoc & en Vivarez. Je n'ai que le regret d'avoir tant différé à faire usage de votre reméde. Depuis que je m'en trouve soulagé, quatre personnes d'ici en ont usé & s'en trouvent au mieux, surtout une femme à

qui une frayeur avoit arrêté les menstrues depuis plusieurs années, elle a été guérie par une seule prise qui lui a fait rendre au moins un demi-broc de sang pourri, &c.

Signé, *Thibon*, Prêtre.

A Montpezat-les-Uzés en Languedoc, le 10. *Janvier* 1768.

VOtre reméde vient de rétablir la santé de mon épouse, qui tomboit visiblement dans une grosse maladie des suites de ses couches, de même que celle de mon enfant de quatre ans: j'ai aussi guéri un autre de mes enfans de sept ans d'un rhume affreux. Tous sont en parfaite santé. Cinq prises & demie de votre reméde ont suffi pour ces trois guérisons.

J'ai guéri la nourrice de l'enfant dont ma femme a accouché, d'une grosse fiévre avec une prise, &c.

Signé, *Prats*, Peintre, maison de M. Ayrat, derrière S. Sernin.

A Toulouse, ce 10. *de l'an* 1768.

DAns le mois de Juillet 1765. je fus voir ma famille: heureusement pour Mdlle. Deslandes, une de mes parentes, & pour tous ceux qui la connoissent, je me trouvai à Bazouge près la Flèche, où je vis cette jeune cousine âgée de 23. ans, qui me parut sérieusement malade. Elle avoit un mal de tête continuel & insupportable, une fiévre qui éprouvoit souvent des augmentations, sans jamais céder entièrement, un dégoût général, nul appétit, une insomnie habituelle, des fréquens étourdissemens de tête si violens, qu'elle auroit tombé par terre si elle ne s'étoit appuyée sur quelque chose; tout cela étoit occasionné par une suppression presqu'entière qu'elle éprouvoit de-

puis ſix ans, occaſionnée par un excès de chaleur & de fatigue qu'elle avoit éprouvé dans un état critique. Depuis cette époque le mal n'avoit fait qu'augmenter, malgré tous les remédes preſcrits par d'habiles Médecins : quand je la vis elle étoit parvenue à un point, où, ſuivant tous ceux qui la connoiſſent, & au jugement même des Médecins qui l'avoient traitée, il n'y avoit aucune reſſource pour elle dans toute la Médecine ordinaire. Je ne balançai point à lui propoſer vos poudres, & lui demandai un détail circonſtancié de tout ſon mal; elle me l'envoya trois ſemaines après, & je le fis paſſer à M. de Chevy, Médecin & Chirurgien Penſionnaire des Etats de Bretagne, qui me marqua qu'il ne voyoit aucune eſpérance de guériſon pour elle avec les remédes ordinaires, que cependant ſi elle avoit la conſtance de prendre la quantité de vos poudres qui lui étoit néceſſaire, il eſpéroit beaucoup; & en conſéquence, outre les douze priſes qu'elle avoit déjà employé, il lui preſcrivit, pour ne point la rebuter, d'en prendre trois par ſemaine pendant le premier mois, deux pendant le ſecond, & une pendant le troiſième, le tout par chaque ſemaine, ce qu'elle a exécuté bien regulièrement; auſſi a-t-elle éprouvé un ſuccès auquel elle ne s'attendoit guères, malgré toute la confiance que je m'étois efforcé de lui inſpirer. Sa fiévre a cédé avec le mal de tête, & tous les éblouiſſemens; les règles ont reparu comme à l'ordinaire, & enfin l'appétit & le ſommeil ſont revenus. Je voulois l'engager à continuer l'uſage de vos poudres pendant quelque temps pour mieux aſſurer ſa guériſon, mais je ne pus gagner cela ſur ſon eſprit; elle me promit ſeulement d'en prendre à chaque incommodité qu'elle reſſentiroit. Elle le fait bien exactement; & par ce moyen elle jouit d'une ſanté à laquelle elle croyoit devoir renoncer.

J'ai auſſi guéri de pluſieurs rhumes violens & menaçans de fluxion de poitrine, de mal de tête & de gorge, une autre de mes parentes nommée de Vignaux, qui demeure ici chez ma

mère. C'est la même dont je vous ai marqué dans ma première lettre la guérison : avec une prise & quart, je lui ai aussi procuré une petite vérole des plus bénignes, dont elle a été guérie au bout de quinze jours, & dont elle ne conserve aucun vestige, tandis que tous ceux qui l'ont eue avec elle, en ont été dangereusement malades. Plusieurs en sont morts, & grand nombre en ont été très maltraités.

Ma sœur aînée, qui n'a jamais joui d'une bonne santé, ne s'est jamais si bien portée que depuis trois ans qu'elle use de ce reméde, sitôt qu'elle ressent la moindre incommodité.

La jeune, qui n'y a pas tant de confiance, en a cependant pris une prise & demie en deux fois, & a été si bien guérie d'un mal de dents presque habituel depuis deux ans, qui quelquefois redoubloit, lui donnoit la fiévre & la rendoit bien malade, qu'elle n'en a eu depuis aucun retour sensible, il y a pourtant déjà plus de deux ans.

M. Saulon de Vilamy, Bourgeois de notre Bourg, en a pris aussi plusieurs fois ainsi que son épouse, son fils, & une de ses nièces nommée Le Fevre, qui demeure à Bierné en Anjou, qui se trouva bien malade chez son oncle, & tous en ont éprouvé les plus heureux effets.

Bien d'autres personnes, qu'il seroit trop long de détailler, en ont pris aussi dans cette Paroisse pour différentes maladies, & s'en sont bien trouvés.

Pour moi j'y ai presque autant de confiance pour la santé du corps, que dans les Sacremens pour la santé de l'ame, & je ne fais point difficulté de dire que lorsqu'on n'y apporte aucun obstacle par sa faute & qu'on en use suivant les règles, on ne manque jamais d'en ressentir les plus heureux effets. Aussi dès que je suis indisposé j'y ai bien vîte recours, & par ce moyen avec un tempérament bien foible & délicat, j'ai le bonheur de jouir d'une heureuse santé.

Le même reméde a opéré sous mes yeux plusieurs guérisons dans la maison de M. de Cher-

bon, Gentilhomme, maître des verres en crif-tal, qui demeure au Château de Chevigny, Paroiffe de Chenu en Anjou, proche Chateau du Loir, chez qui je vais ordinairement une ou deux fois par an paffer un ou deux mois.

Dans le mois d'Avril 1766. ledit M. de Cherbon fut attaqué brufquement & très fortement d'une violente fluxion de poitrine bien caractérifée : dès le lendemain je le mis à l'ufage des fameufes poudres, & fans le fecours d'aucun Efculape, ni de faignées, il a été tiré d'affaire au bout de quinze jours par le moyen de quatorze prifes, fans avoir prefque aucune convalefcence; & depuis ce temps il s'eft toujours bien porté, au lieu que deux ans auparavant, il avoit eu la même maladie moins violente, avoit été traité par un bon Médecin, & malgré cela il avoit eu plus de trois mois d'une convalefcence languiffante.

Une de fes petites filles, âgée d'environ 5 ans, fut attaquée de la petite vérole, qui, au bout de huit jours, n'avoit point encore paru. Le neuvième jour elle étoit à tout moment prête à expirer dans des convulfions horribles qui la prenoient à chaque inftant. Avec deux demi-prifes qu'on lui fit prendre dans deux lavemens, elle fut entièrement foulagée, la petite vérole perça bien, & fut très heureufe.

Mdlle. de Cherbon, fa fille aînée, a été guérie entièrement, dans l'efpace d'un an, du ver folitaire dont elle a rendu à différentes fois plus de quanrante aunes, & cela au moyen d'une dizaine de prifes avalées par des intervalles trop longs. Depuis trois femaines j'arrive de ce pays-là, & je l'ai très bien guérie au moyen de vingt ou vingt-deux prifes de l'état le plus défefpéré. Sa maladie étoit une véritable fluxion de poitrine, avec une fiévre putride, & tous les fymptômes d'une fiévre maligne, un délire continuel qui a duré dix jours, & un tranfport furieux de vingt-quatre heures accompagné de tous les pronoftics de mort. Deux Médecins qui l'ont vue, ont affuré qu'elle n'en reviendroit jamais; heureufement elle n'a pris aucun de leurs re-

médes, pas même une saignée; ainsi, elle ne doit sa guérison qu'auxdites poudres, &c.

Signé, *L. Raimbault de la Savarrière*, Prêtre, Vicaire.

A Cossé le Vivier, près Laval en Anjou, le 11. *Janvier* 1768.

IL y a eu ici pendant plus de deux ans des maladies violentes qui portoient à la tête, & faisoient bientôt tomber le malade dans le délire. Un Monsieur de cette Ville en fut attaqué: on voulut commencer par lui faire prendre des remédes ordinaires, il avertit que leur effet seroit encore plus funeste pour lui que le mal même. L'expérience suivit de près l'avertissement, aussi assura-t-il qu'il ne se serviroit que de vos poudres. Il en prit, elles opérérent toutes les fois son soulagement; & enfin, quinze ou seize prises lui rendirent la santé. Une autre fois attaqué du même mal, il fut très longtemps entre la vie & la mort, & s'il ne succomba pas entièrement, du moins il y perdit la vue. On espéroit que le temps pourroit la lui rendre, on vit qu'il étoit inutile de rien attendre de ce moyen de patience. Il étoit à l'Hôpital, je lui donnai de vos poudres. Les trois ou quatre premières prises le purgèrent abondamment, sans lui causer ni douleur ni fatigue; on continua de lui en faire prendre, & au lieu de le purger, elles portoient leur opération à la tête, & le mettoient pendant environ deux heures, comme dans un état d'ivresse; dès ce moment il commença à voir, & quoique sa guérison ne soit pas parfaite, il y voit assez pour distinguer tous les objets, pour se conduire, & pour travailler dans sa maison; il en a pris en tout treize prises.

Une jeune fille d'environ 13. ou 14. ans, étoit percluse de tous ses membres depuis très longtemps; on lui avoit fait inutilement une quantité de remédes, qui n'avoient pu lui donner aucun soulagement ni aucune souplesse à ses mem-

bres ; elle prit cinq prises de vos poudres, après quoi elle a pu marcher & travailler de ses mains.

Mdlle. Toujer de Varilhes, âgée de plus de 60. ans, fut atteinte en 1765. d'une maladie de langueur qui la desséchoit visiblement. Les insomnies continuelles, & un grand dégoût joint à des fréquentes & violentes attaques d'asthme, avoient fait perdre toute espérance de guérison, tous les remédes de l'art ayant été employés sans le moindre succès. Dans cette triste situation un de ses enfans l'engagea à prendre une demi-prise de vos poudres : elle en fut purgée doucement & copieusement, & se sentit fort soulagée. Ce succès inattendu la détermina à continuer le reméde, mais bientôt il ne fut plus nécessaire. Deux prises seulement lui rendirent l'appétit & le sommeil, & la délivrèrent des attaques d'asthme. Depuis ce temps-là, elle entretient sa petite santé par le secours de vos poudres, auxquelles elle a recours deux ou trois fois dans l'année.

Sa fille, sujette depuis long-temps à des coliques violentes d'estomac, en eut une attaque vers le mois de Septembre de l'année passée, qui la mit sur le bord du tombeau ; mais cinq prises de vos poudres la mirent hors de danger, & opérèrent encore une guérison d'autant plus surprenante qu'elle étoit inattendue. Cette Demoiselle avoit depuis cinq ou six ans au genou, une loupe d'une grosseur extraordinaire : les douleurs qu'elle ressentoit dans cette partie lui faisoient toujours traîner la jambe, & souvent l'empêchoient de marcher. Tous les remédes topiques étoient passés sur cette loupe, sans y produire le moindre changement ; mais vos poudres agirent avec moins de fracas, & plus d'efficacité. La Demoiselle fut bien agréablement surprise, lorsqu'après la cinquième prise, elle s'apperçut que la loupe étoit parfaitement dissipée, & qu'elle sentit son genou aussi libre qu'il eut jamais été, &c.

Signé, *L. de Monclar*, Chanoine, Vicaire général.

A Pamiers en Foix, le 14. Janvier 1768.

VOici plusieurs guérisons opérées par le reméde universel. Pierre Tesson, pauvre journalier, fut pris au mois de Mai d'un grand froid avec des douleurs par tout le corps : il fut purgé, & à la faveur de trois prises il se remit à son ouvrage le troisième jour, & s'est toujours bien porté depuis.

Gilles le Bellot avoit de plus une foiblesse universelle, il ne lui fallut cependant que trois prises pour le remettre en bonne santé en moins de cinq jours.

Une petite fille de Jean-François Eudes, âgée de trois ans, accablée des fiévres & alitée depuis un mois ou cinq semaines, a été guérie avec une prise en deux fois.

Le 7. Août dernier je fus prié d'aller voir un nommé Jean le Blond, fermier à Rottot dans la Paroisse de Morville : cet homme avoit une enflure auprès du nombril de la largeur de la main, de la figure d'un champignon, dure comme la pierre, & rouge comme du corail. Il me dit que depuis quinze jours il mettoit toutes sortes de bouillies à cette enflure sans avoir pu la faire mûrir ; elle lui faisoit souffrir des douleurs insoutenables. Je lui proposai de le purger avec vos poudres, & de lui en mettre une prise en onguent, ce qu'il accepta. Je lui appliquai donc un emplâtre à onze heures & demie du matin, & à six heures du soir l'enflure creva. Elle rendit tant de pus que le cuir de l'emplâtre en fut percé. Il s'est purgé ensuite avec deux prises, & en peu de temps est venu me remercier, se portant à merveille.

M. Morin, Curé de Rauville-la-Bigot, instruit des bons effets de vos poudres, m'écrivit à l'occasion de la femme du nommé Patrice Bazan, de sa Paroisse, à qui la Médecine ne pouvoit rien faire, & avec six prises elle s'est bien rétablie.

Nicolas le Marcand, mon domestique, qui avoit depuis long-temps une grande douleur

entre les deux épaules, & se sentant le cœur embarrassé, en a pris quatre prises en deux jours qui l'ont délivré de sa douleur, & l'ont mis bien portant.

M. Gallis, notre Vicaire, qui, dans le commencement, n'étoit pas apologiste des poudres, en a fait le premier essai extérieurement ; il s'étoit fait une blessure à la jambe de quatre doigts de large sur cinq à six pouces de longueur : il l'avoit négligée au point qu'elle répandoit une assez mauvaise odeur. Je lui mis un empiâtre de l'onguent fait avec le reméde universel qui l'a guéri en quinze jours en lui faisant sortir quantité de pus ; il est à remarquer que l'emplâtre ne fut pas une demi-heure sur la plaie, qu'il sentit un soulagement considérable. Dernièrement se trouvant travaillé de grandes tranchées & des hémorroïdes, il en a pris deux prises, dont la première le purgea assez copieusement ; & la seconde, après un jour d'intervalle, le purgea trois jours de suite. Il jouit depuis d'une bonne santé.

Marie-Marguerite Vignon, ma tante, qui, depuis plus d'un an, avoit une douleur dans le côté droit, fut prise du froid, avec un fort rhume accompagné de toux, grande fiévre & sans appétit, sentant mal en tous ses membres : elle se purgea avec quatre prises en deux fois, & après un grand nombre d'évacuations elle a été guérie en quatre jours.

La femme du nommé Jean-Adrien Pommier, couvreur de pierre de cette Paroisse, ayant des fiévres très cruelles ; deux jours bons & un mauvais, en a été délivrée avec deux prises.

Leurs enfans au nombre de cinq, sont autant de témoins irréprochables de l'efficacité & de la bénignité de votre reméde. Felix, fils aîné, avoit la petite vérole au mois de Septembre dernier, & depuis il n'avoit aucune santé ; une seule prise lui a fait sortir quantité de vers & de matières ; aujourd'hui il se porte très bien, & a un appétit dévorant.

Adrien, second fils âgé de 10. ans, étoit depuis sa naissance extrêmement mince de corps,

jaune comme un citron, vomissant tout ce qu'il prenoit; en un mot, il nourrissoit un ver solitaire : je lui en ai fait prendre trois prises, dont la première a fait sortir quantité de petits vers & des bouts de vers plats qui paroissoient vivants. La seconde a commencé à faire sortir une partie du solitaire, & la troisième en a chassé le reste. La mère m'a dit qu'il pouvoit avoir aux approches de deux aunes de longueur sur six lignes de largeur, que la tête pouvoit être de neuf à dix lignes de largeur qui subsistoit jusqu'à huit à neuf pouces de longueur. Cet enfant se porte actuellement à merveille; il a un très beau coloris, tel qu'il n'avoit jamais eu, & un appétit charmant.

Deux autres jumeaux, un garçon & une fille âgés de quatorze ans, eurent la petite vérole dans le même temps que l'aîné : on les crut guéris à la Toussaint dernier, parce qu'elle ne paroissoit plus; mais ils étoient l'un & l'autre dans une pitoyable convalescence, la fille surtout avoit la tête pourrie. Je viens de les purger avec cinq prises en plusieurs jours; la première purgation a fait ressortir la petite vérole à tous les deux, & à l'instant la tête de la petite fille a séché. Ces enfans ont rendu une si grande quantité de vermine & de matière de toute espèce, que la mère étonnée faisoit venir les voisins pour en voir les prodiges.

Le dernier enfant âgé de deux ans, marchoit au bout de son an, & depuis étoit devenu infirme au point de ne pouvoir souffrir qu'on le touchât, sans jeter les hauts cris. Regardé comme incurable, sans aucune espérance qu'il pût vivre à moins d'un miracle de la providence, on lui a donné des poudres, la première fois la valeur d'une prise de tabac qui l'a purgé très copieusement, & lui a fait rendre beaucoup de vers : une seconde purgation, en double quantité, l'a mis en un fort bon état. Il se fait tenir aujourd'hui, & donne à espérer une aussi prompte que parfaite guérison.

Jean l'Amour, domestique, attaqué d'une fluxion à la tête qu'il avoit fort enflée, prit ;

pour s'en débarraſſer, du jalap qui lui reſta dans le corps ſans aucun effet. Il vint me trouver, & deux priſes enſemble l'ont guéri en vingt-quatre heures après des évacuations fort abondantes, ainſi qu'il l'a aſſuré lorſqu'il eſt venu me remercier.

Je ne parle point ici de beaucoup de perſonnes qui ont fait uſage de vos poudres pour ſe purger, & qui, ſatisfaits de ſes bons effets, rendent juſtice à ſa bénignité. Cet homme attaqué de la folie que j'ai guéri, & dont je vous ai envoyé la rélation, continuet oujours à ſe bien porter, & il ne paroît point qu'il ait eu jamais aucun dérangement dans ſon eſprit, &c.

Signé, *Vignon*, Prêtre.

A Yvetot, près Valognes baſſe Normandie, le 15. Janvier 1768.

LOrſque je vous envoyai mes dernières obſervations, j'étois occupé de deux cures qui méritent bien de prendre place dans votre nouvelle édition. Les deux malades que je voyois alors étoient attaquées de la même maladie, quant à la cauſe (lait répandu à la ſuite des couches.)

La première, nommée Scholaſtique, laitière de ſa profeſſion, demeuroit rue d'Eſtrée. Il y avoit un mois qu'elle avoit accouché lorſque j'y fus appelé. Après mes queſtions faites ſur le temps du commencement de ſon mal, & des remédes dont on lui avoit fait uſer, juſqu'au moment de mon arrivée, elle me répondit qu'il y avoit un mois, & qu'elle ſouffroit des douleurs ſi inouïes qu'elle ne répoſoit ni jour ni nuit; que ſon Médecin, qui a de la réputation dans cette Ville, la tenoit à une diète des plus ſévères, qu'il lui faiſoit appliquer pluſieurs fois dans le jour des cataplaſmes de pulpes émollientes ſur les parties affectées, (cuiſſes & jambes

tendues de la grosseur d'un enfant qui vient de naître.) Je lui dis que quoiqu'elle fut dans le cas d'une mort prochaine, elle guériroit néanmoins, si elle vouloit suivre exactement le reméde universel. Lorsqu'il s'agit de vivre ou de mourir, la décision est bientôt prise. Je lui laissai un paquet de dix prises du reméde universel, ordonnant à sa garde de lui en faire passer une prise tous les jours, observant les règles que je lui prescrivis, & que dans quelques jours je repasserois pour en savoir des nouvelles. Six jours après j'y fus, & je trouvai cette femme presque sans douleur, ayant évacué si prodigieusement que sa garde me dit que ce qu'elle rendoit par continuation infectoit la maison. Le plus grand de tous mes maux à présent, me dit la pauvre femme, est une envie de manger une salade de laitues que je tremperois dans de bon beurre frais fondu avec du pain & du vin. Suivant votre systême, par lequel vous marquez qu'il ne faut rien refuser à un malade pris modérément si c'est la nature qui parle, & que le cœur l'appète, il ne fera que du bien ; si c'est fantaisie seulement le malade le rejettera sur le champ. Je le lui permis donc, quoique ce fut le soir. La garde me dit le lendemain qu'elle avoit mangé uue pièce de pain prodigieuse, bû deux coups de vin, & qu'elle avoit dormi toute la nuit comme un liron. Elle prit les quatre dernières prises qui lui restoient sans aller plus loin pour sa guérison.

La Sauvé, femme d'un boulanger, demeurant rue de la parcheminerie, m'envoya chercher un mois après ses couches ; je la trouvai dans un état digne de compassion, fiévre continue avec redoublement, une jambe d'une grosseur étonnante & la cuisse de même. La différence de la première à celle-ci étoit que la jambe repliée en dedans annonçoit enchylose au genou par la dureté & grosseur qu'elle présentoit au coup d'œil & au tact. Toutes les personnes qui l'ont vue dans cet état désespéroient de sa vie : en effet, si elle avoit différé deux jours seulement à m'appeler, il n'y auroit plus

eu de ressource, parce qu'elle étoit déjà épuisée. J'insistai vivement sur la nécessité urgente d'user du reméde universel, comme le seul de toute la Médecine qui pouvoit triompher d'un aussi grand mal. Mon pronostic répondit à mon attente : dix prises, dont une tous les jours, désenflèrent la cuisse, le genou & la jambe par l'évacuation du lait fixé & grumelé dans ces parties-là, leur donnant la liberté qu'elles avoient perdues depuis trois semaines : deux prises de plus terminèrent entièrement le reste de la maladie, &c.

Signé, *De Chevy*, Médecin & Chirurgien Pensionnaire des Etats de Bretagne.

A Rennes en Bretagne, le 16. Janvier 1768.

JE viens de guérir la femme de mon voisin qui est laboureur, d'une perte de sang presque continuelle : elle l'a été radicalement avec quatre prises & demie de vos poudres, &c.

Signé, *Fouché*, maître d'Ecoles à Gazeran.

Le reméde universel est ici en réputation depuis deux mois qu'on en a eu connoissance par les effets merveilleux qu'il produit dans ceux qui en usent. J'en ai moi-même pris quatre doses à quelques jours d'intervalle, qui m'ont fait évacuer une plénitude excessive d'humeurs & de bile, qui, sans cette excellente médecine, ne pouvoient manquer de me causer une maladie qui m'auroit mis au tombeau à l'âge de soixante & douze ans. C'est le témoignage que je rendrai en toute occasion de ces excellentes & merveilleuses poudres, &c.

Signé, *Vassar*, ancien Curé de Gazeran.

A Gazeran en Beauce, près Rambouillet, le 16. Janvier 1768.

EN 1766. M. Rosseti de Bibiane se trouva accablé d'une terrible colique pour avoir bû du vin gâté. Cette colique étoit accompagnée de vomissement avec crachement de sang. Je lui offre une prise de votre reméde, il la prend, à l'instant les vomissemens cessèrent, les douleurs cédèrent, & après trois heures il alla à la selle dix-sept fois. Les excrémens étoient de la couleur de cendre, avec une indicible chaleur à l'anus; il fut guéri de sa colique, mangea la soupe, se leva du lit, & vint l'après dîner se promener avec nous. Il doutoit fort que la poudre lui auroit suscité la goutte, à laquelle il étoit sujet; autre prodige de votre excellent purgatif: il a passé six mois sans goutte, & chaque fois qu'il en ressent les attaques, il prend de suite une prise, & en est guéri à l'instant.

En 1767. j'ai donné les poudres à une fille de mon granger, mariée & enceinte de sept mois, constipée, avec une fiévre qu'elle a porté pendant quarante jours sans se rien faire; cette pauvre femme étoit réduite à une telle maigreur qu'elle ne pouvoit ni manger ni dormir. Avec cinq prises elle en fut délivrée, l'appétit & le sommeil revinrent, elle accoucha d'un fils bien portant, & s'est toujours bien portée.

Un vieux paysan de soixante-deux ans, mal mené d'un flux de sang accompagné d'une fiévre quarte l'espace de trois mois, après avoir été drogué inutilement par les Médecins, fut parfaitement guéri par trois prises de vos poudres.

A la fin de 1767. le Révérend Père Lentery, Capucin, se trouvant à ma campagne, après quantité d'accès de fiévre, appela le Médecin, lequel ayant fait donner un lavement avec succès, le purgea le lendemain. Deux jours après il se déclara une hydropisie universelle tympanite, il demanda lui-même de prendre vos poudres. Au troisième jonr, après avoir fait des grandes évacuations de matières blanchâtres, jaunes & verdâtres, l'hydropisie s'évanouït par

une autre évacuation d'urine très abondante, tandis qu'avant de prendre les poudres, il n'en faisoit qu'une cueillerée à la fois : à la septième prise il fut délivré parfaitement des fiévres & de l'hydropisie.

Une de nos Dames a été guérie d'une dyssenterie de quinze jours avec une seule prise.

Notre Curé de Buriasque, après une longue maladie d'un an accompagnée d'une fiévre lente, a été radicalement guéri par cinq prises. J'aurois plus de quarante autres guérisons à ajoûter ici si je ne craignois d'abuser de votre bonté, &c.

Signé, *Le Comte Fallet.*

A Pignerol en Piémont, ce 19. Janvier 1768.

VOici en raccourci le détail de plusieurs guérisons que vos poudres ont opérées.

Une de mes filles, âgée de 5. ans, fut atteinte d'une fiévre qui redoubloit d'heure en heure avec des convulsions affreuses qui ressembloient beaucoup au mal caduc, ayant les dents serrées, & jetant beaucoup des flegmes par la bouche. Dans cet état, ne pouvant lui faire prendre aucun reméde, je m'avisai de mettre une demi-prise de votre poudre dans un lavement, qui lui procura une évacuation considérable, & lui fit rendre dix ou douze vers de près d'un pied de long; deux heures après la petite vérole se déclara & perça au mieux. Au bout de deux jours elle fut en état de manger, & tous ces accidens cessèrent. Je vous observerai, Monsieur, que depuis que cette enfant étoit venue au monde, une fiévre lente habituelle rendoit sa santé languissante, & que depuis qu'elle a pris cette demi-prise, elle n'a point eu le moindre accès, & n'a cessé de se bien porter.

Après une telle merveille étant moi-même tombé malade d'une fiévre maligne avec une fluxion de poitrine, je n'ai pas hésité d'en faire usage. Dès la quatrième prise la fiévre céda,

j'eus la poitrine totalement dégagée, & au bout de huit jours je fus radicalement guéri, après avoir rendu par bas plusieurs grumeaux de sang extravasé & dur comme une pierre.

Ma fille aînée, âgée de 20. ans, fut attaquée d'un très grand mal d'oreille avec une fiévre maligne, & tout de suite transport au cerveau, qui lui a duré pendant huit jours & huit nuits avec des convulsions affreuses, joint à cela une fluxion de poitrine : comme cette enfant m'étoit extraordinairement chère, ne voulant avoir rien à me reprocher, j'appelai Médecin & Chirurgien qui décidèrent de la faire saigner, à quoi je m'opposai fortement. Ils conclurent que ma fille n'avoit pas six heures à vivre, & qu'ils n'en espéroient rien. Leur décision ne m'empêcha pas de lui faire continuer l'usage de vos poudres ; la vingtième prise fut suivie d'une crise par les urines si abondantes qu'elles couloient sous le lit. Avant cette crise la malade avoit été pendant cinq à six jours dans un sommeil léthargique, qui survint à la suite du délire avec une surdité étonnante ; enfin, à la vingt-troisième prise elle reprit la connoissance & l'ouïe ; & elle se porte actuellement aussi bien que sa situation peut le permettre, étant encore convalescente. Tous ceux qui l'avoient vue dans sa maladie désespéroient de sa guérison, & moi-même je crois rêver toutes les fois que je la vois.

Il a régné ici une maladie que les Médecins & les Chirurgiens ne connoissoient pas ; ils traitoient cette maladie de dyssenterie. Grand nombre de ceux qui en étoient attaqués ont péri sous leurs remédes, tandis que tous ceux que j'ai entrepris avec le vôtre ont été sur pied dans quatre jours, & en état de travailler ; aussi vos poudres sont ici en grande vénération. Tous sont, comme moi, d'avis de ne plus user d'autres remédes, &c.

Signé, *De Cherbon*, maître de Verrerie en cristal.

Au Château de Chevigné Paroisse de Chenus, par Vaudoulois en Anjou, le 20. Janvier 1768.

VOs poudres produiſent toujours ici de très bons effets : par leur moyen, j'ai guéri pluſieurs perſonnes de la fiévre, notamment le pauvre Lanoy, dont je vous ai déjà parlé. Il a été guéri avec ſept priſes, il y a environ deux mois, de la fiévre continue & d'un grand embarras dans les entrailles ; il lui ſembloit qu'une barre lui ſerroit le ventre, & il ſouffroit de vives douleurs. A peu près vers le même temps j'ai guéri d'un ſemblable mal, & avec cinq priſes ſeulement, une jeune fille nommée Geneviève qui demeuroit alors chez Mr. de Sept-Fontaines ; elle ſe porte au mieux du depuis.

Le Religieux Benedictin, dont je vous ai parlé dans mes précédentes, prend de temps en temps du reméde univerſel, & il eſt preſque entièrement guéri de ſa goutte ; il marche comme un jeune homme, il a bon appétit, il dort bien, & en un mot, les poudres ont fait ſur lui des effets auſſi heureux que ſenſibles, &c.

Signé, *Ducrocq*, Prêtre, Directeur des Dames Bernardines.

A Ardres en Picardie, ce 21. Janvier 1768.

UN neveu de ma femme m'écrit de Calais qu'il s'eſt radicalement guéri de l'humeur qu'il avoit à ſa jambe depuis l'année 1756. provenant d'un coup qu'il s'y étoit donné. Depuis ce temps pluſieurs Chirurgiens l'avoient traité ſans ſuccès. Cinquante priſes du reméde univerſel, dont il a fait uſage depuis le mois de Mars 1767. juſqu'à ce jour, ont opéré cette belle guériſon, &c.

Signé, *Sulpice Lavoiſier*, Marchand Cirier.

A Ardres en Picardie, ce 22. Janvier 1768.

JE viens de guérir la nommée Louison Joanni du lieu de Josat en Vivarais, de maux d'estomac dont elle se plaignoit depuis cinq à six ans, suivis de maux de tête affreux, & de coliques violentes, avec deux prises seulement de votre remède, qui lui ont fait rendre mille horreurs, &c.

Signé, *Bernard de Montbrison*, Chanoine.

Au St. Esprit en Languedoc, le 23. Janvier 1768.

JE fus averti dans le mois de Novembre dernier que le nommé Senergous étoit très mal de la dyssenterie, & que le Chirurgien qui le servoit l'avoit abandonné. Je lui fis prendre une prise de votre poudre, & je lui dis ensuite qu'il falloit continuer ce remède, lui assignant le temps qui me parut convenable. Il fut délivré de cette dyssenterie invétérée moyennant trois ou quatre prises qui lui procurèrent un très bon appétit.

La femme du nommé Jean Calvet, *dit* Barbe d'or, ayant eu le malheur de faire des fausses couches, étoit de plus tourmentée par la dyssenterie. La première prise de poudre qui la purgea copieusement, la guérit parfaitement de ce dernier mal, & deux autres prises firent disparoître les suites de son funeste accident : elle se porte bien depuis.

Calvet son mari avoit eu le flux de sang qui le reprit vers le même temps. Je lui donnai une prise de votre poudre qu'il dégobilla au même instant par l'extrême rebut qu'il a pour les remèdes. J'ordonnai qu'on lui en fit prendre une seconde prise en pilules le lendemain, & qu'on en donnât une autre à son fils, qui avoit aussi le flux de sang ; ils furent guéris l'un & l'autre le même jour par l'effet d'une seule prise chacun.

Le nommé François Esteuné *dit* Bereté, étoit bien malade. Son mal étoit une fiévre maligne, des douleurs vives aux reins & au ventre avec un bourdonnement d'oreilles continuel. Il avoit encore la pierre toute formée, ou prête à se former comme il parut depuis ; je lui donnai plusieurs prises du reméde universel, & quelquefois trois jours de suite : il fut purgé trois ou quatre fois par haut, & toujours par bas, tantôt abondamment, & d'autres fois moins. Pendant les dix ou douze premiers jours de sa longue maladie, les matières qu'il rendoit étoient toutes vertes, & elles changèrent ensuite de couleur. Cet homme étant dans cet état, sa femme tomba malade d'une grosse fiévre continue avec une oppression très violente. La situation de ces pauvres gens étoit des plus tristes. La femme fut heureusement guérie par trois ou quatre prises. Lorsque j'espérois que son mari iroit enfin mieux, il se plaignit qu'il souffroit beaucoup, & avoit des foiblesses de temps en temps ; il fut purgé copieusement le 21. Décebre, & comme il se plaignit plus que jamais, & qu'il eut quelques foiblesses dont on fut allarmé, on lui fit recevoir les Sacremens, & je lui fis prendre encore une prise, la veille de Noel ; l'effet fut des plus heureux : le malade fut bien vidé, dormit & se sentit beaucoup mieux. Sa femme, en versant l'urine de son mari, trouva dans le pot, autant de pierres qu'il en auroit fallu pour remplir le creux de la main. Ces pierres étoient grosses comme des pois quarrés, d'une forme irrégulière, & blanches comme ce légume, elles ressembloient à des morceaux d'une pierre brisée, comme elles l'étoient en effet. Elle avoit trouvé de même dans l'urine de son mari pendant quatre à cinq jours du gravier menu comme des bouts d'épingle, de la même couleur des pierres. L'urine de cet homme devint ensuite comme grisatre, d'autres fois semblable à de l'huile. Je le fis purger le jour de St. Etienne, après quoi il se trouva bien, & eut un très bon appétit. Peu de jours après, il eut le flux de sang qu'une seule prise lui arrêta ;

mais

mais le lendemain il eut une crise qui m'étonna. Il sentoit des eaux couler de son corps & les rendoit, non par les urines, mais par le fondement ; cela dura trois ou quatre jours : c'étoit sur-tout la nuit qu'il alloit le plus, jusqu'à douze ou quinze fois. Depuis cette prodigieuse évacuation d'eaux qui auroient peut-être rempli deux cruches, cet homme est de bon appétit, fort, promène, se remet malgré la rigueur de la saison, & ne ressent plus une douleur de côté qui lui étoit restée après une grosse maladie qu'il avoit essuyée ci-devant.

Une petite fille d'une Bordière de Mr. le Comte d'Esparbés étant à toute extrémité, fut guérie ici par une seule prise, partagée en deux fois, &c.

Signé, *Le Comte du Bouzet.*

A Candes, près Auvillar sur Garonne, ce 26. Janvier 1768.

JE passe sous silence le détail des maladies ordinaires guéries par le Reméde universel, & je ne ferai mention que de celles qui méritent attention, ou par leur singularité, ou par leur prompte guérison, depuis le mois d'Août 1767.

Jeanne Milet dite Mingo âgée de 30. ans, attaquée violemment des fiévres malignes qui ont regné ici pendant quatre ou cinq mois, a été guérie par cinq prises, qui ont procuré des évacuations à faire horreur par leur couleur, qualité & quantité ; & suivant ma prédiction, elle est allée à la Messe après sept jours seulement de maladie, pendant que ceux qui n'ont point fait usage de votre Poudre sont morts, ou ont langui deux & trois mois avec fiévre & délire, & long-temps sans reprendre des forces.

La même fut saisie, deux mois après, de tremblement, fluxion affreuse dans la tête & délire, & guérie en six jours par trois prises.

La même réduite à l'extrémité par une bile répandue guérit en huit jours, en prenant une prise chaque jour ; évacuations des plus abon-

dantes, & trente vers en une ſeule nuit, d'un pié de longueur, & de la groſſeur du gros doigt de la main.

Bonne Milet, âgée de vingt-cinq ans, atteinte de fiévre maligne guérit avec quatre priſes. A la première, outre les évacuations abondantes par bas, elle vomit deux bouteilles de pus & douze gros vers ; à la ſeconde huit vers, & autant de pus qu'à la première priſe.

La même, depuis trois jours ne pouvoit avaler, tant ſa gorge étoit enflée dehors & dedans, au point que le menton étoit de niveau avec la poitrine, le viſage enflé & dur, les yeux fermés, un amas d'eau ſous les deux yeux, avec inflammation & beaucoup de fiévre. La première priſe, à la troiſième opération, fait diſparoître l'amas d'eau de deſſous les yeux, une heure après la gorge ſe dégage ainſi que les yeux ; à la troiſième heure l'enflure du viſage diminue, le menton reprend ſa forme naturelle. Le lendemain ſeconde priſe qui achève la guériſon, & je fus bien ſurpris de la voir laver à la rivière le troiſième jour.

La femme du Sacriſtain de Jobourg, Paroiſſe voiſine, âgée de cinquante ans, éprouve une ſuppreſſion de trois mois, à laquelle ſuccède une perte ſi conſidérable que ſon mari vient promptement chez moi ; mais n'ayant point alors de poudre, je le renvoie à Cherbourg à Mr. de la Martiniere qui en attendoit ; il eſt donc obligé d'avoir recours aux Docteurs en Médecine, qui lui ordonnent des remédes à leur mode, & ne font qu'affoiblir cette pauvre femme, au point qu'il ſembloit qu'il ne lui reſtoit plus de ſang dans le corps, elle ne pouvoit lever ni bras ni jambes ; enfin ſon mari revient à moi, je lui donne deux priſes le mardi, elle prend la première le mecredi. A la troiſième opération la perte s'arrête, elle évacue en matières horribles & abondantes. Le jeudi la ſeconde priſe achève la guériſon ; & ce qui ſurprend tout le monde, elle ſe lève & prépare le dîner de la famille.

Richard Reignier, âgé de 68. ans, le lundi

des Morts est saisi pendant la Grand'Messe d'un tremblement, point de côté, mal de tête, le pous dur, en un mot une pleurésie vraie, & il est guéri avec deux prises, après avoir rendu des quantités prodigieuses de pourriture & d'infection. Tout le monde s'étonnoit de le voir dans les rues le vendredi suivant, fort comme s'il n'avoit point été malade.

La femme d'Aubin Gauvain, Capitaine de Navire, qui n'avoit pu être soulagée par les remédes ordinaires, au contraire son mal, effet de son âge de cinquante ans, venu au point qu'elle avoit le ventre très enflé & dur, ainsi que les jambes, fiévre ardente, délirant sans pouvoir remuer dans son lit, regardée comme hydropique, deux prises dissipent l'enflure. Vous pensez bien que les évacuations dûrent être abondantes; malheureusement des Antagonistes de votre Poudre, (il en est partout) lui font peur & l'empêchent d'en continuer l'usage. Elle demeure donc entre la vie & la mort cinq semaines malgré mes sollicitations réitérées & celles de mon Vicaire ; je lui administre les Sacremens. Enfin les cinq semaines passées, je tente encore de vaincre sa résistance, en lui faisant appercevoir que ses jambes enfloient de nouveau, ainsi que son visage : j'y réussis, & deux prises achèvent l'ouvrage si promptement, que deux jours après elle monte à cheval & va à quatre lieues, à Cherbourg voir son mari, & revient en si bonne santé qu'elle n'a ressenti aucun mal depuis deux mois.

Henriette Hervieu, âgée de huit ans, qui avoit toujours été languissante depuis sa naissance, mais qui avoit décliné depuis un an, au point qu'on vint m'avertir le premier Dimanche de l'Avent de lui donner les secours spirituels. Je la trouvai presque sans connoissance, les dents serrées, le ventre dur, les jambes enflées, croyant l'enterrer le lendemain. Je dis à sa mère, que j'avois guérie avec vos Poudres d'un retour de couches & lait répandu : risquons une demi-prise, il n'y a point de danger, puisqu'elle est morte. Quelle fut ma surprise le lendemain,

apprenant qu'elle parloit, & que la demi-priſe avoit opéré. Sur le champ à ſix heures du matin, je lui en incorporai autre demi-priſe qui, au grand étonnement de tout le monde, la vida pendant toute la journée, & lui fit rendre une quantité prodigieuſe de bile, glaires, &c. avec douze vers d'un demi-pié de long, & cinq cent de ſix lignes de longueur, gros comme des gros vers à viande. Je la laiſſe repoſer le mardi, & le mecredi troiſième demi-priſe qui donna ſix vers longs & deux cent petits qui termina ſa guériſon. Je n'ai jamais rien vu de ſi prodigieux.

Marin Tripé, ſecond dans un navire de Cherbourg, après un voyage de quatorze mois, relâche à Barfleur, ne peut continuer la route pour Dunkerque, eſt rapporté à Omonville avec bien de la peine, après avoir été ſaigné par un Chirurgien, entre les mains de qui étoit mort un autre Capitaine attaqué du même mal qui étoit le ſcorbut; il ſe livre à mes ſoins. Il ne pouvoit plier les genoux ni les reins, avoit des douleurs terribles dans les jambes & les cuiſſes, ſurtout dans l'eſtomac, les gencives enflées, ſe ſentant fort oppreſſé, n'ayant vécu depuis ſix ſemaines que d'un peu de vin ne pouvant ſouffrir la vue des alimens, & enfin déſeſpérant preſque de pouvoir jamais ſe rétablir; la première priſe lui procure cinquante ſelles, la ſeconde plus de quarante, & la troiſième, en deux fois, autant que les deux premières. Vers la fin des opérations de la ſeconde, il ſe crut mort par une douleur vive dans l'eſtomac; mais quelle fut ſa joie de ſentir ſe détacher des glaires affreuſes, & de ſe trouver comme guéri. Il ne pouvoit témoigner la joie qu'il avoit de pouvoir remuer les jambes & les reins, & plier les genoux; il s'imaginoit rêver. Il a près de ſoixante ans, & il ne s'étoit point ſenti ſi libre des membres depuis trente ans: il a un appétit dévorant, il ſe dédommage, & mange beaucoup, ſans la moindre incommodité, tout cela en ſix jours, pendant que nos Médecins échouent ordinairement contre cette maladie, & ont l'imprudence de ſaigner malgré l'expérience.

Charles-Simon de Beaumont, déclaré pulmonique & incurable par la Faculté, m'est envoyé par son Seigneur, qui fournit le bouillon & la nourriture, & moi les poudres. Par l'usage de cinq prises, qui font chanter la palinodie à ces Messieurs, son teint & son embonpoint reviennent, il continue l'usage des poudres; & je regarde sa guérison comme assurée.

Je suis âgé de 46. ans; dès l'âge de dix ans, je fus attaqué des hémorroïdes externes jusqu'à celui de 23. ou 24. qu'elles devinrent internes; je ne pouvois boire deux ou trois verres de vin gascon ou de vin vert, ni même une tasse de café sans rendre le sang le lendemain en abondance: quelque douce que fut une purgation, la même chose m'arrivoit aux dernières déjections. Lorsque j'eus lû votre Système, je me détermine à me livrer à la poudre, & j'ai réussi avec neuf ou dix prises, qui ont suffi pour ma guérison, &c.

Signé, *Demons*, Curé d'Omonville-la-Rogue, près Cherbourg basse Normandie.

A Omonville, *le* 27. *Janvier* 1768.

J'Ai beau certifier que ma femme & moi ainsi que ma fille, quoiqu'avec des tempéramens différens, avons pris environ cent prises du remède universel, sans avoir été encore réduits ni en cendre ni en charbons, & que mon fils, fort sec, a rendu par une prise une grande quantité de vers, & a été délivré en même temps, d'une esquinancie & douleur de tête insupportable; j'ai beau citer un homme guéri de la démence par cinq prises; qu'un autre par trois prises a été guéri d'un tenesme de huit jours & d'une diarrhée d'environ onze ans, ainsi que je vous l'ai marqué: tout cela n'a pas pu jusqu'ici convaincre mon Confrère & les soi-disans Chirurgiens de cette Ville du mérite de ce divin remède; bien loin de-là ils ne ces-

ſent de publier qu'il brûle le ſang.

Une pauvre fille de cette Ville, qui fut, il y a quelques mois, atteinte d'une ſuppreſſion ſubite & périodique de ſes règles, d'une colique & douleurs de tête inſupportables avec friſſons, qui lui duroient les autres années des mois entiers, a été guérie par quatre priſes du reméde univerſel.

Une fille robuſte âgée de 20. ans, qui avoit la maladie épidémique que nous éprouvons actuellement avec une groſſe fiévre, des points de côté violens, un grand mal de tête & la poitrine extrêmement chargée, fut par vos poudres purgée abondamment tout le jour, & toute la nuit. Elle rendit une grande quantité de vers, ne fut point fatiguée, & fut très ſatisfaite de leur opération, &c.

Signé, *Daviſard*, Médecin de la Faculté de Montpellier.

A Joyeuſe, bas Languedoc, le 28. *Janvier* 1768.

NOus avons eu beaucoup de maladies en nos climats, comme petite vérole, fièvres putrides qui ont enlévé & enlèvent chaque jour nombre de Citoyens ; nos Médecins en ont ſauvé une partie, le plus grand nombre a payé le tribut.

Ceux à qui j'ai adminiſtré votre ſpécifique, jouiſſent actuellement de la meilleure ſanté, entr'autres, une femme qui m'avoit ſervi, après 21. jours d'agonie cauſée par une fièvr, putride vermineuſe, crachement de ſang, déelire de pluſieurs heures par jour & ſuffocation, a été radicalement guérie par dix-huit à vingt priſes, données tantôt par demi-priſe, quelquefois répétées dans le même jour, ſans preſque d'intervalle, tant la maladie étoit grave. Elle vous doit la vie, & ne ceſſe de le publier à tous ceux qui veulent l'entendre. A tous les maux que j'ai cités, étoit oint un lait répandu dans le ſang. Sa guéri-

ſon a ſurpris bien du monde, les Médecins même, &c

Signé, *Le Marquis d'Eſpaligny*, grand Sénéchal de Poitou.

A Ry, près Mirbeau en Poitou, ce 28. *Janvier* 1768.

MA mère étant tombée malade d'une groſſe fièvre, avec mal aux yeux qui me faiſoit craindre qu'elle ne perdit la vue; je lui fis prendre juſqu'à 15. priſes de vos Poudres, qui l'ont parfaitement guérie. J'en prends moi-même, je m'en trouve au mieux, & j'eſpère que par ſon uſage je recouvrerai une ſanté que les traitemens des Chirurgiens ont beaucoup affoiblie, &c.

Signée, *Veuve Pelliſſier*, rue St. Martin au Caffé des Houllans, vis-à-vis la rue du Cimétière Saint Nicolas.

A Paris, ce 29. *Janvier* 1768.

SUr la réputation de votre purgatif, je l'ai employé avec ſuccès dans des maladies épidémiques dont pluſieurs habitans de cette Paroiſſe ont été attaqués. Ils n'ont eu confiance en ce reméde, qu'après avoir vu les effets admirables qu'il avoit opéré dans la perſonne de mes gens qui en avoient uſé les premiers, pour ces ſortes de maladies; & il n'en eſt point actuellement qui ne veuille en faire uſage. Il eſt certain que la plénitude d'humeurs étoit la véritable cauſe de leurs maux: les évacuations que vos poudres ont produit les a guéris & remis en état de travailler pour gagner leur vie. Il en eſt qu'elles ont dégagé par le vomiſſement, d'autres, par des voies différentes, faiſant toujours bien leur devoir.

Je connois plusieurs Curés des environs qui en font un grand usage : ils n'en éprouvent que de bons effets, de même que plusieurs personnes de nos autres Paroisses où ces maladies ont pénétré, mais dont pas un de ceux qui ont eu la précaution de prendre de vos poudres n'a été atteint, &c.

Signée, *D'Annebault de Barville.*

A Valognes basse Normandie, ce 29. Janvier 1768.

VOtre reméde, malgré l'envie & les envieux, fait des progrès continuels. Trois prises ont anéanti en moi une fiévre inflammatoire qui m'avoit jeté dans le délire, & qui me faisoit souffrir dans le bas des jambes des douleurs cruelles. Une jaunisse que j'eus en Vestphalie fut extirpée avec six prises. Je viens de guérir avec trois prises un jeune homme à qui on avoit administré les Sacremens. Il avoit une fiévre continue, avec flux & oppression terrible, la langue blanche, sillonnée, dans le milieu, d'un rouge de feu.

Un Chirurgien, voisin de ma terre, nommé la Sonde, chante les merveilles de votre reméde dont il s'est servi heureusement & récemment envers ses malades.

Mde. de Chamissot, avoit des étourdissemens cruels, d'un reste de lait; trois prises l'ont dégagée, &c.

Signé, *Chamissot*, Capitaine au Régiment de Champagne.

A Villers en Argonne près Ste. Menehould, le 3. Février 1768.

MAdemoiselle des Essarts de notre Ville, âgée de 9. ans, vient d'être guérie d'un dévoiement affreux de matières infectes, qui a duré 9. jours avec une grosse fiévre, accompa-

gnée quelquefois de délire. Quatre demi-priſes de votre reméde, dont elle a uſé avec un intervalle de trois jours, entre chaque demi-priſe, l'ont tirée d'affaire.

Mr. de Bourgon, Gentilhomme de cette Ville, s'eſt guéri avec votre reméde d'une fluxion de poitrine accompagnée d'un crachement de ſang très abondant. Le Chirurgien, que ſon domeſtique effrayé lui amena, le menaçoit de périr en moins de deux heures, s'il ne ſe faiſoit ſaigner; il s'eſt moqué de la menace, & quatre priſes avec deux jours d'intervalle ont ſuffi pour ſa guériſon.

Ma femme ſeroit guérie, il y a bien du temps, ſi elle n'avoit interrompu l'uſage de vos poudres. Elle étoit ſéche, jaune comme un coin, ſans appétit, avec des foibleſſes continuelles qui la menaçoient d'apoplexie. Aujourd'hui elle eſt graſſe, fraiche, vermeille, elle a de l'appétit, & j'eſpère que quelques priſes & les beaux jours acheveront de rétablir ſa ſanté.

Qui pourroit douter de l'efficacité & de l'univerſalité de votre reméde? J'en ſuis un exemple frappant moi-même. Depuis que j'en uſe plus fréquemment, je me porte à merveille; & depuis trois mois je n'ai pas un accès d'aſthme, moi qui n'avois pas 8. jours de bon; rien ne m'incommode aujourd'hui.

Quatre priſes de votre reméde viennent de guérir auſſi un jeune ſoldat d'une groſſe fiévre accompagnée d'inſomnie; il a eu quatre accès, & la fiévre a cédé à la quatrième priſe, &c.

Signé, *Bologne*, Secrétaire du Roi.

A Angoulême, *ce* 6. *Février* 1768.

JE vous certifie que Mde. de la Coun a été radicalement guérie, par le ſeul ſecours de quatre-vingt ſept à huit priſes du Reméde univerſel, dans l'eſpace d'environ dix mois. Elle ſe porte à merveille, mange beaucoup, dort

biellen, & ſon embonpoint revient tous les jours. Elle étoit fort graſſe avant ſes couches, & très maigre & très ſouffrante quand elle a commencé à prendre vos poudres. Depuis ce temps elle s'eſt trouvée très mal des fiévres; il paroiſſoit même que c'étoit le reméde qui augmentoit ſon mal & ſes douleurs. Tous ceux qui la voyoient lui diſoient qu'elle ſe faiſoit mourir, qu'elle devroit abandonner un reméde qui la rendoit ſi malade, & dont beaucoup de perſonnes s'étoient mal trouvées: à tout cela, comme elle ſe trouvoit ſoulagée après l'évacuation, elle répondoit que ſurement elle s'en trouveroit très mal auſſi ſi elle abandonnoit le reméde, parce qu'il eſt très dangereux de laiſſer la beſogne à moitié faite; que les humeurs étant en mouvement, il falloit au contraire réitérer le reméde pour les évacuer, & que ſon parti étoit pris, quelque choſe qu'on lui dit: elle a tenu bon juſqu'à la fin, & s'en félicité. Elle a eu plus de courage que je ne penſois; il eſt vrai qu'elle avoit lû différens endroits de vos livres qui l'avoient frappée, & que je l'avois avertie de n'écouter perſonne, ſi elle ſe déterminoit à prendre de vos poudres, qu'elles lui feroient ſurement plus de mal que de bien ſi elle diſcontinuoit avant parfaite guériſon. Il eſt étonnant les choſes affreuſes qu'elle a évacuées, tant par les ſelles qu'avec ſes règles; elle rendoit des caillots de ſang noir très gros, & les Médecines lui faiſoient plus d'effet pendant ce temps. Madame. de la Cour reconnoît qu'elle doit la vie à vos poudres, elle eſt déterminée, ainſi que Mr. l'Abbé de la Cour, moi & mon fils, à ne prendre point d'autre reméde, dans toutes les maladies dont nous pourrons être attaqués dans la ſuite. J'ai déjà tiré mon fils deux fois d'affaires avec votre reméde. La première fois il eut le flux pendant environ deux mois, il étoit aux portes de la mort: tous ceux qui le voyoient, ne penſoient pas qu'il put vivre; je le guéris avec quatre à cinq purgations d'un tiers de priſe chacune. La ſeconde fois il étoit fort mal, avec un rhume très conſidérable, une

toux affreuse, une fiévre ardente, & oppression de poitrine; il a été exactement trois ou quatre jours sans manger & sans dormir; il buvoit continuellement sans pouvoir se désaltérer, & avec trois purgations de votre remède en trois jours de suite il s'est trouvé bien portant.

Le nommé Ballé, âgé d'environ 22. ans, fils d'un paysan de la Paroisse d'Esrequet près de Bayeux Clerc d'un Procureur de cette Ville, fut attaqué, il y a environ sept à huit mois d'une maladie considérable: il fut traité par un Médecin, qui lui ordonna différens remédes sans succès; il ressentoit dans tout le corps des grandes douleurs, il ne pouvoit quitter son lit, il étoit extrêmement foible & souffrant, & comme paralytique, puisqu'il ne pouvoit faire usage d'aucun de ses membres: j'en fus informé, & lui donnai de la poudre. Avec quatorze prises, en peu de temps je l'ai remis sur pied, il a été beaucoup évacué, & se porte très bien.

Avec quatre prises de votre Poudre, j'ai guéri la gouvernante de mon fils d'une fiévre qui la fatiguoit, & lui avoit ôté ses forces; ses jambes enfloient tous les jours, & elle ne pouvoit parler. J'ai encore guéri avec autres quatre prises en huit jours, le nommé Furon âgé d'environ dix-huit ans, laquais de Madame de la Cour. Depuis environ quinze jours, il sentoit des douleurs considérables dans le corps, dormoit & mangeoit peu; ensuite il s'apperçut d'une grande diminution de force dans un des côtés du corps; il étoit presque toujours couché: au bout de huit jours, il se trouva en état de faire son service, & s'est toujours bien porté depuis. Je ne finirois pas, si je vous disois toutes les guérisons opérées par votre remède qui sont à ma connoissance, &c.

Signé, *La Cour*, ancien Capitaine au Regiment d'Orleans, près la Cathédrale.

A Bayeux, le 6. Février 1768.

IL y a plus de vingt-cinq ans que je fus attaqué d'une bile épanchée, j'avois le blanc des yeux & tout le corps comme du safran, j'ai usé de tous les remédes que les meilleurs Médecins de Vitry m'ont prescrit. N'en ayant reçu aucun soulagement, j'ai été suivant leur avis prendre les eaux de Plombieres à quarante-deux lieues de chez moi pendant trente jours, sans que cela ait rien opéré; j'ai fait ensuite le voyage de Paris pour y consulter les plus habiles Médecins. Après avoir usé de tous les remédes qu'ils m'ont prescrit sans succès, j'ai été conseillé d'aller aux eaux de Bourbonne à trente lieues de Vitry. J'ai pris aussi celles de Tancours pendant le même espace de temps; & le résultat de tous ces remédes, est que je suis tombé dans une langueur si grande & un accablement que je ne pouvois plus marcher ni sortir de chez moi; enfin condamné à mourir par toute la Pharmacie, même par mes proches, & par tous ceux dont j'étois connu, j'entendis parler de vos Poudres, je me déterminai d'en faire usage; je m'en suis bien trouvé, & je leur dois la vie. Au bout de six mois j'ai été en état de vaquer à mes affaires. Je vai très bien à deux & trois lieues de chez moi, & reviens à pied le même jour, quoiqu'âgé de soixante-deux ans; mais malgré tout cela si je reste deux jours sans prendre des poudres, je ressens des vives douleurs dans le corps, ce qui m'oblige d'en continuer l'usage, & d'en prendre une prise & demie & jusqu'à deux à la fois; aussi tôt que je les ai avalées, les douleurs cessent. Depuis le vingt quatre Fevrier, 1767. jusqu'à ce jour, j'en ai usé deux cent cinquante prises, &c.

Signé, *M. Salleron.*

A Drouilly en Champagne, par Vitry-le-François, ce 8. Février 1768.

JE dois à votre Poudre les témoignages les plus avantageux. Dans le courant de l'année dernière il me ſurvint une grande palpitation de cœur, enſuite un écoulement aſſez abondant, immédiatement après les urines, d'une matière blanche : outre cela, un engourdiſſement dans les cuiſſes & jambes, tout comme ſi j'avois été beaucoup fatigué à force de marcher Surpris de tout cela, j'en fis part à un Médecin qui m'ordonna de faire uſage des ſemences froides pilées dans un mortier avec des amendes, & le tout bouilli avec de l'eau. Je ſuivis cette conſulte pendant quinze jours, le tout ſans aucun ſuccès : pour lors je me déterminai à prendre une priſe de vos Poudres, qui, toute ſeule, a diſſipé entièrement toutes mes indiſpoſitions, & depuis lors je ne m'en ſuis plus apperçu, &c.

Signé, *Peyſſon*, Marchand Toilier & Droguiſte.

A Hienne en Savoye par Belley, *le* 9. *Février* 1768.

M'Etant rendu à Aix vers le mois de Juillet 1757 pour rendre mes comptes en qualité de Directeur des Hôpitaux des Armées de France, pour lors en celui de Gap en Dauphiné, j'y achetai un paquet de votre remède. Peu de temps après je fus à même d'en faire un eſſai pour une indiſpoſition qui me ſurvint, j'en fus très ſatisfait : je m'en procurai encore cinq paquets, que j'emportai en Rouergue, mon pays natal & où je ſuis établi. Depuis ce temps j'en ai uſé pluſieurs fois, & m'en ſuis toujours bien trouvé. J'en ai fait prendre à pluſieurs de mes amis & à des pauvres, toujours avec ſuccès. Une priſe m'occaſionna d'eſpèces de piquures dans l'eſtomac qui me

firent beaucoup craindre ; mais quelle fut ma surprise, ou plûtôt ma joie, lorsque, dans le cours de l'opération, je rendis un ver d'une longueur & grosseur inusitée ! il n'en fallut pas davantage pour me faire connoître d'où provenoit ce picotement extraordinaire dans l'estomac, & me rassurer. Dans plusieurs autres occasions je me suis guéri, avec une, deux, ou trois prises, de maux de reins, rhumatismes, &c.

Tant d'heureuses épreuves que j'ai fait sur moi ont engagé mon épouse à en prendre, bien qu'elle soit d'une petite complexion : les autres remédes la réduisoient dans une grande foiblesse, mais le vôtre au contraire l'a rendue plus gaie & plus libre. Attaquée d'une colique très forte avec des convulsions qui me faisoient craindre pour elle, j'eus recours à votre spécifique : je lui en fis prendre une prise qui commença à lui calmer le mal de ventre, ainsi que les convulsions : dans quatre jours elle en prit cinq prises qui la guérirent radicalement ; & le sixième jour elle se porta mieux qu'elle n'avoit fait avant sa maladie. Elle & moi fumes à Clervaux, où nous avons nos vignes : mon vigneron, Jean Garabuau, fut attaqué d'une maladie qui le cloua dans son lit, & perclus de tous ses membres je lui fis prendre une prise du Remède universel : sur le soir il fut plus libre de ses membres, & il commençoit à remuer les doigts des mains ; une seconde prise, qu'il prit le lendemain, lui rendit toute sa santé, tellement que deux jours après il voulut, malgré moi, faire les fonctions de vigneron, & s'est bien porté depuis ce temps-là.

Mr. le Prieur de Cammas de Moreillac, qui est fort sujet à un crachement de sang, ne fait que prendre une prise de vos poudres lorsque le crachement lui revient, il est de suite guéri, &c.

Signé, *Mouret*, ancien Directeur des Hôpitaux des armées de France.

A Rhodez, ce 18. Février 1768.

VOus ne sauriez croire avec quelle satisfaction, je traite nombre de malades dans ma Paroisse avec votre seule Poudre, faisant tout ensemble la fonction de Médecin, & celle de Curé. J'ai eu tout à la fois dix personnes attaquées de fiévres putrides inflammatoires avec de la malignité, dont deux sont mortes pour n'avoir pas pris de ladite poudre. Tous les autres, en me donnant toute leur confiance, & continuant de prendre quatre, sept prises & davantage de ladite poudre, sont hors de danger, &c.

Signé, *Paul*, Curé.

A la Selle-lés-Brignolles en Provence, le 20. Février 1768.

SElon vos vues charitables, j'ai distribué quatre paquets de votre reméde, à des gens qui n'avoient pas le moyen de les payer. J'ai vu guérir sous mes yeux deux de mes fermiers, dont l'un avoit une forte fiévre & crachoit le sang, une douleur de côté & tous les symptômes d'une pleurésie; l'autre en étoit menacé, & un troisiéme enfin qui étoit depuis long-temps comme perclus de tous ses membres, par des douleurs qui le retenoient au lit presque sans mouvement. Mais un des plus grands miracles de cette charité que j'ai faite par votre moyen, Monsieur, est la presque-guérison d'une fille d'Angers nommée Mdlle. Guepin. J'ai demandé à cette fille de faire, dans une lettre pour vous, le détail le plus exact de son état, elle vient de me l'envoyer pour vous la faire passer, &c.

Signé, *De la Barbée.*

Au Château de la Barbée, près la Fleche en Anjou, ce 26. Février 1768.

JE dois, Monsieur, un témoignage vrai à la bonté de vos Poudres. Jeune encore, depuis sept ans je traînois une vie languissante sous le poids de la douleur, mes jours n'étoient qu'un tissu de souffrances. J'avois dans les entrailles, dans les reins, & entre les épaules, des douleurs si aiguës & si opiniâtres, & des maux de tête si violens, qu'après avoir épuisé les consultations & les remédes imaginables, j'étois sans espérance de me délivrer de mon triste état, & je ne savois plus quel secours implorer, lorsque Mr. le Baron de la Barbée, qui a la bonté de s'intéresser à moi, me conseilla de prendre de vos Poudres : il eut la bonté de vous en demander pour moi. Depuis que j'en use, je sens de jour en jour, combien elles me sont favorables. Elles m'ont tiré d'un état critique pour mes jours ; elles ont chassé des fiévres causées par les souffrances ci-dessus citées ; j'ai rendu des glaires dures & fort grosses qui vraisemblablement excitoient ces douleurs. D'un état de foiblesse continuel où j'étois, je suis devenue plus forte ; je mange avec un appétit, qui depuis long-temps m'étoit inconnu ; je prends même de l'embonpoint après avoir été long-temps d'une maigreur excessive, &c.

Signée, *Jacquine Guepin*, *fille*.

A Angers, *ce* 19. *Février* 1768.

IL a regné ici, comme dans bien des endroits, un rhume avec fiévre qui dégénéroit en fluxion de poitrine ; sur treize alités par cette maladie, deux pauvres à qui j'ai fait faire usage de vos Poudres ont seuls réchappes, les autres sont morts, &c.

Signé, *Deifter*, Curé de Nortquerque.

A Nortquerque en Picardie par Ardres, *ce* 27. *Février* 1768.

JE n'entrerai point dans un détail ennuyeux des effets merveilleux que le Reméde univerſel a opéré dans cette petite Province de Soule ; je me contenterai de vous dire que j'en ai uſé avec ſuccès dans pluſieurs incommodités, & qu'il eſt de ma connoiſſance qu'un grand nombre de perſonnes ont été guéries, par ſon uſage, de toute ſorte de maladies. Depuis vingt-quatre ans que je ſuis dans le ſacré miniſtère, je l'ai conſeillé en toute rencontre, comme je le ferai à l'avenir, ayant réſolu de mourir moi-même avec ce ſeul ſpécifique, &c.

Signé, *Lamothe*, Curé d'Arraſt.

A Arraſt en Soule, Diocèſe d'Oleron par Pau & Mauleon, le 29. *Février* 1768.

JE ne ſaurois demeurer plus long-temps ſans vous marquer ma reconnoiſſance, pour les bons effets qu'ont opéré vos Poudres ſur ma femme ; elle étoit attaquée d'une obſtruction au foie depuis quatre ans. Après avoir pris tous les remédes que les Médecins lui ordonnoient, elle ne faiſoit que s'affoiblir de plus en plus, & ne pouvoit plus reſter couchée ſur le côté gauche ; enfin laſſée de ſe voir languiſſante depuis ſi long temps, elle entendit parler de vos poudres : elle en prit trois priſes trois jours de ſuite, dont elle ſe trouva encore plus mal, mais elle ne ſe rebuta pas ; elle en a pris juſqu'à quatorze priſes & ſe trouve bien guérie.

Quinze jours après je tombai bien malade ; j'envoya chercher un Chirurgien qui me dit que c'étoit une obſtruction à la rate, & que j'en avois pour long-temps ; j'avois une grande fiévre, & ne pouvois pas reſter couché du côté droit : je fis uſage de vos Poudres juſqu'à dix priſes, qui m'ont radicalement guéri, & je

travaille il y a quinze jours. Jean Leuriot a été guéri d'une dartre de quinze ans, après avoir pris ſept priſes deſdites Poudres, &c.

Signé, *George le Gros.*

A Charleville ſur Meuſe en Champagne, le 2. Mars 1768.

Je ſouſſigné, Prêtre Docteur en Théologie, Curé de Charleville, certifie le contenu de la préſente Lettre véritable, le 2. Mars 1768.

Signé, *Mailfait.*

MAdame Haupot de cette Ville s'eſt guérie radicalement d'un rhumatiſme à une cuiſſe, par le moyen de onze priſes du Reméde univerſel ſans le ſecours d'aucun autre reméde.

Mr. Guiber, Marchand Cirier de cette ville, attaqué depuis pluſieurs années d'un mal d'eſtomac ſi violent que tout aliment gras ou maigre l'incommodoit, & lui cauſoit des convulſions, & ſouvent dans la nuit, au point qu'il falloit le veiller, a dépenſé beaucoup d'argent pour tacher de trouver du ſecours dans les remédes ordinaires de la Médecine, ſans y trouver le moindre ſoulagement; le reméde univerſel ſeul l'a guéri radicalement, il ſe porte très bien.

La fille de Mr. Guibert, mariée depuis pluſieurs années, vient auſſi d'éprouver chez Mr. ſon Père un violent mal d'eſtomac & un malêtre de tout le corps occaſionné par des chagrins, au moyen de quatre priſes elle ſe porte tout au mieux.

Une fille à Mr. Clotaut Marchand Orphévre de cette ville, âgée de ſept à huit ans, ayant gagné une fiévre maligne, pour avoir été voir une Bourgeoiſe de cette ville qui en eſt morte, a été guérie au moyen de cinq à ſix priſes,

& elle ſe porte à merveille, depuis plus d'un an, &c.

Signé, *Loth*, ancien Garde-Magaſin des fourrages.

A Longwy Trois-Evêchés en Barrois, le 3. *Mars* 1768.

VOus laiſſerai-je ignorer que je ſuis redevable à vos Poudres de la bonne ſanté dont je jouis depuis un an, après avoir ſouffert pendant cinq ans d'une colique d'eſtomac qui commençoit depuis le dîner juſqu'au coucher, ſans aucun intervalle dans les deux dernières années ? Graces à vos Poudres je ſuis en état de ſupporter le maigre, j'ai commencé heureuſement le Carême, j'eſpère le finir de même. J'ai donné votre remède dans toute la Paroiſſe à toutes les perſonnes qui n'avoient pas eu le temps d'être prévenues par quelque Chirurgien ou Médecin, & en dernier lieu à trois perſonnes différentes qui étoient attaquées d'une fluxion de poitrine, à un Matelot qui avoit une péripneumonie, & entr'autres, à une fille abandonnée de la Faculté. Il eſt bon que je vous diſe ce qui avoit donné lieu à ſa maladie : dans les jours caniculaires, elle ſe leva avant le jour pour faire du pain ; elle choiſit pour cette opération l'endroit le plus frais de la maiſon, là préciſément, dans le temps où elle avoit ſes règles, pieds nuds & en chemiſe, elle y travailla ſans relache. Le même jour elle connut la ſuppreſſion ; mais ce qui l'alarma le plus, c'eſt qu'elle ſentit ſes pieds & ſes jambes gonfler à vue d'œil avec des douleurs inſupportables. Elle uſa de tous les remédes connus de la Pharmacie, les accidens au lieu de diminuer augmentèrent toujours pendant un mois & demi ; & lorſqu'on connût que l'enflure gagnoit le corps, l'on crut qu'il étoit temps de recourir au médecin de l'ame ; ceux du corps avoient enfin diſparu, je devins alors l'un & l'autre. Au moyen de ſept priſes, en lui faiſant obſerver deux jours

d'intervalle, j'eus la satisfaction de la voir quinze jours après dans notre Eglise. Les autres sans le secours de la saignée ont été guéris avec trois ou cinq prises, & huit jours après en état de vaquer aux travaux les plus pénibles de la maison, &c.

Signé, *Calas*, Curé de Lizac.

A Lizac en Quercy près Moissac, le 3. Mars 1768.

UNe fille qui se trouva le visage tout couvert de boutons suppurants, & en si grande quantité que son visage n'étoit pour ainsi dire qu'une seule croute, prit une prise de vos poudres, & le jour même ses boutons se flétrirent : elle en prit une seconde le lendemain qui les lui dessécha presque entièrement. Elle en resta là pendant quelque temps, ses boutons reverdirent faute d'avoir continué ; elle se détermina à en prendre une troisième qui lui fit encore ressécher son visage ; peu à peu ses croutes sont tombées, & elle a son visage aussi uni qu'elle l'ait jamais eu.

Une femme, à laquelle j'administrai l'Extrême-Onction, étoit condamnée par la Médecine, parce que depuis quelques jours une sœur qu'elle avoit, étoit morte poitrinaire. On la croyoit tachée du même vice, on lui avoit ordonné le lait, & fait les autres remédes qu'on pratique ordinairement, & le tout sans succès ; finalement on l'avoit abandonnée. Lorsque je l'eus administrée, je m'informai de son état : on me fit entendre qu'on la regardoit comme sans ressource, ce qui me donna occasion de parler de vos poudres. Le lendemain, on lui en fit prendre une prise, le surlendemain une autre ; sa santé se rétablit peu à peu, & elle s'est toujours bien portée depuis ce temps, &c.

Signé, *Bon-Homme*, Curé de Limon, Diocèse de Condom.

A Limon en Condomois par Nerac, le 4. Mars 1768.

MEMOIRE

Des Cures que j'ai opéré en présence de Mrs. les Curés, Vicaires & même Médecins avec votre Reméde universel, tant sur mon épouse, mes enfans & moi, qui devons tous la vie à cet excellent Reméde, que sur plusieurs autres depuis le 20. Mai 1767 jusqu'au 1. Mars 1768.

AVoir été appelé ledit jour chez la veuve Neyre restant au Paillas Paroisse St. Jacques de cette ville chez Lestrade l'aîné, laquelle j'ai trouvé dans un état d'agonie, ayant une oppression de poitrine des plus fortes, ne pouvant rien prendre, pas même du bouillon. Je priai Mr. le Vicaire, de la confesser s'il lui étoit possible, ce qu'il fit en abrégé l'affaire pressant, après quoi je détrempai une prise de la susdite poudre dans 3. ou 4. cuillieres de bouillon, dont ma malade en avala tout au plus la moitié, ce qui fit un si bon effet, que le lendemain elle prit l'entière prise qui fit encore mieux. Quatre prises consécutivement avalées mirent cette malade hors d'affaires, malgré que Mr. le Vicaire me prêchât l'inutilité de lui rien administrer, & elle se porte mieux qu'elle n'avoit fait depuis plus de dix ans.

Le nommé Planet, travailleur de Molieres à 3. lieues d'ici, privé du travail par une maladie qu'il avoit essuyé chez lui, qui lui avoit laissé une quantité extraordinaire d'obstructions avec une fiévre lente, fort dégouté, ses jambes & cuisses extrêmement grosses ; attendant le moment de son décès, je lui fis prendre onze prises de vos poudres, sans lui donner que

deux jours d'intervalle : mon malade vint le quinzième jour pour me dire qu'il se trouvoit aussi libre qu'il l'eut jamais été, qu'il alloit chez lui pour travailler son bien qu'il avoit négligé à cause de son infirmité.

L'épouse Fransés Royu, ci-devant épouse de l'Angellet, Paroisse St. Jacques, me fit appeler étant travaillée par un flux dyssentérique des plus violens, rendant beaucoup de sang & des glaires, de sorte qu'elle croyoit rendre ses intestins ; quatre prises de votre reméde lui ont donné une santé parfaite.

Son mari lui succède de suite, paroissant encore plus malade qu'elle ; quoique fort âgé, il en a été quitte avec trois prises.

Le nommé Carbois, Bordier à la petite Métairie de Mr. le Théologal de notre vénérable Chapitre, restant de-là la rivière Paroisse St. Martin, m'appela pour voir sa femme qui souffroit beaucoup d'un flux dyssentérique qu'elle avoit négligé parce, disoit-elle, qu'elle étoit nourrisse ; je lui administrai votre reméde, qui, en deux jours, la mit dans la meilleure santé du monde.

Mr. Dast, notre Curé, me pria de voir sa carilloneuse ; nous y fumes de suite à 5. heures du soir : je trouve une femme presque à l'agonie, travaillée d'un redoublement, & une sueur qui sembloit être la sueur de la mort. Je prie Mr. le Curé de la confesser, ce qu'il fit, après quoi je lui donnai une prise de votre reméde qui opéra, quoiqu'elle ne put en prendre que peu, le lendemain une autre ; enfin à la grande surprise de Mr. le Curé, elle fut hors d'affaire à la troisième prise.

La servante du Sr. Valles Marchand de cette Paroisse étant à toute extrêmité à la suite d'une longue maladie, sachant que sa voisine venoit d'être si ponctuellement guérie, me fit prier de l'aller voir ; je répondis que je n'allois pas sur les brisées de mes Confrères : sa fille me répondit que depuis quatre jours on n'avoit vu ni Chirurgien ni Médecin, qu'on leur avoit dit qu'il n'y avoit plus rien à faire ;

je m'y rendis, & lui administrai sur l'heure une prise de vos poudres, après lesquels je continuai quatre jours de suite ma malade fut sans fiévre, & elle se porte mieux qu'elle n'a fait depuis vingt ans.

Le fils de la veuve Sainte-Marie, de la Paroisse St. Martin, a été guéri avec sept prises, d'une fiévre putride & fluxion catarreuse.

L'épouse du nommé Sanaire, de la Paroisse St. Jacques, a été guérie par quatre prises, d'un flux dyssentérique des plus violens étant nourrisse.

Une de mes filles de l'âge de dix ans vient d'essuyer une fiévre putride & vermineuse; elle a été guérie avec trois prises.

Un de mes neveux que j'ai pris auprès de moi, natif d'Alzone près de Carcassonne, vient d'essuyer la plus violente fiévre putride & maligne; le Médecin le croyoit bien mort: il a été miraculeusement guéri avec quinze prises sans autre chose, quoiqu'on le jugeât mort si je ne le saignois pas; il se porte actuellement le mieux du monde.

La fille de la Rieufourne vient d'être guérie d'une fiévre continue & épanchement de bile avec sept prises.

La servante de Mr. Vignes, atteinte d'une fiévre putride qui l'avoit réduite à telle extrêmité qu'on l'avoit condamnée à la mort, a été guérie par le secours de quatre prises.

Le fils de Bernard Sainte-Marie, Bordier de Mr. le Marquis de Lille, a été guéri d'un flux dyssentérique par cinq prises.

Le nommé Miquel Dellatar, Paroisse St. Martin, a été guéri d'une fiévre putride & maligne avec sept prises sans autre.

Mr. Domingoun, Chanoine Hebdomadier, ayant traîné une maladie qui le conduisoit au tombeau, plus il prenoit des remédes de la Pharmacie, plus mal il se trouvoit: il a fait usage de vos poudres, & vingt-deux prises l'ont parfaitement guéri.

Mr. l'Abbé d'Anglu, Chanoine du vénérable Chapitre de cette ville, d'un âge avancé,

ſujet à beaucoup d'infirmités, comme vents, hémorroïdes, ne vit que par le ſecours de votre reméde : il en uſe au moins ſix ou ſept paquets chaque année. Je viens actuellement de le débarraſſer d'un rhume de poitrine des plus forts & des plus opiniâtres avec quinze priſes, & ſe porte mieux qu'il ne faiſoit avant cette maladie, au lieu qu'immanquablement il auroit été étouffé par l'uſage d'autres remédes, &c.

Signé, *Quilhet*, Maître Chirurgien.

A Moiſſac en Quercy, *le* 4. *Mars* 1768.

J'Ai l'honneur de vous certifier véritable, la guériſon parfaite des perſonnes dont je vais détailler les maladies, que j'ai guéries par le ſeul moyen du Reméde univerſel.

Un jeune garçon âgé de onze ans, fils du nommé d'Embrun journalier, Rue Neuve à Calais, étoit attaqué d'une fiévre putride ; il étoit conſidérablement enflé dans toutes les parties de ſon corps, un Médecin avoit dit à ſa mère qu'il avoit l'eſtomac mangé par les vers. Comme cet enfant étoit condamné à mourir, on m'appela pour le confeſſer : j'en eus compaſſion, & moyennant trois ou quatre priſes que je lui fis prendre, il fut radicalement guéri. Cet enfant, qui étoit détenu à la maiſon, depuis long-temps, avoit une extrême démangeaiſon de ſortir, même contre la défenſe qu'on lui en avoit faite ; il ſe ſatisfit, & il fut ſur le port de Calais, où ayant eu froid, il gagna une fluxion de poitrine, il avoit une fiévre violente, un point de côté, & crachoit le ſang ſeul : par le moyen de trois priſes de vos poudres il fut ſi bien guéri, que cinq ou ſix jours après il vint me remercier avec ſa mère & ſe porte très bien depuis.

Un enfant de trois ſemaines alloit expirer, & on étoit venu me chercher pour lui donner ma bénédiction : il étoit rongé des vers, & il ſe

se tordoit comme une anguille : au moyen d'un quart d'une prise desdites poudres qui le fit vomir beaucoup & aller à la selle, il fut parfaitement guéri, & se porte très bien.

Avec deux prises & demie, prises en deux jours, j'ai aussi guéri d'une semblable maladie un jeune garçon âgé de six ans, nommé Philippe Dupont, fils d'Erasme Dupont journalier dans ma Paroisse.

Geneviève Mathon ma Paroissienne, avoit un rhume négligé qui lui avoit éteint la voix, elle avoit une violente fiévre, un point de côté; au moyen de trois prises, elle recouvra la voix, & se porte très bien.

La femme d'André-François Ponthieu, tailleur d'habits dans ma Paroisse, accouchée depuis six semaines environ, eut ces jours passés une violente perte de sang; elle en eut une foiblesse qui dura près d'une demi-heure, pendant laquelle on vint me chercher : je lui fis avaler de l'eau tiède pour vomir ce qu'elle avoit pris le matin, après quoi je lui fis prendre une prise, une autre le lendemain, & une troisième deux jours après qui l'ont très bien rétablie.

Nicolas-François Decobert, mon Magister, avoit un rhumatisme au bras dont il souffroit considérablement le jour & la nuit depuis trois jours : je lui fis prendre deux prises deux jours de suite, une prise chaque jour; le jour suivant il eut une révolution considérable, & une fiévre violente, une troisième prise le purgea plus que les autres; & dissipa entièrement l'humeur rhumatismale.

J'ai donné encore ledit reméde à plusieurs de mes Paroissiens, dont la plupart sont rhumatisés ou asthmatiques; ils s'en trouvent très soulagés, & j'espère, moyennant le secours de Dieu, vous certifier dans la suite leur parfaite guérison, &c.

Signé, *Playoult*, Curé.

A Lierres en Artois, près Lillers le 6. Mars 1768.

PLus de cinquante perſonnes & deux Chirurgiens m'ont vu dans un état ptioyable, & ſavent que je dois la vie à votre merveilleuſe Poudre dont l'uſage m'a rendu une ſanté parfaite. J'ai quarante ans ; depuis dix j'étois valétudinaire, j'avois un très mauvais teint, les alimens que je prenois ſe tournoient en fiel, enſuite en vomiſſement, & me cauſoient une très forte haleine ; ma langue ſe gonfloit très ſouvent, au point de ne pouvoir pas articuler : j'étois auſſi ſujet aux hémorroïdes ; & depuis un an j'avois un rhumatiſme au bras gauche, qui jour & nuit me faiſoit ſouffrir des maux cruels ; ma cuiſſe & jambe gauche étoient auſſi affectés d'une foibleſſe qui me faiſoit craindre pour une paralyſie. L'automne dernière la fiévre me prit, je me couche avec un violent mal de tête, la nuit fut très mauvaiſe ; le lendemain, la femme qui fait ma chambre me dit que j'avois une fiévre de cheval, & dans l'inſtant elle s'apperçut que j'avois une jauniſſe des plus fortes ; elle fut dire à Mr. le Comte de Gouvernet, à qui j'ai l'honneur d'appartenir, mon état : il envoya chercher ſon Médecin & ſon Chirurgien ; on décida de me ſaigner, je m'y oppoſai fortement : ils ordonnèrent beaucoup de choſes rélatives à mon état, je laiſſai croire que j'en faiſois uſage. Le lendemain de ma jauniſſe déclarée, je commençai à uſer de votre poudre, j'en pris trente ſix - priſes ſans mettre un jour d'intervalle ; au bout de vingt & un jours la fiévre, qu'on avoit caractériſée de fiévre maligne, ceſſa ; je fus quinze jours ſans prendre autre choſe que deux bouillons par jour, continuant l'uſage de vos Poudres. A la quinzième priſe ; ma garde s'apperçut que mes urines & mes ſelles étoient comme du ſafran, & au vingt-unième jour, je ſentis l'envie de manger quelque choſe ; je commençai par un potage qui me fit grand plaiſir. Les forces me revenoient de jour en jour par la nourriture que je pre-

mois, & je me trouvai au bout de trente-fix jours & par autant de prifes de vos poudres, auffi fort qu'en pleine fanté. Je mis après cela deux jours d'intervalle, & je continuai jufqu'à foixante prifes. Tous les accidens ou maux que j'avois fe font évanouis, de forte que je jouis d'une fanté auffi parfaite que fi je n'avois que vingt ans, &c.

Signé, *Diff*, Sécrétaire de Mr. le Comte de Gouvernet, rue & barrière de Vaugirard.

A Paris, ce 6. *Mars* 1768.

JE fuis fort partifan du Reméde univerfel, je le prône par-tout, & je croirois même commettre une injuftice fi je paffois fous filence les effets merveilleux que je lui ai vu opérer, indépendamment de ceux que j'en ai éprouvé.

Premièrement à un de nos Frères à Ferrare en 1765. lequel eut une attaque de rhumatifme fur une épaule qui le faifoit marcher tout boffu. Il fe procura une quantité de remédes qui ne firent qu'irriter fon mal. Après qu'il en eut ufé inutilement, je le perfuadai de l'efficacité de vos poudres, & lui en donnai en trois jours de fuite quatre prifes, qui furent fuffifantes pour fon entière guérifon; il n'a point eu d'attaque depuis.

Un autre Frère de notre Congrégation, ci-devant votre Antagonifte, eut en 1766. un grand échauffement qui lui procura un grand feu par tout le corps, avec des boutons comme des groffes fèves: je lui donnai une prife & demie de vos poudres qui fit tout l'effet qu'on pouvoit fouhaiter; mais il eft bon d'obferver que la nuit fuivante ledit frère s'enfla d'une manière épouvantable, tellement qu'il n'étoit plus connoiffable. Le lendemain je lui en donnai encore une prife & demie, qui le guérit radicalement. Il fut en état, le jour fui-

vant, de travailler comme auparavant. Nous avions alors les Maçons, Charpentiers & Menuisiers. Ces bonnes gens le voyant si promptement rétabli crièrent miracle, &c.

Dans la même ville, il y avoit un de mes écoliers nommé Dominique Brancalioni, âgé d'environ douze ans, qui étoit presque toujours malade, & perdoit presque tout son sang par le nez. Les Médecins l'avoient abandonné, ayant employé toute leur science inutilement, & dirent que tout son sang se changeroit en vers, &c. Je conseillai fort à ses parens de lui faire prendre de vos poudres, ils n'en vouloient rien faire; mais enfin le voyant perdu sans ressource, ils vinrent me prier de leur en procurer un paquet de dix prises. Je le fis avec un vrai plaisir, & neuf prises lui suffirent, lesquelles lui firent rendre 82. grands vers. Depuis ce temps-là il s'est porté à merveille.

Je suis à Rome depuis le 7. Juillet dernier. Dans le mois d'Octobre je fus nécessité d'aller à Valerencas à deux lieues de Rome pour y vaquer aux affaires de notre Institut. Mr. Faluschi, riche Bourgeois du lieu où je logeois, avoit une fille âgée de quinze ans appelée Therèse, laquelle étoit malade depuis plus d'un mois: les Médecins ne connoissoient rien à son mal, elle étoit toute enflée: plusieurs enfans du lieu étoient morts de la même maladie, & selon ce qu'on voyoit & disoit, celle dont je parle n'avoit plus que pour peu de jours de vie; je me hasardai de lui donner votre remède. Pour me conformer à son état & à sa grande foiblesse, je divisai une prise en quatre qu'elle prit quatre jours de suite; & après deux jours d'intervalle, je lui donnai le quart d'une autre: ce peu fut suffisant pour lui restituer sa première santé, au grand étonnement de ses parens, & autres qui l'avoient vue peu de jours auparavant aux portes de la mort, &c.

Signé, *Frère Aristarque*, Procureur Général & Directeur des Frères des Ecoles Chrétiennnes près la Trinité du Mont.

A Rome, ce 9. Mars 1768.

UNe jeune fille de ma Paroiſſe, nommée Françoiſe Palas, attaquée d'une obſtruction de la rate, enflée ſouvent de tout ſon corps, ayant des douleurs rhumatiſmales avec d'autres infirmités qui ſont le partage du ſexe, après avoir épuiſé tous les remédes de la Médecine, ne ſachant plus à quel Saint ſe vouer, a eu recours à votre Reméde univerſel, & eſt guérie.

Un jeune homme ayant un rhumatiſme dans tout ſon corps ne pouvant ſe bouger, après avoir uſé de vos poudres eſt maintenant très ingambe & diſpos.

François Taulet, père de famille auſſi habitant de ma Paroiſſe, ayant des douleurs rhumatiſmales, a commencé, il n'y a pas longtemps, à uſer de votre Reméde univerſel, & il eſt déjà preſque hors d'affaire.

Mon père, qui habite à Lombez, vint, il n'y a pas long-temps, me voir; il tomba dangereuſement malade: c'étoit une grande plénitude, grand mal de tête, fiévre continue. Il me reſtoit encore quelques priſes de votre Reméde univerſel, je lui en fis prendre, dans l'eſpace d'une ſemaine, trois priſes qui ſuffirent pour ſa guériſon, &c.

Signé, *Begorre*, Prébendé de Lombez, & Vicaire de la Hage en Gaſcogne.

A la Hage par Lombez, ce 12. Mars 1768.

J'Ai dans mon voiſinage une Payſanne pauvre, qui depuis près de huit ans eſt affligée d'un cancer au viſage qui lui a rongé tout le nez juſqu'aux os, lui a gagné depuis du temps le milieu d'une joue, & s'étend à la lèvre ſupérieure. Cette fille, âgée d'une trentaine d'années, à qui j'avois fait faire, par un Chirurgien bien des remédes ſans pouvoir arrêter les progrès de

ſon mal & ſans la ſoulager, fait uſage de votre Poudre. Elle en a pris vingt-ſept priſes, & s'en trouve à merveilles ; ſa lèvre & la joue s'accommodent à vue d'œil ; j'ai grande eſpérance de la conduire à parfaite guériſon.

Une fille âgée d'environ 15. ans, nommée Louiſe Doument, qui fut attaquée d'un rhumatiſme pendant huit mois, reſta entrepriſe de la moitié de ſon corps, de la ceinture en bas, & ſouffroit des douleurs très vives : elle étoit hors d'état de bouger de ſon lit, même de s'y remuer le moins du monde, ſans le ſecours d'autrui. Pendant ces huit mois, on lui fit bien de remédes ſans nul ſuccès : touché de compaſſion je lui fis prendre de vos Poudres, & à la quatrième priſe, ſes vives douleurs diminuèrent beaucoup ; elle commença à ſe remuer ſeule & à appuyer ſes pieds à terre : enfin à la douzième priſe elle recouvra le parfait uſage de ſes jambes. Depuis près d'un an & demi qu'il y a de cette époque, elle gagne dans la ville, par ſon travail, ſa miſérable vie, &c.

Signé, *Pauly*, Curé de la Cathédrale.

A Pamiers en Foix, *le* 14. *Mars* 1768.

Il y a environ deux mois qu'après une route de dix jours dans laquelle je ſouffrois cruellement du froid, d'un rhume, & d'une dyſſenterie, j'arrivai enfin chez moi avec une fiévre violente. Sur l'heure je demande une priſe de vos Poudres & me mets au lit : une fiévre maligne & putride ſe déclara avec une inflammation de poitrine. Pendant douze jours conſécutis je pris une priſe chaque jour, & à la douzième je rendis plein un baſſin de vers jaunâtres, de la groſſeur de ceux qu'on trouve dans la viande ou les noix. Pendant ce temps-là mon inflammation de poitrine fut ſi violente que j'étois obligé de boire à chaque inſtant d'une tiſanne legère,

de manière qu'il n'y avoit point de nuit que je n'en buffe dix pots, & autant le jour; cependant les accidens mortels subsistoient toujours, ce qui inquiétoit mon épouse témoin des différentes guérisons que j'avois fait avec bien moins de prises. J'en pris encore trois en six jours, après quoi je fus très surpris qu'une toux, qui me déchiroit jusque dans la région du bas ventre depuis le commencement de ma maladie, eut tout-à-coup cessé de me tourmenter dans cette partie: je le dis à mon épouse, qui en fut fort surprise; & à la première selle, elle observa qu'il y avoit dans le bassin deux vessies de grosseur d'un œuf de jeune poule, qui paroissoient avoir été détachées comme avec un rasoir. Ma femme ne sachant ce que c'étoit, me les apporta, & je lui dis que je croyois que c'étoit deux abcès, & qu'elle pourroit s'en convaincre en les crévant, elle le fit, & il en sortit du pus d'une infection horrible. Je pris encore une demi-prise de poudre qui n'ayant amené que de la matière, j'abandonnai les poudres pour un temps. La fiévre tomba peu-à-peu, & le brasier, que je sentis encore long-temps, à la fin s'éteignit. Tout le monde regardoit ma guérison comme miraculeuse, & cependant j'ai eu bien des adversaires par rapport au régime que j'ai gardé. Notre Chirurgien, qui est sans contredit le meilleur de notre ville, me déclara une petite guerre, soutenant que la poudre étoit nuisible dans l'inflammation; je lui ai prouvé le contraire par ma guérison, mais je crains bien que l'entêtement ne prévale, &c.

Signé, *Le Soudier de S. Blaise*, Sénéchal Président de l'Election.

A Bayeux en Normandie, *ce* 18. *Mars* 1768.

LEs deux perſonnes pour leſquelles j'ai eu l'honneur de vous conſulter, le 4. Avril ſe ſont très bien trouvées du régime preſcrit par votre réponſe ; l'une étoit une épileptique de ces environs, dont les accès étoient plus fréquens depuis plus d'un an, & qui ſe ſont peu-à-peu éloignés par l'uſage de deux cent priſes incorporées dans l'eſpace de ſix mois ; il y a plus de trois mois qu'elle n'a rien révu, ce qui fait eſpérer une guériſon radicale ; & l'autre étoit la Demoiſelle veuve du ſieur des Vaindys Hervieu ma belle-mère âgée d'environ cinquante ans, qui depuis la fin de l'année 1766. juſqu'au Carême 67. traînoit une vie languiſſante ; elle fut ſaignée & purgée à l'ordinaire ſans aucun ſoulagement, elle étoit jaune comme un coin, foibleſſe d'eſtomac & dans les jambes à ne pouvoir faire cent pas ſans être extrêmement fatiguée, les deux épaules accablées, comme ſi elles avoient été chargées chacune d'un poids de cinquante livres ; n'ayant ni repos, ni appétit, mais bien un défaut & une répugnance pour toute ſorte d'alimens. En cet état j'attendois l'honneur de votre réponſe, & cependant je la diſpoſois peu-à-peu à faire uſage de vos poudres ; Mr. de Bailly Officier de St. Louis ſon voiſin qui depuis quinze ans connoît votre reméde, lui aſſura qu'elle n'avoit rien à craindre ; enfin, Monſieur, votre réponſe arrive & achève de la convaincre. La première priſe ne fait preſque rien, ſeconde doſe de priſe & demie opère mieux, & par des intervalles de deux à trois jours, je lui en adminiſtrai juſqu'à quinze priſes qui évacuoient très bien ; mais ma belle-mère s'ennuyoit, voyant que ſon appétit & ſes forces ne ſe rétabliſſoient point. Je lui fis prendre l'air de la campagne, & l'envoyai avec ſa fille à Pierreville chez mon oncle, y paſſer une quinzaine de jours aux Fêtes de Pentecôte dernière, elle s'y purgea deux fois avec

vos poudres : à fon retour, je lui fervis une prife & trois quarts qui opéra pendant deux jours, & alors elle commença à s'appercevoir que tout alloit mieux, & que l'ufage de votre remède étoit bon. Elle l'a continué jufqu'à la St. Michel dernier avec tout le fuccès défiré. Graces à Dieu à trente & une prife de vos poudres, elle fe porte à merveille.

Un nommé Mahaut, vitrier de cette ville, préconife par-tout où il va travailler, la vertu de dix prifes de votre poudre, qui lui ont diffipé une longue & affreufe colique fur laquelle tous les remédes ordinaires avoient échoué.

La Demoifelle la Grancher, marchande, qui avoit été ci-devant très bien droguée dans une maladie, fe trouva attaquée, quinze jours avant le Carême de l'année dernière, d'une abondance & plénitude d'humeurs : trois prifes en trois jours confécutifs l'ont tellement purgée par haut & par bas, & lui ont procuré une fanté & un appétit fi parfaits, qu'elle a jeûné fans peine tout le Carême entier, comme elle fait encore celui-ci, ce qu'elle n'avoit pu faire les Carêmes précédens.

Sufanne Guirrand, gouvernante de mon enfant, fujette depuis long-temps à des maux d'eftomac, pour lefquels elle a employé toute forte de drogues & de remédes imaginables, en fut très violemment attaquée le lundi gras de l'année dernière. Elle croyoit en mourir, elle incorpore prife & demie le mardi gras qui lui donne des copieufes évacuations ; le mecredi des Cendres pareille dofe, & autant le jeudi fuivant, & ces quatre prifes & demies l'ont mife en état non-feulement de faire maigre, mais même de jeûner plufieurs jours du Carême dernier ; & du depuis elle n'a plus reffenti la moindre incommodité.

Ma femme, âgée de 23. ans, eut l'été dernier une fluxion aux yeux qui fe diffipa par cinq prifes de votre poudre. Un volume ne fuffiroit pas pour vous dire tous les bons effets qu'elle a opéré dans cette ville : depuis un an plus de trois cent perfonnes qui en ont fait ufage

font en état d'en certifier la bonté ; tous les différens Corps parlent en sa faveur, le Clergé, la Noblesse, la Magistrature, le Négociant, le Bourgeois, le Marinier, le Riche comme le Pauvre ; il ne nous reste que les Antagonistes dont il faut espérer la conversion. Ils ont ci-devant répandu dans le Public, que les Certificats des Guérisons annoncées sous les noms des Médecins & autres Maîtres de l'Art étoient supposés : pour détruire cette erreur je me suis adressé à deux Messieurs Docteurs en Médecine, qui, par leur Réponse, coupent bras & jambes à nos Adversaires ; en voici les copies mot à mot.

» Votre Lettre du 21. du mois dernier ne
» me fut rendue que le 27. ; & alors j'étois
» retenu au lit par un gros rhume, qui ne fait
» que de finir, ce qui a retardé ma réponse. Vous
» me demandez, Monsieur, ma façon de penser
» sur les Poudres de Mr. Ailhaud, vous n'avez
» donc pas lû mes Ecrits ; je suis trop véridi-
» que pour avoir rien avancé que je ne puisse
» prouver: il faut donc que les Antagonistes soient
» totalement dépourvus de bon sens, pour oser
» révoquer en doute des faits annoncés à titre de
» reconnoissance, par des personnes les plus qua-
» lifiées de différens pays, habitants différens cli-
» mats, où le *Reméde universel* continue depuis
» plus de soixante ans des prodiges connus par
» tant de Médecins, Chirurgiens & Apoticaires :
» il est vrai qu'ayant déposé leurs préjugés pour
» se rendre plus utiles à l'humanité, ils ont appris
» comme moi à connoître l'efficacité d'un reméde,
» qui depuis que le monde est, n'a point eu de sem-
» blable; j'en ai fait l'épreuve sur moi-même pen-
» dant un an avant de le conseiller ; d'après les
» heureuses expériences je me fusse cru coupa-
» ble devant Dieu & devant les hommes, si
» j'eusse gardé le silence sur ses merveilleux ef-
» fets ; par exemple, j'ai obtenu au bout de dix
» mois ma guérison des vapeurs qui, depuis trois
» ans, ne me laissoient quelquefois pas une
» heure de tranquillité ni le jour ni la nuit ;

» toute cette ville en a eu connoissance. Demandez, Monsieur, à Mrs. les Médecins s'ils sont » capables d'opérer pareille guérison par tous les » remédes ordinaires de la Médecine. Je vous » dirai donc en finissant, qu'il seroit absurde de » croire que dans la place que j'occupe depuis » 23. ans, & à la face d'un Parlement, je fusse » capable d'avancer le faux. Dans toutes les Editions de Mr. le Baron de Castelet, vous m'y » trouverez dénommant dans mes Observations, » les personnes, leurs qualités, les rues & quartiers qu'elles habitent. J'ai l'honneur d'être, » &c. Signé, De Chevy, Médecin & Chirurgien des Etats de Brétagne. A Rennes, le 3. » Janvier 1768.

» Pardon, Monsieur, & mille fois pardon » si par un trop long délai, je vous ai causé la peine d'une seconde lettre: je me suis trouvé depuis la première si distrait, si absorbé » par la concurrence non interrompue des malades avec un travail sur la Botanique dont » j'étois plein, que je n'ai pas eu un moment » de loisir pour m'occuper de cet objet.

» Soyez assuré, Monsieur, que les Lettres contenues dans le Recueil de notre cher & respectable Mr. le Baron de Castelet sous mon » nom sont bien véritablement les miennes, que » quoiqu'inspiré par une juste reconnoissance de » la profusion avec laquelle ce digne Ami des » hommes pourvoit aux besoins de nos pauvres, » elles ne contiennent rien que d'exactement vrai, » rien d'exagéré, rien qui sente l'empirique ou » l'enthousiaste; *amicus Plato magis amica veritas*. J'écris en Médecin qui déteste la Charlatanerie, méprise un aveugle empirisme, se » conduit par les principes & les règles de l'Art; » qui en conséquence ne reconnoit point de Reméde universel, ce terme pris à la rigueur, » de reméde suffisant pour guérir toute maladie, » propre à tout tempérament: en Médecin qui ne » renonce ni aux saignées ni aux autres secours » de l'Art; mais j'écris en Médecin véridique, » désintéressé, exempt de prévention & impartial,

» qui admet avec reconnoiſſance dans ſa prati-
» que tout ce qui peut contribuer à la guériſon
» des maladies, & qui ne rejette point un ſe-
» cret par la ſeule raiſon que les ingrédiens en
» ſont inconnus, lorſque la vertu en eſt conſta-
» tée par des expériences multipliées, variées, in-
» conteſtables. Combien de temps avons-nous
» mis en uſage le ſel de ſeignette, avant qu'on
» en eut découvert la nature ? La fameuſe Li-
» queur minérale anodine d'Offmann, n'a-t-elle
» pas été un ſecret pendant un temps ? Me ſer-
» virois-je moins du quinquina, ſi j'ignorois
» que c'eſt l'écorce d'un arbre de la Chine ou
» du Perou ?

» Soyez donc aſſuré, Monſieur, que tels ſont
» dans la vérité mes ſentimens au ſujet de la pou-
» dre d'Ailhaud : ils le ſeront toujours, tant qu'-
» une expérience multipliée à l'infini, depuis plus
» de 60. ans ſera la même ; je la regarde & la re-
» garderai toujours comme un des plus grands
» remédes qu'il y ait dans la Médecine, & je ſuis
» perſuadé qu'il n'en eſt point qui mérite autant
» le titre de *Reméde univerſel*, ou de Catholi-
» con, ou de Pancreſte, tous noms uſurpés
» avant la poudre d'Ailhaud en faveur des re-
» médes qui n'approchent pas de ſa vertu.

» Laiſſez donc, Monſieur, déclamer les Maî-
» tres de l'Art contre ce grand Reméde ; ils ſont
» trop aveuglés par les préjugés ou par des vues
» d'intérêt malheureuſement trop communes dans
» les trois branches de la Médecine pour être
» croyables ; ſervez-vous de la Poudre ſi vous
» y avez confiance, mais toutefois avec pru-
» dence & diſcernement ; que ce reméde ne vous
» empêche point de recourir à un Médecin ſage
» & éclairé, vieilli dans la pratique pour peu
» que la maladie ſoit ſérieuſe ; qu'il ne vous
» empêche point de recourir aux ſaignées dans
» tous les cas où elles ſont évidemment indiquées.
» Je finis en vous aſſurant du très profond reſ-
» pect & du parfait dévouement avec leſquels
» j'ai l'honneur d'être, &c. Signé, CHAMPION,
» Doyen des Médecins du Mans le 26. Février
» 1768.

De grace faites imprimer cette Lettre dans le premier Recueil que vous donnerez au Public, & faites m'en passer bon nombre d'exemplaires que je ferai circuler pour confondre nos Antiailhaudistes, &c.

Signé, *De la Martinière*, Lieutenant-Général de l'Amirauté de Cherbourg près Valognes en Normandie.

A Cherbourg, le 20. *Mars* 1768.

JE vous marquois que j'allois faire usage de vos poudres à l'occasion de la gripe qui a couru ici, j'en ai pris trois prises; leur effet fut de beaucoup vider les humeurs visqueuses & glaireuses, de me rendre le corps léger & l'esprit content, sans altération & sans retour. J'ai remarqué que cette épidémie n'étoit autre chose qu'épaississement dans les humeurs, & qu'il n'étoit question que des évacuants, fondants, doux & benins, tel que l'est votre remède; aussi la recommandai-je à tous mes malades: plusieurs me crurent, & s'en trouvèrent bien; & j'espère que les bons effets qu'elle a eu dans bien d'autres maladies, telles que les rhumatismes, le marasme, & dans les menaces d'attaque d'apoplexie, donneront assez de crédit, pour persuader ceux qui n'ont pas voulu s'y livrer. Plusieurs atrabilaires à qui j'en ai fait user s'en sont bien trouvés: un cacochyme en a fait usage & s'est guéri, &c.

Signé, *Lavit*, Apoticaire.

A Millaud en Rouergue, le 20. *Mars* 1768.

TOut cède à la bénignité de votre remède, & je n'en doute nullement, après deux guérisons que je lui ai vu opérer sous mes yeux.

La première eſt celle du nommé Jean Boulet mon bordier, âgé d'environ ſoixante ans, qui étoit ſujet depuis plus de dix ans à une colique très violente qui le mettoit dans un état ſi pitoyable, qu'hors de mourir il ne pouvoit être plus mal: trois priſes l'ont radicalement guéri. La dernière lui fit rendre quantité de glaires & grumeaux de ſang caillé comme des noiſettes; il y a déjà plus d'un an qu'il n'a rien reſſenti; & ces attaques qui lui arrivoient quatre ou cinq fois l'année, ont entièrement diſparu, il ſe porte à préſent très bien.

La ſeconde guériſon eſt celle de la nommée Catherine Fillat, jeune veuve d'environ 32. ans, qui étoit attaquée depuis plus de douze ans d'une migraine qui la rendoit malade trois ou quatre jours de chaque mois avec des douleurs très violentes: quinze priſes de votre reméde, qu'elle a pris dans un an de temps, l'ont radicalement guérie. Il y a déjà plus de ſix mois qu'elle n'en a point reſſenti la moindre atteinte.

Je n'aurois jamais fait, ſi je vous détaillois les guériſons que j'ai vu opérer par votre reméde: je puis vous certifier que des fiévres putrides vermineuſes avec redoublement, des fiévres catarreuſes, bilieuſes, dyſſenteries, fluxion à la tête, ont été guéries avec deux, trois, ou cinq priſes, &c.

Signé, *De la Fontan*, Seigneur de Gots.

Au Château de Gots par Laſpeyres en Agenois, *le* 20. *Mars* 1768.

JE voudrois poſſéder les termes de la Médecine, pour vous faire un détail raiſonné ſelon l'Art, du nombre des maladies & de leurs guériſons opérées par votre Reméde univerſel: le nombre en eſt grand, & l'auroit été encore plus, ſi ceux auxquels je le propoſois en avoient fait uſage ſans conſulter

leurs Médecins qui le leur ont toujours déconseillé. Ils voient tous les jours, par l'efficacité de vos divines Poudres, que c'est un reméde des plus simples à administrer aux malades : j'en ai l'expérience, de même que mon équipage, (mon métier étant de naviguer.) Je vois les autres navires porter avec eux des pharmacies ; & nous, vos seules Poudres admirables nous tiennent lieu de Médecin & de Pharmacie tout ensemble. Enfin je ne saurois croire que Dieu nous ait mis au monde, sans nous donner un reméde pour nous guérir des maladies auxquelles nous sommes sujets, & nous conserver la santé jusques à une extrême vieillesse.

Mr. votre Père l'a enfin trouvé, Monsieur, & c'est celui par lequel j'existe encore, m'ayant guéri, de même que tout mon équipage, de toutes les afflictions qui nous sont arrivées & de toutes espèces : fiévres, esquinancies, hémorroïdes, enflures considérées mortelles par la Parmacie, ayant emporté bien du monde l'année dernière dans ces environs où j'étois encore, & dont je me guéris avec trois prises seulement. Enfin, c'est par son mérite, que j'ai le plaisir de vous dire que je vous dois premièrement la vie & l'honneur d'être, &c.

Signé, *C. Abrah : Krinsggij.*

A Leyden par Bruges, le 21. *Mars* 1768.

UN vieux bon-homme, auquel sa femme avoit tout préparé pour l'ensévelir, trois prises seulement de vos poudres lui ont fait faire par la bouche huit vers tous en vie & d'une prodigieuse longueur ; il est bien rétabli à présent. J'en sai bien d'autres que je ne vous cite point ici, parce que le mémoire en seroit trop long, &c.

Signé, *Rigault*, Marchand & Aubergiste.

A Mansle en Saintonge, le 25. *Mars* 1768.

JE connoiſſois une Demoiſelle âgée de 20. à 21. ans, qui étoit attaquée depuis près de cinq ans des ſuffocations les plus violentes, enſorte que dans ſes attaques, on croyoit à tout moment qu'elle alloit étouffer. Il n'y a point de reméde qu'on n'ait tenté & employé pour la guérir, & tous très inutilement, puiſque les paroxiſmes alloient toujours en augmentant. Je voyois ſon état empirer de plus en plus, & j'ai cru vingt fois qu'elle alloit paſſer. Ses parens s'oppoſoient qu'elle prit de votre poudre ; heureuſement un accès plus violent qu'elle n'en eut encore eu, la détermina d'en uſer à leur inſçu, & ſept priſes l'ont guérie radicalement Depuis la dernière qu'elle prit le 7. Octobre de l'année dernière, elle s'eſt portée à merveille, & n'a pas eu le moindre reſſentiment de ſon mal, qui lui prenoit auparavant tous les deux mois au moins. Je lui ai cependant conſeillé d'en prendre encore de temps en temps, pour aſſurer ſa guériſon.

J'ai donné trois priſes de votre merveilleux reméde, à la femme Pucin demeurant rue neuve St. Roch, attaquée d'un lait répandu & couverte de boutons par tout le corps. Ces trois priſes l'ont guérie entièrement, & les boutons ont diſparu.

J'en ai donné trois au nommé Brunet, gagne-denier, attaqué de fiévre quotidienne depuis plus de trois mois, & d'un violent mal d'eſtomac : il ne lui en a pas fallu davantage, pour lui rendre ſa première ſanté ; il demeure rue du Faubourg St. Denis, vis-à-vis la Croix, maiſon de Mr. Baletti.

J'ai guéri de même la femme d'un pauvre Menuiſier, demeurant rue des Martyrs, Faubourg Montmartre vis-à-vis la maiſon de Monſieur Magny. Elle étoit attaquée d'un lait répandu, qui lui portoit à la tête. Elle avoit en outre des glandes au ſein, & la

cuiffe enflée plus groffe que fon corps. La première & la feconde prife lui firent rendre quantité de lait caillé tout pur : à la troifième elle en rendit encore ; mais fon ventre fe refferra fi fort, qu'elle refta dix-fept jours fans aller. Comme je n'en entendis plus parler, je la crus guérie : mais au bout de dix-fept jours, fon ventre, de lui même & fans aucun autre reméde, s'ouvrit, de façon qu'elle a été quatre jours à aller continuellement, & rendant toujours le lait caillé tout pur, ce qui m'a paru une chofe bien furprenante. Depuis ce temps elle s'eft toujours bien portée.

La femme Egron, qui demeure au cinquième, rue Ste. Barbe, maifon de Mr. Godin mon hôte, abandonnée de fon mari, étoit attaquée depuis quelques mois d'une toux fréquente, des douleurs de ventre, & d'une tumeur de la groffeur d'une groffe noix au deffous de la mamelle gauche. Elle étoit en outre menacée d'une hydropifie tympanite ayant le ventre enflé comme un ballon. Comme elle eft à peu près dans fon temps critique, étant âgée de 45. à 46. ans, je m'imagine bien que c'eft fon état qui lui a caufé tous ces ravages. J'ai commencé à lui faire prendre de la poudre il y a environ fix femaines, elle en a pris jufqu'aujourd'hui quatorze prifes qui lui ont fait des merveilles : fa tumeur & la toux ont difparu tout-à-fait, la tenfion du ventre eft diminuée des trois quarts. Elle fe croit entièrement guérie, mais je crois qu'il lui en faudra encore quelques-unes pour fa guérifon parfaite. En attendant elle va & vient, & vaque à fes affaires, &c.

Signé, *Reinaldi*, Prêtre, Maître de Langue Italienne, chez Mr. Godin, Diftillateur, rue Ste. Barbe près Bonne-Nouvelle.

A Paris, *le* 5. *Avril* 1768.

LEs termes me manquent pour exprimer la reconnoiſſance de toutes les perſonnes qui ont pris les poudres que votre charité m'a fait parvenir. L'une des deux Dames Religieuſes à qui vous avez la bonté d'en fournir, a été obligée d'en prendre cette année plus de quarante priſes pour différens accidens, comme fiévres tierces, fiévre continue, ſuppreſſion. J'en ai donné auſſi à une pauvre fille âgée de ſoixante ans menacée d'accidens d'apoplexie, qui lui ont rendu la tranquillité avec la ſanté. J'en avois apporté deux paquets avec moi, & je viens de m'en procurer deux autres : elle m'a guérie cette année d'une fluxion de poitrine avec fiévre continue, crachement de ſang, & points très violens à l'épaule. J'en ai pris auſſi pluſieurs fois pour d'autres incommodités, & elle m'a toujours réuſſi ſelon mes déſirs. J'en ai donné à des pauvres enfans pour des coqueluches horribles qui les ont guéris parfaitement, &c.

Signée, *Dumonchet de Villedieu.*

A l'Abbaye de Moncé, près Amboiſe en Touraine, le 6 Avril 1768.

J'Ai employé juſqu'à préſent, & avec ſuccès, plus de quatre cent priſes de votre reméde univerſel, pour une infinité de maladies, rhumes violens, fiévres, efforts (auxquels les gens de la campagne ſont fort ſujets,) fluxions dans la tête avec écoulement des oreilles, rhumatiſmes, &c. & tous ceux à qui j'ai fait prendre dudit reméde ont été guéris. La première fois que j'en ai pris, c'étoit pour arrêter un flux de ſang, dont j'ai été guéri par une ſeule priſe. Madame de Champel s'en eſt délivrée, il y a trois ans, avec ce même reméde. Depuis que je le connois, ni Médecin ni Apoticaire n'ont plus de pratique chez moi.

A l'égard de la lettre que j'avois écrit à Mr. Loth, le 6. Octobre 1764. vous me ferez plaisir, Monsieur, de la faire insérer avec celle-ci dans le premier Recueil de guérisons que vous donnerez au public, &c.

Signé, *De Champel*, Procureur général du Parlement de Metz.

A Metz, le 8 Avril 1768.

LETTRE

De *Monsieur de Champel, Procureur-Général du Parlement de Metz, à Mr. Loth ancien Garde-Magasin des fourrages à Longwy trois Evêchés, datée de Metz, le* 16. *Octobre* 1764.

CE sont les Médecins, Monsieur, qui décrient les poudres de Mr. Ailhaud, parce qu'on n'a plus besoin d'eux avec ce remède. Je puis vous assurer que ce qu'il y a dans la lettre de Mr. de Chabrié, qui étoit mon ami, est très véritable, & que c'est moi qui l'ai déterminé à user du remède universel; je voyois avec chagrin qu'il n'avoit plus que quelques jours à vivre. Je puis vous assurer encore qu'avec ce même remède j'ai fait des cures admirables. Il y a plus de quinze ans que Madame de Champel ne seroit plus au monde, si elle n'avoit eu recours à ce remède si efficace, pour des étourdissemens à perdre connoissance, & des palpitations de cœur: il falloit la saigner tous les deux mois au plus tard, & cela ne la soulageoit guère; depuis qu'elle prend desdites poudres elle n'a pas été saignée; &, Dieu merci,

elle ſe porte fort bien. Je ne donne point d'autre reméde à mes gens, ſoit pour fiévre, maux de gorge, rhume, pleuréſie, flux de ſang, colique, je les guéris tous, il n'y en a pas un qui ne s'en ſoit bien trouvé. J'ai guéri deux fois mon Cocher d'une rétention d'urine dont il n'a plus eu de reſſentiment depuis pluſieurs années. Je ſuis moi-même ſujet à des coliques de gravelle : il y a deux ans que, ſouffrant beaucoup de ce mal, je pris deſdites poudres qui me firent jeter une pierre groſſe comme une moyenne amande à la praline & rouge de même ; l'année dernière, vers ce même temps, elles m'en firent rendre une pareille : je n'uſe enfin d'aucun autre reméde, & je m'en trouve très bien. Il y a deux ans qu'une de mes fermières, groſſe de quatre mois & demi, éprouva un vomiſſement de ſang conſidérable : je lui fis prendre trois priſes du reméde univerſel, la première arrêta tout court le vomiſſement, la ſeconde la purgea fort bien, & la troiſième acheva la cure : ſon accouchement à terme a été des plus heureux, l'enfant ſe porte à merveille, il eſt gros, gras & court partout. J'ai vu des miracles de guériſons opérées par ledit reméde pour d'obſtructions qui, à la fin, cauſent des hydropiſies ; & je vois enfin, par les différentes expériences que j'en ai fait à l'égard de toutes ſortes de maux, que Mr. Ailhaud a bien raiſon, lorſqu'il aſſure & établit dans ſes écrits que *toutes les différentes maladies ne proviennent que des humeurs*, &c. Si vous prenez de ſon reméde, Monſieur, obſervez ſoigneuſement la méthode qu'il a preſcrit ; ce reméde eſt d'ailleurs ſi doux qu'une femme de chambre, qu'avoit Madame de Champel, en uſa ayant ſes règles, s'en trouva fort bien pour le mal dont elle vouloit ſe guérir, & ne fut point dérangée pour le reſte. Je vous dirai encore que, l'annne dernière, Madame de Champel fut tout-à-coup atteinte d'une humeur de rhumatiſme dans une cuiſſe ; le reméde univerſel la guérit au point qu'elle n'en a plus rien ſenti. Je ne finirois pas, Monſieur, ſi je voulois vous détailler tous les bons effets

que j'ai vu résulter de l'usage de ces poudres, je souhaite de tout mon cœur que vous en soyez soulagé : je suis très persuadé que si vous en faites usage vous guérirez, &c.

J'Ai l'honneur de vous faire part des guérisons les plus remarquables que votre reméde a opérées depuis peu par mes soins.

1°. La femme de Dermons, du lieu de Fourret, Paroisse St. Pierre Delpech, ayant reçu dans la foule des gens d'un foiral, un coup de coude au haut du côté gauche de la poitrine, le négligea : la douleur ayant quelques jours après insensiblement augmenté, & lui répondant au bas d'entre les deux épaules, génant beaucoup sa respiration, & dépérissant à vue d'œil, elle prit enfin le reméde universel, & recouvra dans peu de jours sa première santé.

2°. La femme du jeune Rigal, Cordonnier à Montjoye, très dangereusement malade de la dyssenterie dans son dernier mois de grossesse, & venant de perdre deux enfans de la même maladie, recourut au susdit reméde, dont trois prises la guérirent si bien, que son terme étant enfin arrivé, elle accoucha heureusement, & jouit d'une bonne santé ainsi que son enfant.

3°. La femme de Bethoulière du lieu de Gourraud, Paroisse de Gandaille, étant enceinte, & ayant perdu un enfant de ladite dyssenterie, se trouvant enfin atteinte de la même maladie & en très grand danger, en fut bientôt guérie par le même susdit reméde ; étant à noter, que les susdits trois enfans morts, ne prirent point ledit reméde, que cette femme étant heureusement accouchée à son terme, se porte comme ci-devant, & que son nouveau-né est également en bonne santé.

4°. La femme de Laborie, du lieu de Jacques, Paroisse de Cambot, étant à toute extrémité par une espèce de grosse tumeur dans l'aîne droite, on lui fit incorporer une prise dudit spécifique, qui fit percer ladite tumeur, d'où sor-

tit une étonnante quantité de pourriture. La malade en fut d'abord si soulagée, qu'on ne peut exprimer tout ce que la reconnoissance lui a fait dire de gracieux en votre faveur.

5°. Le nommé Baron, valet chez mon Gendre, sorti d'un travail qui le faisoit beaucoup suer, s'exposa au grand air froid, qui lui ayant intercepté ses sueurs, l'obligea de passer au lit avec grosse fiévre, toux gênée & embarras douloureux dans diverses parties du corps, où il se formoit des duretés de la grandeur de la main, notamment dans les cuisses, & dans les deux côtés du ventre qu'on palpoit sans qu'il le sentit; trois prises du spécifique lui ont procuré sa première santé.

6°. Un enfant du nommé Chauvré, Métayer chez le Sieur Lanes du lieu de la Mélée, Paroisse St. Julien de la Serre, âgé de quatre ans, suffoqué des humeurs, étant dans un état désespéré, une prise du spécifique avalée en trois doses, l'a remis dans sa première santé.

7°. Le nommé Gueitol, de la Paroisse de Bimont, malade désespéré d'une fiévre maligne & putride, a été parfaitement guéri par ce même spécifique.

8°. Marie Liller, fille qui est notre domestique, s'étant alitée après avoir traîné quelque temps à cause d'une suppression de ses règles depuis plus de quatre mois, est parfaitement rétablie, & a révu tout ce qu'elle désiroit, par le seul moyen du spécifique.

Nombre d'autres personnes, & notamment Mr. de Mages de St. Damien, qui est presque aussi âgé que ma tante plus qu'octogenaire, & qui depuis peu se sont félicités ici l'un l'autre du bonheur qu'ils ont de ce que le susdit spécifique leur permet d'agir autant que leur âge puisse l'exiger, m'ont chargé d'avoir l'honneur de vous faire leurs remercîmens, ainsi que mon gendre, ma femme, & ma plus jeune fille qui en ont pris depuis peu avec tout le succès désiré.

Le Sieur Carrere du lieu de Rastech, Paroisse saint Julien de la Prade de Puymirol, m'a aussi chargé de vous renouveler les témoignages de sa reconnoissance, m'assurant que par le moyen de

votre ſpécifique, il n'avoit eu depuis plus d'un an & demi aucun ſymptôme de ſes très fréquens accidens d'épilepſie, &c.

Signé, *De Nogueret de Teouliere*, ancien Officier.

A Teoulieres, près Puymirol en Agenois par Laſpeyres, le 8 Avril 1768.

La ſanté brillante dont je jouis, grace à votre ſpécifique, vous acquiert plus de proſélites, que les raiſonnemens les plus nerveux; entr'autres Mdlle. de St. Amans déjà dans un âge avancé, fameuſe par ſon éloignement pour votre reméde, eſt pleinement convertie depuis peu par les ſoins que j'ai eu de lui dévélopper les ſophiſmes pitoyables dont ſe ſervent vos adverſaires pour décrier un ſi excellent purgatif. Elle en a pris avec ſuccès, & en a déjà reçu des grands ſoulagemens: ſa dernière purgation ſurtout lui a fait ſortir du corps une matière en forme d'un gros œuf, ce qui l'a beaucoup dégagée, & lui a rendu l'appétit qu'elle avoit perdu.

Mr. Delagreſe, jeune Avocat de beaucoup d'eſprit, habitant d'Alby, ſe trouvant ici pour procès, vient d'en prendre auſſi à ma perſuaſion, malgré toutes les préventions dont il s'étoit nourri contre ce reméde: il en a été ſi content qu'il a réſolu de ne prendre jamais d'autre purgatif que celui-là. Il étoit accablé d'indigeſtion, de mauvais levains, entièrement dégouté de la viande: trois priſes lui ont rendu ſa première ſanté; & après avoir expulſé beaucoup de glaires & autres matières qui cauſoient tous ſes maux, il a repris ſa première fraicheur, & ſe porte au mieux, &c.

Signé, *Le Comte de Nogaret de Trelans*, chez Mr. de Mengaud rue des Capelas.

A Toulouſe, le 13 Avril 1768.

JE viens me joindre au nombre presque infini des personnes qui ont rendu & rendent tous les jours des témoignages authentiques des bons effets que produit sans cesse le reméde universel. Depuis douze à quinze ans que je le connois, j'ai vu guérir par son moyen des érysipèles, des fiévres putrides, des fiévres tierces, quartes, des inflammations de poitrine, des maux de côté, l'ouie très affoiblie entièrement rétablie.

J'ai été guéri moi-même plusieurs fois de maux de tête très violens, de rhumes de poitrine; & entr'autres, il n'y a que très peu de jours, que je me trouvai enveloppé dans cette maladie commune appelée grippe, de laquelle j'ai été guéri par le moyen d'une prise & demie de vos poudres, contre l'avis des Médecins qui défendoient de purger dans cette maladie. Je puis dire en général que tous ceux qui en ont usé à ma connoissance s'en sont bien trouvés, &c. pas un n'en a ressenti les prétendus mauvais effets qu'alléguent vos ennemis, ayant gardé exactement le régime prescrit, &c.

Signé, *Merie*, Curé de Blars en haut Quercy.

A Blars par Cahors, *ce* 15 *Avril* 1768.

LA parfaite santé que m'ont rendu vos Poudres merveilleuses, me fait transporter avec zèle dans les différens cantons de ma Paroisse où il y a des malades, & j'ai la satisfaction, avec cet admirable Reméde, de voir les maladies de toute espèce céder à leur efficacité. Un Laboureur, à qui les jambes refusoient le service depuis six semaines, & qui y ressentoit des douleurs excessives jour & nuit, a été mis très en état de conduire journellement

ment sa charrue par une seule prise.

Une femme baignée dans une perte de sang depuis près d'un mois, a aussi été tirée de ce triste état par une prise.

Un enfant de 13. à 14. ans, qui avoit une pleurésie avec tous les symptômes mortels, tels qu'inflammation de bas ventre, pous intermittent, commencement de transport, deux prises lui ont donné en moins de huit jours la parfaite santé dont il jouit actuellement, &c.

Signé, *Basset*, Curé de Diors.

A Diors près Chateauroux en Berry, *ce* 18. *Avril* 1768.

J'Ai donné de votre Reméde universel à plusieurs personnes pour des fiévres & maux d'estomac, elles s'en sont toutes parfaitement bien trouvées. Mr. Mangaos de la Moricerie, Bourgeois d'Angers que je vois très fréquemment, a eu pendant quelques années des hémorroïdes qui fluoient avec une telle abondance, que tout le monde croyoit qu'il y succomberoit bientôt. Il avoit eu recours à tous les remédes pendant près d'un an sans avoir pu se procurer le moindre soulagement : se voyant quasi au tombeau, il se détermina à prendre de vos poudres, qui l'ont totalement guéri, lui ont enlevé les hémorroïdes & rendu une santé aussi parfaite qu'il est possible de la désirer. Un paysan de la Paroisse de St. Jean à trois lieues d'Angers, tombé paralytique de tout un côté, quelques prises l'ont mis en quinze jours en état de travailler dans ses champs. Deux autres paysans des mêmes cantons ont été guéris de paralysie par votre reméde, &c.

Signé, *F. Emmanuel Legoué*,
Prêtre Recolet Lecteur de
Théologie.

A Angers, *ce* 19. *Avril* 1768.

VOs Poudres ont opéré ſur pluſieurs de mes parens, & ſur moi, des effets frappants. Le ſieur Falque mon beau frère, de la Paroiſſe de Pau, Juriſdiction de Beauville d'Agenois, fut extrêmement malade, on lui fit tous les remédes que l'on crût pouvoir le ſoulager, ſa maladie empiroit toujours; on me fit ſavoir ſon état, j'y fus de ſuite. Je trouvai Mr. le Curé ſur la porte de ſa maiſon, qui venoit de lui adminiſtrer tous les Sacremens; le malade avoit le râle de la mort. Je dis à Mr. le Curé s'il ne trouveroit pas à propos qu'on lui fit prendre de vos Poudres: il me dit qu'il avoit deux médecines & un lavement dans le corps, qu'il n'avoit rien rendu, & que d'ailleurs cela ſeroit inutile, que le dépôt étoit formé, & qu'il étoit tout enflé. Je parle au ſieur Malhié gendre du malade & Médecin penſionné de ladite Ville de Beauville: il me dit qu'il étoit fort d'avis de lui en faire prendre, & de ſuite il lui en donna une priſe & demie. Cela le débonda ſi fort, qu'il traverſa le lit juſqu'au plancher. Sa fiévre ceſſa & il s'endormit. Mr. le Curé diſoit que c'étoit un miracle. Quand le malade fut éveillé, on le changea de lit, & nous lui fimes prendre une ſeconde priſe & demie de votre Poudre, qui l'évacua d'une façon ſurprenante. Du depuis il a dormi, pris du bouillon, & mange un peu; enfin il eſt à préſent bien remis, agiſſant comme avant ſa maladie.

Ma ſœur, femme dudit Falque, fut malade en même temps & à peu près de la même maladie. Ledit Mr. Malhié lui fit prendre quelques priſes qui lui ont rendu ſa première ſanté. Son fils, qui eſt Juge de ladite ville de Beauville, fut attaqué des hémorroïdes internes qui lui cauſoient un mal de reins & une colique au bas ventre ſi forte qu'il ne trouvoit pas de ſituation à pouvoir reſter; il prit deux priſes de vos poudres qui lui empor-

tèrent son mal de reins & sa colique. Il en prit quelqu'autres prises, & il se porte actuellement le mieux du monde.

Le jeudi gras dernier il me prit une fiévre continue avec des redoublemens, une fluxion de poitrine, un gros rhume, crachement de sang, un point de côté, fiévre putride. Mon Chirurgien accourut, mais malgré tous ses beaux raisonnemens, je ne voulus pas qu'il opérât sur moi. Le Dimanche suivant je pris une prise de vos poudres, qui me fit rendre une grande quantité de bile. J'en pris de suite quatorze prises, mettant deux jours d'intervalle entre chaque prise, & je rendis toujours de bile jusqu'à parfaite guérison. J'étois enchifrené depuis plus de 20. ans, je ne le suis plus. Quelque temps avant ma maladie j'avois des tournoiemens de tête, au point que souvent je serois tombé si je n'avois été secouru; je pris quelques prises de vos poudres, cela me soulagea, & m'emporta un mal de reins que j'avois presque habituel depuis plus de 20. ans, & une douleur que j'avois au bras gauche entre la jointure de l'épaule & celle du coude qui m'empêchoit d'ôter mon chapeau, &c.

Signé, *Rolland*, Bourgeois.

A Pechsec près Moissac en Quercy, *le* 19. *Avril* 1768.

P. S. Ledit Mr. Malhié Médecin eut une colique insupportable, dont il fut guéri par deux prises de vos poudres.

MOn épouse âgée de 42. ans, hydropique d'estomac depuis un an & demi, le Médecin a ordonné jusques vers la fin du mois de Février de cette année qu'il me dit que ma femme étoit comme une certaine Bourgeoise que j'avois connu, laquelle étoit morte deux mois avant, avec l'hydropisie d'estomac comme elle, que dans la Pharmacie il n'y

avoit point de reméde pour elle, & que Dieu ſeul pouvoit l'aider ; que je pouvois éprouver tout ce qu'il me plairoit, mais qu'il doutoit fort qu'elle en fut aidée. Tandis qu'il n'y avoit plus d'eſpérance pour elle, le bon Dieu m'a envoyé vos poudres par un de mes amis & parent. Je lui en ai fait prendre une priſe dans du miel, le ſecond jour une autre. Je les ai répétées deux autres jours de ſuite à une priſe par jour, après leſquelles, graces à Dieu, elle a commencé à manger deux ou trois ſoupes légères par jour, & dormir quatre à cinq heures par nuit. Depuis ſix ſemaines ni bouillon, ni aucune nourriture ne pouvoit paſſer, elle vomiſſoit tout ce qu'elle prenoit, & une douzaine de nuits qu'elle ne fermoit pas l'œil, & encore moins le jour. Après l'avoir laiſſée repoſer un jour, je continuai cinq jours de ſuite à une priſe par jour ; un jour de nouveau de repos, ſept priſes pendant ſept jours de ſuite, & derechef huit priſes, à préſent tous les trois jours une priſe. Il a fallu l'apprendre à marcher, & elle commence à aller ſeule, mais avec beaucoup de peine. J'eſpère qu'elle pourra ſortir le mois prochain & jouir de la bonne ſaiſon, car tous les jours elle marche mieux, mais dans la chambre. Elle ſouffroit auſſi des hémorroïdes, à préſent elle s'en trouve auſſi fort ſoulagée. On a déjà guéri auſſi avec vos poudres un enfant de l'Hôpital Italien qui avoit le chancre ou cancer, &c.

Signé, *Leopold Marſano*, Marchand Italien, Bourgeois de la Ville de Prague en Boheme.

A Prague, le 20. Avril 1768.

La malade, après vous avoir rendu tous les remercîmens poſſibles, vous confirme le contenu, & a l'honneur de ſe ſouſſigner de ſa main propre.

Signée, Charlotte Marſano.

LE Sr. François Vernis aîné, de la Tour de Carols, ayant été attaqué des fiévres tierces, au moyen d'une prise de vos poudres fut guéri radicalement.

Le Sr. Jean Molles aîné, du même Lieu, ayant été attaqué de la même maladie, fut également guéri.

Le Sr. Thomas Olive, Echevin de la Vallée de Carols du lieu de Rintés, ayant eu les accès de fiévre pendant toute l'année 1766. sans pouvoir en être délivré qu'à la fin, en fut également attaqué à la fin d'Août dernier : ayant pris une seule prise desdites poudres, il en a été délivré sans aucun ressentiment.

Le Sr. Jacques Garrette, de la Tour de Carols, après une maladie d'un mois & demi, traité par Mr. Vidal Médecin de Painerda, après avoir reçu les Sacremens, ledit Médecin le comptant mort, dit à sa femme que son mari mourroit la même nuit. Cette femme alarmée vint me prier, (n'ayant plus rien à espérer) de lui faire prendre une prise de poudre, ce que je fis après bien de reproches, n'ayant jamais voulu mettre en usage ledit reméde. Je lui desserrai les dents avec une fourchette de fer, il n'en prit qu'environ demi-prise qui l'évacua si fort pendant la nuit, que le lendemain il revint de son agonie, & fut sans fiévre ; & dans quinze jours il sortit radicalement guéri.

Le mois d'Août dernier je fus attaqué des accès de fiévre, tantôt tierces, tantôt quotidiennes, je pris deux prises desdites poudres, & ensuite une troisième qui m'a guéri sans retour, &c.

Signé, *Parazols*, Capitaine réformé des Fusiliers de Montagne.

A Montlouis en Roussillon, le 20. Avril 1768.

Il y a environ quatre ans, que condamné par la Pharmacie à raison d'une fiévre lente, caractérisée par les symptômes les moins équivoques, & les plus facheux, pour laquelle, disoit-on, il n'y avoit plus de reméde, j'eus recours à votre proudre. Six prises que j'en pris à quatre jours de distance l'une de l'autre, me tirèrent d'affaires, & me rendirent la santé, nonobstant la sentence de mort que la Pharmacie avoit prononcée contre moi. Cette première, mais heureuse & salutaire épreuve que je fis dans cette occasion de votre poudre, me décida entièrement pour elle. Aussi, depuis ce temps-là, votre spécifique, dont je ne pus plus révoquer en doute les effets non moins efficaces que surprenants, (puisque j'en étois moi-même une preuve vivante & non suspecte) a été le seul & unique reméde dont j'aie usé; & jamais je n'ai joui d'une santé plus ferme & plus constante que depuis l'heureuse époque où je commençai à faire un usage suivi & continué du Reméde universel. Cette année-ci seulement, vers le milieu du mois de Février, j'eus une diarrhée accompagnée d'un flux de sang, que je gardai pendant plus de vingt jours. Elle m'avoit fort affoibli & extrêmement maigri. Comme je faisois maigre, à raison du Carême, je différois toujours de prendre quelque prise de votre poudre; mais enfin épuisé, & craignant quelque facheuse catastrophe, si je ne coupois court au mal; j'eus recours à quelques prises qui me procurèrent comme la première fois un prompt soulagement, & une parfaite santé, &c.

Signé, *Sireude Potamon*,
Maître de Pension.

A Vaison, Comtat Venaissin, ce 28. Avril 1768.

UNe pauvre femme de ma Paroisse ayant eu une attaque d'apoplexie, tomba ensuite dans un assoupissement qui la menaçoit d'une létargie prochaine : on fut chercher un Chirurgien qui la saigna du bras, & lui donna l'émétique qui ne lui fit aucun effet : sa famille étant venue me prier de l'aller voir, je la trouvai dans un état mortel : je lui fis prendre avec bien de la peine une prise & demie du Reméde universel qui ne fit aucune opération extérieure. Je voulus lui en donner une seconde dose six heures après la première ; mais il ne me fut pas possible de la lui faire prendre, tant elle étoit absorbée, ce qui me fit prendre le parti de lui donner un lavement avec de l'eau de mer, dans lequel je mis infuser une demi-once de tabac à fumer, & dans laquelle dite décoction, je mis le reméde que je n'avois pu lui faire prendre. Une demi-heure après que ce reméde fut dans son corps, elle se reveilla de son assoupissement mortel, & fut prise d'une grande agitation qui fut suivie d'une copieuse évacuation accompagnée de foiblesse & de vomissement. Pendant le travail du reméde, qui dura environ trois heures, elle recouvra la parole & la connoissance, ainsi que le mouvement de tous ses membres, dont un côté étoit déjà perclus. Je lui donnai ce lavement à onze heures du soir, & la quittai à deux heures après minuit entièrement hors de danger. Elle sortit de son lit dès le lendemain ; & après quelques jours de convalescence, elle vaqua à son ménage comme à son ordinaire, & ne se ressent de rien depuis deux ans que cet accident lui est arrivé. Cette femme se nomme Marianne Vasseur, épouse de François Vatier.

Une autre pauvre femme, nommée Catherine Roulent, demeurant au Pollet Faubourg de Dieppe, malade pendant un an d'une maladie languissante : la Faculté, qui n'avoit pu y rien

connoître, après lui avoir épuiſé la bourſe & le corps par les ſaignées & les drogues qu'on lui fit avaler, l'abandonna; ſon mari, âgé de ſoixante ans, que cette maladie avoit réduit à la dernière misère, ne pouvant plus la ſoutenir, fit dire à une de ſes filles, mariée dans ma Paroiſſe, de venir chercher ſa mère, ce que cette pauvre femme fit : quand elle fut chez elle, elle vint me prier de l'aller voir. Je vous avoue que malgré la confiance que j'ai au Reméde univerſel, j'héſitai à lui en faire prendre. Elle étoit dans une phthiſie parfaite; on auroit vu le jour au travers de tous ſes membres; elle avoit une fiévre violente avec une altération inſupportable; elle bûvoit dix pots de tiſanne, tant le jour que la nuit; elle ne prenoit preſque rien autre choſe : outre que la fiévre étoit continue, il lui prenoit tous les jours un tremblement qui lui duroit deux ou trois heures, & qui étoit ſuivi d'un redoublement violent. L'hydropiſie, qui eſt la fin de ces ſortes de maladies, commençoit à ſe mettre de la partie, elle avoit les jambes enflées & le ventre tendu; elle n'alloit preſque point à la ſelle : je dis à ſa fille qu'il falloit un miracle pour opérer la guériſon de ſa mère : elle me répondit qu'elle le ſavoit bien, mais qu'elle ſavoit auſſi que mon reméde étoit miraculeux, & qu'elle me prioit en grace de lui en faire prendre. Je lui donnai la première doſe en tremblant, qui étoit de priſe & demie à cauſe de ſa grande dificulté d'aller à la ſelle, ce qui la fit aller cinq ou ſix fois ſans trop la travailler; je lui donnai la même doſe le lendemain qui la purgea pendant deux jours, & lui fit jeter des horreurs de toute couleur & de toute eſpèce ſans l'affoiblir; au contraire, à meſure que ces vilainies ſortoient de ſon corps elle ſentoit ſes forces revenir : la fiévre & l'oppreſſion diminuèrent, ainſi que l'altération : elle commença à prendre un peu de nourriture, ce qu'elle n'avoit pas fait depuis plus de ſix mois. Je la laiſſai repoſer deux jours, & lui donnai enſuite la troiſième priſe, tou-

jours dans la même quantité, qui fit le même effet que la seconde, ce qui coupa en partie la fiévre continue. Je dis en partie, parce qu'elle se changea en fiévre tierce; l'enflure avoit disparu dès la seconde prise. Cette femme sentant son appétit & ses forces revenir, me pria de la laisser reposer quelque temps. Je lui dis cependant qu'elle n'étoit point encore hors d'affaires, puisque la fiévre lui revenoit tous les deux jours; mais je ne la forçai point, vu le grand froid qu'il faisoit, c'étoit au commencement de Janvier. Pendant cet intervalle, sa fille tomba malade d'une fiévre continue avec redoublement & transport au cerveau; cinq prises données en cinq jours lui coupèrent la fiévre le septième de sa maladie; mais la fiévre tierce de sa mère allant toujours son train, je fus obligée de lui en donner encore quatre prises & demie en trois fois, qui opérèrent entièrement cette résurrection. Elle est aussi bien qu'on peut le désirer, après un état si critique. Elle a repris le sommeil & l'appétit, ainsi que le travail; mais il lui en faudroit encore quelques prises pour assurer entièrement sa guérison.

J'ai eu une rechute de cette gripe dont j'étois attaquée, lorsque j'eus l'honneur de vous écrire; il m'étoit resté un mal de tête continuel avec une toux aiguë qui se changeoit en fluxion de poitrine & pleurésie. Cette maladie s'annonça par un grand froid sur les huit heures du soir avec un tremblement qui me dura une heure, & qui fut suivi d'une fiévre ardente avec point de côté violent & des vomissemens continuels, dans lesquels je rendois beaucoup de sang. Ces vomissemens qui m'occasionnèrent des foiblesses fréquentes, jusqu'à perdre plusieurs fois connoissance, continuèrent jusqu'au lendemain au soir, ce qui m'empêcha ce jour-là de faire usage du Reméde universel; mais j'en pris une prise & demie le lendemain matin que je vomis tout de suite. J'en repris une seconde trois heures après qui eut le même sort. La fiévre, le point de côté & le cra-

chement de ſang allant toujours leur train, & voyant que le remède, en qui ſeul j'avois confiance, ne pouvoit paſſer par haut, je me le fis donner en lavement le quatrième jour de ma maladie, qui me procura deux évacuations & qui déboucha les conduits de l'eſtomac, puiſque je ne vomis point celle que je pris le cinquième jour qui me fit aller quatre fois, mais ſans diminution des accidens, à l'exception que le cerveau ſe dégagea & me laiſſa la liberté de penſer ſérieuſement à la mort. La nuit du 5. au 6. fut très critique, ce qui m'obligea d'envoyer chercher mon Confeſſeur, qui m'adminiſtra ce même jour les Sacremens, ce qui m'empêcha de faire uſage ce jour là du remède ; c'étoit le dernier mardi gras. Ma famille, qui me crut à la mort, & qui vouloit me faire mourir en règle, envoya chercher un Chirurgien ſans m'avertir, & m'obligea, malgré ma réſiſtance, de me laiſſer ſaigner ; cette ſaignée me fit plus de mal que de bien, puiſque ſans rien diminuer du point de côté & du crachement de ſang, elle me fit enfler les jambes ſur le champ, laquelle enflure ne ſe diſſipa que par le long uſage que j'ai fait du remède univerſel dont je pris une priſe en lavement dès le ſoir même ; la nuit fut cependant très mauvaiſe, le redoublement fut un des plus violens, je ne me rebutai cependant point : j'en avalai une priſe dès le matin qui me fit aller au beſoin quinze ou ſeize fois, ce qui termina les dangers de la maladie, puiſque la fiévre ſe coupa preſque ce jour-là, c'eſt-à-dire, qu'il ne m'en revint plus que des légers reſſentimens qui ſe diſſipèrent en peu de temps par l'uſage du Remède univerſel que je continuai encore pendant trois ſemaines une priſe tous les deux jours, tant pour enlever l'enflure de mes jambes, que pour diſſiper le crachement de ſang & le point de côté qui m'ont duré pendant ce temps ; de façon que vingt priſes de ce précieux ſpécifique m'ont tiré de cette dangereuſe maladie, dont j'en rends gra-

ces à Dieu qui a bien voulu bénir le remède, &c.

Signée, *de Roguigny de Montot*, à sa Terre de Penly sur Mer.

A Penly sur Mer, par Dieppe haute Normandie, le 29. Avril 1768.

MR. Carteras, qui séjourna environ un mois dans cette Ville, vers le mois de Mai de l'année dernière, se plaignoit de ce que l'eau-de-vie de froment, dont il faisoit usage, ne lui procuroit aucun soulagement, il ne trouvoit point de goût à ce qu'il mangeoit, il ne dormoit point & se plaignoit d'avoir une barre à travers l'estomac qui le tourmentoit beaucoup, les hémorroïdes qui le tracassoient une surdité, tous restes d'une maladie de galanterie dont il craignoit de n'être pas entièrement guéri; je lui fis quitter cette eau-de-vie, & lui fis prendre à la place le Remède universel: la première prise lui déboucha les oreilles, & il fut très surpris d'entendre les mouvemens de sa montre. Au fait, trois prises lui rendirent la santé la plus parfaite, plus de barre dans le corps, il ne s'est plus senti des hémorroïdes, & s'est toujours très bien porté. Comme Mr. Carteras a une forge isolée dans nos montagnes, je lui fis prendre un paquet de dix prises dudit remède, & voici ce qu'il m'écrit à ce sujet du 4. de Mars dernier.

» Ma femme eut, à la suite des couches, un » rhumatisme dans des membres & un point » au côté; deux prises du Remède universel » l'ont guérie au parfait.

» Un de mes Charbonniers étant sur la mon- » tagne, s'empoisonna à force de manger de » la neige & de vilaines herbes; il se rendit » le soir à la forge avec l'aide de deux hommes. » Il s'étoit si fort enflé qu'on fut obligé de lui

» couper la culote pour le déshabiller ; il avoit » perdu la connoiſſance & la parole : je lui fis » prendre le ſoir même une priſe, en lui fai- » ſant ouvrir la bouche avec un cuiller, une » autre priſe deux heures après ; il rendit par » le haut & par le bas un demi-chaudron d'eau » toute verte, & le lendemain il s'en retourna » à la montagne continuer ſon travail.

» Pierre Pajol mon vigneron, du lieu de Châ- » teau-Verdun au pays de Foix, fut attaqué » d'un point au côté ; trois priſes le guérirent.

» Le nommé Jean Sarda, du lieu de Laurat, » au pays de Foix, mon Charbonnier, fut auſ- » ſi attaqué d'une colique des plus violentes ; » il reſta quatre jours & quatre nuits ſans re- » poſer un moment : une ſeule priſe le gué- » rit, &c. “

Ma lettre ſeroit trop longue, ſi je vous informois de toutes les perſonnes qui ont été guéries par votre précieux reméde ; tout ce que je puis atteſter, c'eſt que plus de cent perſonnes ont été guéries en ma préſence, & que tant que je vivrai, je n'uſerai d'autre reméde, &c.

Signé, *Rieux*, Directeur des Poſtes.

A Montlouis en Rouſſillon, *le* 30. *Avril* 1768.



RELATION

De la guérison opérée par les Poudres purgatives de Mr. d'Ailhaud sur son Excellence MADAME LA COMTESSE DE PALFFY *attaquée d'une apoplexie suivie de douleurs spasmodiques dans les membres, & de crampes dans le genre nerveux,*

Traduite de l'Allemand.

LE second Février de l'année passée 1767. vers les deux heures du matin, son Excellence, Madame la Comtesse de Palffy fut attaquée du côté gauche & à la langue d'une apoplexie qui fut telle, que malgré tous les remédes employés par trois Médecins, elle ne recouvra l'usage de la langue qu'à cinq heures & demie du même matin.

Le 17. du même mois son Excellence tomba à six heures du matin dans un roidissement qui la quitta à la vérité une demi-heure après, mais qui revint à huit heures du même matin, quoiqu'avec moins de durée, & qui fut suivi à onze heures de la troisième & dernière attaque. Après ces trois paroxismes qui se suivirent de si près, & en conséquence de tous les symptômes le plus clairement marqués d'une mort prochaine, cette Dame fut entièrement abandonnée de Mrs. les Médecins, & l'on commençoit déjà à préparer d'avance tout ce qui est nécessaire pour les funerailles d'un corps mort, en attendant son déplorable décès qui paroissoit inévitable. Dans ces circonstances désespérées, je me souvins des merveilleux effets que les Poudres purgatives de Mr. d'Ailhaud avoient produits en plusieurs occasions. J'en avois heureusement quelque provision, & je résolus, sans pourtant découvrir mon dessein à

Mrs. les Médecins, d'en essayer une dose sur son Excellence, ce que j'effectuai aussi le 18. dudit mois. Cette dose opéra si heureusement, qu'elle emporta, tant par les selles que par les urines, une grande quantité de glaires, & d'autres mauvaises humeurs, & il y eut d'abord des signes bien marqués de soulagement, qui firent bien espérer de son état; c'est pourquoi, je lui donnai le sixième jour une seconde dose, qui achemina encore plus la guérison desirée. Comme je connus clairement par là que cette médecine étoit un reméde sûr contre ce mal, & l'unique moyen peut-être pour opérer l'entier rétablissement de son Excellence, je lui en ai fait continuer l'usage pendant le Printemps qui suivit bientôt après, en les lui faisant prendre les huit ou quinze jours jusqu'à ce qu'elle fut entièrement delivrée de ses douleurs dans les membres, & de sa maladie des nerfs.

Ce fut seulement au mois d'Octobre de l'année passée qu'elle eut une attaque de fiévre, mais qui cessa d'abord après l'usage de deux prises de cette poudre.

Le 20. du mois de Mars dernier son Excellence sentit une douleur au pied que Mrs. les Médecins prirent pour un reste de ses douleurs spasmodiques de l'année précédente; mais elle fut de même entièrement détruite par deux prises. Au reste il est certain que cette guérison de son Excellence Madame la Comtesse de Palffy, telle qu'on vient de la rapporter fidélement ici, n'est due, après Dieu, qu'à l'usage réiteré des poudres de Mr. le Docteur d'Ailhaud, ce qui est attesté comme un témoignage de la plus pure vérité par son Excellence même qui a essuyé cette maladie, & par moi qui ai l'honneur d'être son Chirurgien. *A Presbourg, le 31. Mars* 1768.

Signée, *Josephe Comtesse de Palffy*, née Comtesse de Furstemberg.

Signé, *Gerhard Musch*, Chirurgien de son Excellence Mgr. le Feld Maréchal Comte Charles Palffy.

MR. le Curé de Rottes prés de Bernay en Normandie, âgé d'environ quarante ans, fut attaqué au commencement de Janvier 1756. d'une maladie si compliquée, que les Médecins n'ont jamais pu la caractériser. Aprés avoir pris mille différens remédes sans aucun succès, il tomba dans une espèce de marasme: les Médecins l'abandonnèrent, & le bruit de sa mort s'etoit si bien répandu, que Mr. le Marquis d'Ogny, Fermier général, avoit déja disposé de sa cure. Comme à son âge on lutte long-temps contre la mort, il fit prier son dernier Médecin de lui donner quelque chose pour arrêter un vomissement continuel qui ne lui permettoit pas de garder la moindre goutte de bouillon. Le Docteur lui répondit fort gravement, qu'il vouloit toujours se drogailler, *& qu'il falloit laisser agir la nature.* Dans cette cruelle extrémité Mr. le Curé de Rottes, qui savoit que je faisois usage de votre Reméde universel, me fit écrire chez Mr. le Comte de Neaufles où j'étois, pour me prier de lui procurer le moyen d'en avoir, ajoutant qu'il étoit tout résolu de tenter cette dernière ressource.

Comme je sentois qu'il n'y avoit guères d'huile dans sa pauvre lampe, & que votre reméde, ne rend pas immortel, je crus qu'il étoit prudent de porter ma réponse. Je courus chez lui, & lui dis qu'à la vérité votre reméde étoit merveilleux, que j'en avois une demi-douzaine de prises pour ma provision, mais qu'il devoit savoir que dans notre état on ne doit donner des remedes qu'avec beaucoup de circonspection. Je ne sai s'il m'entendit, mais il me pria de les lui donner. Je lui répondis que je m'en deffaisirois volontiers en sa faveur, mais que je ne les lui donnois pas. (Avouez, Monsieur, que pour un gascon je parlois assez joliment le langage Normand.) Enfin le pauvre moribond voulut absolument

en prendre, & par bonté d'ame je lui en délayai une demi-priſe qu'il vomit avant qu'elle fut arrivée à l'eſtomac. Je revins à la charge demi-heure après ; il la revomit encore.

Voilà, comme vous voyez, Monſieur, un homme ſans reſſource : je me retire fort navré, & le laiſſe tout réſigné à ſon dernier moment. Comme j'étois à table tout occupé de l'état de ce pauvre miſérable, j'imaginai qu'en fortifiant cet eſtomac par quelque liqueur très ſpiritueuſe, & donnant tout de ſuite la poudre dans du vin, je pourrois le déterminer à la garder : dans l'inſtant je quitte mon dîner, je me munis d'une bouteille d'eau Royale d'Ardel, & je vole chez le malade. Je lui fais part de mon projet qu'il ſaiſit avec avidité : je délaie une demi-priſe dans du vin que je lui donnai vîte après lui avoir fait avaler une cuillerée à café d'eau Royale d'Ardel toute pure, qui lui mit le feu à l'eſtomac. Vous comprenez bien, Monſieur, que je me donnai bien de garde de donner du bouillon. Après mille efforts violens pour vomir la poudre, l'eſtomac eut la complaiſance de la garder : une heure après je revins à la charge pour l'autre demi-priſe. Ce fut le même cérémonial, & il n'y eut pas de vomiſſemens ; pour lors je commençai à eſpérer. En effet, mon malade fut purgé dix à douze fois dans la journée : on lui donna par deux fois du bouillon qu'il rendit à l'inſtant ; cependant il dormit ſix heures dans la nuit. Le lendemain matin je recommençai, comme la veille, avec l'eau d'Ardel : l'eſtomac fit d'abord quelque façon, mais il fut plus traitable : les évacuations furent très fortes. Je permis en conſéquence une bonne ſoupe à dîner qui fut auſſi bien accueillie qu'une aîle de poulet à ſouper. Le malade dormit de neuf à dix heures tout d'un trait. Je le laiſſai repoſer le lendemain jeudi, & le purgeai le vendredi dans du vin & ſans eau d'Ardel ; les évacuations furent encore très abondantes, & le malade ſe trouva ſi bien le Dimanche, qu'il auroit été en état de dire la Meſſe qu'il entendit.

Je lui donnai la quatrième prise le lundi qui le remit totalement sur pied & à même de faire toutes les fonctions Curiales dont sa grande maladie l'avoit privé depuis six mois, &c.

Signé, *l'Abbé de Lolière*, rue de Limoges au Marais.

A Paris, ce 3. Mai 1768.

J'Ai différé de vous écrire pour être plus en état de vous instruire des effets merveilleux qu'a opéré sur plusieurs de mes emphytéotes le Remède universel.

Le nommé Jacques Mathieu, dit Calvet, jeune homme d'environ trente ans, se trouva attaqué, l'hiver dernier, d'une jaunisse répandue par tout son corps, le visage étoit enflé. Touché de l'état de ce misérable, je lui fis prendre en différentes fois quelques prises, & j'eus soin de lui faire donner les alimens convenables qu'on lui portoit de chez moi. Après six prises il se trouva radicalement guéri. Il travaille à la terre actuellement sans aucune incommodité.

Le nommé Bousiges, dit Grand-bord, âgé d'environ 45. ans, étoit alité depuis un mois. & demi : sa femme vint chez moi, en me disant, la larme à l'œil, que son mari étoit quasi mort. Elle me pria de vouloir bien lui donner par charité, de cette même poudre qui avoit guéri le Sr. Mathieu. La première prise que son mari prit, lui causa une évacuation considérable, & l'après midi étant allé à la selle il lui prit un froid par tout le corps, avec une grande altération, & se trouva plus mal. Sa femme m'ayant rapporté son état, je lui en fis prendre le lendemain une autre prise qui lui fit rendre une quantité étonnante de toute sorte de pourritures mêlées avec beaucoup de sang pourri. (Nota que cet homme étoit tombé d'un arbre depuis quelque temps.) En-

fin ce même homme, qui depuis un mois & demi étoit détenu dans le lit, trois jours après cette seconde prise se trouva guéri, au point qu'il me surprit de le voir en si bon état. Il est actuellement bien guéri, & travaille à la terre.

Une jeune fille, âgée d'environ 10. ans, tombant presque tous les mois tout à coup par terre sans connoissance, avec des contorsions aux bras, & tournant les yeux, vomissant ensuite quand la connoissance lui étoit revenue, au moyen de dix prises qu'elle a avalé depuis environ cinq mois, n'a plus eu aucune attaque, &c.

Signé, *La Nouvelle*, ancien Gendarme du Roi.

Au Château de La Nouvelle, près St. Ambroix bas Languedoc, ce 3. Mai 1768.

VOtre Reméde universel est admirable : par son secours je me suis délivré de plusieurs maux compliqués, & je me félicite beaucoup de l'usage que j'en ai fait. J'avois la poitrine d'une foiblesse étonnante, des douleurs dans le dos, & dans tout le corps, reste sans doute d'un flux hépatique que j'ai eu depuis mon enfance jusqu'à l'âge de 20. ans, & contre lequel tous les remédes avoient échoué. L'âge seul m'en a délivré ; mais depuis mon établissement mes maux reprenoient leur empire ; je les sentois même augmenter chaque jour. J'appris que vos poudres avoient produit d'heureux effets sur quantité de personnes ; j'en ai fait usage, & la vingtième prise m'a délivré d'une pierre presque triangulaire piquetée à peu près comme une éponge, & la trentième m'a fait sortir une glaire fort épaisse de couleur blanchâtre marquée de sang à différens endroits. Depuis ce temps, je ne ressens aucun mal, je bois, mange, & dors bien. Il est vrai que j'ai continué l'usage de votre reméde jusqu'à

plus de cent prises, à cause d'une dartre vive que j'avois depuis ma naissance; mais enfin je suis venu à bout de la déraciner, il n'en reste actuellement aucune marque. J'avois également épuisé les ressources de la Médecine pour ce mal, & je n'en étois pas moins incommodé; graces à Dieu je me porte à merveille, &c.

Signé, *Prévost de Tossac*, Avocat.

A Eu en Normandie, ce 6. Mai 1768.

UN Curé d'une de mes Terres a été parfaitement guéri par le moyen du Reméde universel, des obstructions qui le faisoient beaucoup souffrir depuis trois ans; il se porte bien à présent, &c.

Signé, *Le Comte de Reiffenberg.*

A Anderny en Lorraine, par Thionville, le 6. Mai 1768.

ON vint m'appeler pour aller voir & administrer Bernard Assereffes, paysan très pauvre âgé de soixante-cinq ans, qu'on me dit être prêt à rendre l'ame; j'y courus, & je le trouvai dans une hydropisie générale, & surtout dans toute la région du bas ventre. Je ne balançai pas à lui donner le Reméde universel, & cinq prises en huit jours l'ont guéri radicalement.

Jeanne Baute, âgée de quatorze ans, alitée avec une fiévre ardente accompagnée de tous les symptômes d'une fiévre putride, cinq prises du Reméde universel l'ont guérie radicalement. ment, & en même temps, d'un commencement de pâles couleurs avec affaissement dans tous ses membres. Elle ne s'est jamais mieux portée qu'elle le fait à présent.

Catherine Rey, veuve de Jean Borrel, âgée de trente-ſept ans, atteinte d'un affaiſſement général dans tous ſes membres, accompagné d'une grande oppreſſion de poitrine, d'une couleur jaunâtre, ſans appétit & ſans ſommeil, le tout amené par une ſuppreſſion de ſes règles depuis ſix ans ; ſix priſes de vos poudres en douze jours lui ont rendu ſes règles & une ſanté parfaite, &c.

Signé, *Berdou*, Curé.

A Montegut haut Languedoc, par Caſtelnaudary & Revel, *le* 10. *Mai* 1768.

DEpuis deux ans environ, j'avois à la lèvre inférieure une crevaſſe conſidérable ; j'ai appliqué à ce mal différens onguens que des Médecins & Chirurgiens habiles m'ont conſeillé ; j'y ai appliqué auſſi la pierre de vitriol, tout cela n'a rien fait, ſinon d'irriter mon mal. Je l'ai fait voir à un très habile & expert Chirurgien de St. Omer, qui me donna un onguent qu'ils appellent onguent de Renete, dont j'ai uſé au moins une demi-livre : ce dernier onguent fermoit bien ma plaie ; mais pour peu que je pris l'air, elle ſe rouvroit, & étoit comme auparavant ; enfin j'ai eſſayé de faire un emplâtre de vos poudres avec un peu de gros vin rouge, j'ai mis cet emplâtre trois fois, trois nuits de ſuite ſur ma lèvre ; en faiſant un nouveau chaque fois ; & moyennant cela, ma lèvre eſt entièrement guérie, & j'ai beau prendre l'air, jamais elle ne ſe rouvre ; elle eſt enfin comme elle doit être.

Une fille pauvre de ma Paroiſſe, nommée Iſabelle Pique, attaquée depuis pluſieurs années d'une plaie coulante à la cuiſſe, a uſé du même emplâtre avec ſuccès, & a fermé la plaie qui n'y paroît plus du tout ; elle a renouvelé cet emplâtre quatre fois, & elle l'a laiſſé 24. heures ſur le mal.

Cette fille avoit auparavant été purgée qua-

tre fois avec lesdites poudres, & je me propose, Monsieur, de la purger encore de temps à autre, moyennant quoi j'espère de la conserver en bon état sans qu'elle boite, ni qu'elle soit obligée de se servir des béquilles, comme il est arrivé il y a quelques années; cette fille marche très droite à present, & travaille comme une autre.

Geneviève Methon, qui est aussi une pauvre fille de ma Paroisse, & qui a été guérie, il y a environ deux mois, d'un gros rhume supprimé & dégénéré en fluxion de poitrine, vient d'être guérie radicalement d'une suppression de menstrues qui lui ôtoit l'usage de la raison, & lui causoit des convulsions si considérables, qu'on m'est venu chercher quatre fois pour lui donner l'Extrême-Onction. Cette dernière malade s'est purgée avec le Reméde universel, dont elle a quelquefois pris une seule prise, quelquefois une prise & demie, suivant le besoin; enfin elle se porte à merveille, &c.

Signé, *Playoult*, Curé.

A Lierres, par Lillers en Artois, le 12. *Mai* 1768.

J'Ai distribué plusieurs prises du Reméde universel, la réussite en a été admirable; il a bien opéré sur un Gentilhomme mon voisin à qui je le conseillai; il avoit le visage & la tête tout couvert de dartres invétérées. Une fille qui ne pouvoit avoir ses règles, & qui étoit très mal, cinq prises ont fait reparoître les menstrues, & elle se trouve très bien guérie, &c.

Signé, *Delavigne Molard*,
Maître en Chirurgie.

A Antrain en Brétagne, par Fougeres, le 5. *Mai* 1768.

IL y a environ cinq mois que vos poudres ſont connues en ce pays ; j'ai été un des premiers qui en ayent fait uſage. Un de mes amis, venu de Caen s'établir dans cette Ville, m'en dit tant de bien que je me rendis aux ſollicitations qu'il me faiſoit d'en prendre. J'étois alors attaqué de la goutte qui me travailloit durement ; dès les premières priſes je me trouvai ſoulagé. C'étoit la quatrième attaque, depuis que je ſuis ſujet à cette maladie, & chacune me retenoit à peu près un mois dans les douleurs ; mais cette dernière fois où j'ai fait uſage de vos poudres, je m'en ſuis tiré bien plus vîte & à meilleur marché Ce qui me flatte encore davantage, c'eſt que les autres fois il me reſtoit quelques parties mal affectées, & de temps en temps j'y éprouvois des douleurs aſſez vives, au lieu qu'à préſent il me ſemble n'avoir jamais eu de goutte.

Je ſuis Régent de Rhétorique au Collége de Coutances baſſe Normandie. Nous avons déjà guéri avec vos poudres pluſieurs Ecoliers attaqués de maladies très dangereuſes. Dans une ſeule Penſion cinq étoient malades tous à la fois attaqués d'une fiévre maligne ; deux meurent le même jour entre les mains des Médecins. On donne (après avoir vu périr ces deux-là) aux trois autres, à chacun une priſe de vos poudres, ils étoient déſeſpérés. L'eſpérance prend bientôt la place du déſeſpoir ; & aujourd'hui ils viennent en Claſſe, & ſe portent très bien.

Certaines perſonnes qu'on regardoit comme vrais pulmoniques ont trouvé dans vos poudres leur ſalut, entr'autres un de mes amis qui étoit à Paris au Seminaire de St. Sulpice, & que les Médecins avoient renvoyé à la maiſon paternelle, déſeſpérant de ſa guériſon, &c.

Signé, *Ameline*, Régent de Rhétorique au Collége de Coutances.

A Coutances baſſe Normandie, le 15. Mai 1768.

JE ferois trop ingrat fi je vous laiffois ignorer les effets falutaires que j'ai éprouvé du Reméde univerfel. Au mois d'Octobre dernier il regnoit dans nos cantons une maladie épidémique que l'on appeloit la dyffenterie noire : il ne reftoit pas une perfonne de celles qui étoient atteintes de ce fléau : je tombai moi même fous les coups de ce dangereux ennemi de la vie ; dans vingt-quatre heures il me terraffa d'une fi cruelle force que je fus hors d'état de pouvoir bouger, avec des douleurs fi aiguës qu'il m'eft impoffible de les décrire. Jugez qu'elle auroit été ma peur, fi, rempli de confiance, & affuré de l'efficacité de votre poudre, cela ne m'eût raffuré fur le danger préfent. Rempli de cette douce perfuafion, mon état ne me caufa aucun trouble ; ce fut avec cette idée, que fans aucun autre fecours que celui de votre grand remède, quatre prifes me fortirent entièrement d'affaire, de façon que je fus en état, à la dernière prife, de fortir pour me promener.

Mon beau-père, âgé d'environ foixante & feize ans, perclus depuis bien des années par la goutte, au point que par temps, il ne pouvoit fe fervir de pas un de fes membres, s'eft trouvé attaqué, il y a environ un mois, d'une groffe fiévre avec un rhume affreux, & par furcroît les humeurs de la goutte répandues dans la poitrine & à la tête, de façon que nous croyions que c'étoit fa dernière heure. Une prife de vos poudres le mit quafi à la minute, dans une fituation moins trifte ; & du depuis ayant continué de jour à autre à lui en faire prendre, fept prifes le mirent en parfaite convalefcence. Du depuis il a eu une feconde attaque, je l'ai conduit comme dans la première, & j'ai eu le même fuccès, &c.

Signé, *Rozet*, Baron de la Garde.

A Auvillar fur Garonne, le 15. *Mai* 1768.

EN mil ſept cent ſoixante-deux, après avoir fait dix lieues de chemin à pied par une chaleur des plus fortes, & n'étant pas accoutumé à faire de pareilles courſes, je fus attaqué d'une fluxion de poitrine & pleuréſie des mieux compliquées, qui me firent tout craindre pour ma vie; mais par la grâce de Dieu, & quatre priſes de votre merveilleuſe poudre, j'ai été rétabli très radicalement.

Une de mes Sœurs, qui, depuis plus de ſix ſemaines, avoit un lait répandu qui l'obligeoit de marcher avec des bequilles, & abandonnée de tous nos Médecins, en a fait uſage, & avec vingt priſes, elle a été parfaitement guerie, &c.

Signé, *P. P. Trougard*, Marchand Epicier & Droguiſte, rue & proche la Paroiſſe Notre-Dame.

A Verſailles, *le* 20. *Mai* 1768.

VOs poudres commencent à être connues à Malines, où quantité de perſonnes en prennent avec ſuccès; pluſieurs de nos Meſſieurs, revenus de Luxembourg en garniſon en cette Ville, en ont dit des merveilles, ils ont tous connu, & vu Mr. de Saint Fief Capitaine dans Plunket, tant avant qu'après ſa guériſon. Cet exemple non équivoque de l'efficacité de ce remède, a porté Mr. Trigault, Capitaine & Munitionnaire d'Artillerie actuellement à Luxembourg, à en faire uſage pour la goutte; il s'en trouve ſi bien, qu'il n'en a eu aucun reſſentiment de tout cet hiver. Le Capitaine Weis, ici à Malines, en prend auſſi avec beaucoup de ſuccès pour rhumatiſme & maux de poitrine. Il a fait ſon ſervice pendant tout cet hiver, ce qui ne lui eſt point arrivé des trois hivers précédens qu'il a dit avoir tenu la chambre & ſouvent le lit. Il ſe porte actuellement très bien.

Bien. Mr. le Capitaine - Lieutenant Petit s'eft auffi guéri de rhumatifme par le même reméde. Je pourrois en citer plufieurs autres, &c.

Signé, *P. Ghiflain*, Lieutenant Colonel d'Artillerie de Sa Majefté Impériale, Royale & Apoftolique.

A Malines, dans les Pays-Bas Autrichiens, le 21. *Mai* 1768.

TOut le bien que j'ai reffenti, & toute ma famille, des bons effets de vos poudres qui font aujourd'hui l'unique reméde dont je me fers & toute ma maifon, ne me permet pas de différer davantage à vous informer d'une guérifon qu'elles ont opérée en faveur d'une nourriffe d'un de mes enfans qui avoit un abcès dans le corps étant groffe de cinq mois. Abandonnée de toute la Médecine, nous lui en donnâmes, & dès la feconde prife elle jeta fon abcès qui étoit une matière noire comme de l'ancre. Dès ce moment elle fe trouva, comme par miracle, bien portante, retrouva fon appétit, & a porté fon enfant à bon port. Elle jouit depuis d'une fort bonne fanté, &c.

Signée, *De la Broife de Boisjugan.*

A Boisjugan Baffe Normandie, près St. Lô, le 26. *Mai* 1768.

COlin Fieffé de Vaux, Charpentier, avoit un mal d'eftomac infurmontable qui lui faifoit ordinairement quitter fon ouvrage à midi: quatre prifes de votre poudre l'ont radicalement guéri.

Nicolas Crefpin, maçon de la Paroiffe de St. Exupere, fouffroit depuis quatre mois des douleurs fi violentes, qu'il n'avoit pas pu, pendant

tout ce temps, vaquer un inſtant à ſa profeſſion; il avoit inutilement employé tous les remédes extérieurs : deux priſes avalées à huit heures du matin avoient diſſipé preſque toutes les douleurs; à midi deux autres priſes lui ont rendu ſa première vigueur.

Le Mulois, Cabaretier de St. Martin des Entrées, avoit une fiévre ardente qui le tourmentoit horriblement. Ennuyé de ſouffrir, & ayant été pendant plus de quinze jours ſans prendre de nourriture, il prit le ſoir deux priſes de votre poudre, qui le purgèrent conſidérablement. Il en prit encore deux autres le lendemain matin, il eut appétit dès le midi ſuivant, & a toujours continué de ſe bien porter.

Le nommé Gabriel, de la Paroiſſe de Maitry, tombé dans un anéantiſſement génétal, avoit tous les accidens de la pulmonie; neuf priſes l'ont radicalement guéri.

Anne Briſcat ma domeſtique, fut ſaignée mal à propos dans des coliques; elle perdit connoiſſance, & en peu de temps ſe trouva à l'extrêmité : quatre priſes de votre poudre avalées en deux jours l'ont guérie.

Jeanne Ouſauf, ma domeſtique, avoit une dartre vive au viſage, dont elle ſouffroit depuis un certain temps; le Chirurgien la ſaigna, & l'aſſura que de long temps elle ne guériroit, effectivement elle étoit dans un état déplorable; quatre priſes de votre poudre l'ont guérie.

Magdelaine Marie de St. Lô, à qui une ſuppreſſion occaſionnoit une enflure conſidérable aux jambes, deux priſes ont opéré ſa guériſon.

Un de mes enfans avoit perdu la vue, & vingt priſes l'ont guéri.

Billon, mon domeſtique, ſe bleſſa à la main dans les grands froids de l'hiver dernier : ce mal vint à ſuppuration, & en mon abſence, on lui appliqua un onguent qui ſupprima le cours de cette tumeur en peu de jours : le bras lui devint plus gros que la cuiſſe, & il ne pouvoit manger qu'il ne devint tout bouffi; neuf priſes l'ont guéri.

Marie Durand, de la Paroisse de St. Martin de Blesgny, avoit des obstructions considérables qui la faisoient ressembler à une femme grosse; vingt prises l'ont guérie.

J'ai un enfant qui étudie à Coutance; il m'écrivit de l'envoyer chercher, à cause d'une maladie qui attaquoit les Ecoliers de sa Pension, & dont plusieurs étoient déjà morts J'envoyai de vos Livres à Mr. l'Abbé Durand, maître de la Pension, avec quarante prises qui firent de prodiges, & guérirent tous ceux qui en prirent.

Louis Coueffin, de la Paroisse de Bernesq, avoit un mal de gorge épouvantable & des saignemens de nez; trois prises l'ont guéri.

Mde. Hardy, de la Paroisse de St. Germain, avoit une indigestion considérable; trois prises l'ont guérie à l'âge de 68. ans.

Je ne finirois pas si je voulois rapporter ici les guérisons opérées par le Reméde universel & sous mes yeux; celles que je viens d'attester, sont connues de nos Médecins, &c.

Signé, *Le Soudier de St. Blaise*, Sénéchal Président de l'Election.

A Bayeux, en-Normandie, le 9. *Juin* 1768.

JEanne, femme de Nicolas de Vergés Cabaretier à Omonville, hydropique à la suite de la gale universelle rentrée, on ne lui donnoit que quelques jours de vie. Quoiqu'âgée de soixante & quinze ans, dix-neuf prises du Reméde universel ont opéré sa guérison, & de sourde qu'elle étoit précédemment, tout en se traitant pour les maux ci-dessus, elle a recouvré l'ouie. Sa petite fille Bonnote, âgée de vingt ans, ayant aussi la gale rentrée avec suppression, a été guérie par huit prises. La gale a reparu à toutes deux, elle a suppuré, s'est desséchée, & est entièrement dissipée. Dans la même maison une petite fille de deux ans,

pourrie du ſcorbut dont ſon père & ſa mère ſont morts, a été auſſi guérie par quatre demi-priſes.

La ſervante de feu Mr. le Curé de Herqueville, âgée de vingt-quatre ans, malade d'une gale rentrée, ſuppreſſion depuis un an, vertiges, dépôt ſur une jambe groſſe comme la cuiſſe avec ulcère: l'onguent noir & celui de Mr. de Baumont ayant été employés inutilement, j'ai fait mettre de votre poudre ſur la plaie, & douze priſes que je lui ai fait incorporer l'ont radicalement guérie de tous ces différens maux.

Françoiſe le Permentier a été guérie deux fois de foibleſſes d'eſtomac, des fiévres, évanouiſſement, & mal aux yeux par dix priſes. Françoiſe des Vergées veuve de Martin Voiſin, dit Lacavée, a été guérie par ſix priſes d'une bile répandue qui la rendoit jaune comme un coin. Deux épileptiques que je ne nommerai pas, une depuis quinze ans, & l'autre depuis dix, doivent leur guériſon à votre ſpécifique.

La veuve Jacques Pimont attaquée d'une forte pleuréſie, point de côté, & crachement de ſang, après avoir été adminiſtrée a été guérie par ſix priſes. Une pauvre veuve de Digulville, abandonnée & déclarée incurable par le Médecin, a été guérie d'une éréſipelle invétérée à la jambe & à la cuiſſe par ſept priſes. Pluſieurs autres de toutes les Paroiſſes circonvoiſines ont éprouvé d'heureux effets de ce remede, &c.

Signé, *Demons*, Curé d'Omonville en Normandie près Cherbourg.

A Omonville, le 7. Juin 1768.

JE me crois obligé de vous rapporter les principales guériſons opérées ſous mes yeux par vos poudres. Thomas Menard & ſon

Epoufe, François Menard, & la fille de Gallois de Tourtefville à la Hague, attaqués de la maladie épidémique qui a enlevé bien du monde dans cette Paroiffe, ont été préfervés de la mort & guéris de cette maladie avec tous ceux qui en ont fait ufage, les uns dès le commencement de leur maladie, les autres dans une mauvaife convalefcence qui les auroit infailliblement fait retomber, fans le fecours des poudres.

La femme de Mr. Royer, Capitaine de cette Paroiffe, étoit alitée depuis longtemps menacée de pulmonie & d'hydropifie, maladies dont fa mère étoit morte. Son mari voyant que les Médecins ne pouvoient la guérir, me dit que le principe de fon mal étoit une mauvaife couche, & que depuis ce temps, la nature n'opéroit point à l'ordinaire. Je lui confeillai l'ufage des poudres, & fept prifes lui ont donné une parfaite fanté.

Un jeune homme de la même Paroiffe, nommé le Terrier, avoit fait paffer la gale en prenant beaucoup de foufre, & étoit demeuré depuis trois mois dans une infirmité affreufe, défiguré comme un mort, fentant des douleurs infupportables dans les entrailles : trois prifes l'ont radicalement guéri, & la première lui a fait rendre le foufre en abondance tel qu'il l'avoit pris.

Une femme de St. Pierre d'Alognes étoit grabataire depuis trois ans, ne pouvant s'aider d'un côté ; elle avoit le corps tout ulcéré, rendoit le fang noir comme l'encre, tantôt par la bouche, tantôt par le fondement ; neuf prifes l'ont parfaitement guérie. Elle eft venue à pied de trois lieues me remercier, me difant qu'elle avoit dépenfé plus de quatre cent livres fans foulagement, & que pour onze livres cinq fols de poudre elle avoit recouvré une fanté parfaite.

Une fille de Flottemenville à la Hague, abandonnée des Médecins qui la déclaroient pulmonique, étoit féche comme du bois, jaune comme un fouci, attaquée d'une toux continuelle

qui lui faisoit cracher le sang. Elle me déclara qu'elle n'avoit jamais été réglée, & son Curé m'avoua que le Médecin lui avoit dit qu'elle seroit morte avant un mois. Je lui ai donné les poudres qui l'ont guérie au point qu'elle est en condition, bien portante, & faisant son ouvrage à merveille.

Un nommé Ramel de Briquebec, abandonné des Médecins qui l'avoient saigné, purgé, & avoient épuisé sur lui les secrets de l'art, gardoit le lit depuis huit mois, sans mouvement & presque sans parole : il avoit deux glandes qni joignoient les parties & qui descendoient le long des cuisses, le corps parsemé de durillons comme des grosses noix : neuf ou dix prises de vos poudres l'ont guéri, au point qu'il est venu de quatre lieues me remercier.

Enfin le nommé le Jués de Tollevast me découvrit un mal affreux qu'il avoit aux parties qu'on appelle hydrocèle : plusieurs prises de vos Poudres l'ont entièrement guéri. Il en prenoit jusqu'à deux prises par jour, &c.

Signé, *de Nehon Michel*, Curé.

A Martinvast en Normandie par Valognes, ce 10. *Juin* 1768.

JEanne Olive, Epouse de Jean Cor ménager de la ville d'Auriac Diocèse de Toulouse, étant accouchée heureusement, se trouva quatre jours après dans un état de désespoir par les hémorroïdes qui lui sortoient d'une grosseur extraordinaire & qui ne lui donnoient relâche ni nuit ni jour, malgré tous les adoucissemens imaginables ; elle alloit périr étant déclarée sans ressource. On donna à la malade une prise de vos Poudres : en moins de deux heures elle s'est trouvée délivrée des hémorroïdes, & dans un état parfait, &c.

Signé, *Berdou*, Curé.

A Montegut haut Languedoc par Castelnaudary & Revel, le 11. *Juin* 1768.

VOtre poudre continue à produire des effets admirables dans ces Contrées. Les personnes impartiales ne doutent plus qu'elle ne soit un spécifique contre toutes les fiévres réglées; aussi je ne m'arrêterai point à vous nommer ceux qui en ont été guéris. Je puis lui rendre aussi le témoignage qu'elle est excellente pour dissiper les maux de tête & les pesanteurs d'estomac, comme j'en ai plusieurs exemples en main; mais ce qui me paroît plus digne de l'attention du Public, c'est la guérison parfaite de deux personnes affligées du ténesme ou des épreintes. La première est la nommée Marie Rivière, dite Bigatane de cette ville, qui étoit en souffrance de ce mal incommode depuis quatre à cinq mois; sept prises le lui dissipèrent entièrement. L'autre c'est moi-même qui en fus quitte avec trois prises seulement, ayant eu le soin de recourir à cet incomparable reméde dès le commencement de ma maladie, &c.

Signé, *Fosse de Richard.*

A Mazere en Foix, le 12. *Juin* 1768.

LA reconnoissance m'engage à vous faire part des Guérisons opérées sous mes yeux dans cette Paroisse par la vertu de vos poudres.

Je commence par ma famille. Ma sœur aînée avoit depuis dix-huit mois une douleur continuelle à la hanche qui lui répondoit au bout du pied, & qui la fatiguoit nuit & jour; à la troisième prise elle a été radicalement guérie.

Une autre de mes sœurs étant tombée d'une monture, se sentit affectée de grandes douleurs par tout le corps, & eut de cet accident, le côté, les bras & les cuisses toutes violettes. Je lui en fis prendre deux

prises à la fois qui la purgèrent bien ; le lendemain la même dose, & elle fut entièrement remise.

J'ai une fille auprès de moi à qui une grande maladie avoit laissé une dureté dans l'aîne de la grosseur d'un œuf, qui la faisoit beaucoup souffrir, & surtout aux changemens de temps ; dix prises en différentes fois l'ont entièrement guérie.

Une fille de service que nous avons étoit sujette depuis bien des années à des froncles par tout le corps, & surtout sous les aisselles de la grosseur d'un œuf qui lui donnoient la fiévre ; quatre prises ont dissipé cette incommodité, & lui ont rendu la meilleure santé.

Et moi enfin qui ai mené une vie languissante presque pendant toute ma jeunesse, occasionnée par une gale que j'ai essuyé trois fois, pour la guérison de laquelle on me frottoit d'une eau composée avec du mercure, qui, au lieu de me guérir, me fit enfler tout le corps, & le rendit fort violet en interrompant toutes les fonctions naturelles, ce qui faisoit dire aux Chirurgiens que je périrois de cette maladie par la poitrine : aux changemens de chaque saison ils me faisoient prendre du lait d'ânesse, & dans les intervalles quantité d'autres remédes qui ne faisoient que me soulager pour un temps, mais jamais de guérison ; au contraire depuis plus de quinze ans il m'étoit resté un grand feu dans la poitrine, avec une toux séche, des rétentions d'urines, des hémorroïdes internes, des maux de tête presque continuels. Le Reméde universel m'a radicalement guéri après en avoir pris environ vingt prises, sans qu'il m'aye échauffé ni causé la moindre douleur.

Une Demoiselle avoit à la tête une démangeaison insupportable causée par une quantité prodigieuse de petits poux de toutes couleurs, avec la fievre ; événement aussi surprenant qu'extraordinaire. Sept prises du reméde, avalées consécutivement deux chaque jour, &

trois le dernier, lui ont ôté tous ses maux sans aucune évacuation ni sans aucune mauvaise suite.

Le nommé Jean l'Evesquot & sa belle-sœur, eurent le malheur d'être attaqués d'une maladie des plus singulières qui les prit par une fiévre si violente, que non seulement ils ne pouvoient rien prendre, mais qui les provoquoit sans cesse à vomir, & dont les beau-père & belle-mère de celui-là, & les père & mère de celle-ci venoient de mourir huit jours avant : une prise du Reméde universel guérit la fille. Il n'en fut pas de même dudit Jean l'Evesquot, auquel on en donna une prise dans une trop grande quantité d'eau qui ne fit aucun effet, ce qui empêcha qu'on réitérât le reméde ; mais comme le mal empiroit, on fut obligé de lui administrer les Sacremens ; il se trouvoit alors à toute extrêmité, on le regardoit comme mort. Cependant on lui en fit encore prendre une prise & demie suivant les règles prescrites, qui opéra des merveilles, car il dormit d'abord, ce qu'il n'avoit fait depuis huit jours ; quelque temps après il évacua beaucoup, il se leva le lendemain, & mangea à son ordinaire, au grand étonnement de tous ceux qui étoient présens. Evénement qui n'a pas peu contribué à augmenter la confiance que les Paroissiens de Fontaine avoient déjà en votre excellent reméde.

Le nommé Pierre Lagarde, atteint d'une fiévre vénimeuse des plus violentes avec un mal de côté qui lui répondoit à la mamelle, je lui fis prendre une prise & demie de vos poudres qui fit peu d'effet ; le lendemain même dose qui le purgea abondamment, & enfin la troisième dose lui fit évacuer une poche de la grosseur d'un œuf de dinde pleine de petits vers tous vivants, ce qui l'a entièrement guéri & mis en état de continuer son métier le lendemain.

Le nommé Jean Remond étant tombé de cheval, crachoit & mouchoit le sang, & sentoit des grandes douleurs dans un côté,

il a été guéri avec cinq priſes.

Le nommé Chemineau avoit une fiévre continue des plus violentes, les jambes enflées : cette enflure avoit remonté, & s'étoit répandue dans tout ſon corps, il étoit preſqu'auſſi gros qu'une barrique, ſans pouvoir ſe vider ; on lui avoit adminiſtré les Sacremens. Sa famille & lui-même, croyoient ſa mort certaine. Je lui fis prendre deux priſes à la fois du Reméde univerſel qui le firent aller quelques ſelles ; le lendemain je lui redonnai la même doſe qui le fit beaucoup évacuer : je mis un jour d'intervalle, enſuite je lui en fis prendre une priſe qui le purgea très bien. Douze priſes en quinze jours l'ont tiré d'affaire, & il ſe porte très bien.

Le nommé Pierre Roi avoit une inflammation dans le bas ventre, dont il craignoit les ſuites. Il croyoit qu'elle provenoit d'un mal à la lèvre inférieure qu'il a gardé très longtemps, & dont il a été guéri. Cette inflammation l'avoit mis dans un état pitoyable & ne pouvoit uriner. Ne ſachant à quel Saint ſe vouer dans ſes ſouffrances, il eut recours au Reméde univerſel, dont quatre priſes en quatre jours l'ont parfaitement guéri.

Un des enfants du ſuſnommé, badinant avec un de ſes camarades, avoit eu le cou enfoncé dans les épaules, ce qui le renverſa violemment à terre, & lui occaſionna un vomiſſement avec la fiévre dont la ſuite fut ſi terrible, que les jambes devinrent tordues. Il reſta ſix jours dans cet état ſans oſer dire ce qui lui étoit arrivé. Son père, qui venoit d'éprouver l'efficacité du reméde, lui fit prendre vos poudres qui en huit jours l'ont parfaitement rétabli.

Une fille nommée Picotine, avoit une fièvre quarte des plus enracinées depuis quatre ans, avec une jauniſſe continuelle malgré les marques ordinaires qui paroiſſoient très peu ; elle a été guérie avec ſept priſes en différentes fois.

Le nommé Jean Rambert, atteint de-

puis long-temps d'une colique violente qui dans ses accès l'empêchoit de boire, quelque soif qu'il eut, & qui après l'accès n'avoit plus soif, a été guéri avec dix prises en différentes fois.

La femme du susnommé, attaquée d'une fiévre extraordinaire qui la dégoûtoit entièrement de tout, a été guérie par trois prises en deux fois.

Le nommé Jean Verdon, avoit un refroidissement, la fiévre, & la respiration genée. Il fit usage du Reméde universel, dont la première prise ne lui fit rien; le lendemain une prise & demie le purgea copieusement & lui fit évacuer toutes sortes de vilainies de toutes couleurs qui infectèrent toute la maison. La fièvre cessa, l'appétit revint, & il est parfaitement rétabli, & en état de continuer son métier.

La femme du susnommé avoit une grosse fiévre, dégoût & oppression de poitrine: une première prise ne lui fit rien; le lendemain une prise & demie la purgea beaucoup, la fiévre cessa, & elle se porte au mieux.

Le nommé Jean Clausi, attaqué d'une oppression de poitrine avec fiévre, & la respiration extrêmement génée, a été radicalement guéri avec une prise & demie qui le vida extraordinairement.

Jean Chauvereau avoit une forte colique accompagnée de fiévre & de vomissement, ne pouvoit dormir ni nuit ni jour: il eut recours au Reméde universel. Deux prises à la fois le purgèrent bien: il en continua l'usage & rendit beaucoup de matières, parmi lesquelles il y avoit quantité de vers. Cinq prises l'ont entièrement rétabli.

Jean Bouton avoit la fiévre quarte depuis longtemps; six prises avalées en différentes fois l'ont entièrement guéri.

Marie Boutet, à qui on avoit administré tous les Sacremens dans une fausse couche, suffoquoit par le sang qui ne prenoit pas son cours ordinaire. Regardée comme mor-

te, je lui en donnai une prise à tout hasard qui la soulagea ; & enfin trois prises en trois jours l'ont parfaitement rétablie.

Jeanne Gentet étant grosse, se trouvoit fort incommodée des vents, l'estomac fort gonfle : une prise la fit beaucoup évacuer & la guérit parfaitement, ce qu'ayant continué de temps en temps pendant sa grossesse, lui a procuré d'heureuses couches.

Marie Levrier se trouvant attaquée pendant sa grossesse de grands maux de tête & de cœur, beaucoup de dégoût avec vomissement, ne pouvant faire ses fonctions, eut recours au Reméde universel. Je lui en donnai une prise qui la purgea très peu ; quatre heures après je lui en fis prendre une & demie qui arrêta le vomissement après avoir évacué une douzaine de fois. Parmi ses selles, on trouva une grande quantité de vers de toute espèce, ce qui lui a procuré de fort heureuses couches.

Catherine Rembert étoit attaquée depuis longtemps d'une douleur très vive dans le côté, qui lui remonta sur l'estomac & dans la tête ; elle eut un saignement de nez, fiévre continue, & fut pendant huit jours sans pouvoir dormir, ni rien prendre : après avoir été administrée elle prit le soir une prise de votre poudre qui ne lui fit pas grand chose : le lendemain elle réitéra, ce qui lui fit évacuer une grande quantité de bile verte & jaune qui la soulagea beaucoup ; une troisième prise l'a parfaitement guérie.

Marie Giet avoit fait une chute : elle avoit tout le côté & le bras noir, une fiévre très violente, point de côté, une toux séche, des envies de vomir continuelles, & une insomnie depuis huit jours. Elle eut recours au Reméde universel. Comme le mal pressoit, je lui en fis prendre deux prises à la fois : une heure après elle fut abondamment à la selle, mais les accidens ne cessant point, & lui trouvant toujours le cerveau troublé, je lui en fis prendre après midi uue prise &

demie qui lui procura le sommeil & des sureus qui la soulagèrent beaucoup, après quoi vint l'évacuation qui diminua considérablement la fiévre. Cependant comme on craignoit pour sa vie, on lui administra les Sacremens. Le lendemain, je lui en fis prendre une autre prise qui lui fit évacuer une quantité prodigieuse de toutes sortes de matières infectes, elle cracha & moucha du sang pourri, ce qui fit cesser tous les accidens. Elle continua d'en prendre jusqu'à sept prises qui lui firent rendre toutes sortes de matières, ce qui lui a procuré sa parfaite guérison.

Jean Guiberteau avoit une échauffure, grosse fiévre, point de côté, saignement de nez avec oppression : il prit une prise de votre poudre. Une heure après il évacua abondamment, ce qui lui ôta tous ses maux violens : une seconde prise l'a entièrement guéri.

Anne Chemineau étoit attaquée d'une fiévre vénimeuse qui l'a tourmentoit depuis un mois & demi avec un dégoût & une colique continuelle. Son grand père que le Reméde universel avoit tiré des bras de la mort, envoya chercher deux prises qu'on lui donna en deux jours de suite. La première lui fit sortir une grande quantité de vers de toute espèce mêlés dans beaucoup de bile ; la seconde lui a procuré sa parfaite guérison.

André Baillarge, atteint d'une violente colique avec la fiévre, sentoit comme une grosse boule qui lui rouloit de l'estomac au ventre, & avoit des envies continuelles de vomir. Il prit une prise du reméde qui le purgea bien, & se trouva un peu soulagé. La colique continuant il prit le lendemain une autre prise qui le purgea beaucoup. Il continua, & à la cinquième prise il fit une grande quantité de vers mêlés de matières de toute sorte de couleurs, & de sang pourri. Enfin à la septième prise il fut radicalement guéri, & ne se sent plus aucun mal.

Jeanne Chauvereau avoit depuis trois ans une colique qui la mettoit très souvent dans

un pitoyable état. Je lui fis prendre une prise du Reméde universel qui la purgea abondamment, & lui fit rendre deux vers de la longueur du bras. Elle fut longtemps bien portante : ayant eu ensuite une fiévre continue qui dura sept à huit jours, elle en fut délivrée avec deux prises qui lui firent vomir une quantité prodigieuse de bile. Depuis ce temps elle jouit d'une parfaite santé.

Son fils âgé de sept mois, ne dormant ni nuit ni jour jetant des cris continuels, je lui fis prendre un quart de prise de vos poudres qu'il rejeta tout de suite : le lendemain je lui donnai la même dose qui le purgea abondamment, & lui fit faire une grande quantité de sables, ce qui le soulagea & le fit dormir. J'ai continué pendant cinq jours la même dose qui lui a toujours fait sortir beaucoup de sable, ce qui l'a guéri non seulement de son insomnie & de ses cris, mais encore de la teigne, dont il étoit couvert, & il se porte à merveille.

Enfin, Monsieur, je passe sous silence une infinité d'autres maladies ordinaires dont les grands & les petits de tout âge, de l'un & de l'autre sexe, ont été guéris dans cette Paroisse sous mes yeux ; les uns avec une seule prise du Reméde universel, les autres avec deux, & d'autres avec trois, quatre, jusqu'à douze prises, qui graces à Dieu & à votre excellent reméde, se portent bien, &c.

Signée, *Louise la Salle de Cormeinville.*

A Fontaine en Saintonge près Jonzac, ce 15. Juin 1768.

VOici les guérisons opérées sous mes yeux par le secours du Reméde universel depuis le commencement du mois de Mai dernier. Le nommé Charles Evrard mon Paroissien, garçon âgé de vingt-cinq ans, maneuvrier &

Milicien pour cette Paroisse, le 15. dudit mois de Mars étant au lit bien malade avec grande fiévre continuelle, point de côté, crachats sanguinolents, grand mal de tête, douleur universelle, fut guéri au moyen de quatre prises qu'il incorpora en huit jours de temps ; elles lui firent rendre beaucoup d'humeurs & d'infections de toute couleur. Dès la troisième prise il se trouva sans fiévre, & vint chez moi, comme s'il n'eut point été malade. Je lui conseillai de prendre la quatrième, & deux jours après il alla travailler à son ordinaire. Depuis ce temps il se porte à merveille, à bien plus belle couleur, bon appétit, & continue de travailler avec bien plus de vigueur & de facilité qu'avant sa maladie, dont il fut radicalement guéri sans saignée.

Une petite fille âgée de dix à onze ans, nommée Marie-Anne Malet, fille de Charles-Ignace Malet dit Trompette pauvre Maneuvrier, attaquée d'un flux dyssentérique avec une fiévre assez violente depuis trois semaines, fut parfaitement guérie au moyen de deux demi-prises qu'elle avala à trois ou quatre jours de distance ; & depuis cette époque, qui étoit environ la mi-Carême dernière, elle se porte bien, & file à son ordinaire. Ce qui m'étonna, ainsi que ses père & mère, ce fut de voir la fiévre éteinte & dissipée dès la première demi-prise qui ne causa pas de grandes évacuations, mais qui la purgea par les sueurs : enfin la seconde procura plusieurs selles qui la guérirent.

Le nommé Pierre Tupigni garçon tisseran, aussi mon Paroissien, âgé de vingt-deux ans ou environ, étoit malade depuis près d'un an sans pouvoir gagner un sol. Sa mère & plusieurs autres le croyoient pulmonique, peut être l'étoit-il aussi, & on ne croyoit pas qu'il vit la fin du Carême dernier. Pour moi je pense que sa maladie étoit phthisie, amaigrissement ou consomption. Il étoit dans un état pitoyable, d'une maigreur à faire peur, d'une couleur jaune comme un coin, por-

tant des fiévres lentes qui le rongeoient, touſſant & crachant beaucoup. Dans le commencement du Carême il uſa du Reméde univerſel à doſe entière deux jours de ſuite, ce qui lui fit jeter des biles, des ordures & des infections de toute eſpèce, & ſe trouva un peu mieux : il en incorpora encore ſix autres, dans le courant de ſix ſemaines, qui le mirent en état de faire de la toile : à la fin du mois de Mars de la préſente année il n'avoit plus de fiévre, plus de toux, plus de foibleſſe, bien plus belle couleur, bon appétit ; & depuis Pâques dernier il fait environ ſes quatre aunes de toile par jour. Une neuvième priſe qu'il avala, il y a près d'un mois, le guérit d'une fluxion à la joue avec grand mal de dents, qui étoit probablement un reliquat des mauvaiſes humeurs de ſa maladie.

La nommée Marguerite Saillard, fille, âgée de vingt-deux ans, étoit dans la ſituation la plus triſte depuis ſix ans. L'origine de toutes ſes infirmités étoit ſuppreſſion des règles qu'elle n'avoit jamais eû, au dire de ſa mère, avant l'uſage des poudres merveilleuſes. Cette ſuppreſſion lui avoit occaſionné depuis ſix ans un dépôt ou tumeur ſcrophuleuſe & ulcérée au bras droit qui faiſoit peur à voir ; elle avoit auſſi, depuis la même époque, des tumeurs ulcérées aux pieds ; elle n'étoit preſque jamais ſans fiévre, éprouvant les douleurs les plus aiguës à chaque changement de temps, portant une couleur de mort, ſans pouvoir ſe ſervir du bras & de la main droite, qui étoit toujours pendant avec enflure énorme. Depuis le commencement d'Avril toutes les humeurs des pieds ont diſparu, elle a les pieds auſſi ſains que ſi elle n'y eut jamais eu de mal. Depuis Pâques elle met des ſouliers fort aiſément, ce qu'elle n'avoit pû faire les années précédentes ; & depuis la fin de Février elle n'a plus de fiévre : elle a belle couleur, bon appétit, elle va, vient, agit, & marche auſſi librement que les autres perſonnes de ſon âge. Sa

mère m'a témoigné qu'elle se trouvoit réglée depuis Pâque. C'est elle qui porte à dîner à son frère tous les jours, depuis près d'un mois, aux Casernes de la Fere où il travaille en qualité de maneuvrier. La tumeur scrophuleuse ou squirreuse du bras droit est considérablement diminuée, surtout depuis trois semaines; elle remue le bras & la main fort aisément, elle les leve aussi facilement & aussi haut qu'une personne qui n'a pas de mal; elle commence à laver avec sa mère, qui est blanchisseuse; en un mot les forces lui sont revenues au point qu'elle fit, il y a près d'un mois, vingt lieues de chemin en deux jours avec deux personnes en bonne santé. Il ne lui reste plus qu'une difficulté à plier le bras droit, elle ne ressent plus de douleur dans les changemens de temps, comme elle en éprouvoit les années précédentes. Elle jouit de tous ces avantages au moyen de trente-quatre prises du Reméde universel.

Le nommé Dusbois ci-devant Canonier, & présentement maneuvrier, Epoux de Catherine Robert habitant de ma Paroisse, eut il y a quinze jours une hernie ou descente fort dangereuse. Cet homme avoit un hoquet continuel, & vomissoit depuis cinq ou six jours des ordures qui infectoient; il ne pouvoit uriner ni aller à la selle. Le Chirurgien qui le vit lui fit quelques saignées, lui ordonna quelques boissons; mais voyant que tous ces dangereux symptômes continuoient, il tâcha de remettre l'intestin à sa place de la meilleure manière possible. Une prise du Reméde universel, que le Chirurgien lui fit prendre, fit des merveilles, les selles & les urines coulèrent en abondance, le malade se trouva soulagé; & au moyen de trois autres prises qu'il prit dans la même semaine, il se trouva bien guéri.

Le nommé Joseph Nicolet mon Paroissien, garçon tisseran âgé de vingt-deux ans ou environ, fut guéri avec deux prises d'une fiévre tierce qu'il avoit depuis quinze jours.

La nommée Marie - Anne Morel, veuve Galet, fût guérie d'une fiévre de huit ou dix jours avec dévoiement par une ſeule priſe.

Le nommé Medard du Fu, maneuvrier âgé de trente-deux ans ou environ, fut guéri d'une grande fiévre & grand mal de tête avec dévoiement au moyen de deux priſes du Reméde univerſel qu'il prit en trois jours. Ce qui m'étonna, ce fut de le voir regarder jouer au battoir l'après midi du jour qu'il incorpora la deuxième priſe. Il ſe porte bien du depuis, & travaille à ſon ordinaire, &c.

Signé, *Vittart*, Curé de Travecy, & Doyen du détroit de Vendeuil.

A Travecy, près la Fere en Picardie, le 17. *Juin* 1768.

JE ſuis né à Monfaucon, petite ville ſituée entre Cahors, Gourdon, Sarlat, Frigeac, & St. Ceré; je ſuis déjà ſeptuagenaire, & je fais la Médecine en déſintéreſſé dans tous ces environs avec la confiance publique, quoiqu'entouré de bons Médecins. Après avoir ſuivi les règles de l'art pendant plus de quarante ans auprès d'une infinité de malades, & traité les maladies de toute eſpèce, j'ai eu & j'ai encore la ſatisfaction de voir nombre de malades convaleſcens, & rempliſſant exactement les indications qui ſe ſont préſentées; mais j'ai eu bien ſouvent la douleur d'en voir ſuccomber beaucoup en obſervant les mêmes règles, toujours tirées des principes de la Médecine ancienne ou moderne, ce qui me démontre la fauſſeté ou le peu de fondement qu'on peut y faire. Vos obſervations, Monſieur, ſur les cauſes des maladies & ſur le Reméde univerſel inventé par feu Mr. d'Ailhaud votre Père que vous faites diſtribuer avec ſuccès dans les quatre parties du monde, m'ont déterminé à fai-

re l'essai de vos Poudres sur certains malades qu'on n'a pû guérir avec les secours ordinaires. J'ai eu l'agréable surprise d'en voir nombre relever de maladies mortelles, après avoir tenté inutilement toutes sortes de remédes; j'en ai vû d'autres succomber à la violence du mal, qui ne laissoient pas que d'être soulagés par quelques prises de votre Universel. Le nombre des ressuscités, comparé avec ceux que la force de la maladie a fait disparoître de ce bas monde, m'a fait donner tête baissée dans votre système, & je traite en conséquence presque tous mes malades avec votre purgatif universel, assorti toutefois de tout ce qui peut convenir à chaque espèce de maladie. Voilà au naturel la justice que je me sens obligé de rendre à votre spécifique pour le bien de l'humanité, malgré les clameurs publiques contre cet antidote que l'intérêt ou la basse jalousie des Maîtres de l'art autorise. Mon approbation ne sera pas d'un grand poids vis-à-vis d'un nombre infini de Médecins illustres répandus dans tous les pays du monde; mais enfin elle y sera quelque chose dans les contrées que je fréquente, & où l'on m'honore d'une confiance générale. Il ne me reste qu'à solliciter votre généreux désintéressement & votre charité sans bornes, envers une infinité de pauvres dont je suis entouré, & qui périssent journellement pour n'avoir pas de quoi se faire servir, vous promettant de me prêter avec zèle pour l'application de votre remède dans tous les cas possibles à ces pauvres malheureux: je m'en servirai moi-même, si je me trouve dans le cas d'en avoir besoin; j'en soulagerai ma famille dans la nécessité, & je vous ferai compte de toutes les prises qui seront distribuées à gens capables d'en supporter les frais, &c.

Signé, *Subrejons*, Docteur en Médecine.

A Monfaucon par Payrat, route de Paris, le 18. Juin 1768.

VOtre excellente Poudre a guéri plusieurs personnes de ce canton, entr'autres Mr. Suire mon Curé, attaqué d'une paralysie à la bouche qui la lui avoit presque mise aux oreilles Depuis l'usage de ce bon remède il se porte au mieux. Le nommé Texier, maréchal de mon Bourg, attaqué d'un violent mal de tête, a été radicalement guéri par une seule prise. Une Demoiselle qui est chez moi, nommée Mdlle. Chitton, fille de condition, ayant essuyé une fluxion de poitrine, a été guérie par une prise. Le nommé St. Pierre mon domestique, qui depuis un an avoit un mal de côté très violent, deux prises l'ont rétabli. La nommée Robinette, attaquée d'une échauffure, a été guérie par une prise. Mr. Albert Avocat de Civray, qui étoit dangereusement malade & abandonné de la Médecine, a pris dix prises de vos poudres qui lui ont rendu une bonne santé. Mdlle. Modeste de Lauson, ma fille, étant venue dans un état le plus triste sans fiévre, nous la voyions maigrir tous les jours. Je lui fis prendre une prise le 10. du courant, qui lui fit sortir quatre vers de la longueur de deux pieds, dont un étoit velu comme une ourse ; elle est au mieux aujourd'hui, &c.

Signé, *De Lauson de la Poupardiere*, Seigneur de Plibou.

A Plibou par Poitiers, *ce* 20. *Juin* 1768.

APrès Dieu je me crois redevable de la vie à votre poudre bienfaisante. Attaqué, il y a quelques années, d'une maladie populaire, qui en peu de jours faisoit périr sous les yeux de la Médecine presque tous ceux qui en étoient atteints, six prises avalées en deux se-

maines me mirent totalement hors d'affaire, ſans aucun autre ſecours, &c.

Signé, *L'Eſclache*, Curé.

A Chouvigny en Bourbonnois par Gannat, ce 22. *Juin* 1768.

JE ſouhaiterois que mon eſprit fut auſſi éloquent que mon cœur pour vous témoigner ma gratitude, de la ſanté & du ſommeil que vos Poudres m'ont rendu. Depuis que j'en fais uſage, c'eſt-à-dire depuis quatre ans, je paſſe les nuits ſans douleur, & je ſupporte le lit, à l'exception des airs vifs qui me ſont inſupportables, & où il m'eſt impoſſible de coucher. Je ſuis aſthmatique depuis ma naiſſance, j'avois des accès d'aſthme fort violens tous les huit jours, & je paſſois toutes les nuits dans un fauteuil; au lieu que depuis quatre ans je n'en ai eu qu'un, encore étoit-ce dans un air vif où j'avois eu l'imprudence de me coucher, &c.

Signé, *F. Cherubin de Paris*, Gardien des Capucins de Poiſſy.

A Poiſſy, Iſle de France, ce 23. *Juin* 1768.

EN 1762. au mois de Décembre j'ai été tourmenté pendant trois ſemaines d'un rhûmatiſme qui m'occupoit les reins : à la fin les accès étoient ſi violens & ſi fréquens, que je n'avois pas un demi-quart d'heure de relache. La douleur étoit ſi exceſſive que le viſage m'en devenoit tout violet : quatre priſes de votre poudre m'ont totalement guéri. En 1755. j'ai été attaqué d'une éréſipelle au viſage qui a fait tant de progrès en peu de jours, que je craignois de perdre les yeux : j'ai eu recours à votre poudre, & huit priſes

en huit jours m'ont délivré de tout danger. En 1766. au mois de Mai, j'avois la poitrine ſi échauffée que je crachois le ſang ; j'étois de plus tourmenté d'un violent mal de tête : après avoir fait uſage de votre poudre pendant neuf jours, ma ſanté a été parfaitement rétablie. J'en ai fait prendre à pluſieurs perſonnes de ma Paroiſſe, & elle a toujours produit un bon effet, &c.

Signé, *Debuigne*, Curé.

A Yzeux en Picardie, proche Pequigny par Doulens, le 28. *Juin* 1768.

J'Ai pris environ vingt-cinq ou trente priſes du Reméde univerſel, qui m'ont purgé d'une manière inconcevable, & qui m'ont guéri des coliques auxquelles j'étois extrêmement ſujet, de chaleurs & d'ardeurs de poitrine que le maigre m'occaſionnoit ; en un mot je me porte maintenant mieux que je n'ai fait depuis que je me connois, ayant toujours été d'une mauvaiſe ſanté. J'ai été auſſi guéri d'une dartre rebelle qui depuis douze ou treize ans me tourmentoit, qui n'avoit cédé à aucun des remédes, quoique j'en aie fait beaucoup, &c.

Signé, *Macé*, Curé.

A Neuilly Levêque, proche Iſſigny baſſe Normandie, le 27. *Juin* 1768.

DEpuis quatre années je ſuis accablé d'infirmités. Les remédes que différens Médecins & Chirurgiens m'ont appliqué dans les commencemens, ne m'ont procuré aucun ſoulagement : vos poudres ſeules, dont j'ai fait uſage depuis plus de deux ans, ont diminué mes douleurs, & m'ont mis en état de ſortir

du lit & quelquefois de la maison ; mais je ne suis pas rétabli. J'avoue que les merveilleux effets de vos poudres sur plusieurs personnes de ma connoissance ont excité ma confiance ; entr'autres un nommé Nadand, de la Paroisse de Tarsat en Angoumois, a été guéri du mal caduc avec deux prises qui l'ont fait transpirer prodigieusement. Il avoit des chutes fréquentes, & il y a plus d'un an qu'il n'en a pas eu la moindre attaque, &c.

Signé, *Maurice Artaud.*

Au Village des Souches, Paroisse de Dignac en Limousin par Angouleme, le 28. Juin 1768.

IL y a actuellement deux ans que le nommé Gually, âgé d'environ quarante ans fut attaqué d'hydropisie : il se mit entre les mains d'un Chirurgien de Mirbeau qui prétendit le guérir. Il le traita selon les règles qu'il savoit, le guérit en apparence pour quelques mois, mais il lui ruina le tempérament & la bourse ; car quelque temps après cet homme ne pouvant plus travailler, & n'ayant plus un denier pour subsister, fut contraint de se rendre chez son frère qui demeure à ma porte, étant hydropique œdémateux depuis la tête jusqu'aux pieds avec un dévoiement si considérable, qu'il alloit plus de quarante fois par jour, & la fiévre continue. J'entrepris de le guérir avec le reméde universel : neuf prises avalées de deux jours un, le guérirent de telle façon que cet homme partit pour aller travailler à la moisson qui commençoit. Depuis ce temps-là il a toujours travaillé & se porte fort bien, il n'est plus question d'hyrdopisie, &c.

Signé, *Martineau*, Chapellain.

A Varenne près Mirbeau en Poitou par Poitiers, ce 30. Juin 1768.

J'Ai l'honneur de vous faire part des merveilleux effets que vos poudres ont opéré à mon égard, & de vous en témoigner ma reconnoissance. C'est à l'usage que j'en ai fait que je dois ma guérison. Depuis plus de quinze ans, je sentois une douleur très vive dans le bas ventre, où il me venoit deux glandes de la grosseur de deux noix, qui m'occasionnoient de si vives douleurs, que j'étois obligé à rester dans la situation où j'étois lorsque cela me prenoit, à moins de vouloir souffrir comme un damné. Cela me prenoit ordinairement sortant du confessionnal, surtout si j'y restois trop longtemps, ou si je me sentois plus échauffé qu'à l'ordinaire. A cette occasion on me conseilla de prendre les bouillons, ce que je fis pendant quatre ans de suite; mais je fus presqu'aussi échauffé après les avoir pris, qu'avant. La quatrième année ils me furent très nuisibles, puisqu'avant de les prendre, j'avois une bile répandue sur le visage avec des yeux très abattus. Les ayant pris, au lieu de me soulager ils me rendirent encore plus malade & plus accablé; je ne pouvois manger sans être obligé de boire beaucoup; j'avois un feu qui me dévoroit continuellement; j'avois les lèvres brûlées comme un homme adonné à la débauche, quoique je ne busse pas de vin; je souffrois des douleurs de tête inexprimables, je ne dormois presque pas. Depuis cinq à six ans j'étois obligé de passer la plus grande partie des nuits plié dans ma robe de chambre sur mon lit, & lorsque j'étois trop échauffé, je sentois une douleur intérieure au dos avec un gonflement qui m'ôtoit pour ainsi dire la respiration. Je ne pouvois aller à la selle que lorsque j'avois un cours de ventre, ce qui m'arrivoit toutes les fois que je mangeois quelque chose. Je ne pouvois me souffrir ni en compagnie ni seul; j'étois d'une mélancolie qui surprenoit mes amis.

Après

Après tous les remédes que j'avois fait, je crus, ainsi que bien du monde, que je n'en releverois jamais, sentant mes forces diminuer. Les Médecins & Chirurgiens dans nos cantons se déchaînoient contre vos poudres, c'est ce qui fut cause que je tardai à en faire usage; cependant ayant lû quelque lettre de guérisons d'un homme de Bergerac, quoique son mal ne fut pas semblable au mien, je me déterminai tout de suite à m'en procurer afin de guérir si je pouvois, & résolu de tout hasarder, tellement je m'ennuyois du pitoyable état dans lequel je me trouvois réduit. La première journée j'en pris deux prises, & restai deux jours sans en prendre; j'eus d'abord bon appétit, & pris goût à ce que je mangeois. J'ai continué d'en prendre jusqu'à neuf prises : à la neuvième il me sembla que j'allois retomber dans mon premier état; je ne perdis point courage, j'en pris une dixième prise qui dissipa tous mes maux; le sommeil me revint, & la soif dévorante dont j'étois tourmenté cessa. Je fus également guéri d'une pituite qui m'incommodoit beaucoup tous les matins, & à laquelle j'étois fort sujet. La situation dans laquelle j'étois, ne doit vous laisser aucun doute sur l'étendue de ma reconnoissance & de la surprise dans laquelle j'étois de voir des Médecins & Chirurgiens se déchaîner contre un reméde qui ne sauroit trop être préconisé. J'ai repris, graces à Dieu & à vos poudres, mon embonpoint ordinaire & me porte très bien, &c.

Signé, *Lapouyade*, Prieur & Curé de Gandumas.

A Gandumas près Dexcideuil en Perigord, ce 10. Juillet 1768.

DEpuis environ quatre mois que j'ai connoissance du Reméde universel, j'en ai vu des effets merveilleux : une seule prise a purgé

ſans douleur & guéri ſans convaleſcence le nommé Vincent d'Héri maneuvrier à Chaudenai mon annexe, détenu dans ſon lit par des douleurs très vives dans tous ſes membres, Une autre priſe a guéri Sebaſtien Noël mon Recteur d'école à Corgirnon, des douleurs qu'il reſſentoit depuis longtemps, pour avoir reçu en badinant dans ſa jeuneſſe un coup d'un de ſes compagnons d'étude, leſquelles douleurs lui occaſionnoient annuellement des maladies ſérieuſes. Je vous obſerve que ſans avoir purgé par le bas, il a jeté pluſieurs jours de ſuite beaucoup de crachats purulens & ſanguinolens, & a été couvert ſur tout le corps d'une gale qui s'eſt paſſée d'elle-même. Une priſe & demie a rendu une parfaite ſanté à Richard Drovat, domeſtique de Jean Margé mon fermier, & l'a mis le jour même en état d'aller au bois avec ſon maître. Son mal étoit un colera-morbus.

La nommée Catherine Benoit, femme de George Baland charpentier, ma Paroiſſienne âgée d'environ cinquante ans, depuis environ huit ans que je la connois & pluſieurs années auparavant, a conſtamment été attaquée pluſieurs fois par an de convulſions très douloureuſes, qui parcouroient ſucceſſivement différentes parties de ſon corps ; c'étoient quelquefois des maux de tête des plus violens ; il lui ſembloit d'autres fois qu'on lui déchiroit les entrailles, & ſe croyoit ſouvent menacée d'apoplexie & de paralyſie, ſe voyant en effet privée, non pas du ſentiment, mais de l'uſage de quelqu'un de ſes membres : quelquefois c'étoient des morceaux qui lui montoient à la gorge & la ſuffoquoient. Point d'appétit, maux d'eſtomac continuels, jambes pareſſeuſes qui refuſoient leur ſervice. Un peu avant l'uſage du purgatif, elle ne pouvoit faire vingt pas ſans ſe repoſer. Je l'engageai, au mois de Mars dernier, à uſer de vos poudres : à la première priſe elle ſentit revenir la force dans ſes jambes, & jeta, en 15. ou 16. ſelles, quantité de bile & des glaires de différentes cou-

leurs. Le lendemain elle prend une seconde prise, même évacuation que la veille ; mais outre cela il sort par les selles une centaine de vers plats de la longueur d'un pouce & demi, & d'autres de différentes longueurs & figures. Après un jour d'intervalle, une troisième prise de la poudre purgative lui rend la force, & surtout dans les jambes à mesure que se font les évacuations ; le lendemain elle jette par la bouche un peloton de vers semblables aux précédens au nombre de quarante ou environ. Depuis ce temps cette femme, qui auparavant avoit pris des remédes sans fin, & consulté des Médecins qui passent pour habiles dans leur profession, le tout sans aucun succès, jouit par l'efficacité de vos poudres d'un bon appétit, ne sent plus de maux d'estomac, marche, travaille, & se porte bien.

Catherine Colo, femme de Pierre Rougeux maneuvrier à Corgirnon, âgée d'environ trente-deux ans, tomba il y a environ un an & demi sur un tas de pierres. Depuis ce temps-là elle a eu des coliques affreuses, des étranglemens, des grands maux d'estomac, ne pouvoit manger beaucoup à la fois, ni attendre longtemps à manger ; elle tomboit fréquemment comme morte partout où elle se trouvoit. Je l'engageai à user de vos poudres. Comme elle se disoit difficile à purger, je lui en fis prendre la première fois une dose & demie, qui lui procura sept ou huit selles, où elle jeta de la bile & des glaires de diverses couleurs. Ce succès la détermina à récidiver le lendemain, & elle rendit dans sept ou huit selles consécutives, outre beaucoup de bile & de glaires, une quantité prodigieuse de sang caillé noir comme de la suye & par morceaux, gros en partie comme des œufs de poule. Voyant la guérison de cette femme fort avancée, & ne voulant pas la laisser imparfaite, je l'obligeai de prendre encore une prise de poudre le lendemain. Depuis ce temps-là elle se porte à merveille, &

n'a reſſenti aucune de ſes incommodités précédentes : elle a pourtant jeté depuis , & jette encore de temps en temps par les ſelles quantité de vers. Cette guériſon a été commencée & finie la ſemaine de la Pentecôte.

René Rocq , maçon à Corgirnon , âgé de cinquante ans , ſe trouva obligé , il y a environ ſix ſemaines , de quitter ſon attelier , & de ſe mettre au lit : il ſentoit les avantcoureurs d'une maladie conſidérable , telle qu'il l'eſſuyoit tous les ans. Comme cet homme étoit très difficile à purger , & que jamais , à ce qu'il dit , il ne l'a été comme il faut , quoiqu'il ait pris des remédes en quantité , je lui fis prendre pour la première fois deux doſes de vos poudres. Il ne peut aſſez louer la douceur & la promptitude avec laquelle ce reméde a opéré en lui l'évacuation la plus copieuſe de bile & de glaires : point de douleur , point de tranchées , point de nauſées ni de dégout ; bonne bouche au contraire. Le lendemain cependant il fut attaqué d'un accès conſidérable de fiévre : après un jour d'intervalle , il prit une troiſième priſe de poudre qui lui fit beaucoup de bien , lui fit jeter , outre la bile & les glaires , cinq ou ſix grands vers : tout ſon corps ſe couvrit de gale , & la fiévre ceſſa. Voyant l'effet ſurprenant qu'opéroient vos poudres ſur un homme à qui quantité de remédes ordinaires avoient été inutiles , je l'exhortai d'en continuer l'uſage pour achever ſa guériſon , il l'eut lui-même ſouhaité ardemment ; mais la néceſſité d'aller à ſon ouvrage , pour gagner ſa vie & celle de ſa nombreuſe famille , la lui fit interrompre : pour lors environ un mois après le mal reprenant force , il fut obligé de s'aliter de nouveau , il eut une éréſipelle au bras gauche ſi violente , qu'il ne pouvoit ſe lever ni s'habiller ſeul. Il ſe remit à l'uſage de la poudre , & une doſe & demie le purgea au mieux ; il ſentit auſſi-tôt le mal de ſon bras diminuer , & le lendemain il eut la fiévre comme la première fois. Ce jour-là il n'uſa

point du reméde, mais les deux jours suivans il en prit deux prises qui firent disparoître la gale & l'éréſipelle qu'il avoit au bras, & le remirent en état de travailler comme la première fois. Ce pauvre homme voyant la quantité de vilainies qui étoient sorties de son corps, croit qu'il seroit mort sans votre reméde, &c.

Signé, *Hugot*, Curé de Corgirnon chez Mde. Gillot marchande huilière à la porte des moulins à Langres.

A Corgirnon, par Langres en Champagne, le 12. *Juillet* 1768.

J'Ai la douce consolation, après avoir fait usage de vos poudres, de me voir guéri radicalement des hémorroïdes qui me tourmentoient cruellement depuis longues années, comme aussi d'une dartre affreuse que j'avois sur le col du pied, & d'un dérangement d'estomac. J'étois sujet à des rhumes de poitrine & à des maux de tête qui ont aussi disparu, &c.

Signé, *Thibon*, Prêtre.

A Montpesat-les-Usez, le 13. *Juillet* 1768.

AU mois de Mars 1766. mon fils aîné, pour lors âgé de quatre ans, fut attaqué d'une pleurésie qui dégénéra en fiévre putride. Un Chirurgien qui le vit par hasard, trompé par une irruption qui parut sur la peau, traita la maladie d'une rougeole, & lui fit prendre des remédes pour accélerer l'irruption, le mal ne fit que croître. J'appelai mon Chirurgien ordinaire qui qualifia la maladie de fiévre putride, & dit que cette irruption étoit une irruption bâtarde, qui n'étoit causée par aucun venin. Il traita la

fiévre putride, & malgré tous ses soins, & les traitemens conformes aux règles de l'Art & à ses lumières, dont le public a tout lieu de se louer, il désespéra de la santé du malade. On me parla de vos poudres, on m'engagea à en faire usage. Voyant mon fils sans ressource & déjà agonisant, je lui en donnai une demi-prise. J'observai votre méthode, & trois heures après mon petit malade reprit connoissance, le reméde fit effet. Dans quatre jours il en prit deux prises qui lui rendirent la santé.

Un aussi bon effet me fit penser à les donner à mon épouse, qui depuis quatre à cinq ans étoit tourmentée d'une toux séche, d'une fiévre lente & d'un mal de tête presque habituel. Notre Chirurgien ordinaire l'avoit traitée avec méthode, il lui avoit donné tous les soins d'un habile & sage Chirurgien, mais inutilement, parce que les grossesses successives de mon épouse l'avoient souvent empêché de lui donner les remédes qu'il jugeoit nécessaires. Dans l'idée où j'étois que l'indisposition de ma moitié ne provenoit que d'une abondance d'humeurs dont l'âcrêté picotoit le poumon, quoiqu'enceinte je lui fis prendre deux prises de vos poudres dans deux jours, qui lui firent évacuer quantité d'humeurs, & lui rendirent la santé; la toux n'a pas reparu depuis. Environ six mois après, occupée des vendanges, elle se leva avant le jour, sans faire attention qu'elle étoit suante, & que sa chemise en étoit mouillée: elle s'habilla, courut à ses occupations, le froid la saisit. Après midi la fiévre devint considérable, elle se mit au lit, & fut toute la nuit dans des grandes agitations; un côté du visage lui enfla considérablement, & devint fort enflammé. Il lui sortit aux gencives deux pustules noirâtres de la grosseur de deux pois; à six heures du matin elle ne me connoissoit plus. Dans cet état je lui fis prendre une prise de vos poudres, le lendemain une seconde: l'une & l'autre la purgèrent assez bien, les accidens cessèrent, les pustules crevèrent & rendirent du pus; & le troisième jour ma moitié

fut entièrement rétablie. Au mois d'Août suivant étant à la campagne elle eut une fiévre intermittente qu'elle garda onze jours sans y rien faire ; je la déterminai à prendre vos poudres, & deux prises lui rendirent la santé. Au mois d'Octobre dernier elle fit une chute, qui lui causa vive douleur dans les reins & à la tête ; elle refusa de se faire saigner, elle eut la fiévre près d'un mois ; enfin accablée par le mal, elle prit une prise de vos poudres qui la purgea peu, & lui causa beaucoup de douleurs à l'estomac & au ventre. Le surlendemain elle prit une seconde prise, & deux heures après elle rejeta beaucoup de bile. Malgré ce vomissement, elle sentit également son estomac embarrassé ; sur les onze heures du matin elle mangea une rave cuite dans l'idée de s'exciter à vomir, la rave fit un effet tout contraire, son estómac se trouva aussi-tôt dégagé, elle fut assez bien purgée, le reste du jour & tout le lendemain, & se porta à merveille. Enfin cet hiver elle se trouva incommodée par une fluxion sur le visage qui lui a fait enfler considérablement une joue avec inflammation, douleur de tête & un peu de fiévre ; deux prises de vos poudres ont emporté l'humeur, & depuis elle a joui d'une bonne santé.

Ma belle-mère fut attaquée à la campagne d'un violent mal de gorge, elle se fit faire une saignée qui ne lui donna aucun soulagement ; elle prit trois prises de vos poudres dans troit jours & plusieurs lavemens, rien n'évacua, la fiévre redoubla, elle fut accablée d'un violens mal de tête & des douleurs par tout le corps. Je fus la voir, je la trouvai dans cet état, attribuant tout son désastre à vos poudres. Je convins qu'elle avoit raison, que vos poudres avoient mis les humeurs en mouvement, & lui occasionnoient toutes ces douleurs. Je lui conseillai d'en prendre une prise & demie le lendemain, ou de se faire purger par un habile Chirurgien. L'horreur pour les remédes ordinaires la détermina à prendre encore une pri-

se de vos poudres qui lui procura une évacuation considérable pendant deux jours, & lui rendit une parfaite santé. Il est certain que si elle n'eut pas continué l'usage de vos poudres elle étoit en danger.

Je me suis trouvé dans le cas de connoître personnellement l'utilité de vos poudres. Je fus attaqué à la campagne d'une colique extrêmement vive ; j'eus recours aux lavages & à la diette, la colique continue : je pris une prise de vos poudres qui la fit cesser ; & depuis cette époque je n'ai plus senti une douleur de rhumatisme sur une cuisse, dont je souffrois tous les hivers.

En me promenant je rencontrai dans la chaumière un malheureux paysan à qui on avoit administré tous les Sacremens depuis près d'un mois : je lui fis prendre cinq prises de vos poudres dans six jours, au bout desquels il fut en état de sortir, & peu de temps après il vaqua à ses travaux. Un an auparavant mon frère l'avoit guéri, avec une seule prise, d'une douleur rhumatismale à la tête qui lui duroit depuis quatre à cinq mois.

Ma mère âgée de 72. ans a été guérie, ces jours derniers avec deux prises de vos poudres, d'un dévoiement considérable suivi d'un saignement de nez, d'une colique, & d'une fiévre des plus vives, &c.

Signé, *Souchet*, Avocat.

A Angoulême, *le* 20. *Juillet* 1768.

JE croirois manquer si je n'avois l'honneur de vous marquer les effets qu'a produit votre excellente poudre dans ma famille. Au mois de Juin 1767., un de mes fils âgé de quatorze ans, fut attaqué d'un rhumatisme goutteux qui le réduisit à tenir le lit, d'où on ne pouvoit le remuer sans lui faire pousser des cris terribles. Il fut purgé avec la man-

nie & rhubarbe, ensuite avec la casse; il prit le lait coupé avec l'esquine, ensuite les bains domestiques : ces remédes opérèrent, mais il ne pouvoit marcher qu'avec des potences; les douleurs se faisoient sentir par fois très vivement, surtout entre les deux épaules. Je me déterminai à lui faire prendre votre poudre, je lui en donnai chaque fois les deux tiers d'une prise. A la cinquième prise il fut radicalement guéri, & n'a plus eu aucun ressentiment de douleurs.

Au mois de Septembre suivant, je me sentis attaqué d'une plénitude avec froid & grand mal de tête : je pris en sept jours cinq prises de vos poudres qui me tirèrent entièrement d'affaires, & me firent rendre une grande quantité de bile & de glaires, maladie à laquelle je suis fort sujet étant extrêmement bilieux.

Mon épouse sentoit journellement l'hyver dernier des douleurs d'estomac avec un grand dégoût. Ennemie des remédes, elle se détermina à faire usage du Reméde universel, pour en avoir vû les merveilleux effets; aussi a-t-elle eu tout lieu d'être satisfaite, deux prises lui ayant rendu la santé. Ma fille aînée vient d'avoir une fiévre putride après avoir pris la manne, rhubarbe, & fait usage des médicamens usités en pareil cas, je la vis au septième jour à l'agonie. Son état ne me laissant aucune espérance, je lui fis prendre le lendemain une prise de votre poudre qui fit un effet merveilleux. Elle rendit beaucoup de biles & de glaires, & un ver en vie de neuf à dix pouces de longueur : une seconde prise qu'elle prit deux jours après lui fit rendre une grande quantité de glaires sanguinolentes. On peut dire avec vérité que vos poudres lui ont rendu la vie.

Une guérison qui tient du prodige, est celle d'un garçon mon voisin, âgé d'environ dix-huit ans, attaqué d'une épilepsie. Je lui conseillai, dans le mois de Janvier dernier, d'user du Reméde universel : il en prit

cinq prises, & à la seconde son mal le prit si vivement que je crus qu'il avoit perdu la tramontane. Je dis qu'on lui en donnât une prise le lendemain, & de deux en deux jours les autres deux, ce qui fut effectué. Du depuis, il n'a eû aucune attaque & se porte bien. Je voudrois cependant qu'il continuât à en prendre de temps en temps quelque prise, mais il dit qu'il est guéri, &c.

Signé, *Grenier de Roubilhon.*

A Roubilhon, Jurisdiction de la Parade près Clairac, ce 22. *Juillet* 1768.

MAdemoiselle Raby de Chiron, pensionnaire aux Sœurs de la Croix de la Cité de Limoges, fut atteinte, il y a environ sept ans, d'un mal si extraordinaire & si inconnu, que tous nos Médecins de la ville & des environs, auxquels elle eut recours, ne furent jamais d'accord entre eux touchant la cause & les effets de son mal, chacun le nommant différemment, & lui prescrivant aussi des remédes différens. Elle m'a avoué ingénument en avoir pris pendant l'espace de ces sept ans, au moins pour dix-huit cent livres sans se rebuter, & sans néanmoins y trouver aucun soulagement; elle auroit même continué, si ces Messieurs lassés de sa patience héroïque & de leurs peines infructueuses, ne l'eussent point assurée qu'il leur étoit impossible de la guérir. La pauvre souffrante en avoit la triste expérience depuis bien du temps! Son mal se manifestoit tout-à-coup par des vents effroyables qu'elle jetoit par la bouche, sans qu'on aye jamais pu les faire passer par la voie ordinaire, quelque chose qu'on ait fait; un hoquet presque continuel la privoit même d'entendre la Ste. Messe les Dimanches & Fêtes, crainte de distraire les Prêtres à l'Autel; des palpitations de cœur & des coliques affreuses, des maux de

tête & de poitrine insupportables, des insomnies affreuses, une fiévre lente la consumoient : elle ne mangeoit presque point, & encore lui étoit-il impossible de digérer le peu qu'elle prenoit. Cent fois on l'a crue morte, elle demeuroit les deux heures entières sans connoissance ; on lui administra même une fois l'Extrême-Onction. Elle étoit si défaite, & d'une pâleur si horrible, que lorsqu'elle se rendit dans la maison où elle est actuellement, on lui donnoit au moins cinquante ans, quoiqu'elle n'en eut que 35. ; par fois elle avoit des faims canines, & c'étoit les avant-courriers de ses redoutables maux. Elle entendit parler d'un Chirurgien de campagne, elle le consulta comme les autres, car elle avoit recours à tous les Saints. Il lui ordonna quelques remédes qui diminuèrent les palpitations de cœur, & lui conseilla aussi de prendre après le repas, un peu d'eau-de vie, s'imaginant vraisemblablement que cette eau de mort lui faciliteroit la digestion, mais il se trompa, elle ne fit qu'augmenter ses maux. Voilà, Monsieur, l'état souffrant où étoit cette pauvre malheureuse, préférant sans doute la mort à la vie, lorsqu'ayant entendu parler de votre souverain spécifique, elle le saisit avidement, & se détermina à en user, malgré la défense expresse de ses amis. Elle commença le premier Septembre 1767. & en prit cinq jours de suite. La première ne la purgea qu'une seule fois, mais elle lui mit tout le corps en feu : la seconde ne la purgea pas davantage ; néanmoins cela ne la déconcerta pas, parce qu'aucun remède ne l'avoit pas purgée davantage, mais elle lui causa une démangeaison insupportable dans tout son corps, lui rendit la peau comme du corail ; on prit même cette ébullition pour du pourpre. La troisième lui reveilla un ancien rhumatisme, & lui causa des douleurs insupportables dans tous ses os ; la quatrième travailla dans son sang, mais si violemment qu'elle croyoit, qu'au lieu de sang, c'étoit du plomb fondu qui rouloit

dans ses veines, & lui causoit des maux d'estomac insupportables : la cinquième attaqua la tête, mais si puissamment qu'elle crût qu'on lui arrachoit les cheveux, & qu'on lui enlevoit le crâne ; elle lui occasionna des bouffées à la tête si fortes qu'on crut pour le coup qu'elle devenoit folle ; elle-même s'en apperçut, & pour ne pas apprêter à rire, & éviter également des reproches, elle congédia toute la compagnie & ferma la porte sur elle. Pour le coup elle fut effrayée, mais non pas déconcertée ; d'autres l'auroient bien été à moins. Elle se reposa trois jours, & après ce terme échu elle en reprit quatre prises également de suite qui ne produisoient plus d'effets si violens. Elle se reposa encore trois jours, & ensuite elle en reprit trois prises : celles-ci la soulagèrent visiblement. Enfin elle en a pris seize prises qui l'ont radicalement guérie sans l'avoir presque jamais purgée. Depuis cinq mois qu'elle a discontinué les poudres, elle se porte très bien. On ne la prend plus pour une fille de cinquante ans, son visage fait l'apologie du reméde, elle boit & mange bien, n'a plus besoin d'eau-de-vie, elle fait le plaisir de toutes les compagnies où elle se trouve ; enfin elle a tous les symptômes d'une bonne santé : elle jeûna & fit maigre tout le Carême dernier, sans en avoir été incommodée, ce qui ne lui étoit pas arrivé depuis sept ans, &c.

Signé, *Dursonval*, Prêtre Recolet, Directeur du Tiers-Ordre de Saint François.

A Limoges, dans notre Hospice de St. François, ce 26. Juillet 1768.

DEpuis bien du temps je me sers journellement de vos poudres pour toute sorte de maladie ; elles n'ont jamais fait aucun mal

ni altération ni causé de renvois à personne. Ma femme accoucha le 2. Juin, & au bout de quinze jours, il lui prit une douleur aux temples jusqu'à l'omoplate si vive avec des élancemens à ne trouver pas un moment de relache: avec six prises elle a été radicalement guérie. Etienne Burau de Gamet, Paroisse St. Amand, atteint d'un rhumatisme universel, a été entièrement guéri avec huit prises, &c.

Signé, *Fraichinet*, Maître Chirurgien.

A Bonnencontre, le 28. Juillet 1768.

IL y a ici des maladies de quarante jours qu'on appelle fiévres putrides. Beaucoup de nos Dames réligieuses, qui ont éprouvé un malaise, dégout & insomnie avant-coureur de la maladie, se sont purgées pour la prévénir: une partie ont pris des médecines ordinaires, l'autre des poudres. Celles qui prenoient les poudres, en trois jours & même en deux se trouvoient en santé, au lieu que les autres avoient bien de la peine à lutter contre la maladie. Dimanche dernier la fiévre m'a prise avec grand froid; je l'eus trois jours avec tous les symptômes de la maladie: je pris des poudres lundi, mardi & mecredi, aujourd'hui je suis en parfaite santé; la foiblesse même de vue dont je vous ai parlé est très bien remise.

Le Sr. l'Elu, Couvreur du village de Ravenelle, avoit la fiévre quarte depuis le mois d'Octobre; il prit toute sorte de remédes, force quinquina, sans pouvoir couper cours à la maladie. Je lui ai fait prendre vos poudres, qui insensiblement ont déraciné cette fiévre. Dix prises l'ont parfaitement guéri, & lui ont rendu la santé, &c.

Signée, *Percel*, Réligieuse.

A Wariville, par Clermont en Boivoisin, le 28. Juillet 1768.

J'Ai entrepris avec confiance la guérison d'une hydropique de ma Paroisse âgée de plus de 50. ans. Elle avoit pris sans aucun succès tous les remédes qu'on lui avoit indiqué, elle étoit enflée monstrueusement depuis la plante des pieds jusqu'au col & étoit résolue à mourir ; je l'avois administrée quelque temps avant la Pentecôte. Son hydropisie alloit toujours en augmentant, & cette pauvre femme s'attendoit à voir bientôt sa peau s'entrouvrir par le prodigieux gonflement des humeurs. Le 24. Juillet dernier je lui fis prendre la première dose de votre poudre qui parut ne rien opérer ; j'encourageai beaucoup la malade qui perdoit déjà confiance : je la déterminai, quoiqu'avec beaucoup de peine, à prendre le lendemain une seconde prise qui la fit beaucoup évacuer par les urines, & lui procura deux ou trois selles de sang noirâtre très infect & caillé, & dès le soir même elle se trouva totalement désenflée. Le 27 je lui fis avaler la troisième prise qui la fit évacuer sans douleurs ni tranchées comme auparavant, plus de 25. fois d'horribles & très infectes matières de toutes couleurs. Elle a fait usage le 29. de la quatrième prise qui l'a guérie si parfaitement que le lendemain elle alla en moisson avec autant de force, de gaieté & d'appétit, que si jamais elle n'eut été incommodée, ce qui a fait une impression si vive sur mes Paroissiens & sur tout le voisinage qui savoit la triste situation de cette pauvre hydropique, que tous ne veulent plus se servir d'autres médecines que de vos poudres, &c.

Signé, *Jourdeuil*, Curé de Perrogney.

A Perrogney, proche Langres en Champagne, le 1er. Août 1768.

MA ſanté continue à être très bonne, & graces à vous, je l'ai rendue de même à pluſieurs perſonnes de cette ville, avec le ſeul ſecours de vos excellentes poudres, & après avoir épuiſé généralement tous les remédes de la Médecine, &c.

Signé, *Le Comte de l'Hoſpital*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant pour ſa Majeſté à Bayonne.

A Bayonne le 2. Août 1768.

UNe des filles de Jean le Sueur, âgée de onze ans, de la Paroiſſe de Bourville à un gros quart de lieue de Fontaine-le-Dun, étoit attaquée d'une eſquinancie que nos Eſculapes appeloient angine ſcorbutique, & qui dans l'eſpace des douze jours précédents, avoit mis au tombeau trois de ſes frères ou ſœurs plus âgés qu'elle, & traités par ces Meſſieurs. Cette enfant avala la première priſes de votre poudre à quatre heures du ſoir, à dix elle fut ſans fiévre, dormit d'un bon ſommeil toute la nuit, & on ne lui donna une ſeconde priſe le lendemain que pour mieux aſſurer ſa guériſon.

Six ſemaines après je guéris ſa ſœur aînée âgée de vingt-quatre ans de la même maladie avec trois priſes.

Trois jours après la première cure, on m'amena un garçon de la même maiſon âgé de dix ans, qui depuis trois ans tomboit en pamoiſon preſque tous les jours, & ſouvent pluſieurs fois le jour. Ces accidens étoient accompagnés de fortes convulſions & d'une grande roideur dans les membres, ſurtout lorſqu'il ſe mettoit à genoux; tout annonçoit l'épilepſie. Sans grande eſpérance de

le guérir, vû la difficulté de lui faire prendre le reméde en quantité suffisante, je lui en fis donner une prise entière : elle eut beaucoup de peine à percer, mais au bout de trois heures, il en fut copieusement purgé, & depuis quatre mois, il jouit de la santé la plus brillante.

La Demoiselle Bernard, âgée de cinquante ans, étoit attaquée depuis quinze ans de crampes périodiques d'estomac, qui la prenoient toutes les automnes, duroient six semaines ou deux mois, & qui deux heures après le repas le plus frugal, la mettoient souvent à deux doigts de la mort. Je l'ai vue nombre de fois tomber sur le pavé avec sa tête aussi froide que du marbre, & des convulsions effrayantes ; elle ne revenoit à elle qu'à force d'élixirs & de réchauffemens : les douleurs ne devenoient que plus sensibles chaque automne, malgré les secours de la Pharmacie. Elle prit une unique dose du reméde universel qui ne la purgea qu'une seule fois. Depuis lors elle n'a ressenti aucune atteinte de cette terrible affection. Quatre mois après elle fut attaquée d'une diarrhée violente : après l'avoir supportée huit jours, une prise de vos poudres la purgea douze ou quinze fois, & la guérit sans retour.

La femme de François Blondel, de Fontaine-le-Dun, âgée d'environ soixante ans, attaquée depuis douze d'un mal d'estomac habituel & très considérable accompagné d'un froid extrême sous le sein & dans le dos, avec un vomissement perpétuel toutes les fois qu'elle prenoit la moindre nourriture, ne fut-ce qu'un verre d'eau ; six prises du reméde universel ont opéré sa guérison en quinze jours. Elle en a été bien purgée, & il y a neuf mois qu'elle est hors d'affaire. La gaieté, la bonne mine & l'embonpoint d'une femme de quarante ans ont succédé à ces longues souffrances.

Colin Mazurier, du bas Crutigny, à cent pas de Fontaine-le-Dun, homme assez fluet

âgé de trente-cinq ans, fut attaqué, il y a dix mois, d'un feu très dévorant qui lui montoit quinze fois par jour du dos au visage. A ce feu succédoit un frisson de peu de durée, ensuite une sueur considérable, précisément de la moitié de la tête : elle commençoit par le front, établissoit son siège principal sous l'œil, & descendoit quelquefois, mais rarement, jusques à l'épaule, encore plus rarement jusqu'à la hanche. On la voyoit ruisseler à grosses gouttes, & ses cheveux étoient mouillés comme si on les eut trempés dans l'eau, surtout lorsqu'il mangeoit, pendant que le côté opposé étoit parfaitement sec ; il perdoit insensiblement ses forces & sa couleur, maigrissoit à vue d'œil & même en travaillant de son métier de siamoisier, & étoit d'un assoupissement approchant de la léthargie. Il prit cinq doses du reméde universel qui le purgèrent très peu, mais qui rétablirent sa couleur naturelle & diminuèrent l'assoupissement : les cinq suivantes le purgèrent encore moins par les selles, quoique la dose fut double, mais beaucoup par les urines, qui étoient fort troubles & comme chargées de brique. Après les deux dernières prises, ces urines coulèrent pendant huit jours avec abondance, toujours de même qualité, accompagnées d'une sueur extraordinaire de tout le corps & d'un crachement d'eaux salées. Cette évacuation cessée, il se trouva en état de vaquer aux travaux les plus durs de la campagne, & depuis trois mois, lorsqu'il fait des ouvrages plus pénibles que de coûtume, s'il sue c'est de tout son corps.

Je viens enfin à ma propre guérison. A des rhumatismes violens, & à des vapeurs presque continuelles, qui ont fait très longtemps le malheur de ma vie, succéda, il y a quinze ans, une goutte sourde, qui ne s'annonçoit que par des foiblesses subites & par des douleurs momentanées dans la jambe & dans le pied gauche, avec deux petits nodus au même pied. J'en souffrois peu, elle absorba même mes rhumatismes ; mais les vapeurs

devenoient de jour en jour plus assommantes. Cette désolante goutte se manifesta enfin par les signes ordinaires, & il y a un an & demi qu'elle me remonta sur la langue & dans la tête en forme d'apoplexie. C'étoit, je pense, pour la septième fois depuis cinq ans, mais d'une manière plus cruelle qu'à l'ordinaire. On me saigna du bras & du pied, on me donna l'émétique & les vessicatoires, & on me condamna à la diette la plus rigoureuse. Je ne fus que médiocrement soulagé de ces remédes, mes sens restoient toujours flétris, ma mémoire à demi perdue, & mon esprit dans des fréquentes absences. Onze jours après, la goutte redescendit aux pieds, attaqua les mains pour la première fois, y forma trois nodus, & me cloua pour six semaines au lit, d'où je ne sortis qu'après m'être fait appliquer un cautère, dans la vaine espérance que ce cautère retenant les humeurs dans les parties inférieures, elles remonteroient moins fréquemment à la tête. Dans cet état le reméde universel vint à ma connoissance. Ce titre m'effraya, mais vos principes me rassurèrent : j'en fis usage avec confiance. Les quinze premières prises, à trois par semaine, effacèrent mon malheureux cautère qui étoit devenu le pire de mes maux, me rendirent la tête libre, bannirent toutes mes douleurs, ranimèrent mes sens, & je devins assez agile, pour faire une lieue à pied par heure. Vous remarquerez que je cours actuellement ma soixante-cinquième année. Il me reste encore quelques petits nodus qui m'incommodent peu ; c'est pour achever de les exterminer, & de crainte que ces funestes vapeurs ne reviennent, que je fais encore usage du reméde sans beaucoup de précaution, & sans rien d'extraordinaire dans les évacuations ; j'en suis à ma quarantième prise. Chaque fois que j'en use, il apporte un beaume nouveau dans mon estomac, & une nouvelle vivacité dans tout ce que je fais. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il agit encore plus sur mon esprit que sur mon corps.

Je comptois ma lettre finie par ma guérison, mais je viens d'en opérer deux tout récemment qui méritent d'y trouver place. La femme de Jean Viscoq de Fontaine-le-Dun, âgée d'environ quarante ans, asthmatique dès l'enfance, crachant le sang depuis plus d'un an, hydropique depuis six mois, réduite enfin à la dernière inanition, après avoir couru tous les Charlatans dont le pays fourmille, a été parfaitement guérie avec cinq prises du reméde universel.

Le nommé Langeoin, Paroisse de Tocqueville, à cinq quarts de lieue de Fontaine-le-Dun, attaqué de fiévre maligne avec le pourpre & ses suites, ayant reçu les derniers Sacremens, le neuvième jour de sa maladie a été guéri avec deux prises. Sa convalescence n'a duré que trois ou quatre jours.

A ces guérisons, je pourrois en ajouter un nombre très considérables d'autres; mais comme j'en crois le détail inutile, je les passe sous silence, &c.

Signé, *de Jousselin*, Curé de Fontaine-le-Dun, près St. Valery en Caux.

A Fontaine-le-Dun, à quatre lieues de Dieppe, près St. Valery en Caux, ce 3. *Août* 1768.

NOus avons toujours été très contents de votre poudre, mon épouse, mes deux petites & moi, qui en avons pris trente prises pour différentes maladies. Ma sœur que j'ai chez moi en a aussi pris trente prises à la suite d'une attaque d'apoplexie qui l'avoit laissée comme imbécille, ayant perdu presque l'usage de la parole, ne disant que quelques mots de travers & mal prononcés, ayant un bras & une jambe comme morts & ne pouvant s'en servir : au moyen de ces trente prises, elle se trouve bien à présent, marche, va par tout le

pays & à la campagne, & parle comme auparavant, &c.

Signé, *Juliet.*

A Mornas en Dauphiné, le 6. Août 1768.

UN jour me trouvant attaqué d'un accès de ces fiévres qui ſont ſi communes & ſi violentes dans cette Ville, j'eus recours tout de ſuite à une priſe de votre poudre qui me purgea prodigieuſement; j'en pris une ſeconde qui me mena bien, mais l'accès ne laiſſa pas de me revenir. Le lendemain je pris une troiſième priſe qui ne pût me délivrer d'un quatrième accès qui fut plus violent, mais beaucoup plus court, & je me trouvai radicalement guéri.

Catherine Stel notre Paroiſſienne ſouffroit violemment depuis ſix mois des douleurs les plus vives dans la poitrine & aux épaules; elles étoient accompagnées de coliques d'eſtomac ſi violentes qu'elle ne pouvoit rien retenir de ce qu'elle mangeoit. Les remédes qu'on lui faiſoit n'opérant aucun bon effet, & réduite dans l'état le plus déſeſpéré, elle me demanda quelques priſes de votre poudre, je lui en procurai avec plaiſir. La cinquième ſembla aigrir ſon mal; mais la huitième lui fit jeter en pluſieurs repriſes environ une livre de grumeaux de ſang extrêmement noir; au moyen de quatre autres priſes, elle jouit d'une aſſez bonne ſanté, & retient la nourriture qu'elle prend. Il s'eſt opéré pluſieurs autres guériſons par votre reméde &c.

Signé, *Calvet*, Prêtre, Vicaire de la Cathédrale.

A Pamiers en Foix, le 8. Août 1768.

UNe de mes filles attaquée d'une eſpèce de dartre par tout le corps depuis deux ans

avec grande démangeaifon, eft entièrement guérie depuis deux mois, & cela avec douze prifes de votre poudre qu'elle a pris dans l'efpace de quatre mois, &c.

Signé, *Barotteaux*, Arpenteur.

A Hirfon en Tierache, près de Vervins, le 8, *Août* 1768.

VOs Poudres ont fait des prodiges fur les perfonnes à qui j'en ai fait prendre. Marie Lauzel, & Françoife Lauzel fa fœur confanguine, ont été guéries d'une fiévre putride avec une feule prife qui leur fit rendre à l'une & à l'autre quantité de vers. Marguerite Teiffier a été délivrée de la même maladie avec cinq prifes, ainfi que Paule fa fœur au mois de Janvier de l'année courante, & en outre d'une furdité des plus confidérables qu'elle avoit gardée plus de dix-huit mois, qui lui avoit été occafionnée par de grands coups de bâton qu'elle avoit reçu de la main d'un brutal. A la feconde prife on s'apperçut qu'elle n'étoit plus fi fourde; & comme la maladie, pour laquelle on lui avoit donné les deux prifes, étoit toujours opiniâtre, on lui en fit avaler encore trois qui la guérirent de la fiévre putride & de la furdité.

Marie Sabatier & Marguerite Vincent fa fille ont également été guéries de fiévre putride par le même fpécifique au mois de Mai dernier. Je ferois trop long fi je vous faifois le détail de toutes les perfonnes qui ont eu le bonheur d'en reffentir les merveilleux effets, &c.

Signé, *Badaroux*, Prêtre.

Aubignas, Paroiffe neuve de Berg, en Vivarez, le 10. *Août* 1768.

JE continue à me fervir avec fuccès de votre excellent reméde, je viens même d'opé-

rer plusieurs cures par son secours, dont certaines méritent votre attention.

Le Bordier de Mr. Gouges, Trésorier de France nommé Lacassaigne, me fit appeler le premie. Juillet 1768. à trois heures du matin, se trouvant extrêmement oppressé par un gonflement de bas ventre qui déjà gagnoit l'orifice de l'estomac ; son état m'alarma beaucoup. Je lui demandai ce qui avoit pu l'occasionner : il me dit qu'il avoit senti cela peu à peu, depuis la veille qu'il avoit mangé une salade de laitues, où sans doute on avoit laissé quelque venin. Ce malade, qui se croyoit au dernier moment de sa vie, a été miraculeusement guéri avec deux prises de votre reméde.

Le nommé Cassoule, bordier de Mr. le Marquis de Lille me fit appeler le 6. dudit mois, étant pressé d'une douleur au côté qui le privoit de la respiration ne pouvant ni tousser ni cracher, & suant à grosses gouttes : je lui administrai votre reméde, & trois prises l'ont mis en aussi bonne santé qu'il n'en ait jamais eu.

La fille de la veuve Planet a été délivrée d'une pleurésie avec deux prises. Même quantité a guéri le nommé Mulet, pêcheur de poissons, d'un flux dyssentérique. Tous ceux à qui j'ai administré votre reméde dans notre Ville, de même qu'à la campagne qui sont en grand nombre, s'en trouvent si bien qu'ils n'ont confiance à aucun autre, &c.

Signé, *Quilhet*, Maître Chirurgien.

A Moissac en Quercy, le 12. *Août* 1768.

M'Etant trouvé très incommodé, ainsi qu'un de mes cousins & une cousine, par la compression d'une vapeur sulphureuse occasionnée par la chute du tonnerre qui est tombé le 17. Juin dernier à 10. heures & demie du

ſoir dans la chambre où nous étions tous les trois à table, & cela en deux différentes fois. La première, lorſque nous commencions à ſouper, il nous a été lancé une pierre en forme d'éclat de grais pétrifié du poids d'une livre & demie qui eſt tombée derrière moi : elle a une odeur ſulphureuſe lorſque l'on la frappe avec quelque choſe ; & la ſeconde fois, comme nous nous levions de table, un autre coup de tonnerre eſt entré ſubitement par la fenêtre, m'eſt venu frapper l'épaule gauche à 7. ou 8. endroits & le bout du menton du même côté, a paſſé pardeſſus notre table, qui s'eſt trouvée couverte de petits morceaux de verres fondus & coulés en partie, & a, en paſſant, chauffé la joue de ma couſine qui en a branlé la tête pendant un quart d'heure, enſuite a paſſé ſur le haut de la tête de mon couſin, & a fait un petit trou à la cheminée au-deſſus de ſa tête, par où il s'en eſt allé. Nous n'avons aucunement été bleſſés ; mais deux jours après nous ſommes tombés tous les trois malades par la réflexion du danger que nous avions encourus dans cet événement, nous étant ſentis un mal-aiſe, des palpitations & des ſerremens de cœur accompagnés de bâillemens conſidérables & preſque continuels pendant quatre jours. J'ai eu pour lors recours à un Médecin & un Chirurgien, qui nous ont fait ſaigner & prendre tous les médicamens qu'ils ont cru néceſſaires pour diſſiper nos vapeurs ; & c'eſt après en avoir fait uſage pendant dix à douze jours, ſans ſuccès, que Mr. Rouſſet qui nous eſt venu voir, nous a engagés avec toute l'inſtance poſſible de faire uſage de votre poudre. J'ai commencé à en donner une priſe à mon couſin, qui s'eſt ſenti bien ſoulagé de ſon ſerrement de cœur, & à la deuxième priſe il en a été tout-à-fait délivré, ainſi que d'une toux ſéche & ſouvent réitérée qui lui étoit occaſionnée par cet accident, ce qui me donnoit beaucoup d'inquiétude, craignant que ſa poitrine ne s'en affectât. J'en ai auſſi donné deux priſes

à ma cousine qui s'est trouvée guérie radicalement d'un grand mal de tête, & d'une espèce de dyssenterie & jaunisse, occasionnée aussi par ce même accident ; ce qu'elle évacuoit n'étoit que du sang tourné & corrompu qui faisoit horreur. Quant à moi, une seule prise m'a ôté un embarras que je me sentois dans le nez & les alentours, aussi occasionnée par la vapeur que j'avois respiré lors de ce triste événement, dont, graces à Dieu & à votre poudre, nous sommes maintenant quittes & délivrés de toutes ses suites, &c.

Signé, *François*, Employé aux Affaires de Mr. le Duc de Villeroy sur le nouveau Boulevard, attenant la Barrière de Varenne.

A Paris, le 13. Août 1768.

J'Ai eu grand nombre de fiévres putrides vermineuses dans ma Paroisse toute l'année: tous ceux qui ont voulu faire usage du Reméde universel ont été bientôt remis ; tandis que ceux qui n'en ont point usé ont été fort long-temps à se rétablir.

Une fille âgée d'environ vingt ans, domestique depuis l'âge de douze ans chez un Curé de mes amis, avoit eu dès son enfance une enflure sur l'estomac qui lui étoit occasionnée par des peurs nocturnes. A mesure qu'elle a avancé en âge, les peurs nocturnes ont augmenté avec des douleurs d'estomac, & un bourdonnement d'oreilles s'est joint à tout cela : alors on saigne, on donne les vomitifs, on purge, le mal de cette fille ne fait qu'augmenter ; si bien qu'à la fin, sa compagne se trouve effrayée des cris qu'elle fait la nuit : elle se trouve attaquée de convulsions jusqu'à trois fois dans une semaine, deux fois dans un même jour, qui lui tordent les membres, les yeux. Remise, elle ne sent d'autre mal que bien de fatigue ; sa maladie vient à un point qu'on

qu'on pense à la renvoyer à sa pauvre mère. Il passe à Tournus un Médecin qui fait beaucoup de bruit ; on l'y mene, il dit hautement que ce sont des attaques d'épilepsie, mais qu'on peut la guérir, en faisant promptement les remédes convenables. Il en donne pour de l'argent avec une ordonnance de tisannes & autres drogues antiépileptiques. La malade les prend bien, mais ne peut les garder. Le mal augmentant toujours, on se résolut d'avoir recours au Reméde universel. Les trois premières prises fixèrent les accidens pour six semaines. Dans l'espace de cinq à six mois elle en prit environ vingt & une prise ; elle n'a eu que deux petits ressentimens d'accidens dans les deux premiers mois de l'usage du reméde. Voilà un an enfin qu'elle est parfaitement guérie, &c.

Signé, *Guenebaud*, Curé.

A Vers proche Tournus en Bourgogne, le 17. *Août* 1768.

IL y a environ douze ans qu'étant à voyager en Picardie pour les affaires de ma maison, je sentis mon cheval fondre sous moi par un écroulement de terre que je ne pouvois prévoir à cause de l'obscurité de la nuit. Le cheval étant engagé, je pris le parti de me jeter à bas avec précipitation, & en se débarrassant il tomba sur moi. La partie qu'il m'avoit plus offensé est l'estomac ; je négligeai de me faire panser, comptant que les douleurs que je sentois se dissiperoient avec le temps, je fus trompé dans mon attente. Contraint de demander du secours, je me trouvai de plus en plus incommodé après avoir pris inutilement tous les remédes que notre Chirurgien & autres membres de la Faculté m'avoient indiqués, je me voyois périr. Enfin ayant entendu parler par différentes personnes de l'efficacité de vos poudres, je me déterminai un

peu tard à en faire usage : j'en pris pendant quinze jours de suite, & me sentis un peu soulagé, mais fort foible. Cette foiblesse m'obligea de me réposer cinq à six jours, après quoi j'en pris quatre prises en quatre jours qui me firent peu d'effet ; j'en fus même surpris, car pour l'ordinaire une seule prise me purgeoit suffisamment. Le cinquième jour je comptois me réposer ; & lorsque je me sentois un peu mieux, tout à coup un vomissement me survint si abondant, qu'il me fit jeter quantité de petits pelotons en forme de boule, de sang noir & gâté. Je continuai de prendre de votre poudre de jour à autre, & après avoir suivi ce régime l'espace d'un mois, je me sentis entièrement soulagé & les douleurs dissipées. Depuis ce temps je me porte bien, & ai recouvré mon embonpoint.

Counoissant de puis lors par expérience la bonté de votre reméde, je n'ai pas hésité de le donner à différentes personnes & aux pauvres malades des Paroisses dans lesquelles je suis obligé de me trouver ; & dès qu'ils savent que je suis arrivé, la plus grande partie des pauvres, accablés soit de fiévre ou autres incommodités, ont recours à moi, & je puis vous assurer avec vérité que tous ceux à qui j'en ai donné ont été guéris. Il seroit trop long d'entrer dans le détail : je vous citerai seulement que le Père Binar, Prieur des Réligieux Célestins de la maison de Soissons, âgé de 80. ans, accablé ci-devant de différentes infirmités se porte comme un charme depuis qu'il a fait usage de vos poudres, & ne cesse d'en publier la bonté, &c.

Signé, *F. J. L. Duez*, Réligieux Célestin.

A Ste. Croix sous Offemont près Compiegne, *le* 18. *Août* 1768.

LE 16. Mai ayant craché le sang, il m'en étoit resté dans la poitrine un étouffement qui

m'oppressoit vivement, la parole me manquoit pour m'exprimer. Mr. de la Marre, Prêtre de la Doctrine, vint heureusement en ce moment ; il me donna deux prises du reméde universel que je ne pris que le lundi de la Pentecôte. La première fit disparoître l'étouffement par l'évacuation d'un gobelet de sang, & d'une quantité de glaires qui m'avoient jusques-là ôté l'appétit. J'ai fait usage, trois semaines après, de la seconde prise pour des douleurs de rhumatisme que je sentois dans tous les membres ; j'ai eu l'avantage de les voir disparoître, après avoir rendu en quantité des phlegmes de toute couleur. Depuis lors je dors & mange beaucoup mieux.

J'ai fait faire usage de vos poudres à un Jardinier à Boulogne proche St. Cloud aux portes de Paris, qui étoit tombé d'une échelle fort haute, il avoit des meurtrissures dans le dos à en faire les hauts cris : la vertu de vos Poudres lui a ôté tout le sang caillé qui s'épanchoit par tout son corps ; il en est venu à une parfaite guérison, & a crié au miracle.

La première prise de vos poudres a fait rendre des petits vers vivants qui pesoient trois livres, à une jeune femme qui en étoit rongée depuis plusieurs années ; c'est l'épouse d'un nommé Montrau, ouvrière en chambre chez le marchand Piaucier, au marché Paluc vis-à-vis la Vierge, derrière l'Hôtel-Dieu proche le Chatelet ; plusieurs autres prises lui ont ôté la jaunisse, une fiévre lente interne, un engorgement de lait qui étoit en dépôt dans sa poitrine & dans son ventre, joint à une abondance d'humeurs si considérable qu'elle évacua toute la journée. Chaque fois qu'elle a pris les poudres elles lui ont rendu bon appétit, & un doux sommeil non interrompu. Elle jouit actuellement d'une très bonne santé. Je continue d'en faire part aux pauvres qui sont hors d'état de pouvoir les payer ; j'entends prôner tous les jours le bien qu'elles opèrent à tout âge, surtout aux personnes âgées des deux

fexes, qui s'en trouvent très bien pour des hémorroïdes, des rhumatifmes & infomnies anciennes ; tout cela difparoit avec l'ufage de vos poudres. Elles guériffent auffi les jeunes enfants atteints du coqueluche. Les Sœurs grifes de notre Paroiffe St. Nicolas des Champs en font ufage & le donnent à tous les pauvres dont elles prennent foin avec le plus grand fuccès, &c.

Signée, *Le Normand*, rue Tranfnonin quartier St. Martin.

De Paris, ce 22. *Aout* 1768.

VOtre Reméde fait merveille dans nos cantons, furtout pour les fiévres, qui font la grande maladie du païs. Trois de nos Réligieux en ont été merveilleufement guéris, dont l'un avoit une jauniffe à la fuite d'une bile extravafée, &c.

Signé, *F. François-Marie de St. Jofeph*, Carme déchauffé.

A Grenoble, le 23. *Août* 1768.

ELifabeth Souplet, femme d'Auguftin Dolattre fermier & bailli de Peronne, étoit condamnée étique depuis plus de fix ans par le plus habile Médecin de Lille ; moi-même je la croyois défefpérée, tant elle étoit exténuée : à la faveur de foixante prifes de vos poudtes ou environ, elle eft guérie, & fe porte très bien.

Mon frère Louis qui eft chez moi, au mois de Juillet 1767. eut une pleuréfie des plus marquées, maux de tête affreux, point de côté, défaut de refpiration, fiévre aiguë & continue ; douze prifes le guérirent entièrement. Au mois d'Août 1768. il eut un accablement de tous fes membres, avec dégoût, maux de

poitrine aigus, & fiévre continue; huit prises lui rendirent la santé.

Jean-Baptiste de Neuville, âgé de vingt ans ou environ, orphelin, au mois de Septembre 1767. fut atteint d'une fiévre quarte des plus opiniâtres, car elle lui dura onze mois. Sa grande pauvreté & la misère du temps l'obligèrent d'aller aux deux hôpitaux de Lille successivement, car à la moindre cessation de fiévre on le renvoyoit. A la fin le plus habile Médecin de Lille l'envoya ici, disant que l'air natal pourroit le guérir. Trois prises de votre poudre lui firent rendre une prodigieuse quantité d'humeurs par haut & par bas, & le guérirent non seulement de la fiévre, mais encore des maux d'estomac causés, disoit-il, par l'opiate qu'on lui avoit fait prendre dans ces deux hôpitaux.

Pierre-Joseph Fouquet, âgé de vingt-quatre ans ou environ, eut aussi la fiévre quarte: on lui conseilla d'aller à l'hôpital d'Orchies, où on lui donna l'opiate qui calma sa fiévre, puis on le renvoya ici. A son retour, je lui dis qu'il n'étoit pas guéri: en effet six semaines après, il eut un coup de sang des plus considérables, avec fiévre très aiguë & continue; trois prises de vos poudres lui rendirent la santé en faisant disparoître le dérangement d'estomac causé, disoit-il, par l'opiate qu'on lui avoit fait prendre dans cet hôpital.

Dans ce même temps Philippe Cornilot du même âge, avoit la fiévre quarte aussi opiniâtre que ceux dont je viens de parler: il ne voulut pas aller à l'hôpital, il aima mieux prendre sept prises de vos poudres qui le guérirent radicalement.

J'ai dans mon voisinage un village dans lequel par le zèle de Mrs. les Curé & Vicaire, il s'opère journellement des guérisons très surprenantes avec le secours de vos poudres; il y a plus de vingt personnes de tout âge & de tout sexe, atteintes de diverses maladies, qui en ont été guéries. Actuellement ce Village est attaqué d'une fiévre vermineuse & maligne: ceux

qui se font traiter par Mrs. les Médecins & Chirurgiens, tant de Lille que des environs, meurent assez ordinairement ; mais aucun de ceux qui ont pris de votre poudre ne sont morts. Dans la même maison il y avoit plusieurs malades ; l'un d'entr'eux qui s'est fait traiter par le Médecin & le Chirurgien est mort ; les autres qui ont pris votre poudre sont radicalement guéris.

Je passe sous silence nombre d'autres maladies, comme constipation, coliques, fiévres accidentelles, dévoiement & catarrhe, qu'une seule prise guérit, &c.

Signé, *J. F. Defrance*, Curé de Peronne, près Lille en Flandres.

A Peronne en Melantois, *ce* 23. *Août* 1768.

AGréez, je vous prie, ce nouvel hommage que je rends à la justice & à la vérité en faveur du Reméde universel, contre ses implacables contradicteurs. Agréez ce nouveau témoignage de ma vive reconnoissance, pour tant de largesses dont vous ne cessez de combler nos pauvres & chers concitoyens. Pardon d'un trop long silence, excusez, je vous supplie, les distractions continuelles où me jettent l'exercice de ma profession & les diverses lectures ou autres occupations qui se succèdent continuellement. Je vois avec joie que vous avez réduit au silence vos adversaires les plus obstinés, & je prends toute la part possible à vos triomphes. Je sens combien toutes nos observations deviennent superflues après cette multitude inombrable de témoins qui déposent en faveur de votre poudre, & ce nombre de Maîtres de l'Art qui, forcés par l'évidence, n'ont pû refuser leurs suffrages ; mais ce qui abonde ne vicie pas.

I.

Le 6. Octobre 1766. Mdlle. de l'Hommois

l'aînée, Pensionnaire au Couvent des Maillets, fut saignée du pied au soir & le lendemain matin pour un accablement de tête menaçant de léthargie avec un commencement de paralysie aux extrémités inférieures. Le 8. elle commença l'usage du Reméde universel, troisième prise le 11. avec xij. gr. de jalap ; même addition les 13. 15. & 18 : septième prise le 20. avec xviij. gr. de ladite racine ; même purgation le 27. Les 2. 5. 8. & 15. Novembre Mademoiselle se trouve heureusement guérie par cette douzième prise. Je lui recommande toutefois de continuer sa médecine une fois par semaine pendant quelque temps, pour se préserver de récidive, mais elle ne la prend que tous les quinze jours : l'usage de la primevere odorante, ou cocou en guise de thé avec l'eau de squine, à demi-once sur ij. pint. d'eau réduites à iij. chop. pour boisson ordinaire, secondèrent à la vérité le Reméde universel dans cette guérison.

II.

Le 22. Décembre première prise à la veuve Boutlou, femme extrêmement maigre, exténuée de travail, de veilles, de peines d'esprit & de corps pour l'éducation de sa chère famille, & qui rejetoit presque tous les alimens. Seconde prise le 26. Janvier : le 29. une prise & demie suivie 3. heures après ou environ de ij. gros de sel de saignette ; même procédé le 2. Février : le 7. la prise & demie seulement, le tout presque sans aucune évacuation du bas ventre. Le 9. potion de manne ij. onc. & sel de saignette demi-once dans une décoction de quinquina 1. gros avec le plus grand succès, mais préparé par 6. selles spontanées dans la nuit.

Jusqu'ici donc le Reméde universel paroissoit impuissant, mais depuis la première prise la malade n'avoit point vomi, & elle ne se sentoit jamais mieux que les jours de son usage ; aussi remarquoit-elle que les urines étoient plus abondantes.

Le 12. & le 14. la prise & demie vide peu

les premières voies, mais beaucoup par les urines. Le 15. la malade étant excédée de vapeurs, prend la même dose à 10. heures de soir : nuit assez bonne, suivie de deux selles au matin.

Le 20. une prise avec xviij. gr. de jalap ne pousse que par les urines. Le 22. la même purgation évacue médiocrement le bas ventre. Le 3. Février la prise avec scrupule de jalap n'agit que par les urines, mais en abondance & avec un grand soulagement : même procédé le 12. qui évacue médiocrement les premières voies. Le 21. il ne pousse que par les urines. Le 26. la prise seule provoque deux ou trois selles. Le 3. Avril elle soulage merveilleusement par la seule voie des urines. Le 6. elle ne produit aucun effet sensible. Les 19. 20. & 22. elle pousse seulement par les urines. Enfin les 17. 19. 24. & 28. Octobre de la même année, la prise & demie a purgé abondamment les premières voies.

III.

Le 9. Janvier 1767. j'essaie sur moi-même le Reméde universel pour un gros rhume sans fiévre, & me réduis à la diète lactée, avec des œufs frais, & pour toute boisson une tisanne de chiendent & reglisse, sans toutefois renoncer au caffé, à l'eau sans sucre à jeun & au dîner. Seconde prise le lendemain ; trois autres en autant de jours : enfin sixième & septième le 16. à trois heures environ d'interstice avec beaucoup de satisfaction.

IV.

Le 30. première prise à M. *** jeune financier, attaqué de vapeurs mélancholiques avec un reste de mal vénérien. Trente-cinquième vers le 5. Avril : enfin le 19. Juin il m'en demande trois en partant pour Paris, afin de confirmer sa guérison.

V.

Ce 30. première prise à une fille de 22. ans, rue Montoise pour une leucophlegmatie avec oppression de poitrine, en conséquence d'une émansion des menstrues qui datoit d'une an-

née : troisième le 7. Février après deux saignées de bras, vû l'augmentation de la fiévre : cinquième le 18.

VI.

Le 3. Avril première prise à la veuveLa pierre, âgée de 38. ans pour une glande au sein dure, douloureuse, mobile, & large d'une pièce de 24. sols au moins, sans aucune apparence de mal à l'extérieur. Seconde le lendemain, neuvième le 25. suspension vû le flux menstruel. Dix-huitième le 25. Mai, la malade vomit malheureusement celle-ci ; c'en fut assez pour la rébuter. Malgré le progrès de sa guérison, je substitue au Reméde universel l'usage de la ciguë avec les cloportes. Enfin le 25. Juin dix-neuvième prise & guérison parfaite.

VII.

Le 21. Août appelé pour un domestique des RR. PP. Jacobins, cruellement tourmenté d'une colique spasmodique, je débute par v. grains de tartre stibié, en v. temps. Le lendemain première prise qui agit lentement, mais assez bien. La colique s'étant reveillée au soir, j'ordonne demi-grain de laudanum avec j. gros de thériaque après deux prises d'huile. Le 23. même bol au soir : le 24. seconde prise, deux bols semblables au soir & dans la nuit. Troisième prise le 26. après les deux bols somniferes. Ce 26. au soir mêmes bols. Guérison le 27. sans saignée, ni autre adjoint qu'une simple décoction de bayes de genièvre avec reglisse.

VIII.

Le 7. Octobre on me fait entrer chez le nommmé Fison, cordier de la Paroisse St. Vincent. Je trouve son fils, jeune homme bien-fait & d'une figure intéressante, dans un état d'oppression & de bouffissure qui me saisit d'effroi. Le péril me paroit urgent. J'ordonne iv. bols composés de kermès minéral, scammonée d'alep, saffran, racine d'aron, antimoine diaph. non lavé à prendre de 3. en 3. heures. Le succès passe mon attente, quoique sans aucune évacuation du bas ventre. Le lendemain

une prise de la poudre fait merveille. Une seconde le 13. achève la guérison.

I X.

Le 21. première prise à la Guainée femme en couche, Paroisse de St. Germain pour un épanchement de lait sur une cuisse. Seconde le 23. Dix-septième le 4. Novembre en autant de jours, suivie de guérison sans autre aide que deux onces de squine & une once de reglisse pour iv. tis. de ij. pintes chacune réduites à iij. chop.

X.

Le 1. Décembre première prise au pauvre Pillart, Paroisse de St. Benoit pour une impotence rhumatismale de la jambe droite. Sixième le 6. une par jour, qui toutes ne procurent qu'une ou deux selles, mais poussent copieusement tant par les sueurs que par les urines. Le 7. guérison parfaite sans autre adjoint que la tisane de squine.

XI.

Le 11. Janvier 1768. première prise au pauvre *** de la même Paroisse pour une dysurie, après deux saignées de bras la veille. Seconde le lendemain, saignée de pied ce 12. au soir, vû un violent mal de têre avec fiévre. La nuit du 13. nouvel accès de cephalalgie des plus violens, soulagé par un lave-pied. Le 14. troisième prise : le 15. je trouve le malade très bien. Guérison le 16. sans retour.

XII.

Le 25. première prise à la pauvre Biserai Paroisse de St. Hilaire dans un commencement d'ascite bien caractérisé par la paucité des urines, la soif excessive & l'œdème des extrêmités inférieures. Seconde prise le 26., troisième le 27. malgré l'abondante évacuation, tant par les urines que par les selles. Douzième enfin le 6. Février à une par jour suivie de guérison.

XIII.

Le 1. Février première prise à une jeune femme de la Cazerne du Crucifix, affligée d'une impotence du bras gauche causée par un

rhumatisme des plus cruels qui occupoit l'épaule & la partie supérieure de cette extrémité. Seconde le lendemain : quatrième le 7. déjà un grand soulagement ; mais le 9. exacerbation inattendue avec fiévre. Conséquemment deux saignées de bras avec un prompt soulagement. Cinquième prise le 11., sixième le 13., guérison le 15.

XIV.

Le 12. Mars première prise en lavement au petit Merrault âgé de 4. ans, vis-à-vis la rue de St. Honoré, pour des coliques violentes & rebelles. Seconde le 14., troisième le 17. avec le plus heureux succès : le 21. les douleurs se reveillent : ij. gr. de tartre stibié en vj. doses achevent la guérison.

XV.

Le 15. première prise au pauvre Clain Paroisse de St. Benoit dans une fièvre catarrhale à redoublemens quotidiens. Deuxième le 17. le lendemain je le trouve sans fiévre, mais avec une toux violente très importune. J'ordonne un sucre composé de laudanum gr. j. saffran gr. vj. rac. de cynoglosse gr. xij. beurre de cacao, suc de reglisse aa. gr. xviij. gomme arabique un scrup. le tout trituré avec sucre fin j. dr. pour ij. d. à 3. h. d'intervalle. Le 20. je le trouve daus les rues.

XVI.

Le 16. Une prise à la Demoiselle *** rue de la tannerie, dans une fiévre continue violente avec grands maux de tête, malgré quatre saignées de pied & une médecine. Seconde prise le 18. Quatrième le 22. cinquième le 23. suivie de guérison.

XVII.

Le 8. Avril première prise à la Timoneau mère, après quatre saignées de bras dans une pleurésie. Quatrième prise le 12. qui emporte la fiévre, mais non le rhume & la douleur de côté. Le 13. la douleur cède, & la malade renonce aux remédes.

XVIII.

Le 11. une prise à Noël Lian, âgé de trei-

ze ans, vis-à-vis l'Eglise de St. Benoît pour des humeurs froides, prise qui procure environ 30. selles mêlées de vers. Seconde prise le 13., cinquième le 19., saignée de bras le 21. la fiévre étant survenue. Sixième prise le lendemain, septième le 24. & guérison.

XIX.

Ce 24. première prise après deux saignées de bras, à un meunier jeune marié, très puissant pour son âge, attaqué d'une douleur de côté rhumatismale des plus aiguës avec fiévre. Seconde prise le lendemain : le matin suivant il se croit guéri, mais ce même jour la douleur & la fiévre récidivent avec la même violence. Troisième saignée de bras du côté dolent, les deux premières ayant été faites du côté opposé, nuit très mauvaise. La douleur se dissipe derechef, mais reste une oppression violente. Le 27. matin presque pas de fiévre ; troisième prise qui opère aussi bien que les premières. Après midi nouvel accès de douleur avec redoublement de fiévre, conséquemment quatrième saignée de bras, le 28. matin le malade se trouve si bien qu'il demande ce jour de repos. Ce que je lui prédis arrive. Oppression dans la soirée des plus pressantes : cinquième saignée de bras, le lendemain matin très peu de fiévre. Quatrième prise suivie enfin d'une guérison radicale.

XX.

Le 4. Mai première prise à la pauvre Toinette, Paroisse du Pré, fille d'environ 60. ans, squelette ambulant, triste victime de l'indigence & de l'infirmité, attaquée en dernier lieu d'une paralysie complette à la jambe : vingt-huitième prise le 12. Juin, une par jour, & n'agissant presque toutes que par les urines ou même n'ayant aucun effet sensible.

Ennuyé trop tôt, je l'avoue, d'une opération aussi lente, rebuté d'entendre toujours cette pauvre fille se plaindre du même dégoût & d'aigreurs d'estomac, j'essaie la prise & demie le 13. & deux à la fois le 14. avec aussi peu de succès. Tristement étonné je me reti-

re ; mais quelle joie pour moi lorsque je l'apperçus le 23. Juillet au sortir du Salut de St. Benoît marcher sans bras ni bâton, n'ayant plus que de la foiblesse ! Guérison d'autant plus prodigieuse que le Reméde universel n'a été secondé ni par des bons alimens, ni par une habitation convenable, ni par aucun autre secours de l'Art.

XXI.

Le 9. Mdlle. de l'Hommois (n°. 1.) se trouvant indisposée ensuite d'une indigestion avec peu de fiévre, mais un fort mauvais pous, je débute par v. gr. d'émétique en autant de verres d'eau tiède ou de thé léger, qui procurent des vomissemens copieux de matières bilieuses sans aucune évacuation par bas : au soir saignée de pied, répétée le matin suivant. Le 11. une prise de poudre qui opère peu. Seconde le 12. avec xviij. gr. de jalap qui n'évacue pas davantage par les selles, mais qui agit si efficacement par les urines, qu'au soir je trouve Mademoiselle presque sans fiévre. Même purgation le 14. suivie d'une guérison parfaite.

XXII.

Le 23. une prise à la femme du nommé Ragot Paroisse de St. Jean, après trois saignées de pied le 21. matin & soir, le 22. matin & un lave-pied au soir, pour une fiévre continue, & un grand mal de tête. Evacuation surabondante, mais salutaire, tant par haut que par bas. Seconde prise le 25. malgré la véhémence de la fiévre. Qui l'eut cru ! au soir la malade se promenoit dans son jardin, & avoit recouvré l'appétit, quoiqu'elle n'eut poussé que deux selles, au lieu qu'auparavant elle ne prenoit que de l'eau fraiche pour tout aliment, se plaignant toujours d'une amertume de bouche & d'un dégoût insurmontable.

XXIII.

Ce 23. une prise à un jeune homme, garçon teissier de la même Paroisse, pour un dépôt dur, indolent, sans rougeur, à la partie postérieure du genou. Seconde prise le 25. ; dixiè-

me le 4. Juin en autant de jours. Guérison presque entière, lorsque le malade est forcé à mon grand regret de sortir de chez son maître pour retourner à la campagne dans sa famille.

XXIV.

Le 27. Mde. Bigot, femme d'une bonne complexion & très puissante, est attaquée d'une sciatique des plus cruelles sans fiévre. Le lendemain matin je lui administre deux prises à trois heures d'intervalle qui font merveille : même procédé le jour suivant, même succès. Le 30. l'aimable Dame se sentant bien soulagée, n'en veut qu'une. Sixième prise le 1er. Juin, septième le 3., douleurs récidivées au soir, nuit très mauvaise, mais toujours sans fièvre ; conséquemment huitième prise le 4.

Le 5. matin la chère malade commence à se rébuter : elle préfère deux saignées de bras au Reméde universel, j'y consens volontiers, la fiévre commençant à se déclarer : le 8. neuvième prise.

Le 9. matin étoit survenu une esquinancie avec augment de fiévre, j'ordonne trois saignées de bras, mais on n'en fait que deux. Le 10. matin cinquième saignée toujours au bras. Le 11. dixième prise. Le 12. Madame refuse. Le 13. je lui accorde encore un délai. La nuit ayant été très mauvaise en partie par l'effet d'un topique de vervène avec eau-de-vie camphrée, appliquée non par mon conseil, mais avec un assez bon succès.

Le 19. matin, Madame ayant ressenti une nouvelle attaque avec œdème au pied & amertume de bouche, consent enfin à une onzième prise, laquelle opère aussi bien que les autres. Le 20. menstrues. Le Dimanche 24. on est en état d'aller à la Messe : le 25. douzième prise ; dernière le 5. Juillet pour couronner sa guérison.

XXV.

Le 30. matin on me prie d'entrer chez le nommé Fougerai. En allant du Pont du Pré à Gourdaine, je vois un garçon de dix-sept

ans qui jetoit les hauts cris pour une douleur au pied sans tumeur ni rougeur. Il avoit pris la surveille du sel de seignette émétisé, je ne sçai par quel avis, mais avec un bon succès. Sur le champ je recours au Reméde universel ; première prise opère merveilleusement, je répète le lendemain.

Le 2. Juin au soir saignée du pied, vû une métastase qui avoit jeté le malade en délire. Le 3. matin troisième prise au déclin du redoublement, quatrième le lendemain étant survenu des douleurs d'estomac & des coliques : cinquième le jour suivant, sixième le 7. qui expulse un ver, septième le 10. le 12. matin ; point de fiévre ; le 13. guérison parfaite.

XXVI.

Le 31. on vient entre quatre & cinq heures du matin me prier de venir au plûtôt dans la rue de St. Pav. des Champs, voir une jeune femme nouvellement arrivée de Xaintes avec son mari. Je trouve une femme de 21. ans, très puissante pour cet âge, plongée dans le plus noir chagrin & la plus grande misère, avec un visage & un pous qui menaçoient d'une mort prochaine. Touché de la plus vive compassion, je lui fais préparer une potion de iv. gr. d'émétique, une once d'eau des Carmes, & ij. onces d'eau de mélisse simple à prendre par cuillerées de demi en demi-heure. Cinq heures après voyant que les 3. quarts environ n'avoient fait que relever le pous & ranimer le visage sans aucune évacuation, je lui fais avaler une prise du Reméde universel, elle provoque un vomissement copieux & deux grandes selles. La pauvre femme revient de mort à vie, mais un potage imprudemment donné ce même jour la réplonge presque dans le même état. Je donne le reste de la potion faisant deux bonnes cuillerées ; il étoit environ cinq heures du soir, j'y retourne entre sept & huit, n'y ayant point eu de nouvelle évacuation. Je réitère la poudre le lendemain de grand matin, la malade n'ayant vidé qu'une fois, j'en administre une

troisiéme, mais j'ai le chagrin de la voir rejetter sur le champ. Je propose d'en revènir à la potion, mais envain, la malade veut une saignée de pied, vû un grand mal de tête. J'ai beau lui dire que le pous ne le permettoit pas, elle persiste, le Chirurgien ne vient que l'après-midi, & la malade soutient l'opération au mieux. Le jour suivant entre quatre & cinq heures du matin, je la trouve très bien; elle se plaignoit seulement de l'estomac & du dégoût. Comme elle avoit abondamment vidé par bas, je ne lui ordonne qu'un gros de thériaque; après midi je la trouve mieux que je ne pouvois l'espérer. Une troisième prise le 3. Juin achève sa guérison.

XXVII.

Le 1er. Juin Mademoiselle de (n°. xiv. pag. 282. part. vj.) avala une prise & demie du Reméde universel pour un gros rhume avec légère oppression sans fiévre. Le lendemain elle n'en prend qu'une, le jour suivant elle avale la prise & demie : le 4. survient une fiévre par frisson, Mademoiselle m'envoie chercher le 5. matin. Je la trouve en moiteur, avec une fiévre médiocre, un pous de sueur, une grosse toux, une expectoration facile & assez copieuse, des crachats épais, une légère oppression. Je l'encourage à continuer son reméde favori, toutefois après avoir changé de chemise. Mademoiselle avale la prise & demie; même dose les cinq jours suivants.

Le 11. Mademoiselle n'ayant avalé qu'une prise, je lui conseille d'en prendre une autre au bout de trois ou quatre heures, si elle opéroit trop peu : mais la prise lui suffit. Elle fait même plus qu'aucune des précédentes; l'après-midi, je ne trouve presque pas de fiévre. Le 12. la prise opère assez bien : le 14. Mademoiselle diminue la prise d'un quart, & est néanmoins purgée jusqu'à 14. fois. Cette petite dose le lendemain procure encore neuf selles. La fiévre cesse le 17. Le 18. la prise évacue copieusement, je laisse Mademoiselle parfaitement guérie de sa fiévre par ces dix-

ſept priſes & demie en dix-huit jours, mais la poitrine reſtoit preſqu'au même état. Un peu trop tôt rébutée, Mademoiſelle abandonne le reſte du mal au régime ; auſſi guérit-elle plus lentement, mais enfin elle a guéri ſans autre ſecours de l'Art auſſi parfaitement que la complexion de ſa poitrine le permet.

XXVIII.

Ce 1er. Juin une priſe au fils de la veuve Dugas Paroiſſe du Pré âgé de 17. ans, pour une tumeur ſcrophuleuſe à l'articulation du pied qui le rendoit impotent. Seconde le lendemain, vingt-cinquième le 8. Juillet toutes par mes mains une par jour. Vingt-ſixième le 11. par celles de mon fils qui a continué juſqu'au 20. où il termina ſa carrière par la vingt-neuvième, ſe trouvant aſſez bien pour n'en vouloir pas davantage. —

XXIX.

Le 10. le pauvre Rouillard âgé de 15. ans, commença l'uſage de la poudre pour des tumeurs ſcrophuleuſes. Afin de l'engager à venir la prendre à la maiſon conſtamment juſqu'à guériſon parfaite, je lui promets cinq ſols par voyage. De ce 10. au 29. chaque jour une priſe. Ce 29. ce pauvre garçon ſe plaignant d'être affoibli, je lui conſeille de ne venir que de deux ou trois jours l'un, ſuivant l'opération du reméde & ſes forces : ainſi vingt-unième priſe le 1er. Juillet, vingt-deuxième le 3., vingt troiſième le 5., mais déjà il s'ennuye des interſtices : le 24. il reprend l'uſage quotidien de la poudre. Survient une fluxion à un œil : je fais préparer un colyre avec l'extrait de ſaturne dans une décoction de plantain, fenouil, roſes de provins, lequel a tout le ſuccès déſiré. Cinquantième priſe le 1er. Août. Alors trouvant toutes ſes tumeurs preſque entièrement diſſipées, je le fixe à deux priſes par ſemaine Cinquante-deuxième le 7., cinquante-cinquième le 17., cinquante-ſixième le 21.

XXX.

Le 19. vers deux heures après midi, je fus

appelé chez le pauvre Coucault Paroiſſe de St. Hilaire, qui venoit de perdre l'uſage des mains par une affection convulſive. On l'avoit ſaigné du bras la veille, & du pied ce 19. matin. Sur le champ je lui adminiſtre une priſe. Une ſeconde le lendemain lui reſtitue le libre uſage des mains, & le met en état de gagner ſa vie.

XXXI.

Vers le 25. mon fils mit la jeune Bodreau, fille âgée de 19. ans dans la rue Montoiſe, à l'uſage du Remède univerſel pour des humeurs froides, lui aſſociant la cigüe les jours intermédiaires. Cinquième priſe de la poudre le 9. Juillet, ſixième le 11., ſeptième le 14., huitième le 17., neuvième le 20., dix-ſeptième hier 23. Août. Quant à la cigüe elle en prend depuis du temps un gros par jour en iv. doſes; & mon fils a la ſatisfaction de voir ſa guériſon avancer.

Je compoſerois un volume, Monſieur, ſi je continuois ainſi l'hiſtoire abrégée de tous ceux qui ont éprouvé les ſalutaires effets de votre poudre. Paſſons-en rapidement une grande partie en revue.

Janvier 1767. I. Mdlle de Tilly qui en prit une & demie le 6. & autant le lendemain. II. Un pauvre ſexagénaire qui en prit une ce 7. après deux ſaignées de bras la veille. III. Un garçon ſerrurier du carrefour de St. Jean qui l'a priſe les 27. & 28. IV. Un pauvre homme de la Caſerne du Crucifix qui l'a priſe les 27. 29. & 31. V. Une pauvre femme de cette maiſon qui en avala une ce 27. à cinq mois de groſſeſſe.

Février. VI. Un pauvre pleurétique guéri par trois priſes des 1. 3. & 7. après deux ſaignées de bras. VII. Un pauvre homme Paroiſſe de St. Jean, qui en a pris quatre du 2. au 17. VIII. Le Tourneux Paroiſſe de St. Pav. des Champs qui en prit une ce 2. dans une vraie pleuréſie, après quatre ſaignées de bras en deux jours. IX. Une pauvre femme de St. Hilaire, groſſe d'environ ſix ſemaines, qui l'a priſe le 6.

précédée la veille de iv. gr. d'émétique en iv. temps ; lesquels malgré une copieuse & bénigne opération par haut & par bas, n'avoient diminué ni le mal d'estomac ni le dégoût. X. Mademoiselle *** près l'Abbaye de St. Vincent, fille accablée de glaires qui du 9. au 23. en a pris six. XI. Un domestique de ladite Abbaye, qui en a pris une le 12. après deux saignées pour une esquinancie légère. XII. Mr. Huron Chanoine de St. Pierre, qui après une saignée de pied le 13. au soir, & iv. gr. d'émétique en iv. temps le 14. fut parfaitement guéri le 15. par une seule prise d'une colique artritico-spasmodique. XIII. Mde. Janard qui en avala une & demie le 15. & autant le lendemain. XIV. Mdlle. de Novion de St. Guilhin, qui fut très bien purgée par deux prises d'un coup les 16. & 17. XV. Mdlle. Poisson Paroisse de St. Ben. qui en prit une ce 17. avec xviij. gr. de jalap. XVI. La Demoiselle, âgée de la même Paroisse, qui en prit une le 18. suivie en peu de temps de trois autres. XVII. Le nommé Philippe qui, après cinq saignées du 20. au 22. pour une pleurésie, l'a prise le 24., fut encore saigné le 25. & guéri le 26. par une seconde prise.

Mars. XVIII. La fille de chambre de Mde. de Pontfarcy qui en a pris une vers le 7. XIX. La servante des Dlles. Boulet que quatre prises du 26. au 8. Avril ont guérie d'une maladie aussi dangereuse que bisarre, secondées à la vérité de quatre saignées & d'une autre médecine. XX. Mad. *** chez Mr. Duclos dans la grande rue, qui en avala une le 28. & la réitéra le 1er. Avril.

Avril XXI. La jeune Duverger Paroisse du Pré, femme grosse de trois mois, qui l'a prise le 4. avec le meilleur succès. XXII. Mr. de Tasché Gentilhomme, Chevalier de St. Louis, qui en avala une ce 4. avec xviij. gr. de jalap, & prit encore demi-prise trois ou quatre heures après avec une pleine satisfaction XXIII. Le pauvre Froger au troisième étage de la Cigogne qui en prit une le 14. après deux saignées. XXIV. La femme du cuisinier des Jaco-

bins qui en a pris trois du 16. au 20. XXV. Mdlle. Despatis sœur de Mrs. de Sestriché, fille très délicate, mais fort difficile à émouvoir, qui pour une affection de poitrine, jointe à une cutanée en a pris onze depuis le 17. de ce mois jusqu'au 3. Juillet, lesquelles à la vérité purgeoient peu ou point du tout, mais qui loin de l'incommoder par cette inertie apparente, la soulagèrent considérablement. XXVI. Une servante de Mde. Toussant, qui pour une fiévre survenue à un mal de tête opiniâtre, en a pris trois du 23. au 26., & fut guérie, par ce puissant Remède & une saignée de pied le 28. dans le cours des menstrues.

Mai. XXVII. Mad. Desbois, Douairière, qui fut si satisfaite d'une prise dans ce mois, qu'elle y revint le 12. Juin.

Juin. XXVIII. Le neveu du Sr. Chauffetier, Serpent de l'Eglise de St. Pi. la Cour, âgé de 10. ans, qui s'est heureusement tiré d'une fiévre catarrhale maligne au moyen de cinq prises depuis le 23. jusqu'au 4. Juillet.

Juillet. XXIX. Un enfant de Mde. Toussant d'onze mois, auquel cette tendre maman fit prendre le 23. un tiers de prise avec un grand succès. XXX. La Bodreau, jeune fille, qui la prit le 25. dans un accès de vapeur des plus violens & la réitéra le 30. au sortir de ses règles. XXXI. Un laquais de Mr. le Marquis de Fontenailles, qui en prit deux en 24. heures les 26. & 27. XXXII. La Dlle. Renette de cette maison, que trois prises du 28. au 2. Août ont guérie d'une éréſipelle au pied sans avoir pû la faire consentir à une saignée. XXXIII. La Guitet fruitière du Grenouilhet, qui en avala une le 26. au sortir d'une fiévre avec ampoules sur tout le corps, sans vouloir être saignée, vû la foiblesse de ses yeux, & qui n'en fut pas moins guérie le 31. par une troisième prise.

Septembre. XXXIV. Mdlle. Marry notre chère voisine, qui en prit une le 17. dans la rémission d'une céphalée périodique des plus cruelles, avec un heureux succès. XXXV. La Dame Gibodan de la même Paroisse, qui l'a prise le

17. le 19. & le 24. dans une affection ſpaſmodique très douloureuſe avec une grande ſatisfaction, mais qui fut encore plus heureuſement préſervée de paralyſie par une ſeule priſe du 22. Février dernier précédée de deux ſaignées de pied la veille dans l'invaſion du mal. XXXVI. Le nommé Savary, maçon, qui en prit quatre du 26. au 30., & fut guéri le 4. Octobre d'une fiévre quarte à l'aide, il eſt vrai, d'une opiate compoſée de quinquina demi-once, iris de flor. 2. dragm. ſel ammon. 2. ſcrup. incorporés avec miel commun pour vj. doſes iij. par jour. XXXVII. La jeune Boiſnée près l'Abbaye de St. Vincent, qu idu 26. au 5. Octobre en a pris cinq, dont la dernière avec xviij. gr. de jalap pour un rhumatiſme violent avec un très bon ſuccès, mais qui manqua de perſévérance.

Octobre. XXXVIII. La pauvre Girard femme aſthmatique de St. Ben., qui l'a priſe le 4. & le 5. avec la plus grande ſatisfaction. XXXIX. Le petit boucher Delacouture âgé d'environ ſix ans, qui en prit une preſqu'entière le 6. XL. La Deſlauriers femme de St. Ben. hors de règle & aſthmatique, qui fut ſi contente d'une priſe le 12. & le 18. qu'elle y eſt revenue les 2. & 26. Février les 18. & 19. Mai. XLI. La Foucher de l'Hopitau, qui en a pris cinq du 22. au 31. pour une bouffiſſure univerſelle qui avoit ſuccédé à des fiévres.

Novembre. XLII. La nommée le Doulx de St. Germ., qui en a pris cinq du 15. au 23.

Décembre. XLIII. Un pauvre homme, Paroiſſe du Pré, qui en a pris quatre du 12. au 19. XLIV. La petite *** enfant de dix à onze ans, qui en a pris le même nombre de ce 12. au 16. pour une tumeur lymphatique à la cuiſſe ſubſéquente d'une petite vérole d'un an négligée. XLV. Un artiſan qui, pour des chancres vénériens, en a pris ſeize du 29. au 16. Janvier en autant de jours, mais qui n'eut pas le courage de continuer juſqu'à parfaire guériſon.

Janvier 1768. XLVI. Sa femme qui en a pris trois de ſuite du 9. au 12. dont l'opération fut extrêmement copieuſe, mais non moins bé-

nigne. XLVII. Le nommé Chabrun âgé de 14. ans, qu'une ſeule du 12. a guéri des coliques périodiques. XLVIII. L'épouſe du Sr. Cornillau invalide, qui du 22. au 26. en a pris trois en autant de jours, avec le plus prompt ſuccès pour un aſthme violent qui duroit depuis Noël. XLIX. Une femme preſque guérie d'une gonorrhée vénérienne, par quinze ou ſeize priſes à une par jour depuis la mi-Janvier ou environ, juſques vers la fin de Février lorſqu'elle paſſa en d'autres mains.

Février. L. La Beaufils veuve plus que ſeptuagénaire & aſthmatique depuis trois ou quatre ans, qui en a pris ſept depuis le 5. juſqu'au 4. Juillet toujours avec une ſatisfaction nouvelle. LI. La Dlle. Bignon, jeune fille bien réglée, qui couronna le 16. Mars par une ſixième ou ſeptième priſe la guériſon d'une fiévre catarrhale des plus malignes d'un mois ou environ, au moyen de ce Reméde incomparable & de quelques ſaignées.

Mars. LII. Une fille chez la Dame Aumont près le Coq hardi, qui fut guérie par une priſe du 20. dont l'opération dura deux jours. LIII. Le nommé le Baleur au carrefour de la Galère qu'une priſe du 24. & une du 26. purgèrent également deux jours chacune avec toute la douceur poſſible.

Avril. LIV. Le nommé Haton à St. Lazare, qui fut guéri en peu de jours d'une fiévre putride maligne par trois priſes des 3. 4. & 6. avec une ſaignée unique, le 5. au fort d'un redoublement. LV. La Dame Froger Paroiſſe de St. Gilles, qui en avala une ce 5. au dix-ſeptième jour de ſa couche, & la réitéra le lendemain avec un parfait contentement. LVI. Une Demoiſelle Gibodan, qui la prit le 8. après trois ou quatre ſaignées de bras avec non moins de ſatisfaction. LVII. Mde. Doigné notre voiſine, qui, à la priſe & demie, ſa doſe ordinaire, ſurajouta demi-priſe au bout de trois heures ou environ le 14. & le 15., mais qui s'en eſt tenue à ſa priſe & demie, les 19. & 26. les 3. 16. & 18. Mai, les 13. & 15. Juil-

let & le 11. du courant, toujours avec les plus grands éloges. LVIII. Mr. de Neveu Gentilhomme, vis-à-vis la place des Jacobins, qui en prit deux à la fois le 20. selon sa coûtume. LIX. Un fils de feu Touscher, Maçon âgé de seize ans, que trois prises du 20. au 25. ont sauvé d'une fiévre putride avec coliques & délire dans les redoublemens. LX. Une servante de Mde. Déseſtriché, près l'Abbaye de St. Vinc., fille de dix-sept ans, peu formée pour cet âge, qui en prit une le 27. & répéta le 3. Mai avec un succès prodigieux. LXI. Mr. le Prieur de Beaulieu qui l'a prise en dernier, ce 27. avec xviij. gr. de jalap.

Mai. LXII. Mon cher frère Chanoine de St. Pierre-la-Cour, & Conseiller d'honneur à notre Siège Présidial, qui l'a prise le 2. avec scrupule de jalap, & réitéra le lendemain. LXIII. Le jeune Chauveau Paroisse de St. Vinc., à qui une prise le 4. causa une superpurgation aussi salutaire que bénigne. LXIV. Le père du jeune Fisson (n°. VIII.) qui l'a prise le 9. & le 12. LXV. Le jeune Boucher dit St. Pierre, pulmonique incurable qui l'a prise le 11. & le 31. LXVI. Le Sr. Lanaüe cordonnier rue de la Tannerie, martyrisé de la goutte, qui l'a prise pour une seconde fois le 15. & pour une troisième le 7. du courant, avec un grand soulagement. LXVII. La Dagoreau de la Magdel. femme de cinquante-huit ans, tourmentée d'un asthme humoral & de vapeurs, presque désespérée, qui après avoir été copieusement purgée le 14. par haut & par bas au moyen de iv. gr. d'émétique en autant de doses, l'a prise, les 16. 18. 20. 27. & 30. avec le plus grand succès. LXVIII. La servante de Mr. l'Abbé Roger Chanoine de la Cathédrale, qui l'a prise le 21. & le 23. dans le déclin d'une érésipelle au visage. LXIX. Le Domestique de mon frère (n°. LXII.) qui l'avala le 25. une heure après une seconde saignée de bras dix à douze après la première, & réitéra le lendemain pour une tumeur considérable à la joue, ensuite d'un mal de dents, avec un succès qui passa mon attente.

LXX. La Dlle. Pillart fille de chambre nouvellement ſortie de chez Mde. Dupleſſis ma belle-ſœur, qui l'a priſe ces 25. & 26. LXXI. La Levarde vis-à-vis l'Egliſe Paroiſſiale du Pré, qui en avala une le 29. & le 30.

Juin LXXII. Le cuiſinier de Mr. le Marquis de Fontenailles qui en prit deux ſéparément le 3. & une autre le lendemain. LXXIII. Le fils de la Levarde (n°. LXX.) âgé de quatorze ans, qui l'a priſe le 6. LXXIV. La Boiſſé âgée d'environ quarante ans, Paroiſſe du Pré, qui en a pris quatre du 10. au 13. LXXV. La Dlle. Coin, qui après une purgation le 13. & un émétique le 14., en avala une le 16., fut ſaignée deux fois du pied le 18., répéta la priſe le 20., & avala une troiſième priſe peu de jours après pour confirmer ſa guériſon. LXXVI. Une compagne de ladite Demoiſelle qui l'a priſe les 17. 18. & 21. LXXVII. La fillede la Levarde (n°. LXX.) âgée d'onze ans, qui l'a priſe entière le 18. & réitérée le 20. LXXVIII. La jeune Plot, jeune fille au bas du Tertre de St. Vincent, qui pour des humeurs froides s'eſt rebutée après trois priſes des 27. 28. & 3. Juillet. LXXIX. La Savary fille de vingt ans qui n'a encore rien vû, & eſt attaquée de ſcrofules, qui du 30. au 21. Juillet n'en eſt venue prendre que ſix fois, & n'a pas pouſſé plus loin.

Juillet. LXXX. Ligot Paroiſſe de St. Jean, qui en a pris une le 4. au déclin d'un accès de fiévre & d'une ſueur exceſſive, & qui fut guéri par une ſeconde priſe le 6. LXXXI. Le Sr. Tremblaye tailleur d'habit de la même Paroiſſe, qu'une ſeule priſe a délivré d'une fiévre dont j'apprehendois la lenteur par une évacuation du bas ventre prolongée du 4. au 6. LXXXII. Mr. Doigné ancien Sécrétaire du Roi, Epoux de la Dame (n°. LII.) lequel en dernier lieu a pris ſa doſe ordinaire, les 13. & 15. les 1. 3., & 18. du courant, toujours avec une ſatisfaction nouvelle. LXXXIII. Un garçon ſarget demeurant chez le Sr. Alere Paroiſſe de Gourdaine, nommé la Douceur, qui avala une priſe le 30. pour un mal d'eſtomac, & le lendemain ajouta xviij. gr.

de

de jalap à une feconde. LXXXIV. La fœur du petit Boucher (n°. LXXXIX.) âgée de dix à onze ans, qu'une demi - prife ce 30. a guérie d'un dérangement d'eftomac avec un commencement de diarrhée.

Août. LXXXV. Foucault, Paroiffe de St. Pav. des Ch. homme exténué de travail & de misère, qui l'eft venu prendre à la maifon le 1er. & le 14. LXXXVI. La Dame Boucher mère de la petite, (n°. LXXXIII.) qui l'a prife le 3. LXXXVII. Le pauvre Cambrai Paroiffe de S. Hilaire, qui en a pris une le 14. & l'a réitérée le 16. dans le déclin d'une fiévre furvenue le 15. & l'invafion d'un flux de ventre.

Pour mettre fin à une lettre déjà fi longue, je me contenterai déformais de nommer. LXXXVIII. Le laquais de Mr. de la Livaudière. LXXXIX. La F. de Ch. de Mde. Doigné. LXXXX. Un domeftique de Mr. de Tahureau. LXXXXI. Une fervante de Mde. Touffant. LXXXXII. Une domeftique de Mr. le Vicaire de Teloché. LXXXXIII. Une jeune fille domeftique de Mde. Poiffon. LXXXXIV. Le laquais de Mde. Touffant. LXXXXV. Catherine Chauffon de Neuvilelalais. LXXXXVI. La niéce de la Dlle. Launay F. de Ch. de Mde. d'Hauteville. LXXXXVII. La veuve Bigot rue de St. Vincent. LXXXXVIII. Le Sr. Maignan tapiffier. LXXXXIX. Le pauvre Beauclos. C. La veuve Chairier. CI. La fervante de Mr. Dulos de la grande rue. CII. La femme du Sr. Hubert tailleur. CIII. Le laquais de Mr. de la Courbe. CIV. Le pauvre Goupil du Grenouilhet. CV. La Gaudine. CVI. La nommée le Roux. CVII. Mr. Nicot Chan. reg. de Beaulieu. CVIII. La Teftue Paroiffe de St. Germain. CIX. Marion Bordier, fervante de Mde. Dubois. CX. La Jamin des baffes rues. CXI. La Soyer. CXII. La Teiffier de St. Germain. CXIII. La Dame Peltier Par. de la Couture. CXIV. Sa fille. CXV. Montbouffin rue de S. Pav. des Ch. CXVI. La Mauchatre Paroiffe de S. Benoit. CXVII. La Thoury fille de la Paroiffe du Crucifix. CXVIII. Notre Jeanneton. CXIX. La Leger Paroiffe de St. Hilaire. CXX. Le pauvre le Bleu.

CXXI. Le Pauvre le Noir père de la jeune femme (nº. xiij.) CXXII. Son épouse. CXXIII. Denis Paroisse de St. Benoit. CXXIV. Beauvais garçon teinturier de la même Paroisse. CXXV. Le pauvre Valienne de Gourdaine. CXXVI. Le pauvre Desnos Paroisse de S. Germain. CXXVII. L'épouse du nommé le Duc Paroisse de S. Gilles. CXXVIII. La Foassier rue Montoise. CXXIX. Mdlle. de Fontaine Pensionnaire de l'Abbaye du Pré. CXXX. La veuve le Brun près le Grenouilhet. CXXXI. La Devaux Paroisse du Pré. CXXXII. La Poltier couturière. CXXXIII. La Coudrai veuve de S. Gilles. CXXXIV. Le Sr. Romé Paroisse de St. Benoit. CXXXV. Le pauvre Barbier de la Magdelaine. CXXXVI. La nommée le Boux de St. Pav. des Ch. CXXXVII. Le jeune Guilhe de la même Paroisse. CXXXVIII. Son voisin du même nom. CXXXIX. Dessommes, Paroisse du Pré. CXXXX. La Boutlou servante de Mdlle. Mondière. CXXXXI. La Liée Paroisse du Crucifix. CXXXXII. Bellair, Paroisse de St. Hilaire. CXXXXIII. Le Batteux Me. tailleur Paroisse du Pré. CXXXXIV. Le nommé Cuillerier Par. de St. Germain. CXXXXV. La veuve Rousseau de St. Benoit. CXXXXVI. La pauvre Lallier. CXXXXVII. La Bodreau mère de la fille (nº. xxx.) CXXXXVIII. La veuve Lian mère du petit Noël (nº. xviij.) CXXXXIX. La femme du tailleur (nº. 102.) CL. La Dame veuve Robin. CLI. Le pauvre Guyon des Halles. CLII. Le nommé Pichard qui en a pris une le 20. & le 21. du courant, une troisième le 22. avec xviij. gr. de jalap, une quatrième le 23. avec scrupule de ladite racine, &c. &c. &c.

Signé, *Champion*, Doyen du Collége de Médecine.

Au Mans dans le Maine, *ce* 24. *Août* 1768.

VOs poudres ont opéré dans notre ville de très belles guérisons : voici le détail des

principales qui sont à ma connoissance.

Un nommé Buard, journalier, fut très incommodé, l'année dernière de la dyssenterie. Informé de son état, je l'allai voir : il avoit une fiévre violente & étoit exténué. Le lendemain matin, je lui donnai une prise de vos poudres, les selles ne cessèrent point pendant le jour & la nuit suivante avec une évacuation de sang considérable, sans diminuer les douleurs. Le second jour je lui en fis prendre encore une prise qui produisit le même effet ; cependant le sang ne parut pas si abondamment. Une autre prise le troisième jour l'arrêta entièrement, & calma le dévoiement. Le quatrième jour il fut guéri avec une quatrième prise qui fit revivre ses forces. L'après midi, il travailla comme à son ordinaire, & il a toujours joui jusqu'à ce jour d'une bonne santé.

Etienne Roc, autre journalier, avoit dans le mois de Juillet dernier, des plaies aux jambes qui suppuroient, & qui le mettoient hors d'état de gagner sa vie. Il y a deux ans qu'il eut la même incommodité, qui l'empêcha pendant deux mois de sortir de chez lui. Se voyant à la veille de la moisson, temps précieux pour les pauvres, il craignoit le même malheur : cinq prises de votre reméde ont séché ses plaies, lui ont rendu l'usage des jambes, & aujourd'hui il travaille à la récolte du froment.

Mr. Moisy, commerçant de notre ville en gros & en détail, ressentoit depuis environ six mois des vives douleurs dans le bras gauche. Dès le commencement de son indisposition, je l'engageai à en prévénir les suites en faisant usage du Reméde universel ; mais ennemi des médicamens, & n'en voulant prendre que dans l'extrême nécessité, il différoit de semaine en semaine, & se persuadoit qu'en prolongeant le temps, cette douleur se dissiperoit. Il fut bien trompé. Son bras devint impotent, & lui refusa absolument le service : il passa cinq jours & cinq nuits sans dormir, souffrant extraor-

dinairement. Il ſuivit alors mon conſeil, & vingt-cinq priſes de votre poudre l'ont guéri. Bien plus, depuis cinq ou ſix ans, pendant les mois de Mai & de Juin, il avoit des étourdiſſemens qui faiſoient craindre pour ſa vie. Ces accidens fâcheux l'obligeoient de ſe faire accompagner partout où il alloit. Expoſé à des longs voyages, quand il arrivoit à ſon auberge ou chez lui, à peine deſcendoit-il de cheval qu'il tomboit en foibleſſe, le lit étoit ſon ſeul refuge. Votre reméde a été pour lui un vrai baume de vie. Pendant les mois de Mai & de Juin de la préſente année, il n'a point reſſenti ces étourdiſſemens qu'il éprouvoit précédemment, il n'eſt plus ſujet aux foibleſſes pendant ſes voyages. Mangeant auparavant très peu, aujourd'hui il a bon appétit, il bénit Dieu d'avoir trouvé un ſpécifique ſi excelſent, & ſi analogue à ſa répugnance pour la laignée, & ſe promet bien de n'en prendre jamais d'autres. Sa guériſon en a procuré quelques-unes chez lui.

Mr. de Mede ſon neveu fut attaqué, il y a pluſieurs mois, d'un point de côté aſſez violent; il eut recours à votre poudre, & une priſe lui a rendu la ſanté.

Mdlle. de Mede ſa niéce, reſſentit la même douleur vers le même temps; une priſe & demie lui a ſuffi pour ſa guériſon. Tous ceux de ſa maiſon ne ſe ſervent point d'autre médecine, & en ſont très ſatisfaits.

Mdlle. Louiſe Lemerle fille cadette de Mr. le Directeur des Poſtes de Rembouillet, étoit d'un foible tempérament lorſqu'elle entra chez Mdlle. Legrand. Outre un viſage blême, & une maigreur peu commune, on lui voyoit des groſſes tumeurs au cou & aux oreilles. Les ſaignées multipliées, ainſi que les purgations n'avoient pû la guérir. Votre reméde a opéré en peu de temps ce que n'avoient pu faire les différens médicamens donnés à Rembouillet. Aujourd'hui cette Demoiſelle, âgée de douze ans & demi, a le teint frais, le vi-

ſage plein ; les glandes ſont diſſipées, & elle jouit de la meilleure ſanté, &c.

Signé, *d'Aupeley de Bonval*, Vicaire de Châteauneuf en Thimerais.

A Châteauneuf en Thimerais, le 28. *Août* 1768.

J'Ai vû ſous mes yeux les merveilleux effets que votre poudre univerſelle opère ſur beaucoup de perſonnes de notre endroit, & j'ai été témoin de la guériſon que mon fils s'eſt procurée par le grand uſage qu'il en a fait. Il étoit accablé de beaucoup de maux qui l'avoient mis hors d'état de travailler, comme des maux de tête continuels, un tintement d'oreille, des étourdiſſemens, une douleur aux reins & dans le bras, la cuiſſe & la jambe du même côté, comme s'il eut été paralyſé ; une crudité d'eſtomac, une fiévre lente, ne pouvant dormir que trois heures au plus. Dans ce pitoyable état, abandonné de pluſieurs Chirurgiens, ayant d'ailleurs une très mauvaiſe haleine, & une dartre invétérée, il eut recours à la poudre univerſelle qui lui a procuré parfaite guériſon par l'uſage de deux cent priſes. Il doit dans peu vous envoyer un détail de ſa parfaite guériſon.

Moi-même étant attaqué de la migraine, d'une douleur de reins continuelle, des hémorroïdes, & d'une laſſitude dans les jambes avec démangeaiſon, j'ai eu recours à vos poudres, & elles m'ont fait des grands effets par l'abondance des humeurs que j'ai rendu. J'en ai pris trente-ſix priſes qui m'ont mis en état de recommencer mon travail, &c.

Signé, *Thibouſt Père*, chez ſon fils Marchand Fayancier.

A Châteauneuf en Thimerais, le 29. *Août* 1768.

UN aſſez long ſéjour à Paris, m'a empêché de vous communiquer plûtôt les effets que votre poudre a opéré ſur les différentes perſonnes qui en avoient beſoin. J'ai voulu ſavoir par moi-même, ce qu'elles ont éprouvé chacune d'elles en particulier; il y en a une je crois parfaitement guérie. Je dis, je crois, parce qu'à mon retour de Paris elle me dit qu'elle n'avoit plus qu'une petite dureté de la groſſeur d'une noiſette, dans les parties que la pudeur défend de nommer, & que depuis plus de ſix ſemaines elle n'eſt pas revenue, ce qui me fait croire qu'elle eſt entiérement guérie. Cette cure a frappé une de nos Dames de la Charité quand je la lui dis. Comment, m'a-t-elle répondu, ces poudres ont guéri cette femme? je n'en puis revenir. Elle avoit raiſon d'en être ſurpriſe, car cette pauvre femme avoit les parties naturelles toutes pourries, avec une groſſeur comme le poing extrêmement douloureuſe & purulente : elle avoit fait inutilement tous les remédes qu'on lui avoit ordonné, on qualifioit ce mal de vénérien, c'étoit un enfant en nourrice qui le lui avoit donné, & ſon ſang commençoit à ſe gâter. Environ vingt priſes de votre poudre ont ſuffi pour la mettre dans l'état ci-deſſus mentionné, où elle ſe trouve aujourd'hui.

Je ne puis m'empêcher de vous faire part de deux guériſons bien merveilleuſes opérées par vos poudres : je les tiens de la perſonne même qui a été guérie, & qui a eſſayé enſuite vos poudres ſur un pauvre païſan, qui étoit attaqué du mal caduc depuis bien des années. Ce pauvre garçon avoit des accès ſi violens, qu'ils étoient ſuivis d'une groſſe fiévre qui duroit quatre à cinq jours; à peine avoit il trois ou quatre jours de relâche, qu'il eſſuyoit de nouveaux accès. Mr. Orſin, Avocat de cette ville, m'a dit que deux priſes de votre poudre, qui le firent ſuer extrêmement de la tête &

du cou seulement, mais d'une façon à mouiller son bonnet & l'endroit où réposoit sa tête, comme si on les eut trempés dans l'eau, sans que le reste du corps suât le moins du monde, que dis-je, ces deux prises l'ont guéri; car il y a plus d'un an qu'il n'a eu aucune attaque, tandis qu'elles lui revenoient regulièrement toutes les semaines.

Le même Mr. Orsin, m'a dit qu'il avoit eu une fluxion de poitrine, qui avoit été mal ménagée. Il prit deux prises de votre poudre, & s'arrêta là; les humeurs se déposèrent sur les genoux & les jambes, dont il ne pouvoit plus se servir, la fiévre s'y joignit très violente, & une rétention d'urine pendant plusieurs jours. Il revint aux poudres, il en a pris quatorze prises; la fiévre, la rétention d'urine, les humeurs qui affligeoient ses genoux & ses jambes, tout disparut, après qu'il eut rendu la forme d'un chapeau de vers, parmi lesquels il y en avoit de velus, & un entr'autres qu'il qualifie de serpenteau, & qui étoit long d'environ dix à onze pouces, large & épais comme le doigt, mais plat & quarré sur les côtés dans toute sa longueur, & transparent comme du cristal: on distinguoit sur cet animal des filamens d'un rouge vermeil comme des petites veines remplies de sang; il devint gris au bout de deux heures qu'il mourut. Ce Monsieur se porte parfaitement bien aujourd'hui. C'est de lui-même que je tiens ce détail.

J'use toujours de votre poudre pour mon asthme, j'en ai pris trois prises de suite la semaine dernière, & toujours avec le même succès, &c.

Signé, *Bologne*, Sécrétaire du Roi.

A Angouleme, ce 31. *Août* 1768.

MArguerite Dilhac veuve, étoit attaquée d'un tournoiement de tête si violent qu'il

falloit deux perſonnes pour la conduire ; elle avoit de plus de ſi grands maux d'eſtomac, qu'ils lui cauſoient tous les après-dîné un vomiſſement abondant en bile, eaux, & ſang, tout mêlé enſemble. Son état étoit ſi pitoyable, que touché de compaſſion pour cette pauvre femme, je lui fis prendre trois priſes de votre reméde en cinq jours, qui l'ont guérie radicalement.

Antoine Bonhomme, domeſtique chez Mr. la Croux, marchand de vin à la Roque des Arcs, travaillé d'une douleur au ventre, ne prenant quaſi point d'alimens, couché ſur la paille, une ſeule priſe l'a guéri radicalement.

La femme de Laurens Beſombe cordonnier, travaillée depuis plus d'un an d'une fiévre lente, avec des grands maux d'eſtomac & une lèpre qui couvroit tout ſon corps, ayant employé inutilement tous les remédes pour ſa guériſon, je lui conſeillai de prendre votre poudre, & une ſeule priſe partagée en deux fois, l'a guérie radicalement. Elle ſe porte à merveille, & jouit d'une ſanté parfaite, &c.

Signé, *F. Tiburce Alazard*, Réligieux Recolet.

A Cahors en Quercy, *ce* 1er. *Septembre* 1768.

FRançoiſe Legère, femme du nommé Pechard garçon tailleur, avoit eu en différentes couches deux laits répandus, l'un dans la bile, l'autre dans le ſang : celui-ci depuis ſix ans, celui-là depuis onze à douze, dont elle étoit toujours reſtée incommodée, ſurtout depuis ſa dernière couche. Il y a ſix ans qu'elle fut bleſſée, ayant un boyau dérangé, dans lequel les urines ſe renfermoient, & lui cauſoient des coliques horribles. La Faculté de Chirurgie conſultée avoit jugé l'accident incurable ; en attendant elle ſouffroit beaucoup,

ſurtout en certains temps, du dos & d'un côté où le lait s'étoit fixé. Dix - ſept priſes l'ont guérie parfaitement de toutes ſes infirmités, ne ſe reſſentant plus du dérangement de ſon boyau, & les urines allant leur cours ordinaire. Il eſt à remarquer qu'elle a attaqué ſa maladie par quatre priſes dans une matinée, & l'a terminée par trois priſes tout d'un coup, & que la troiſième ou quatrième fois qu'elle en a pris, elle a rendu un corps étranger de la groſſeur d'une groſſe noix, qu'elle a ſenti tomber de l'eſtomac dans ſon côté, avec un bruit ſemblable à celui que feroit un œuf, qui tomberoit ſur un plancher ; ce qui lui a cauſé une grande douleur de côté, laquelle s'eſt diſſipée à la première ſelle où elle a rendu ce corps. Elle dit qu'il étoit extrêmement dur, tout picoté de blanc & très infect.

La nommée Louiſe Aſſel, âgée d'environ vingt-ſix ans, avoit mal aux yeux, & étoit en danger de les perdre. Le Médecin prétendoit que cela venoit d'un ſang échauffé, à quoi il n'y avoit rien à faire que de ſe rafraichir de temps en temps. Je lui ai conſeillé l'uſage de votre reméde, elle m'a avoué alors qu'elle étoit incommodée des fleurs blanches. Environ quarante priſes, dont elle faiſoit uſage deux ou trois fois par ſemaine, ont guéri ſes yeux & ſon infirmité, &c.

Signé, *Chenu*, Chapelain du Collège royal de Navarre.

A Paris, ce 1er. Septembre 1768.

LE Reméde univerſel m'a toujours réuſſi, mais principalement ſur un malade de la Paroiſſe d'Anzes nommé Pierrille de Gordis. On vint me chercher le premier Avril, je le trouvai ſans pous. Ma première précaution fut d'envoyer chercher Mr. le Curé. Cette maladie provenoit d'une tranſpiration rentrée dans

le ſang. Le Curé ayant fait ſon devoir, je donnai au malade une priſe du Reméde univerſel; trois heures après il parla. Je lui en donnai dix priſes dans douze jours qui lui rétablirent tout à fait ſa ſanté, &c.

Signé, *Salanave*, Me. Chirurgien juré de la Juriſdiction de Ville-Franche du Queyran, ancien Chirurgien Major.

A Anzes, par Caſtel-Jaloux en Bajadois, le 2. Septembre 1768.

VOtre divin reméde vient de me retirer des bras de la mort. Je vais vous faire un détail abrégé de ma maladie, & du triſte état où elle m'avoit réduit. Si je remontois juſqu'à la ſource de mon mal, il me faudroit retrograder de treize ans & demi, époque de la mort de ma mère. Depuis la révolution affreuſe qu'elle me cauſa, je n'ai fait que traîner des jours languiſſants, & un volume entier ne ſuffiroit pas pour vous en faire le détail. Ainſi, pour couper court, je paſſe ſous ſilence près de douze années d'alternative de mauvaiſe ſanté, & de quelques jours paſſables. En 1766. le 27. de Juillet, je fus attaqué de la goutte qui m'a tourmenté pendant près d'un mois. A la goutte ſuccéda la colique. Le 22. de Septembre ſuivant je reſſentis des douleurs violentes dans les cuiſſes, & dans toutes les parties de mon corps. Les Médecins me firent avaler toute ſorte de reméдes, ſans que j'éprouvaſſe aucun ſoulagement. Le mal s'opiniâtre, redouble, la Faculté en fait autant de ſon côté. Quelque temps après je fus un peu ſoulagé, mais toutes les drogues que j'avois priſes, me ruinèrent tellement le tempérament, que mon eſtomac refuſa toute nourriture, & même toute boiſſon. Je n'en avois pas plûtôt avalé, que j'étois obligé de les vomir. Laſſé de la Médecine, je l'abandonnai, & j'aurois volontiers ſouhaité la mort. Je n'étois cependant pas au

bout de mes maux : le Ciel m'en préparoit d'autres qui se succédoient presqu'aussi vîte que ceux dont il affligea Job. Le 26. Décembre de la même année, il me survint un mal dans l'os des jambes, qui, pendant quatorze jours, me causa des douleurs si insupportables & si continues, que je ne fermois l'œil ni jour ni nuit. Il fallut encore avoir recours aux Médecins, qui ne me procurèrent que de très foibles soulagemens. Mon estomac continuoit à réjeter tout ce que je prenois, je devins semblable à un squelette ; on auroit vû le jour au travers de mes mains. J'étois méconnoissable aux personnes même qui me voyoient le plus souvent, & je n'avois plus d'autre espérance que la mort. Je fus dans cet état jusqu'au mois de Juillet 1767. On me fit prendre alors les eaux de la Taille, qui parurent me soulager, mais la grande foiblesse où j'étois, m'obligea à les abandonner. Je languis plus que je ne vécûs jusqu'au 21. de Septembre, que je fus entrepris de toutes les parties de mon corps, avec des grands vomissemens. Malgré tout mon dégoût pour la Médecine, il fallut encore se résoudre à y retourner. Mon épouse elle-même alla consulter les plus célébres Médecins des environs. On m'ordonna des médecines & des opiates de toute espèce, qui ne firent qu'augmenter mon martyre. Mes cuisses & mes jambes furent alors tellement entreprises, qu'il falloit deux personnes pour me retourner dans mon lit. Je fus dix-huit à vingt jours, sans pouvoir réposer un seul moment. Cependant mon mal faisoit tous les jours des progrès, & le 21. Décembre, il étoit au point que je perdis connoissance, & qu'on me crut à la dernière heure de ma vie. Mr. le Curé en ayant été averti, vint promptement m'administrer l'Extrême-Onction. Le lendemain 22. il me revint assez de connoissance pour recevoir le St. Viatique.

Je restai dans cette triste situation jusqu'au 14. Février, époque où je commençai à avoir connoissance de vos divines poudres. Depuis le

22. de Décembre, je m'obstinai à ne vouloir reprendre aucun reméde, & par le plus grand des bonheurs, personne ne put vaincre sur ce point mon opiniâtreté. J'étois déterminé à mourir sans le secours de la Médecine, puisque la Médecine ne pouvoit me faire vivre sans des douleurs inconcevables. Voilà, Monsieur, l'état où j'étois à l'âge d'environ quarante ans; état connu de toute ma Paroisse, & de tout le voisinage.

Ce fut un heureux hasard, ménagé sans doute par la Providence, qui me fit connoître votre reméde. Monsieur notre Curé, grand homme de bien, & mon ami particulier, qui, comme un bon pasteur, connoit ses brebis & en est connu, venoit tous les jours me consoler, & partager mes souffrances. Il se trouva le 12. Févrîer avec quelques-uns de ses amis, qui parlèrent beaucoup de votre poudre, & des guérisons surprenantes qu'elle opéroit. Dès le lendemain il envoya un domestique à Cherbourg pour en chercher. Aussitôt qu'il les eut reçues, il vint chez moi dès sept heures du matin. Il apporta avec lui quelques Imprimés pour exciter ma curiosité, & il me dit que si je pouvois lire, il y auroit là de quoi m'amuser. J'y jetai les yeux, autant que ma situation put me le permettre. Quand je vis cette foule de guérisons, je reprends pour ainsi dire des forces, & je cherchai par tout s'il n'y avoit point quelque maladie qui eut rapport à la mienne. Quelque singulière que fut la mienne, & peut-être unique dans son espèce, je crus remarquer de la ressemblance dans un grand nombre de celles dont je lisois la rélation. C'étoit l'amour de la vie, & l'amour de guérir qui me la faisoit appercevoir. J'étois trop mal pour avoir de la répugnance pour un reméde qui avoit guéri tant de personnes abandonnées par les Médecins. Dès le lendemain matin j'en avalai une prise; les 15. 18. 20. 22. 24. cinq autres prises. La semaine suivante j'en pris deux, quinze jours après une, & toujours en éloignant l'intervalle j'en suis à ma

vingt-troisième prise. Ce reméde m'a fait tant de bien, que dès la quatrième prise je commençai à me lever & à me tenir debout tout seul. J'ai été de mieux en mieux chaque jour, & aujourd'hui j'ai bon appétit, bon estomac, je dors passablement, je suis dans un embonpoint qui étonne; en un mot, je me porte bien, à la force des jambes près. Je ne marche pas encore bien, parce que les jambes m'enflent, mais j'espère qu'avec le secours de quelques prises, cette enflure se dissipera. Toutes les fois que j'en ai pris, j'ai été au moins douze à quinze fois à la selle. Graces à Dieu & à vos poudres, je me porte bien, &c.

Signé, *La Chesnée Cauvin.*

Au Theil près Valognes basse Normandie, le 2. Septembre 1768.

J'Ai eu l'honneur de vous promettre, par ma dernière, un détail circonstancié de quelques cures merveilleuses opérées avec votre reméde universel; je vais remplir mes engagemens. Je commence par une personne de la première distinction, Mdlle. du Faing Dejamogne, attaquée de la poitrine depuis cinq ans, au point qu'elle crachoit le sang à pleine bouche. Depuis un an elle avoit une suppression, son estomac ne faisoit aucune fonction, & pour surcroit elle n'avoit fermé la paupière depuis six mois, elle s'évanouissoit trois ou quatre fois par jour, les vapeurs la suffoquoient; enfin la fiévre la plus violente se déclara le mois de Mars dernier. Je lui administrai une prise de votre reméde qui lui fit vomir des horreurs, & je continuai de mêmes trois jours de suite. La fiévre disparut dès la seconde prise, & le sommeil revint. Dans quinze jours elle en prit huit prises, qui toutes la firent vomir: la neuvième la mit dans son état naturel, & en enlevant tous les accidens, lui donna un appétit qu'elle ne pouvoit rassasier.

Elle se porte au mieux, elle demeure chez Mde. la Marquise de St. Percavy, rue de Limoges au Marais.

Un jeune homme nommé Gond, demeurant chez Mr. Renault machiniste son oncle rue Saintonge, étoit une espèce de cul de jatte depuis trois ans par une fraicheur qui lui étoit venue aux genoux, & ne pouvoit absolument pas se tenir un instant sur ses jambes. Il commença à prendre votre reméde les Fêtes de Pâques. La quatrième prise l'a mis en état de faire une demi-lieue sans bâton; il a continué jusqu'à douze, & est si fort sur ses jambes, qu'il n'est presque jamais assis depuis six mois.

Mr. Renault son oncle avoit depuis quatorze ans un grand feu dans l'estomac & la poitrine, occasionné par un excès de travail de corps & d'esprit : il a pris quatre ou cinq prises du reméde universel qui a redoublé le feu au point qu'il ne pouvoit se désaltérer. Il étoit découragé, & alloit prendre des rafraichissemens, mais je le convainquis si bien que ce redoublement de feu ne venoit que de l'humeur qui avoit été mise en mouvement par la poudre, que dès le lendemain il redoubla la dose, dont il se trouve très bien. Il a continué le surlendemain, & tout le feu fut enlevé. Enfin il en a pris encore trois prises de loin en loin, & se porte au mieux.

Le nommé Ringal, garçon perruquier de Mr. Petit Me. Perruquier rue Ste. Croix de la Bretonnerie, avoit depuis deux mois une humeur qui lui étoit tombée sur les jambes qui faisoient peur par leur grosseur & la grande inflammation : il y avoit à l'une une plaie large comme la main, tout le tour étoit bleu & noir; il faisoit depuis long-temps des remédes qui irritoient encore le mal. Je l'entrepris dans cet état pitoyable, & le purgeai vivement; dans trois semaines il a été parfaitement guéri, & avoue que de la vie il ne s'est aussi bien porté.

Je ne vous parlerai que succintement de Mr. Giros le fameux marchand de tabatières de

l'Hôtel de Jabac, parce qu'il se propose d'avoir l'honneur de vous faire part de sa guérison. Je lui donnai cinq prises & demie de votre reméde dans une cinquième rechute de fiévre putride où il a passé pour mort. Il évacua cent fois au moins dans les vingt-quatre heures, c'étoit comme du riz au gras : la fiévre, le transport, & une humeur qui s'étoit jetée sur une jambe, tout s'est dissipé dans ces vingt-quatre heures, & s'est levé le lendemain. Il a continué pendant un mois, & se porte au mieux, bien persuadé qu'il doit la vie à la façon avec laquelle j'ai administré votre reméde. Si en effet je ne lui eus donné qu'une ou deux prises, l'inflammation se feroit formée, & le même accès de fiévre l'auroit emporté.

Sa garde, Mde. l'Ecuyer demeurant faubourg St. Laurent vis-à-vis le St. Nom de Jesus, âgée de cinquante & un an, & dans un temps critique, fut si émerveillée de l'efficacité de ce reméde, qu'elle me pria de lui en donner. On lui avoit fait rentrer depuis bien des années une éréſipelle qui la mettoit presque hors d'état de gagner sa vie. Elle a pris une quinzaine de prises dans l'intervalle, son éréſipelle est sortie trois fois. Elle a toujours continué avec la plus grande confiance, & jouit actuellement de la santé la mieux affermie. Elle vint me remercier, il y a quelque temps, & lui donnai quatre prises pour se purger une fois par mois. En arrivant chez elle, elle trouve son mari perclus d'un bras par un rhumatisme qu'il a depuis plus de vingt ans ; la douleur étoit si vive que ce pauvre homme s'évanouissoit à tout instant. Elle lui fit prendre trois prises & demie dans la journée, qui enlevèrent le mal comme avec la main.

Mde. Hinsant, marchande mercière au coin de la rue de l'Echaudé, avoit le ventre aussi gros que si elle avoit porté deux enfants : c'étoit un lait épanché que huit médecines de suite n'avoient pu faire partir : une prise de votre reméde la purgea 36. heures, & a tout évacué.

Mde. Valier, cuisinière de Mde. la Marquise de St. Percavy, avoit depuis trois ans un lait épanché avec un dépôt sur une cuisse & le ventre fort gros. La troisième prise a fait partir le dépôt ; la cinquième, qui a travaillé dans la tête, lui a donné un accès de fièvre cruel. Je la purgeai le lendemain, & elle rendit trois ou quatre pintes de lait : elle a continué jusqu'à douze, & jamais elle ne s'est si bien portée.

Mde. Fragnière, demeurant vieille rue du Temple au dessus de l'égout, & poitrinaire bien décidée, étoit si mal qu'elle voulut tâter de votre reméde : elle en prit cinq prises qui lui faisoient déjà du bien ; mais j'appris qu'elle y mêloit d'autres remédes, je ne voulus plus lui en donner. A force de prières & de promesses je me laissai aller, & lui en donnai encore quatre. Un jour qu'il faisoit grand froid elle prit la neuvième à midi, & sortit une heure après pour aller dans une maison où elle s'évanouit, si bien qu'on fut obligé de la porter chez elle avec une fiévre & un transport affreux. Le bruit couroit déjà que je l'avois empoisonnée avec votre reméde : cependant elle fut mieux le lendemain, & évacua beaucoup ; enfin elle s'est portée le mieux du monde, & se trouva comme guérie malgré elle.

Voici une maladie, & une guérison tout aussi étonnante l'une que l'autre. Le nommé St. Louis, domestique de Mr. Cassen demeurant dans l'Isle St. Louis, fut attaqué la veille de l'Ascension d'un coup de sang qui porta si violemment sur les yeux qu'ils furent tournés dans l'instant : jamais on ne fut plus louche. Il avoit au front une douleur si vive, qu'il jetoit les hauts cris. On lui indiqua le Reméde universel, il en acheta deux prises qui ne le purgèrent qu'une fois. Il en demeura là, parce que le reméde étoit trop cher pour lui. La sœur de son maître m'en parla, je la priai de me l'envoyer, ce qu'elle fit le lendemain. Je vis ces yeux si singuliers, & je donnai au malade trois prises pour les prendre en deux fois, avec

ordre de me venir rendre compte de son état. Il se purgea le lendemain comme je le lui avois recommandé, & le surlendemain ses yeux se remirent dans leur état naturel, la douleur au front se dissipa, & il fut bien joyeux, comme vous pensez, de ne plus loucher, & de se porter au mieux, &c.

Signé, *l'Abbé de Lolière*, rue de Limoges au Marais.

A Paris, ce 3. Septembre 1768.

D'Après les effets merveilleux que j'éprouve de l'usage de votre reméde universel, je ne puis & ne dois pas manquer de vous donner le détail ci-joint. Je fus blessé sur le tarre du pied droit à l'escalade du Fort Mahon en 1756. Cette contusion ne fut point traitée comme elle l'auroit dû être. En 1657. il s'est déclaré une tumeur sur cette partie avec laquelle je fus en Hanovre. Tous les emplâtres que l'on m'y a mis, n'ont rien avancé à ma guérison; les fatigues que j'ai essuyé, & les sueurs que j'ai ramassé, m'ont tellement incommodé, qu'il m'a fallu souffrir l'ouverture de mon pied en 1759. à Versailles, ne pouvant en cet état rejoindre mon régiment qui étoit alors en basse Normandie. On a cru qne cette ouverture me tireroit les douleurs que je ressentois, au contraire cela n'a fait que les augmenter. L'on m'a ordonné les eaux de Bourbonne, les bains dont j'ai fait usage pendant 26. jours; l'année suivante 1760. l'on m'a envoyé aux bains de St. Amant en Flandres, où j'ai resté 46. jours à en faire usage en deux saisons; de-là aux Mares de Ven de Rheims où j'ai aussi resté 46. jours. Faisant route pour joindre mon régiment à Dieppe, je ne pouvois marcher ni souffrir le cheval ni la voiture, tant mes douleurs augmentoient. J'ai resté 109. jours à l'Hôtel-Dieu de Compiegne où j'ai fait

ufage des bains aromatiques : j'ai joint enfin mon Régiment à Dieppe en Mars 1761. fans avoir éprouvé aucun foulagement. Je fis ufage dans cette Ville d'un Sel maritime nouvellement compofé par un Apoticaire. Cet ufage me fut plus funefte que falutaire : jufqu'à la 22. prife il me fit remonter les douleurs au bras droit avec tant de violence, que je ne pouvois pas même écrire, ce que voyant, je fis réfolution de quitter tous remédes, aux conditions de me purger fouvent dans le cours de chaque année : à la fuite de tous ces ufages, me trouvant à Verfailles, il me vint une groffeur fur le bras gauche au défaut de l'épaule. Cette même année 1761. je me fuis trouvé attaqué d'une maladie, dont je ne connoiffois point la caufe ; rien ne digéroit chez moi, j'étois continuellement travaillé comme d'un débordement, je paffois pour avoir un tempérament ufé ; j'éprouve, par l'ufage de vos Poudres tout le contraire : c'étoit le ver folitaire que je rendois par morceaux d'environ un pouce de long tout plat & quarré par les deux bouts, dont je me fuis apperçu en 1764. La quantité que j'en rendois journellement, & le récit que j'en faifois aux perfonnes de ma connoiffance, faifoit croire que c'étoit une poche ; je me fuis déterminé à prendre des drogues pour détruire ces animaux, & ai continué pendant onze mois à faire ce que plufieurs perfonnes me difoient être bon pour les chaffer, fans pouvoir en trouver la fin. Je me laffois enfin de faire ufage de tant de remédes, mes forces diminuoient, & mon rhumatifme, provenant de mes bleffures, qui s'étoit rendu univerfel dans mon corps, me faifoit enfler le cou, la tête, la main droite & le bras gauche, furtout dans la groffe chaleur du jour. Vos Poudres s'étoient acquifes une fi grande renommée à Verfailles, & firent même des progrès fi rapides fur des perfonnes de ma connoiffance, que je perdis la répugnance que j'y avois. Je pris la première prife le 22. Juillet qui me fit jeter un pié de ce ver, & me fou-

lagea beaucoup dans mes douleurs rhumatiſmales ; le 27. dudit je pris une ſeconde priſe qui m'en fit jeter dix piés de long : enfin j'en pris le 28. & 29. ſuivant, dont je reſſentis un effet merveilleux, tant pour les douleurs que pour le ver, car il me ſortit du corps une vingtaine de boules groſſes comme le bout du petit doigt, & la tête de cet animal, qui étoit la cauſe de mon mal. J'ai continué depuis à en faire uſage, & en ai pris au nombre de vingt-cinq priſes, qui m'ont ſoulagé. Mon col, ma main droite, & mon bras gauche n'enflent plus, toutes les fonctions de la nature ſe font bien chez moi, j'ai un appétit conſtant comme je n'ai jamais eu depuis ma connoiſſance, je dors à merveille : j'en rends graces à vous, & aux bontés de vos Poudres, que je regarderai toute ma vie comme le reméde le plus ſalutaire à l'humanité.

Je ne dois point oublier l'uſage de cinq priſes que mon Epouſe a priſes pour des douleurs de reins d'une fauſſe couche qu'elle a eue le 18. Juin dernier, dont elle ſe trouve radicalement guérie, &c.

Signé, *Mathelin*, maître des Enfans de Chœur de St. Louis de Verſailles, rue de l'Orangerie.

A Verſailles, le 10. *Septembre* 1768.

RECevez, je vous ſupplie, mes très humbles remercîmens du bien que je viens de reſſentir de votre admirable reméde. Je fus priſe, dans le mois de Juillet, d'une fiévre terrible avec un grand mal aux reins, ce qui me dura près de huit jours. On envoya chercher le Chirurgien de la maiſon, qui me trouva la fiévre trop violente pour me ſaigner, & ne me quitta point, parce qu'on craignoit un tranſport au cerveau, tant la fiévre m'agitoit. Dans la nuit du huitième jour, il ſe déclara

une perte de ſang ſi conſidérable qu'on crut que je l'allois tout perdre. Il eſt bon de vous dire que j'étois alors groſſe de trois mois. La fiévre n'avoit point de relache, grande douleur au bas ventre, on conclut qu'il falloit faire venir un Médecin, j'entendis ce projet. Quoique très mal, je me fis apporter par ma femme de chambre une demi-priſe de votre poudre que j'avalai ſécrettement, en leur faiſant dire que je voulois repoſer. Cette priſe me fit ſortir des caillots de ſang noir & dur comme du fer, de la groſſeur du poing. On décida qu'il me falloit donner quelque fortifiant, car j'avois totalement perdu le goût pour toutes les nourritures. Au lieu de cela, je pris ſur le ſoir le reſte de la priſe de votre poudre, & j'y ajoutai un demi-quart d'une autre qui me fit repoſer aſſez bien dans la nuit, & me fit encore ſortir quelques gros caillots de ſang. La fiévre ayant beaucoup diminué, je renvoyai mon Docteur, & ne gardai que le Chirurgien, à qui je ne cachai pas l'adreſſe dont je m'étois ſervie pour prendre de votre reméde, & il m'approuva beaucoup, car il en eſt très partiſan. J'en continuai l'uſage, & ſept priſes m'ont radicalement guérie.

Ma fille cadette avoit une fluxion ſur les yeux qui la privoit preſque de la vue. Elle ſouffroit un grand feu & picotement dans cette partie qui étoit fort rouge; elle a été également guérie par trois priſes.

Il y a huit jours qu'une humeur vint ſe fixer ſur mes dents qui m'ont fait beaucoup ſouffrir, & enſuite ſur un œil : deux priſes en trois jours me guérirent. A meſure que le reméde opéroit, on voyoit mon viſage déſenfler, & mon œil, dont je ne voyois guère, s'éclaircir. Mr. notre Curé m'a vue dans cet état, d'où je ſuis, graces à Dieu & à vous, bien délivrée.

Mdlle. Dufrêne, ma belle-ſœur, a eu la fiévre quarte pendant dix mois, avec une groſſeur à la tête, pour laquelle on lui a fait toute ſorte de remédes inutiles : elle a fait uſa-

ge de la poudre, & eſt très bien guérie.

Mr. l'Abbé Quinlans notre Aumônier, qui étoit enflé de tout ſon corps ayant la fiévre quarte depuis trois ans, & le ſang fort ſcorbutique, en a pris ſoixante & douze priſes tout de ſuite, c'eſt-à-dire avec quatre ou cinq jours d'intervalle : il s'eſt trouvé en état de paſſer la mer pout aller dans ſon païs, où il jouit actuellement d'une parfaite ſanté.

Perine Roger, de la Paroiſſe de Sainte Cecile, âgée de vingt-huit ans, a été atteinte d'une maladie qui a commencé par une fiévre lente à l'âge de vingt ans, qui ne l'a quittée que par l'uſage de votre précieux ſpécifique. Il s'étoit formé au côté droit du ventre un amas ſi gros, qu'elle ne pouvoit plus marcher ſans ſe tenir, & une groſſeur dans l'eſtomac qui la faiſoit tenir en double, rétention des règles, douleur affreuſe à ſes côtés & à la tête & ſurtout au ſein ; elle a été quelques jours ſans y voir. Tous les remédes qu'elle a pris pour ſe guérir ne l'ont pas ſeulement ſoulagée. Se croyant incurable, elle ſe livra au remède univerſel, dont elle a pris trente-deux priſes. Les premières firent ſortir des biles recuites noires & jaunes par morceaux en quantité, la ſeptième & huitième priſe lui firent ſortir des caillots d'ordure ſemblable à des grenouilles d'étang, dont ſept avoient l'air animé. Elle ſe crut morte à ce ſpectacle, & elle appela ſa ſœur. Elles ouvrirent deux de ces eſpèces d'animaux, qui ſe trouvèrent remplis de vers vivants. Il en eſt ſorti quantité de cette eſpèce, & de toutes couleurs qui n'étoient pas animés, on trouvoit ſur ſon ventre du côté affligé des eſpèces de cordes entrelaſſées de la groſſeur du doigt, qui lui tenoient le corps ſi roide qu'elle n'auroit pu ſe tenir droite un moment. Le reméde a fait diſparoître tout cela, c'étoient des glaires pétrifiées, d'une longueur & d'une groſſeur extraordinaire. De plus elle a rendu un amas ſemblable à de la boue pétrifiée d'une groſſeur du poids de quatre livres, & il en eſt ſorti par les urines deux autres ſemblables à ce-

lui-ci, mais moins gros, avec la valeur à chaque fois d'une pinte de pus bien pourri, & la dernière priſe lui fit ſortir un morceau de glaire gros & long comme le pouce & fort dur, ce qui a terminé ſa maladie, car elle ſe porte très bien actuellement, eſt bien réglée, le corps eſt bien dégagé, comme ſi elle n'eut jamais été malade.

Louis Boudaud, métayer de la Paroiſſe de Ste. Cecile, a été pris d'une fiévre maligne qui tuoit quantité de ceux qui en étoient atteints. Celui-ci a été pendant quatre-vingt jours dans les remédes de la Faculté qui l'ont ſoulagé, mais point guéri, car il eſt venu, pendant led. temps, enflé de tout ſon corps & de tous ſes membres juſqu'au viſage; de plus un piſſement de ſang tout clair, & cela à tout moment; une toux ſéche qui dénotoit une poitrine fort altérée; perte totale de ſommeil, & dégoût de toute nourriture; obſtructions en tous les viſcères: il alloit de mal en pis, car plus il prenoit de remédes, plus ſes urines venoient abondantes de ſang, & quelquefois plus caillé, & ſouffroit ordinairement des douleurs horribles. Son Chirurgien l'abandonna; je lui donnai, à la ſollicitation de ſa femme, du reméde univerſel, & fus obligée de lui en faire prendre, pendant trois jours de ſuite, deux priſes à la fois, tant les matières étoient conglutinées. On ſeroit étonné des ordures qn'il a rendu, & ſurtout par les urines qui étoient remplies de toute eſpèce de petites pierres en quantité, des glaires dures & groſſes comme le pouce, quelquefois comme du carrau pilé, & quantité de ſable entre des caillots de ſang pourri. A meſure qu'il ſe vidoit, on le voyoit déſenfler & la fiévre diminuer. Je continuai juſqu'à la fin de la ſeconde ſemaine de la même ſorte, & il fut en état de faucher le lundi enſuite de la troiſième ſemaine, au grand étonnement de tout le monde. Je lui fis prendre encore une vingtaine de fois deux priſes ou une priſe & demie de votre poudre à chaque fois; l'enflure s'eſt entièrement diſſipée, la fiévre & la toux ont diſparu. Son

appétit, bon sommeil, les forces revenues, & tout cela en peu de temps, & sans aucun régime. Sa maladie s'est terminée par des sueurs rougeâtres & puantes. Il alla de son pied à la foire de Vendrenne, qui est à quatre lieues d'ici; il a fait seul avec un domestique toutes les sauches & les métives de sa métairie, qui n'est pas une des moindres de la Paroisse. Il vient encore de me dire qu'il ne se sentoit aucun mal, & qu'il se trouvoit aussi fort qu'avant d'être malade.

Mr. Thibau, Prieur de Lesrière, dont vous eutes l'an dernier une attestation, est encore tombé cette année dans une maladie inflammatoire à la poitrine, dont il n'a pu être guéri que par le reméde universel dont il a pris onze prises à la vue encore de toute la Médecine. Il me charge de vous en faire ses très humbles remercîmens.

Je serois infinie, si je vous expliquois tout le bien que vos poudres ont fait, mais je crains de vous ennuyer: il suffit de vous dire qu'il n'est pas mort un seul de tous ceux qui en ont pris, & qu'il en est mort quantité entre les mains de la Médecine ordinaire, &c.

Signée, *Masson des Moulinets.*

Aux Moulinets Paroisse de Ste. Cecile par les Essarts en bas Poitou, ce 12. Septembre 1768.

JE soussigné, Curé de Ste. Cécile en bas Poitou, certifie véritable ce que la Dame des Moulinets déclare au sujet de Perine Roger & de Louis Boudaud Paroissiens; & comme témoin oculaire, j'assure qu'ayant été requis pour administrer les Sacremens audit Louis Boudaud, je les lui donnai, ne pensant pas qu'il dût passer la journée; & que sa guérison prompte, solide & surprenante, n'a été que l'effet du reméde spécifique de Mr. Ailhaud. J'assure ceci avec d'autant plus de satisfaction, que je dois même à Mr. Ailhaud la reconnoissance la plus vive pour le bien sensible qu'a opéré sur moi, qui

fuis d'un tempérament foible & délicat, fon reméde merveilleux, depuis fept ans que j'en ufe, & dont j'uferai dans tous les cas d'infirmités quelles qu'elles foient. Le bien de l'humanité ne contribue pas peu à m'engager de témoigner mon zèle pour les poudres, & mon affection pour leurs Auteurs, &c. A Ste. Cécile 12. Septembre 1768.

Signé, *Menanteau*, Curé de Ste. Cécile.

Je n'ai expérimenté que d'heureux fuccès de votre reméde dont j'ai fait faire ufage à quelques malades attaqués de pleuréfies & péripneumonies bilieufes & fanguines, entr'autres.

Le Sr. Bonat, gros laboureur de la Jurifdiction de Braffac, & le nommé Nouvet, métayer de Mr. Tontine, dans celle de Montjoie, à qui la première prife procura dix à douze felles, & l'expectoration s'établit de fuite très abondante : mais comme cette maladie étoit compliquée d'une fiévre putride avec de forts redoublemens, il en fallut fept à huit prifes pour les fortir totalement d'affaires.

La femme de ce dernier, groffe de quatre à cinq mois, attaquée dans le même temps d'une pleuréfie accompagnée d'une difficulté confidérable de refpirer, en prit une prife environ les huit heures du foir. Elle me dit, le matin, que fa poitrine fe feroit totalement engorgée fans ce reméde : cinq prifes, fans nulle expectoration, la fortirent d'affaires.

La Demoifelle de Laffon de cette Ville, fut atteinte d'une colique des plus cruelles. Elle eft d'un fi foible tempérament, que je n'ofai lui faire prendre que les remédes les plus bénins, tels que lavemens émolliens, huile d'amandes, & purgatifs avec les minoratifs, qui ne procurèrent à notre malade aucun foulagement fenfible ; au contraire, il furvint des redoublemens. Je lui propofai une prife du fpécifique.

cifique. La confiance qu'elle a en moi, lui fit prendre ce remède, dont elle se trouva si soulagée, que le soir que je fus la voir, elle prit ma main, & me la tenant serrée, me dit qu'elle bénissoit Dieu de ce qu'il m'avoit inspiré de le lui faire prendre. Trois prises de plus la sortirent d'un état pitoyable.

Je continue à m'en servir dans les flux dyssentériques, & toujours avec succès, &c.

Signé, *Duhard*, maître Chirurgien.

A Castel-Sagrat, près Valence d'Agen, le 13. Septembre 1768.

JE viens enfin d'être guéri d'une maladie de deux ans & demi, & cela par l'effet de vos admirables poudres : maladie très dispendieuse pour moi, puisqu'elle m'a couté plus de quatre mille livres, tant pour les Médecins que pour les Apoticaires qui m'auroient infailliblement jeté au tombeau, si je n'avois pas eu le tempérament bon. J'ai souffert tout ce que l'homme peut souffrir, & pris tous les remèdes que la Pharmacie peut fournir. Ayant consulté tous les Médecins de Luxembourg, il a été décidé que ma maladie étoit une affection spasmodique dans le genre nerveux ; & voyant qu'ils ne pouvoient me donner aucun secours, je me suis mis, au bout de six mois, à prendre de vos poudres. J'ai été rétabli, en en prenant trois prises par semaine, à la réserve d'un froid qui me reste au sommet de la tête. Tous mes amis, qui m'ont vu pendant cette terrible maladie, ne croyoient pas que j'en dusse échapper, & ils crient au miracle.

Depuis ce temps je suis consulté de tous côtés. Mr. le Baron de Marches, son fils & son Chapelain ont pris quantité de vos poudres, & protestent qu'ils ne prendront d'autre remède de leur vie.

Le Chasseur de Mrs. les Chanoines Réguliers de St. Pierre m'est venu consulter touchant vos poudres : je lui en ai fait prendre une prise chez moi, dont il s'est si bien trouvé, qu'il a continué à en prendre. A présent il est guéri d'une maladie de cinq ans ; il avoit même perdu la tête à force de souffrir, & il a jeté des plotons de vers étonnans. Je serois trop long, si je voulois vous faire un récit de ceux qui les prennent à présent, & qui s'en trouvent très bien, &c.

Signé, *Rouillon*, Curé d'Aix sur Cloye proche Longwy.

A Aix sur Cloye Trois-Evêchés, le 14. Septembre 1768.

NOus ne pourrions que faire des répétitions, si nous vous faisions des observations nouvelles sur le succès de votre Poudre dans ce pays-ci. Nous nous contentons de l'admirer & de nous en servir ; jamais il n'a manqué d'opérer ce que nous en attendions, &c.

Signés, *P. Larrat & Bedouf*, habitants Caféyers.

Au grand Bassin, quartier Dauphin, Isle S. Domingue, ce 15. Septembre 1768.

L'Une de mes nièces d'une complexion délicate, âgée de quinze ans & de quelques mois, prit mal le 16. Juin dernier au sortir du dîné. Elle se mit au lit tout de suite avec une fiévre des plus violentes, un grand mal de tête & des reins. Elle avoit eu ses règles en Décembre dernier, & depuis ce temps elles avoient été supprimées. Elle traînoit, depuis le commencement du Carême, une vie languis-

sante, ne mangeoit que de mauvaises choses en petite quantité, & ne dormoit presque pas. Depuis Pâques elle avoit la moitié du bras gauche & tout le même côté couvert d'une gale affreuse de l'épaisseur d'un travers de doigt, & une grande difficulté d'uriner ; maux que j'ignorois : elle succomba sous ces maux. A mon arrivée de campagne à 8. heures du soir, je vis tout le danger de son état, & lui donnai dans l'instant une prise du Reméde universel qu'elle vomit aussi-tôt. Je recommençai, elle vomit encore la médecine & l'eau. Je lui en donnai une troisième qui resta, mais qui ne fit rien. Le 17. à cinq heures du matin, je lui en donnai successivement, en moins de vingt minutes, cinq prises qu'elle vomit comme les précédentes. J'en réitèra une sixième qui revint aussi dans l'instant, & qui amena, en moins de quatre minutes, onze vers gros & longs, dont sept vivants & quatre morts. Un quart d'heure après je lui en donnai une septième qui resta, & qui vida bien. Le soir à neuf heures je lui donnai une autre prise qui agit aussi bien, sans cependant aucun succès visible. Le 18. je lui en fis avaler une qui ne procura aucun soulagement. La malade périssant sensiblement, je lui fis administrer les Sacremens à 10. heures du matin, & à midi je lui donnai une autre prise qui fit sortir quantité de vers par le haut & par le bas. Le 20. à quatre heures du matin je lui donnai une prise qui purgeoit toujours, mais sans me donner aucune espérance : à midi & demi elle prit un point de côté des plus douloureux qui ne la laissoit respirer que pour crier pitoyablement, je lui donnai dans l'instant une prise & demi-quart. Le lendemain une prise à quatre heures du matin, une autre à sept heures du soir : le 22. à cinq heures du matin une prise, toujours sans soulagement : à neuf heures la poitrine s'embarrassa tellement, qu'on entendoit le râle du milieu de ma cour. La langue devint extrêmement noire & enflée, les lèvres de même, les yeux devinrent fixes

couverts d'un brouillard livide. Elle prit une toux féche presque continuelle qui augmentoit son point, & qui ne détachoit rien ; l'oppression ne pouvoit être plus terrible. Il fallut donc l'extrémonctier, perdre toute espérance, & ne plus la veiller qu'à la mort. Je tentai encore une prise à deux heures après midi, dont l'effet ne fut pas sensible. Le 23. aussi mal que le jour précédent, je lui donnai, comme je pus, une prise à six heures du matin ; à 11. heures elle demanda une pomme comme on la prendroit sur la terre, j'en envoie chercher deux dont elle suça le verjus pendant environ une heure. L'âpreté de ce jus ne l'empêcha pas de nous dire qu'elle n'avoit jamais de sa vie goûté rien de si bon. Le 24., toujours dans l'état le plus critique, je lui donnai une prise à 5. heures du matin qui la fit dormir trois heures, & qui, pendant le sommeil & après, la vida beaucoup & chassa beaucoup de vers qui se trouvèrent dans les draps. Cette enfant, qui dès le moment qu'elle se mit au lit n'avoit pu en être sortie, resta 18. heures sur la paillasse avec des draps seuls parce qu'on ne pouvoit pas suffire à laver & à faire sécher les matelas & les lits. Cette enfant, qui depuis huit jours n'avoit pris pour toute nourriture que de l'eau froide, toujours avec la dixième partie de vin, à midi & demi voulut se lever ; & se croyant plus de force qu'elle n'en pouvoit avoir, voulut se faire toute habiller, & venir dans la salle où je dînois avec son père. Passez-moi, Monsieur, l'aveu gratuit de notre tendresse ou de notre foiblesse. Nos larmes coulèrent subitement & abondamment, & nous tinrent long temps dans le silence. Elle demeura 32. minutes levée : il n'y eût pas moyen de lui rien faire prendre, pas même du bouillon. Je ne crus cependant pas pouvoir concevoir une solide espérance : sa toux & son oppression étoient toujours à un point bien affligeant, mais peu de fiévre, & point de douleur de côté, que lorsque la toux le reveilloit. Je m'apperçus,

lorsqu'elle se faisoit déshabiller, que ses bras ne remuoient point, ils étoient courbés, & ne pouvoit ni les étendre ni les plier, ce qui a duré 22. jours. Le 25e. je la purgeai; les crachats commencèrent à devenir moins pénibles, plus fréquens & plus abondans. Je continuai de la purger tous les jours, jusqu'au 10. Juillet. On n'imaginera pas la quantité des ordures qu'elle a craché depuis ce temps jusqu'au 6. d'Août; je craignois qu'elle ne fut pulmonique. Pendant tout ce temps, elle ne trouvoit rien de bon que des cerises & quelques petits morceaux de pain, du vin & de l'eau. Depuis le 10. Juillet, je la purgeai tous les trois jours jusqu'au 6. d'Août. Ce jour-là elle vomit la médecine & encore une seconde qui amena trois vers; la troisième resta, purgea bien, & amena l'appétit. Le 17. Juillet les paumes de ses mains enflèrent considérablement, & percèrent le 22. Il en est sorti beaucoup d'humeurs; alors ses bras commencèrent à jouer, mais ses mains entières restèrent couvertes d'une grosse gale dégoûtante qui suppura beaucoup jusqu'au 12. du courant, que tout s'est dissipé. Depuis le 6. d'Août je l'ai toujours purgée constamment tous les huit jours.

Une autre petite nièce, toujours chez moi depuis l'âge de six mois, âgée à présent de trois ans & trois mois, prit la fiévre quarte au mois de Novembre dernier. Les accès duroient cinq heures, & cette fiévre la faisoit périr à vue d'œil. Je ne pus jamais la tromper, pour lui faire prendre la poudre, que dans le temps où elle entroit dans la chaleur, & qu'elle demandoit à boire. On tenoit tout prêt le reméde délayé, & on le lui présentoit dans l'obscurité; elle en avaloit quelquefois une bouchée, rarement deux, ce qui rendoit le reméde inutile, j'essayois cependant toujours; mais la sixième fois que je voulus lui en donner, aussi-tôt que le verre approchoit de ses lèvres, elle ne vouloit point boire, & se mettoit à crier de toutes

ſes forces. Il n'y eût plus moyen de l'attraper ; & dès-lors, lorſqu'elle demandoit à boire, il falloit porter la lumière auprès de ſon lit, l'aiguière & le verre, & le rincer devant elle, autrement elle ne ceſſoit de crier, & ne vouloit pas boire. Elle ne voulut plus que ce fut moi ni ſa tante qui lui donnaſſions à boire. Cette petite périſſoit, & ce qui augmentoit mes inquiétudes, c'eſt que dans mon voiſinage des enfans de ſon âge mouroient de la même fiévre. Je tournai le remède de toutes les façons imaginables, & ne réuſſis jamais à lui en faire prendre aſſez chaque fois pour le faire agir : enfin j'imaginai de me munir toujours de ſucre, & de lui en donner de temps en temps d'aſſez gros morceaux, juſqu'à ce que je lui eus donné une forte envie d'en avoir ſouvent, alors je ne fus pas ſi facile à lui en donner. Je veux bien, lui diſois-je, vous en donner ; mais il faut prendre un remède. L'envie d'avoir le ſucre la faiſoit conſentir. Je préparois le remède ; mais les trois premiers jours, elle reſta préparée, & il fallut toujours donner le ſucre, je me rendis plus difficile. Il fallut goûter le remède pour avoir le ſucre. Chaque bouchée du remède, auſſi-tôt un morceau de ſucre, & je parvins à lui en faire prendre la doſe preſcrite qui la purgeoit bien. Dès la troiſième priſe ma petite changea de teint, devint gaie, dormit & mangea. Dix-ſept priſes données à la doſe preſcrite de cette façon, l'ont bien guérie. Je les lui donnois le lendemain de la fiévre. Elle eſt groſſe, graſſe & grande au-delà des autres enfans de ſon âge ; & à la moindre indiſpoſition qu'elle reſſente, elle me demande un remède. On s'eſt amuſé bien des fois à voir ſon empreſſement & ſes petites réſolutions pour avoir un remède, ce dont le ſucre tient à préſent lieu. Je ne lui refuſois rien de tout ce qu'elle me demandoit : il ne s'eſt point paſſé de jour, même pendant le remède, qu'elle n'ait mangé ſix pommes crues, quelques rares qu'elles ayent été : quel-

quefois, dès que le remède étoit arrêté, elle mangeoit de tout ce qu'elle vouloit & beaucoup. Cette espèce de fiévre est celle qui résiste le plus au Remède universel.

Le père de cette petite n'a pu s'en guérir qu'avec vingt-huit prises. C'est l'homme peut-être dans le monde qui a naturellement plus de répugnance pour les remédes.

Mon frère gras & replet qui chassoit beaucoup, perdit tout à coup cette passion, & depuis quelque temps étoit devenu trop sédentaire : il fut atteint d'une lassitude qu'on ne pouvoit lui faire surmonter, & enfin de la fiévre tierce : il s'en est délivré avec dix-huit prises, avalées de cette singulière façon. Les matins des jours qu'il n'avoit pas la fiévre, il en prenoit une qui lui faisoit faire dans l'espace de 5. à 6. heures, depuis 8. jusqu'à 11. selles. Six heures après avoir pris la première, il en prenoit une seconde, qui lui faisoit faire autant de selles que la première, ou plutôt qu'il les continuoit. Pourquoi, disois-je tout à l'heure, en preniez-vous une seconde dans un si court intervalle, puisque la première agissoit bien ? C'est, vient-il de me répondre, que la première n'entraîne que le gros & les embarras, & l'autre, qui trouve chemin balayé, entraîne sans obstacle la matière morbifique ; & vous ne sauriez comprendre les ordures qu'elle charrie alors, ni leur abondance. Cet homme qui craignoit extrêmement le maigre, n'a mangé que maigre ; dès la troisième purgation se promenoit, & tuoit des becfigues dans le voisinage de sa maison, pendant les remèdes & quand la fiévre étoit passée.

Un petit neveu, venu au monde le 15. Août dernier, ne faisoit que crier, & enfin ne le pouvoit plus, ne prenoit plus le teton, ni autre nourriture que du vin & de l'eau en très petite quantité, qu'on versoit dans sa bouche avec un petit cuillier, après quoi il crioit jusqu'à l'épuisement de ses forces. Il étoit bien près de sa fin, lorsque le 17. sa mère me

manda prendre. Je trouvai cet enfant étendu sur ses bras, qui, depuis deux heures, ne donnoit d'autres marques de vie que de légers battemens de cœur. Je préparai aussi-tôt 15. grains de la poudre que son père & moi introduisîmes avec peine dans son corps dans du lait chaud. La mère le tint toujours patiemment étendu sur ses genoux sans mouvement; elle avoit projeté d'alaiter son enfant, & étoit désolée. Je craignois plus pour elle que pour son enfant. Il étoit dix heures du matin lorsque nous lui donnâmes le reméde; à midi il fit un petit cris, & en même temps poussa une petite selle d'une matière noire & cuite. Une demi-heure après, encore une selle. On lui présenta le teton, il ne le prit pas; nous lui introduisîmes environ deux cuilliers de lait de vache fraichement tiré: son teint me donna quelque espérance, & priai la mère de lui faire prendre le lendemain une seconde prise, qui eût le même effet, & lui fit prendre la mamelle; aujourd'hui son père a dîné chez moi, & m'a dit qu'il se portoit bien. Que feroit la Faculté à de tels malades? Oh! Monsieur, l'attendrissant spectacle que celui de voir une mère dans des circonstances où elle a besoin des plus grands ménagemens, ne vouloir confier à personne la garde de celui à qui elle vient de donner le jour! le vouloir toujours auprès d'elle, l'arrosant de ses larmes qui paroissent lui entretenir la vie; tâter à chaque instant s'il lui reste quelque chaleur; disputer en un mot, avec la mort à qui l'aura; & si elle voit revivre son enfant, avec quelle ardeur, ne formera-t-elle pas des vœux pour l'Auteur du reméde qui lui a rendu l'objet de sa tendresse!

Pour en avoir une idée, il faudroit avoir entendu les expressions de la femme d'un nommé Fayard de cette Paroisse, jeune femme qui fit une fausse couche au commencement de Juin dernier, qui depuis ce temps a toujours gardé le lit avec des douleurs inexprimables & des accidens terribles. Traitée pendant 5. semai-

nes par un Maître de l'Art qui la ruinoit, reprise, après la mort de celui-ci, par un autre, entre les mains duquel elle alloit à grands pas au tombeau ; abandonnée & administrée le 16. Août après avoir fait son Testament, ayant une fiévre continue & violente, ne pouvant ni aller à la selle, ni uriner sans des accidens cruels. (Son mari me dit que le ventre lui sortoit.) La cuisse droite extrêmement enflée, & beaucoup d'autres maux ; le 17. prendre à 4. heures du soir une prise du Reméde universel qui la mena 14. heures, & fit cesser la plus grande partie des accidens ; en prendre cinq autres les 18. & 19, les 24. 26. & 27, & le 31. venir à la Messe, quoiqu'il y ait près de demi-lieue de son village. Il faudroit entendre les prières qu'elle fait, les bénédictions qu'elle me souhaite ; mais tout cela est pour vous.

Le Sieur Catin, Huissier général, se mit au lit deux jours après sa femme. Tous deux furent traités, mais la femme fut plus promptement expédiée ; elle mourut le cinquième jour, cinq heures après que deux Chirurgiens badinoient sur son état, & disoient qu'elle n'avoit point de mal. Ils continuèrent de traiter le mari, il fallut l'abandonner & l'administrer : cinq prises, la première avalée après l'administration, l'ont tiré d'affaires.

Fouilloux autre Huissier, à qui le Chirurgien ne jugea pas à propos de rien faire, trois prises & demie lui ont rendu la santé. Il fut dans le délire depuis le 14. avant cinq heures du soir, jusqu'au 16. à midi.

La femme du nommé Guerin de Chevagny, & celle de Jean Philibert, toutes deux abandonnées, toutes deux tirées d'affaire, la première avec une seule prise, & la seconde, qui étoit enceinte, avec trois.

Benoit Guichard, tiré de la fiévre putride & de la dyssenterie avec neuf prises avalées neuf jours de suite.

La petite orpheline Guichard, tirée de la même maladie avec trois prises en trois jours ;

tous gens, & combien d'autres, qui ne ſont pas en état de ſe procurer de quoi garder un régime, qui guériſſent tous ſans convaleſcence, &c.

Signé, *Ducroux*, Chanoine.

A Aigue-Perſe en Beaujolois, par Macon à Matour, le 19. Septembre 1768.

AU mois de Février dernier je fus tourmenté d'une fluxion ſur les dents avec gonflement dans toute la machoire, qui me cauſoient des douleurs des plus vives. Cette maladie, à laquelle je ſuis ſujet, me duroit des 8. 10. & 12. jours à beaucoup ſouffrir; & cette fois-ci, par l'uſage de votre poudre je m'en ſuis guéri dans deux fois 24. heures. Depuis ce temps-là j'ai diſſipé un gros rhume avec inflammation, qui, ſans ce ſpécifique, auroit dégenéré en fluxion de poitrine. Au mois d'Avril dernier, je me ſuis guéri, par le même uſage, d'une maladie populaire qui a beaucoup regné ce Printemps dernier dans ce pays-ci, & a emporté un grand nombre d'enfans. Cette maladie conſiſtoit dans un grand mal de gorge avec inflammation, qui ſe répandoit dans la bouche, & ſur la langue que j'ai eu même toute boutonnée avec fiévre, & j'ai été plus de quinze jours ſans pouvoir prendre du vin ni rien d'âcre, par les douleurs que cela m'occaſionnoit.

Le 6. Décembre dernier, mon épouſe s'étant trouvée attaquée d'une fluxion ſur un œil qui avoit coutume de la faire beaucoup ſouffrir & long temps; au moyen de deux priſes, cette fluxion s'eſt diſſipée en très peu de temps; & le 16. du même mois étant revenue ſur l'autre œil, elle ſe diſſipa auſſi-tôt par une ſeule priſe. Elle en prit une priſe le 24. du même mois, dans les plus grands froids, pour un dévoiement, qui la guérit preſqu'auſſi-tôt.

Mdlle. Thorin l'aînée, fille de Mr. Thorin Licentié ez Loix, & Receveur des droits du Roi en cette Ville, étoit sujette, dès son plus bas âge, à des coliques affreuses qui la mettoient souvent au bord du tombeau, de façon qu'elle ne pouvoit rien manger d'âcre, comme salade, fruits, &c. sans ressentir des douleurs des plus aigües, & dont elle se privoit par les avis des Médecins, desquels elle suivoit exactement les ordonnances, & qui ne l'empêchoient cependant pas de tomber fort souvent dans ces facheux accidens. De plus, à la moindre lassitude, les hémorragies des plus terribles & de longue durée la tourmentoient beaucoup, répandant le sang avec abondance par le nez & la bouche ; d'ailleurs d'un dégoût presque continuel, avec des maux d'estomac de temps à autre très considérables, ce qui l'affoiblissoit tellement, qu'elle ne portoit qu'avec peine ses mains à sa tête. Elle s'est radicalement guérie par l'usage de vos excellentes poudres, qu'elle a pris jusqu'à la concurrence de vingt-six prises. Elle se sentit fort soulagée & dégagée dès la sixième prise ; les autres l'ont ensuite fortifiée & mise dans un embonpoint dont tout le monde la félicite aujourd'hui, personne n'ayant eu lieu d'espérer de la voir si bien portante, eu égard à ses souffrances dès sa plus tendre jeunesse, sans que la médecine ordinaire aye jamais pu parvenir à la guérir. Elle ne se gêne plus dans le boire & le manger ; fruits, salades, elle ne s'en ressent point incommodée, & se porte toujours bien.

Mdlle. sa sœur étoit, ce printemps dernier, dans une si grande foiblesse & maigreur, qu'elle pouvoit à peine traîner ses jambes : tantôt elle étoit dégoûtée, tantôt elle mangeoit avec un appétit dévorant ; mais à la sollicitation de Mde. sa mère & de Mdlle. sa sœur, elle a fait usage de vos merveilleuses poudres. Six prises qu'elle en a pris lui ont fait jeter une très grande quantité de vers, & l'ont radicalement guérie de sa langueur : elle est au-

jourd'hui très bien portante.

Mdlle. Misac de Chatelliers, demeurant en cette Ville, en a également éprouvé les salutaires effets. Au commencement du Carême de la présente année dans les plus grands froids, étant au lieu de Bords en cette Paroisse, maison de Campagne de Mr. & Dlle. Meitron de Monmelon, s'étant voulue approcher du feu, & se mettre entre deux Demoiselles qui y étoient auprès assises, & voulant appuyer ses mains sur les genoux de chacune d'elles, elles se retirèrent en même temps, chacune de leur côté, pour lui faire place. Ses mains ayant tombé à vide sans trouver d'appui, elle tomba sur un landier qui finissoit en pointe émoussée, & qui lui donna un si grand coup de cette pointe au-dessous du sein droit, qu'elle en tomba sur le champ évanouie à perdre connoissance. Depuis ce temps-là, & jusqu'aux Fêtes de Pâques suivantes, elle a toujours ressenti de vives douleurs dans cette partie où le landier appuya, & par derrière au côté opposé, ne s'étant point faite saigner, les saignées lui ayant été défendues par avis des Médecins. Enfin la veille de Pâques, ayant été attaquée de la maladie populaire ci-devant désignée, elle prit le lendemain une prise de vos merveilleuses poudres, qui la fit aller le matin quatre fois sans plus aller du reste du jour; mais environ sur le minuit elle ressentit dans l'endroit de sa chute, dans l'intérieur & jusqu'au côté opposé, une douleur des plus violentes & des plus insupportables, & évacua encore quatre autres fois pendant la nuit. Le lendemain matin, lundi de Pâque, une seconde prise lui fit faire plus de soixante selles de sang pourri corrompu, & lui fit évacuer le dépôt qui s'étoit formé par cette chute dans l'intérieur de son corps; de façon qu'elle s'est trouvée, non seulement soulagée de son mal & inflammation de gorge, mais encore radicalement guérie de ses douleurs occasionnées par cette chute, & ce dépôt heureusement évacué.

Gabriel Pautrot, maréchal du bourg de Manprevoir à deux lieues de cette Ville, étant, il y a environ deux ans & demi, tombé de cheval, s'enfonça, en tombant de côté sur une cosse de brande, une côte, qui ayant été remise avec beaucoup de souffrance, lui laissa jusqu'au mois de Mars dernier des vives douleurs dans l'intérieur de son côté à l'endroit de sa chute qui le mettoient hors d'état de travailler, avec des maux d'estomac. Au mois de Mars dernier, sa douleur de côté continuant plus fort que jamais avec une fiévre lente, il se détermina à prendre deux prises de votre reméde, qui lui ont expulsé par les selles l'abcès & le dépôt qui s'étoient formés par cette chute, en lui faisant évacuer comme du pus & sang pourri; depuis lequel temps il ne s'est point ressenti de ses douleurs de côté.

Le Sr. Sarasin, dudit bourg de Manprevoir, s'est guéri par l'usage qu'il a fait de votre poudre, d'une fiévre tierce & d'une fluxion de poitrine qui commençoit à se former, mal de gorge & de côté, au moyen de deux prises, &c.

Signé, *Pascault Dumas*,
Notaire Royal.

A Charroux près Civray en Poitou par Chaunay, le 21. *Septembre* 1768.

DEpuis que votre poudre purgative est connue dans cette Ville & aux environs, elle a opéré & opère journellement des cures si prodigieuses & si frappantes, que ceux qui en sont témoins en demeurent dans le plus grand étonnement.

Mr. Le Therouilly notre Curé, qui étoit cidevant sujet à des coups de sang qu'il prévénoit en se faisant saigner très fréquemment, ne l'a point été depuis plus d'un an, moyennant quatre ou cinq prises de poudre qu'il a incorporées à demi-doses, qui lui font au-

tant d'effet que prise & demie aux autres. Lorsqu'il se trouve assoupi ou sans appétit, il a tout de suite recours à votre reméde qu'il regrette de n'avoir pas connu plutôt, de même que Mr. Beslon son Vicaire, qui, après en avoir fait l'heureuse expérience sur lui-même, ne cesse de le préconiser à ceux des malades qu'il va visiter.

Marie-Anne, servante de Mr. Robin rue au bled, vers la fin du Carême dernier, sembloit devoir bientôt trépasser, n'avoit ni force ni vertu pour respirer. Elle étoit depuis long temps en cet état, & souffroit de grandes douleurs dans le corps. On avoit employé sur elle saignées & purgations qui ne lui avoient procuré aucun soulagement, elle étoit déclarée pulmonique & asthmatique. Cette pauvre fille se livra entièrement à vos poudres: on lui en fait avaler une dose qui opère à merveille; elle réitère pendant 6. ou 7. semaines, jusqu'au nombre de quinze ou seize prises, & plus elle en prenoit, plus elle reprenoit de force & d'embonpoint. Enfin elle est guérie à ma surprise, à celle de ses maîtres, & de tous ceux qui ont eu connoissance de sa situation. La Dame Robin sa maîtresse m'a appris, depuis cette guérison, que cette fille âgée de 30. ans avoit une suppression, mais que tout étoit rétabli dans l'ordre naturel; peut-être étoit-elle cause de tout le mal qu'elle a essuyé?

La servante de Mr. de Franci, Commissaire de la Marine, a été délivrée, par six prises, d'une rétention d'urine qu'elle avoit depuis plus de six mois; j'ai appris qu'elle avoit rendu beaucoup de graviers.

Marie de Lannay, âgée de 63. ans, fileuse proche l'Hôpital, a été guérie par votre spécifique. Quinze prises lui ont fondu un cordon de nodus qu'elle avoit au col & aux bras; elle avoit aussi la vue si obscurcie, qu'en marchant dans les rues elle heurtoit quelquefois les murailles, & ne connoissoit les personnes qu'à la voix: aujourd'hui elle

les connoît & les distingue bien de vue, file & tricote des bas.

Le nommé Launay, Maçon rue de la Vaze, devint tellement enflé par tout le corps au commencement du Printemps dernier, que sa femme vint me dire, les larmes aux yeux, qu'elle ne lui pouvoit rien faire prendre, qu'il souffroit comme un Martyr, & qu'il ne pouvoit pas résister long temps en cet état. Sept prises de votre purgatif l'ont tiré d'affaire, & travaille journellement à son métier. A chaque prise qui procuroit de grandes évacuations, l'enflure diminuoit à proportion, & n'a été qu'une semaine à se rétablir.

Le fils d'un nommé Jacques Doyen, tisseur à toile demeurant rue au Bled, âgé de 18. à 20. ans, vint me trouver le mois d'Avril dernier pour savoir si votre purgatif seroit propre à lui faire passer un masque qu'il portoit depuis 15. jours sur sa figure. C'étoit un cordon de gros boutons suppurants, dont les joues & le menton étoient garnis, & qui faisoient mal au cœur à voir; trois doses & demi, prises presque consécutivement, lui ont fait tomber ce masque, & lui ont rendu sa figure naturelle.

Le nommé Gallis Cloutier, rue du Fourdrey, avoit le mois de Mai dernier une glande au col, de la grosseur d'une prune de perdrigou, qui étoit dure, & lui empêchoit le mouvement du col; deux prises de votre poudre ont fondu cette glande.

Le fils de la Fontaine-Vicel, maréchal au Faubourg, âgé d'environ 20. ans, vint me voir l'hiver dernier, s'appuyant sur un bâton à cause d'une douleur qu'il avoit à un genou avec enflure, où il souffroit beaucoup. Six ou sept prises de poudre l'ont remis en état de travailler aux travaux de ce Port où je le vis dernièrement, & me dit qu'il y avoit long temps qu'il étoit guéri.

La femme d'un nommé Bisson, laboureur proche le Pont du Roulle, fut attaquée à l'âge de 47. ans, les Fêtes de Pâques 1762,

d'une douleur dans l'eſtomac qui lui occaſionna une retraite chez elle. Depuis cette époque juſqu'au Printemps dernier, le mal s'accrût & devint ſérieux. Mrs. les Médecins, au nombre de trois, n'épargnèrent rien l'un après l'autre pour la ſoulager; elle ſe loue des peines & ſoins qu'ils en ont pris : ſaignées, purgations & remédes de toute eſpèce ont été inutilement employés pendant près de ſix ans. Les douleurs que reſſentoit cette pauvre femme l'année dernière étoient ſi vives, qu'elle pouſſoit des cris & des hurlemens à reveiller les voiſins & à les effrayer; elle ne trouvoit un peu de relâche & de ſoulagement que quand ſon mari ou ſes filles, chacun à ſon tour, ſe couchoient de travers ſur ſon eſtomac, & la ſerroient très fortement. La malade étoit toujours dans des grandes ſouffrances, & rien ne pouvoit la ſoulager. Il y a environ un an qu'elle étoit en cet état, lorſque je me trouvai avec nos Paſteurs, dans une compagnie où l'on chapitroit vos poudres. Mr. Beſlon Vicaire me dit : » on attribue bien de la vertu à la » poudre ; ſi elle en avoit aſſez pour guérir » la Biſſonne du Roulle, ce ſeroit une belle » cure, & alors j'y aurois grande foi. « Tâchez, lui dis-je, d'engager votre malade à en faire uſage, je lui en fournirai ce qu'il conviendra. Ce fut vers la fin de l'année dernière qu'elle commença de prendre les premières priſes qui évacuèrent à faire peur. Mr. Beſlon qui en prit le ſoin, lui en faiſoit prendre de temps à autre qui donnèrent un changement conſidérable en mieux ; bref, trente ou trente-cinq priſes de poudre, avalées dans l'eſpace de 3. à 4. mois, ont remis notre pauvre femme ſur pied & en état de venir, la ſemaine ſainte dernière, à l'Egliſe diſtante d'une demi-lieue y faire ſon devoir Paſcal. Depuis ce temps elle ſe trouve en état de vaquer à ſon ménage. Voilà les effets admirables de votre poudre que l'on s'efforce tant de décrier ; voilà des faits qui ſont à la connoiſſance de tout un public ; qu'on le conſulte, ſi on en doute.

Qu'on consulte le Sr. Freret armurier sur le Quay, sur les propriétés de votre poudre ; il répondra qu'il a un jeune garçon de onze à douze ans, dont la nature & le tempérament étoient si foibles depuis la petite vérole qu'il a eue il y a quelques années, qu'il ne pouvoit retenir son urine & pissoit toutes les nuits en dormant, & que quelques doses de poudre l'ont délivré de cette incommodité.

Qu'on consulte Mr. le Curé de Tour-la-Ville pour savoir lequel des deux, de lui & de Coupere son domestique, s'est plutôt délivré de la même maladie épidémique dont ils ont été pris l'un après l'autre ; il répondra qu'il s'est tiré en maladie & en convalescence dans l'espace de deux mois par les remédes ordinaires, & que ledit Coupere s'est tiré du tout en huit jours par cinq prises de votre guéri-tôt.

J'aurois cru, que tout ce qu'a écrit le R. P. Felix, Augustin Réformé de la Place des Victoires de Paris en faveur de votre reméde, auroit été capable de convertir tous les Moines, ou du moins ceux de la Capitale. Cependant il s'y en trouve un que la charité m'empêche de nommer, qui est venu le mois de Mai dernier dans nos Cantons, où il a prêché les plus mauvais effets arrivés dans Paris par l'usage de votre poudre, & particuliérement dans la Communauté des Céléstins, où sept de ces Religieux en avoient perdu l'esprit, pour s'y être livrés. Ce fait méritoit une vérification très exacte, je la joins ici telle que je l'ai reçue en original, pour apprendre au public à ne porter des jugemens qu'avec connoissance de cause, &c.

Signé, *De la Martiniere*, Lieutenant-Général de l'Amirauté.

A Cherbourg, près Valogne en Normandie, le 23. Septembre 1768.

NOus soussigné, Prieur du Couvent des Céléstins de la Ville de Paris, déclarons

que ce n'eſt qu'avec la plus vive indignation que nous avons vu dans une Lettre écrite de Cherbourg par Mr. de la Martiniere Lieutenant-Général de l'Amirauté de ladite Ville, une impoſture la plus noire & la plus mal concertée.

Il y eſt rapporté qu'il a paſſé du côté de Cherbourg un *Quidam* qui a divulgué chez pluſieurs Curés & autres perſonnes notables, que les poudres d'Ailhaud étoient le reméde le plus pernicieux qu'on pût imaginer; & pour le prouver, il a audacieuſement avancé que ſept Religieux de notre Maiſon qui en avoient fait uſage, en avoient perdu l'eſprit, & étoient même enfermés.

Qu'on imagine des effets pernicieux de ce Reméde univerſel, tout merveilleux qu'il puiſſe être, c'eſt l'effet de la jalouſie ou de la prévention; mais qu'on cite des faits, & qu'on nomme les maſques qui n'ont jamais exiſté, c'eſt une noirceur que tout galant homme doit s'empreſſer de relever à la face de l'Univers; & c'eſt ce que nous faiſons aujourd'hui avec d'autant plus de zèle, que nous connoiſſons par nous-mêmes la bonté du Reméde univerſel, qui bien loin d'avoir produit les funeſtes effets qu'on lui impute fauſſement à ſept de nos Religieux, a au contraire opéré les guériſons les plus promptes & les plus extraordinaires ſur pluſieurs d'entr'eux, & en dernier lieu ſur un domeſtique octogénaire, qui confeſſe hautement leur devoir la vie, ainſi que nous allons l'atteſter.

JE certifie à tous ceux qui prendront lecture de cette déclaration, que la Poudre d'Ailhaud eſt dans cette Maiſon des Céleſtins de Paris dans le plus grand crédit, & qu'elle a opéré les plus grands effets aux Religieux & Domeſtiques qui en ont fait uſage, même contre toute attente. A Paris, le 9. Juin 1768.

Signé, *F. J. Roiraud de St. Alban*, ancien Supérieur général des Céleſtins, & actuellement Prieur de la Maiſon de Paris.

JE soussigné certifie & atteste que la Poudre de Mr. Ailhaud n'a fait aucun mauvais effet sur aucun de nos Confrères ni sur aucun de nos Domestiques, & que bien loin de-là, moi personnellement qui viens d'en prendre dix-huit prises dans l'espace de vingt-cinq jours, après une attaque d'apoplexie & de paralysie, n'ayant pendant plus de huit jours pu marcher ni agir de ma jambe gauche, je me suis trouvé totalement libre. A Paris, le 9. Juin 1768.

Signé, *Bachelet*, Procureur-général des Célestins de France.

JE puis assurer qu'après une maladie de trois ans, savoir la goutte, un flux qui m'a duré trois semaines avec des pertes considérables occasionnées par des hémorroïdes, une jaunisse depuis les pieds jusqu'à la tête, enfin complication de maladie, ladite poudre m'a totalement guéri, au sçû de toutes les personnes dont j'ai l'honneur d'être connu. A Paris, le 9. Juin 1768.

Signé, *Bourry*, Procureur des Célestins de Paris.

NOus certifions que la Poudre d'Ailhaud nous a fait tout le bien du monde: je suis & serai son partisan jusqu'à la fin, ayant eu des soulagemens d'icelle qui tiennent du prodige. A Paris, le 9. Juin 1768.

Signé, *F. A. Ferroy*, Sacristain des Célestins de Paris.

NOus certifions à tous ceux qui liront cette déclaration, que nous avons pris cent cinquante prises de la Poudre de Mr. Ailhaud dont nous avons reçu tous les soulagemens les plus grands & qui tiennent du prodige. A Paris, le 9. Juin 1768.

Signé, *De Nesmond*, Religieux Célestin.

JE soussigné Souprieur des Célestins de Paris, certifie à tous ceux qu'il appartiendra, que je connois plusieurs personnes qui ont été guéries par la Poudre de Mr. Ailhaud. A Paris, le 9. Juin 1768.

Sgné, *F. Grénot*, Souprieur des Célestins de Paris.

NOus Infirmier de la Maison des Célestins de Paris, certifions que nos Confrères qui ont fait usage de la Poudre de Mr. Ailhaud, en ont éprouvé les meilleurs effets. A Paris, le 9. Juin 1768.

Signé, *F. Chenon*, Religieux Célestin.

ON ne peut trop publier l'efficacité de vos Poudres. J'en ai éprouvé depuis douze ans les effets les plus prompts & les plus salutaires dans différentes maladies que j'ai eu. Je ne ferai mention ici que des deux plus dangereuses.

Un jour du mois d'Août de l'année 1756. je commençai à m'appercevoir que mes bas & mes autres vêtemens me devenoient trop étroits & me trouvai un peu bouffi ; mais comme je ne ressentois point de mal d'ailleurs, je me négligeai absolument, m'imaginant que l'exercice de la chasse dissiperoit cette enflure. Cependant je la voyois augmenter de jour en jour ; je sentois mon appétit diminuer, & naître le dégoût ; enfin mon estomac ne pût plus garder d'alimens, je les rejetois aussi-tôt que je les avois pris. Dès ce moment je me crus très sérieusement malade, je consultai à Paris. J'ouvris mon état à une personne en laquelle j'avois une grande confiance. Sa réponse fut accompagnée de deux ou trois prises d'une certaine poudre jaune que je pris à jours diffé-

rens dans autant de cuillerées de soupe. Ces poudres me firent rendre des humeurs très vilaines, mais en petite quantité, & avec des douleurs inexprimables. Cependant mon enflure étant augmentée, au point que je me trouvois être de la tête aux pieds trois fois plus gros que dans l'état naturel, je me mis entre les mains d'un habile Chirurgien. Il me dit que mon enflure provenoit d'une grande quantité d'humeurs accumulées qui m'engorgeoient les cellules graisseuses, & me faisoient extravaser les eaux entre cuir & chair, & en conséquence me fit quelques remédes. Entre autres voulant me débarrasser d'une partie de ces eaux extravasées, il me mit les vésicatoires aux jambes : cela effectivement m'en fit sortir environ trois chopines & fort claires ; mais de cette opération il s'ensuivit une érysipèle qui arrêta l'évacuation de ces eaux, & me causa une inflammation avec démangeaison & des douleurs inouies. J'étois à ce point-là, lorsqu'on me conseilla l'usage de vos poudres, j'en pris avec la plus grande confiance. Je ne tardai pas à en éprouver l'efficacité ; je vis bien que ce remède alloit au fait, par les évacuations considérables qu'il me faisoit faire d'eaux, de glaires & d'autres humeurs ; un appétit dévorant succéda à ma plénitude & à mes dégoûts ; mon érysipèle & les plaies qu'avoient faites les vésicatoires se guérirent sans que j'y pensasse, & chaque jour mon enflure diminua très sensiblement. Enfin après environ cinquante prises j'entrai dans une convalescence saine & vigoureuse, (car c'est encore une des merveilles de vos poudres, de rendre la force aux malades au lieu de les affoiblir ;) & cette convalescence fut toujours suivie d'une santé plus parfaite qu'auparavant.

Ma dernière maladie est toute récente ; elle a été plus courte, mais beaucoup plus violente que la précédente, & il faut que j'avoue encore que ma négligence à me médicamenter en a été cause. Il y avoit long temps que je me sentois une plénitude & un besoin

extrême d'être purgé à fond ; il me prenoit de temps en temps des étourdissemens qui ne laissoient pas d'être longs ; & avec cela je me sentois dans le bras droit un rhumatisme qui m'en ôtoit de temps en temps l'usage, & qui m'y occasionnoit une douleur aussi forte que si on me l'eût cassé, lorsqu'il recevoit quelque commotion. J'étois en cet état, toujours projetant de me purger, lorsque le 18. du mois passé étant à dessiner, appuyé sur ma table, je sentis une vapeur d'estomac me porter comme une fusée, & dans l'instant un étourdissement terrible. J'eus pourtant encore assez de force pour gagner ma chambre, dans laquelle étoit une de mes sœurs, qui, effrayée de mon état, me fit au plutôt avaler de l'eau des Carmes qui me reveilla par sa violence, me fit cracher un peu de bile, & me causa beaucoup d'émotion dans les entrailles. Cependant je me sentois mal de plus en plus, j'étois d'une foiblesse extraordinaire ; on remarquoit des mouvemens convulsifs, & mon pouls étoit effrayant. Je sentois mon étourdissement augmenter au lieu de diminuer ; & ce qui me faisoit peine & m'effrayoit le plus, étoit de voir sans fin tourner tous les objets avec rapidité. Je ne sai à la fin ce que je serois devenu, si je n'eusse eu la faculté de m'empêcher de voir cet affreux tournoiement. On me porta au lit sans que je pusse m'aider à la moindre chose, ne pouvant me tenir sur mon séant ; on me fit avaler, tout couché, deux ou trois cuillerées d'une liqueur qu'on nomme Rosée de vie : au bout de deux ou trois minutes, cette liqueur me fit vomir une matière blanche, épaisse & gluante, ce qui me soulagea beaucoup l'estomac & me tranquillisa, jusqu'à l'heure qu'on avoit assignée pour me faire prendre des poudres. Cette heure étant venue, on m'en fit avaler deux prises (parce qu'étant difficile à émouvoir, je n'en prends jamais moins à la fois,) mais elles ne purent passer, un soulevement de cœur me les fit rejeter aussi-tôt.

Quand on vit cela ; on prit un autre parti, qui fut de m'en donner deux autres prises en lavement. Celles-ci firent un effet prodigieux, elles me firent rendre des obstructions, des matières & quantité d'eaux rousses & noires. Ce succès ayant enhardi, on tenta au bout de quelques heures de m'en faire avaler deux autres prises : je les avalai, elles passèrent cette fois, & me firent le plus grand effet, me faisant rendre copieusement pareilles matières que celles que m'avoit fait rendre le lavement. Après l'effet de cette médecine je sentis que mes maux étoient diminués des trois quarts, & mon étourdissement presqu'entièrement dissipé, surtout pour peu que ma tête eût un point d'appui. Je continuai de me purger ainsi pendant 15. jours en éprouvant une progression de mieux en mieux, de sorte qu'au bout de ce temps je me trouvai en état de sortir. Ma santé est actuellement très bonne ; mais devenu plus prudent, j'observe de me purger au moins une fois par semaine pour la consolider. Mon rhumatisme, auquel je n'ai pas songé pendant le fort de ma maladie, ne s'est point fait sentir depuis, je crois qu'il est parti par la même occasion, &c.

Signé, *Chevalier*, Lieutenant d'Infanterie, ancien Ingénieur géographe des Camps & Armées du Roi.

A Versailles, *le* 25. *Septembre* 1768.

RIen ne prouve mieux l'efficacité de vos poudres que les deux effets suivans qu'elles ont opéré sur deux personnes du Régiment. La première se trouva attaquée subitement par des coliques aiguës qui la tourmentoient extraordinairement ; je lui présente une prise de vos poudres à huit heures du matin, & à midi il se fit une évacuation surprenante. Après

cette évacuation, furvint un hoquet que le Chirurgiens traitoient de convulfions occafionnées par les poudres; c'étoit le même jour à huit heures du foir: je lui fis avaler une prife, qui étoit la feconde, & le hoquet difparoît. Après un fommeil un peu interrompu, le jour arrive: cette perfonne fe trouve attaquée d'un vomiffement terrible, il duroit depuis deux heures; je lui fais avaler une troifième prife, & dans peu de temps le vomiffement ceffa, & elle fut guérie. La feconde perfonne, de notre Régiment, étoit depuis deux mois attaquée d'une hydropifie marquée; on commença par la traiter en règle: ce pauvre garçon fouffroit beaucoup. J'allai le voir plufieurs fois, je n'ofois lui propofer les poudres, parce qu'il étoit dans l'Hôpital des Frères de la Charité, je le connoiffois cependant difcret; enfin il m'en parla. Je lui en donne une prife, le lendemain une autre, & ainfi de fuite mettant un jour d'intervalle: bref, il en a pris onze prifes, fon hydropifie a difparu, & il eft allé dans fon pays avec fon congé abfolu, fe portant au parfait, &c.

Signé, *L'Abbé Bôtrel*, Aumônier du Régiment de Boulonnois.

A la Rochelle en Aunis, le 27. Septembre 1768.

JE ne puis que donner des éloges publics à votre Reméde univerfel; il opère entre mes mains des effets merveilleux dans toute forte de maladies: je l'ordonne avec confiance dans tous les cas poffibles malgré les clameurs publiques de plufieurs de nos Confrères & la répugnance des malades. C'eft un poifon, dit l'un; c'eft un reméde dangereux & fouvent mortel, dit l'autre. Les Médecins crient, ah l'ignorant! Il faut l'être tout à fait, pour ofer feulement en parler. Pour moi, Monfieur, qui fuis à l'abri de tout intérêt & ami de

de l'humanité, je ne cesse de conseiller votre reméde, & de l'ordonner à quiconque veut se laisser persuader : les malades se trouvent plutôt guéris dans tous les cas possibles, il leur en coute moins chez l'Apoticaire, je ne les affoiblis pas par trop de saignées, je conserve les forces pour pouvoir surmonter de longues & opiniâtres maladies, j'emploie les petits calmants dans les occasions, je les abrége & les surmonte par votre admirable reméde. Voilà, Monsieur, la conduite que je tiens ; & graces au Ciel, depuis l'envoi que vous m'avez fait du Reméde universel en faveur des pauvres, je n'en ai pas vu périr un seul, & ils ont tous échappés à des fiévres continues, putrides, malignes, inflammatoires, à des flux dyssenteriques, épidémiques, à des fiévres synoques, tierces, double-tierces, quartes, à des ictéricies, aux pâles couleurs, à des jaunisses invétérées, à des pertes blanches purulentes, à des hydropisies ascites & tympanites, à des affections hypocondriaques bien caractérisées, à des convulsions & des mouvemens convulsifs hystériques & épileptiques, aux migraines invétérées, aux gonorrhées anciennes, à l'expulsion d'un fœtus mort gangréné, & l'arrière-faix sphacelé au bout de cinq jours. En un mot je suis très satisfait d'employer votre merveilleux reméde, &c.

Signé, *Subrejon*, Docteuren Médecine.

A Monfaucon par Cahors en Quercy, le 28. Septembre 1768.

C'Est pour moi une grande satisfaction de vous faire part des guérisons opérées dans ma famille. Depuis 15. ans que nous avons le bonheur de connoître & d'user de votre poudre, sans avoir eu ni Médecins ni Chirurgiens, nous avons eu le temps d'éprouver son efficacité.

L'une de mes sœurs, attaquée d'une maladie de langueur qu'elle a gardé quatre ans dans le plus fort, sans ce qu'elle avoit souffert dès sa grande jeunesse, à quoi elle ne faisoit pas attention, pour avoir differé à dégager l'humeur de temps en temps, s'est trouvée obstruée de toutes parts & en danger de rester percluse, si elle n'eût pas usé plus de deux cents cinquante prises du Reméde universel.

Une autre de mes sœurs s'est rétablie de plusieurs suites de couches facheuses, tant des hémorroïdes que des fiévres & dyssenterie considérables.

Je fus moi-même attaquée d'une fiévre maligne de laquelle on ne croyoit pas pouvoir me retirer à cause de l'excès du sommeil dans lequel j'étois plongée. Je dormis de suite 12. jours & autant de nuits : si j'ouvrois les yeux un moment, je ne reconnoissois personne ; si je parlois, c'étoit avec le transport que me causoient les douleurs de la tête & dans les oreilles. On me donnoit tous les jours une prise de poudre qui me faisoit le même effet qu'à ceux qui sont éveillés. On ne m'a pas tiré une goutte de sang. Je relevai sans aucune suite d'incommodité. Je n'ai pris autre chose que quatorze prises, & depuis trois ans je n'ai eu besoin d'être purgée que cette année.

Mr. Villonne mon beau-frère avoit un rhumatisme à une cuisse, dont il souffroit à faire les hauts cris, surtout l'hiver. Il a pris quarante prises de poudre en 4. mois, & depuis il n'a pas ressenti la moindre douleur. Tous ses enfans, les aînés comme les plus jeunes, sont élevés à prendre de votre poudre, & ne connoîtront jamais autre reméde ; ils sont gras & d'un fort bon tempérament. Ils auront l'obligation au Reméde universel, de les y maintenir, car ils ne seront ni saignés ni tourmentés, tant que leur mère & nous serons au monde, &c.

Signé, *Chevalier*, rue du hasard, maison de Mr. de Villonne, Parc aux Cerfs.

A Versailles, le 29. Septembre 1768.

J'Ai distribué votre reméde avec le plus grand succès ; entr'autres, une femme âgée de près de 70. ans, attaquée d'une fiévre maligne & crachement de sang mêlé de pus, désespérée & condamnée des Médecins, réduite par leurs remédes à ne plus faire aucune expectoration, & la fluxion déjà formée, trois prises de votre poudre que je lui fis prendre dans deux jours, l'ont totalement tirée d'affaires. Ma fille aînée que j'aime autant que ma vie, déclarée incurable par tous les Médecins, a été tirée des bras de la mort par l'usage de votre poudre, &c.

Signé, *De Cherbon.*

A Chaigné, près St. Chrystophe en Touraine par Vauduloir, le 6. Octobre 1768.

JE vous parle de votre Reméde universel avec d'autant plus de confiance, que j'en ai ressenti les salutaires effets dans une maladie de langueur de laquelle je suis parfaitement guéri avec vingt prises, &c.

Signé, *Heugues*, Curé de St. Maurice Detelan.

A St. Maurice Detelan, par Lillebonne en Normandie, le 9. Octobre 1768.

DEpuis quatre ans que j'ai le bonheur de connoître votre Reméde universel, j'en ai fait faire un fréquent usage à ma mère âgée de quatre-vingt quatre ans ; elle se trouve actuellement guérie de quatre plaies qu'elle avoit à une jambe.

J'en fais auſſi uſage pour moi-même, & ſuis radicalement guéri de la goutte dans le genou, maladie que je tenois de mon père, &c.

Signé, *Michel Deſprez*, Bourgeois demeurant près le Pont Saint Jacques.

A Lille en Flandre, le 12. Octobre 1768.

TRouvez bon que dans la ſurpriſe où je ſuis encore de la cure que le Reméde univerſel vient d'opérer ſous mes yeux ſur le nommé Dugour journalier, honnête homme de cette Ville, je me charge de vous témoigner ſa vive reconnoiſſance. Cet homme avoit un ſquirre abſolument formé au foie, très ſenſible au tact & très douloureux; de plus, la fiévre, des étourdiſſemens preſque continuels, une difficulté de reſpirer même dans l'inaction, la voix éteinte, & articulant mal par l'épaiſſiſſement de ſa langue. Pour toutes ces maladies compliquées, dont il eſpéroit la guériſon, il fut à la Charité de cette Ville où la Faculté fit humainement ce qu'elle pût pour lui donner au moins du ſoulagement; mais les différens remédes qu'on a eſſayé n'ont pu lui enlever ſes maux, pas même les diminuer. Ce patient donc, depuis long temps réduit à une queſtion coûteuſe à cet Hôpital, fut reconnu atteint des maux ci-deſſus détaillés par la Faculté qui le condamna. L'arrêt en fut porté à la femme de ce pauvre moribond par les Sœurs de cet Hôpital, qui lui dirent qu'il n'y avoit plus de reméde à faire à ſon mari, qu'elle pouvoit le reprendre chez elle, où on lui continueroit le bouillon, n'ayant que très peu de temps à en jouir. Cet état, plus terrible que la mort pour ſa famille, à qui il devenoit un ſurcroît de charge, m'engagea, toute prévenue que j'étois contre votre poudre ſans cependant la

connoître, d'écouter enfin par un coup de la Providence tout ce que l'on me disoit de ses effets surprenans sur les pauvres de mon quartier. Mes préjugés tombèrent dès ce moment, & mes espérances de guérison pour mon protegé revinrent. Il prit des poudres le 11. Juin, & par le secours de cent vingt prises administrées, presque consécutivement selon les cas, par prise, prise & demie, deux prises & quelquefois trois, cet homme a enfin repris ses travaux pénibles, & a été radicalement guéri, &c.

Signée, *Le Moine veuve Denis*, rue de l'Orangerie, Femme de Chambre des Enfans de France, & Dame de Charité.

A Versailles, *le* 19. *Octobre* 1768.

UN cours de ventre qui me duroit depuis plus d'un an, étoit, en des temps, si considérable & si violent, que des nuits j'étois obligé de me lever plus de vingt fois, & que souvent je laissois aller mes excrémens dans le lit comme un petit enfant sans le sentir, avec une foiblesse & un grand dérangement d'estomac. Tous ces symptômes m'ont fait consulter plusieurs personnes, & user de différens remédes, mais sans grand soulagement. Ayant entendu parler de votre poudre purgative, j'ai voulu lire votre Livre, & aussi-tôt je n'ai pas fait difficulté d'en user. J'en ai pris quatre prises & demie qui m'ont fait un bien considérable, & m'ont fait jeter des ordures & des glaires en quantité. J'allois à la selle de quinze à vingt fois à chaque prise, de sorte qu'aujourd'hui je me trouve leste & bien dégagé, plus de douleur dans les reins, plus de picotement dans le dos. Quoique presque septuagenaire, l'estomac fait beaucoup mieux ses fonctions, je repose

mieux la nuit, & le cours de ventre eſt bien calmé, &c.

Signé, *Thouret*, Curé d'Aurechy près Clermont en Beauvoiſis.

A Aurechy, le 23. Octobre 1768.

JE ne ſaurois aſſez exprimer quels ſont ici les bons ſuccès de votre bénin ſpécifique; un chacun en admire l'efficacité. J'en ai donné à pluſieurs dans différens genres de maladies, dont les effets ſont admirables. J'aurois un volume à faire pour détailler pluſieurs guériſons ſurprenantes opérées par ce reméde, & j'y aurois ſatisfait, ſi ce n'eſt que toutes ces Provinces ſont bien convaincues qu'il mérite un applaudiſſement général, &c.

Signé, *Carton*, Docteur en Médecine, & Avocat en Parlement.

A Aveſne en Hainault, le 31. Octobre 1768.

LA conſommation que je fais de votre poudre en démontre la bonté & les vertus. J'en ai diſtribué pour toute ſorte de maladies où elles ont parfaitement réuſſi, & entr'autres ſur une femme hydropique enſuite des couches & abandonnée des Médecins. Comme on n'en attendoit plus que la mort, on lui donna la poudre en cachette : la première priſe l'a beaucoup évacuée, & la ſeconde a conſommé ſa guériſon; enſorte qu'après huit jours, on l'a vue avec étonnement par les rues.

J'en ai conſeillé l'uſage à un jeune homme très ſouvent affecté du mal caduc, & dont les accès étoient ſi violens qu'ils alloient juſqu'à la folie, à méconnoître ſon père & ſa mère, & à les maltraiter. Les premières priſes ont rendu les accès moins fréquens des

trois quarts, beaucoup moins longs & moins violens sans aucune marque de folie. Je lui ai conseillé d'en prendre plus souvent, je compte qu'il me croira, & qu'il en guérira tout-à-fait, après quoi je pense qu'il fera bien d'en prendre de temps en temps pour prévenir sa rechute.

Votre poudre a guéri des galeux, des fiévres continues, & des intermittentes, des hémorroïdes & autres maladies, &c. Pour moi, qui leur ai obligation de la vie, & qui me porte mieux que jamais, quoique je n'en sente aucun besoin, je ne laisse pas que d'en prendre de temps en temps, & m'en trouve très bien, &c.

Signé, *Demay*, Directeur des Forges & Fourneaux de Scey sur Saône, Veaucourt & Villerapt près Vezoul en Franche-Comté.

A Scey sur Saône, le 31. *Octobre* 1768.

UN pulmonique traînoit depuis un an une vie languissante, & étoit abandonné de tout le monde; il toussoit continuellement sans pouvoir dormir, il avoit une telle sueur tous les matins qu'il falloit le changer de linge; outre ce il avoit une fiévre considérable. Tout cela est disparu au moyen de douze ou quatorze prises du Reméde universel, qui l'ont radicalement guéri, &c.

Signé, *Vincent*, Doyen du Chapitre de Walincourt par Cambray.

A Walincourt en Cambraisis, le 2. *Novembre* 1768.

DE tous ceux à qui j'ai fait prendre votre reméde, il n'en est pas mort un: fiévres putrides, pleurésies, hydropisie même, (car

avec cinq prises, j'en ai guéri une femme, tout a cédé à l'efficace de vos poudres, &c.

Signé, *Beaumont*, Curé de Bazouges.

A Bazouges près Dursal en Anjou, le 4. Novembre 1768.

J'Ai été long temps sujet à une migraine des plus aigües qui m'accabloit d'une si cruelle force, par les vomissemens continuels qui duroient ordinairement quinze jours, qu'elle me réduisoit presque à l'extrémité. Quoique je cherchasse ma guérison dans un nombre infini de remédes, je ne l'ai trouvée que dans l'excellence du vôtre. Un de mes amis qui en connoissoit les merveilleux effets m'engagea à en user : une demi-heure après en avoir avalé une prise, il se déclara chez moi une fonte d'humeurs si abondante par la bouche, les yeux, le nez & les oreilles, qu'en moins d'une heure je rendis plus de deux bouteilles de matières gluantes, & ma migraine disparût tout à coup. Je fus plus d'un an sans la ressentir. J'ai pris quatre fois le même remede avec un égal succès. La dernière fut mecredi dernier 2. du courant, &c.

Signé, *Gleyo de la Chesnaye*, Organiste de l'Eglise Cathédrale de S. Brieux, rue St. Jacques.

A S. Brieux en Brétagne, le 5. Novembre 1768.

JE fus attaqué en Septembre de l'année 1764. d'un furieux mal de tête, & d'agitation dans tous les membres. J'appelai à mon secours un habile Chirurgien, qui me saigna du pied, en me faisant espérer que j'en éprouverois un

grand soulagement ; mais le contraire arriva, puisque tous mes maux augmentèrent au point que je ne pouvois souffrir le lit, ni être assis, & j'étois forcé de me promener à grands pas dans ma chambre. Je mandai de nouveau le Chirurgien qui m'ouvrit une seconde fois la veine, & qui parvint à une troisième. Me voyant toujours aller de mal en pis, comme de fait ces trois saignées ne firent qu'aigrir mes maux ; alors un de mes amis me sollicita de prendre de vos poudres. J'en commençai l'usage en Septembre suivant, sur le pied de deux prises par semaine. J'eus la foiblesse de les quitter vers le milieu de Janvier 1765. J'en avois usé jusqu'alors vingt prises, je me remis entre les mains de la Faculté, & je dois lui rendre cette justice, qu'elle ne m'a point épargné ses soins. En apportant à mon mal toute l'attention possible, purgations douces, poudres tempérantes d'estal, lavemens composés & réitérés, bains domestiques, eaux minérales, vésicatoires à la nuque du col que j'ai gardé trois mois en les entretenant. Voilà, Monsieur, le narré fidelle des épreuves par lesquelles j'ai passé. Comme je ne recevois aucun soulagement, on me fit au bras un cautère, que j'ai conservé un an ; tout a été peine inutile : deux ans se sont écoulés dans ces pénibles souffrances. Mr. Sigaud, Officier de Mde. la Comtesse de Marsan, gouvernante des Enfans de France, cet ami qui m'avoit conseillé en premier lieu l'usage de vos poudres, me sollicita de les reprendre. La frayeur qu'on m'en avoit donné me laissoit indéterminé ; enfin le 15. Avril 1766. mon cautère cicatrisé, je recommençai vos poudres, ayant irritation, & crispation dans le genre nerveux, un rhumatisme dans la tête : il me sembloit avoir dans mon cerveau des petites bêtes dont je sentois le remuement, j'étois attaqué de vapeurs, j'avois le feu dans la bouche, la gorge & la poitrine ; je souffrois des hémorroïdes, des aigreurs, un dégoût général, insomnie & mélancolie, je ne

pouvois m'appliquer à la moindre chose, ne pouvant demeurer long temps en place. Pendant les quatre premiers mois, j'en avalai une prise tous les cinq jours, ensuite tous les huit, alors d'une dose & demie. Mr. Sigaud eût l'honneur de vous écrire le 5. Juin 1767. pour vous détailler mes souffrances, & vous observer que malgré des évacuations abondantes, j'étois toujours dans le même état. Vous eûtes la bonté de lui marquer le 15. dudit mois que je n'avois qu'à ne point me lasser de ce reméde, en observant de s'en tenir à une prise tous les huit jours, l'espace de cinq mois, ensuite tous les 15. jours ou tous les mois pendant un an & plus s'il étoit nécessaire. L'envie d'être plutôt guéri m'en a fait prendre une dose par semaine jusqu'au 15. Avril 1768. que j'ai commencé d'éprouver du soulagement, le feu de la gorge & de la poitrine & la cuison à la langue n'étant point si violent; ce que j'attribuai à une humeur âcre qui me brûloit au passage lors des évacuations, comme si l'on eut introduit un fer rouge dans cette partie. A cettedite époque, j'ai remis la dose à tous les quinze jours, & insensiblement ma guérison s'est opérée, & finalement j'ai été entièrement guéri au mois de Juin de cette présente année.

J'ai jugé toutefois à propos de les continuer jusqu'au mois d'Octobre sur le pied d'une prise par mois; j'en ai pris au nombre de deux cent soixante prises. Mon âge est de 57. ans. Le cruel état où je me trouvois, lorsque je me suis mis sérieusement à l'usage de vos divines poudres, me fait regarder ma guérison comme miraculeuse, &c.

Signé, *Roche*, ancien Officier de bouche de feue Mde. la Dauphine à l'Hôtel de Siam rue de la Paroisse vis-à-vis les Missionnaires.

A Versailles, le 9. Novembre 1768.

IL y a environ ſix ans que je vous marquai les merveilleux effets que votre Reméde univerſel avoit opéré en moi dans l'attaque d'un rhumatiſme que j'eus au bras, duquel je fus guéri avec huit priſes, comme auſſi d'une ſciatique avec onze priſes. Je fus attaqué de cette même ſciatique le 8. du mois de Juillet dernier ; & ayant eu recours à votre reméde, j'en fus guéri avec deux priſes.

Mon valet fut auſſi attaqué, dans le mois de Septembre dernier, d'une eſpèce de dyſſenterie qui le faiſoit aller jour & nuit : avec trois priſes que je lui fis prendre de votre reméde, il fut radicalement guéri.

Mademoiſelle Antoinette de Beaulac, épouſe de Sr. Martin Illagne de la Paroiſſe de Cauzac le Vieux de notre Juriſdiction, avec deux priſes de votre reméde a été auſſi guérie d'une dyſſenterie qui la tracaſſoit beaucoup.

Le nommé Guillaume Roques mon métayer au lieu de Rigaud Paroiſſe de Blaymond même Juriſdiction, fut attaquée vers le commencement des ſemences d'une fiévre putride ; & avec votre remede il fut promptement guéri, ce qui le mit en état de ſemer.

Je pourrois bien vous en nommer beaucoup d'autres qui ont guéri de ces mêmes maladies & de bien d'autres ; mais le détail en ſeroit trop long, &c.

Signé, *Traſrieu*, père.

A Beauville par Agen en Agenois, le 14. Novembre 1768.

JE ſerois trop long ſi je vous faiſois le détail de toutes les perſonnes que j'ai guéries de différentes maladies avec votre reméde ; je me contenterai ſeulement de vous dire, en commençant par moi-même, qu'avec trois priſes j'ai été guéri d'un grand mal de

tête & d'une eſpèce de dyſſenterie qui me tracaſſa beaucoup pendant quatre à cinq jours.

Un nommé Cayla, métayer à Cauſac le Vieux dans notre Juriſdiction de Beauville, qui étoit attaqué depuis long temps d'une fiévre double-quarte que le Chirurgien qui le ſervoit n'avoit pu guérir avec les reméde ordinaires ; cet homme craignant d'en périr, m'appela à ſon ſecours, & avec ſept priſes de votre reméde il fut guéri radicalement & ſe porte aujourd'hui mieux que jamais.

J'ai auſſi guéri un nommé Pierre Noyés de cette Paroiſſe & Juriſdiction avec trois priſes de votre reméde, d'une fiévre peſtilentielle.

J'ai encore guéri le nommé Pierre Coulan de la Paroiſſe & Juriſdiction de la Sauvetat de Saveres, d'une bile répandue avec ſix priſes du même reméde, &c.

Signé, *Daſque*, maître Chirurgien.

A Beauville par Agen en Agenois, le 15. *Novembre* 1768.

LA nommée Françoiſe Blot ma cuiſinière ayant été attaquée depuis deux ans d'un mal à la jambe qui s'eſt entrouverte à pluſieurs repriſes, & lui a fait dans cet intervalle garder le lit pendant plus de ſix ſemaines de ſuite, après avoir eu recours à différens Chirurgiens pour ſe procurer ſa guériſon, ils ſe ſont tous accordés à lui dire que ce mal provenoit, non ſeulement d'un ſang ſcorbutique, mais même qu'ils ne pouvoient la guérir ſans une exfoliation, attendu que l'os de la jambe étoit carié. Ladite Blot n'ayant pas voulu y conſentir, a préféré de faire uſage de votre poudre, comme on lui avoit conſeillé, & elle a été parfaitement guérie à l'aide d'une vingtaine de priſes, &c.

Signé, *Le Comte*, Négociant rue du Temple.

A Paris, le 17. *Novembre* 1768.

UNe nouvelle cure vient d'augmenter le nombre de celles dont j'ai été témoin, & se réunira à tant d'autres qui prouvent l'efficacité de votre médecine universelle.

Mdlle. d'Aubaton, femme de charge de Mde. la Comtesse de Poitiers, fille âgée de 50. à 52. ans, avoit franchi l'âge critique sous un calme apparent, & laissé couler six ans, sans prendre aucune des précautions recommandées aux personnes de son sexe dans ce période orageux, vivant pendant ce laps d'années dans une sécurité de régime qui ne lui laissoit rien appréhender de funeste; mais enfin au commencement de Mars dernier, il lui survint une maladie cutanée des plus farouches, une vraie lèpre, que les Médecins & Chirurgiens caractérisoient indulgemment d'éruption psorique, & la traitèrent en conséquence pendant trois mois sans succès par les bouillons rafraichissans, le petit lait, les tisannes de patience sauvage, &c. & enfin les bains. Ce dernier reméde surtout fut si préjudiciable à la malade, qu'on fut obligé d'en supprimer l'administration. Enfin, les maux de cette Demoiselle loin de prendre fin, venant à s'irriter de plus en plus, & lui faisant appréhender de perdre sa place, on la détermina, non sans peine, le 15. Juillet dernier à recourir à vos poudres, & à des frictions d'un onguent d'axonge de porc & de pulpe, d'énula campana avivé de mercure. Ce concours de remedes externes & internes fut si heureux, que dès le commencement d'Août tout diminua évidemment, & qu'enfin en Septembre, après quarante-huit prises des poudres qui ont produit nombre d'évacuations fœtides & copieuses, & plusieurs froncles successifs aussi douloureux que salutaires, il n'est resté aucun vestige de l'hideuse & féroce maladie qui avoit résisté à tous les secours de la médecine ordinaire dirigée par deux des plus

célébres Praticiens de Paris.

La Demoiselle, fachée de ne savoir qu'écrire son nom, ne peut vous faire passer ce témoignage de sa reconnoissance que par un organe étranger ; mais je ne vous mande de sa part qu'une suite des faits, dont moi & toute la maison de Mde. la Comtesse de Poitiers sommes témoins ; & cette personne munit cette rélation de sa signature, après s'être fait relire la présente qu'elle approuve, afin que rien ne manque à l'authenticité de la cure, &c.

Signés, *Sizeau*, maître d'Hôtel.
Et moi, *d'Aubaton*, femme de charge de Mde. la Comtesse de Poitiers qui approuve l'écriture ci-dessus, ce 17. Novembre 1768.

Signée *d'Aubaton*.

A Paris, le 17. Novembre 1768.

LE 23. Septembre dernier, je fus saisi d'une violente colique d'estomac avec un point entre les épaules qui m'ôtoit la respiration. Je pris aussi-tôt deux cuillerées d'eau de melisse qui ne me soulagèrent point : je pris ensuite un lavement qui calma un peu mes douleurs ; mais dans la nuit du 24. au 25. je crus périr. Sur les trois heures du matin mes douleurs cessèrent : je fus assez tranquille toute la journée ; mais la nuit du Dimanche au lundi 26. les mêmes douleurs d'estomac & des reins reprirent leurs forces comme auparavant. Ce fut ce même jour lundi que je pris une prise & demie de vos poudres que ma sœur me prépara en bols. Mes douleurs cessèrent à la première selle ; & depuis cette date 26. jusqu'à celle du 9. de ce mois, je me suis assez bien porté ; je croyois même qu'il ne seroit plus question pour moi de maladie ; mais le lendemain 10, il me prit un frisson à midi,

qui me dura jusqu'à six heures du soir, & la fiévre survint des plus violentes qui me travailla toute la journée du 11. Le lendemain 12. je pris une prise & demie de vos poudres préparées comme la première fois ; la fiévre me quitta totalement. Je me reposai le 13. & le 14, & le 15. sur les cinq heures du matin je répétai la même dose qui opéra une heure après. Entre la seconde & la troisième selle il me survint une colique d'estomac avec tranchées aigües ; une demi-heure après je me présentai au bassin ; cette selle fut très abondante, je me mis au lit. La personne qui étoit auprès de moi s'apperçut qu'il y avoit au fond du bassin comme une grosse plotte blanche, elle m'en avertit. Je lui dis de me montrer ce que c'étoit : elle prit des pincettes, & tira cette plotte du bassin. Je ne fus jamais si étonné que de voir un grand ver plat comme un lacet, tout noué & d'une longueur prodigieuse. Je l'examinai avec attention, mais il ne me vint point dans l'esprit de le faire auner. Je le fis jeter dans les fossés du Château : depuis cette évacuation je me trouve tout au mieux. Après Dieu je vous ai bien des obligations de la délivrance d'un si terrible animal qui probablement m'auroit dévoré peu à peu. Le Chirurgien de l'endroit m'a assuré que de tous les vers solitaires, c'étoit le plus dangereux, il le nomme le tenea.

Mde. de Sauvage ma sœur se trouve très bien de vos excellentes poudres, puisque cette dureté qu'elle avoit sur l'estomac est totalement dissipée, ainsi que les douleurs de tête, des reins, des cuisses & des jambes, excepté seulement ses jambes qui se soutiennent toujours enflées, & qui lui font de temps à autre quelque douleur, mais supportable ; sans cela elle se porteroit à merveille.

Une pauvre de cette Paroisse qui, depuis quatre mois, étoit détenue chez elle par une fiévre lente qui la minoit insensiblement, n'ayant que la peau collée sur les os, d'un jaune de safran, point d'appétit, à peine pou-

voit-elle se traîner dans la maison, ne pouvant même gagner la vie de ses pauvres petits enfans, & n'espérant même leur rendre aucun service, a été guérie par une prise & demie de vos bonnes poudres, que Mde. de Sauvage ma sœur lui fit donner par charité. Actuellement cette femme va & vient, travaille avec courage, aide à ses enfans, & il paroît peu qu'elle ait été malade. Elle se nomme Légarée veuve d'un nommé Daricau du village de Vrille de cette Paroisse, &c.

Signé, *l'Abbé de Serre*, Chanoine de la Cathédrale de Nevers.

Au Château de Poiseux près Nevers, le 17. *Novembre* 1768.

UN pauvre homme étant tombé dans une paralysie universelle, Mr. d'Aubenton notre Chirurgien l'a tiré d'affaire avec trente-quatre prises du Reméde universel, &c.

Signé, *A. Grimault*, Exprieur de Verné.

A Saumur en Anjou près l'Eglise de Nantilly, le 20. *Novembre* 1768.

LA Demoiselle. Marguerite le Brun, femme du sieur Ridel serrurier en cloux, demeurant à Versailles sur la Paroisse St. Louis au Parc aux Cerfs, étant attaquée de fréquentes coliques d'estomac & d'entrailles qui lui causoient de grands maux de tête, contre lesquelles tous les remédes qu'elle avoit employé jusqu'à présent étoient inutiles, fut conseillée de faire usage de vos poudres qui depuis plusieurs années étoient en grande réputation par leurs heureux effets; neuf prises ont

opéré sa parfaite guérison. Je l'ai vue malade, & je la vois actuellement guérie parfaitement par l'usage desdites poudres, &c.

Signé, *Laudon*, Commis au Bureau du Domaine.

A Versailles, le 22. *Novembre* 1768.

ON a bien vanté votre remède, c'est une justice qu'on lui rend; & tous ceux qui le décrient ont bien tort, puisqu'il n'y en a point d'aussi salutaire dans l'univers. Je puis bien l'assurer, puisqu'il a opéré à mon égard un prodige qu'on aura peut-être peine à croire, mais très véritable Après en avoir pris plus de cent prises qui m'ont toutes purgé avec douceur, & fait jeter des horreurs en bile, en glaires de toutes couleurs, & où se trouvoient quelques pierres bien formées. Je me donnai quelques mois de repos, me portant assez bien; mais me trouvant, il y a environ six mois, tout dérangé, j'eus encore recours à vos miraculeuses poudres qui, sans exagération, m'ont ôté des reins plus de cent pierres grosses comme des noyaux d'olive, les autres comme de grosses lentilles, & enfin d'autres semblables à de petits pois, le tout, deux ou trois fois, particulièrement mêlangé d'un sable grisâtre & dur comme le fer. Voilà l'effet qu'ont produit dans mon vieux corps de quatre vingt deux ans, les treize ou quatorze doses de votre incomparable poudre. Eh, n'est-ce pas là un vrai prodige!

Nous avons deux Sœurs de Charité qui vous préconisent avec raison, puisque l'une, qui avoit déjà été guérie d'un vomissement presque continuel, ainsi que j'eus l'honneur de vous le mander, il y a environ 12. à 13. ans, vient tout récemment de trouver un soulagement très considérable d'un mal de tête si violent, qu'elle croyoit en perdre l'esprit.

L'humeur lui coule à présent par les oreilles, quelquefois mêlée de sang, & d'une odeur insupportable, & cela par l'usage de votre poudre.

L'autre, par une imprudence bien grande, s'étoit attirée une maladie ; cinq prises lui ont conservé la vie, & l'ont mise en état de convalescence, &c.

Signé, *l'Haridon du Treusçoat*, ancien Curé de Grand-Champ proche Alençon, par Paris & Alençon.

A Grand-Champ, le 25. Novembre 1768.

JE voudrois que tout le monde fut aussi persuadé & convaincu que moi de la bonté & de l'efficacité de votre poudre. C'est par expérience que j'en parle ainsi ; mon témoignage ne peut être équivoque ; j'en ai pris dernièrement pour une colique d'estomac qui me faisoit souffrir cruellement ; dès que j'eus pris une prise de poudre les douleurs cessèrent. Je la gardai six heures sans aucune évacuation, après quoi je n'allai qu'une fois ; le lendemain je recommençai ; je la gardai aussi long temps, & n'opéra point davantage ; malgré cela je me trouvai bien. Après m'être reposée un jour, j'en pris encore une qui me purgea beaucoup. Je suis sujette à des coliques considérables dans le temps des règles, voilà déjà plusieurs fois que j'en prends dans les plus vives douleurs, & dès que je l'ai avalée les douleurs cessent. Je regarde cela comme miraculeux, & je suis résolue à ne pas prendre autre chose dans toutes les incommodités qui pourront me venir dans la suite. J'en ai fait prendre une prise en deux fois à une enfant, elle a rendu douze vers dont il y en avoit de longs d'un quart. Cet-

te pauvre orpheline se porte bien présentement, &c.

Signée, *Percel*, Religieuse de Warriville.

A Warriville par Clermont en Beauvoisis, le 29. Novembre 1768.

J'Ai donné trois prises de vos poudres à un de mes fils âgé de onze ans en quatre fois. Il a guéri d'une toux séche & d'une dartre au menton.

Mon épouse en a avalé deux prises en deux fois, qui lui ont fait faire pendant 8. jours du sang caillé & des glaires, & elle a été délivrée d'une douleur de côté qu'elle avoit depuis quatre ans, aussi bien que des vertiges.

Ma belle-mére en a pris deux prises en deux fois qui l'ont délivrée d'un mal d'estomac continuel.

Une cousine, épouse à Lingaud faubourg Monmallier, en a avalé une en deux fois qui l'a bien soulagée d'un mal d'estomac & des vertiges avec des brouillards dans les yeux.

La nommée Charriere, de la Croix de l'Echalier, étant à l'agonie & toute enflée des jambes, en a avalé deux prises en deux fois qui lui ont fait un effet surprenant, & l'ont guérie radicalement, &c.

Signé, *Du Roux*, maître d'Ecole rue Ste. Valerie près la Pyramide de la Paroisse de St. Michel des Lions.

A Limoges, le 29. Novembre 1768.

JE vous ai trop d'obligation pour ne pas vous en témoigner ma très vive reconnoissance. Sans le savoir, vous avez sauvé la vie

à un jeune homme de 17. ans que j'ai élevé & enfuite vous me l'avez fauvée à moi-même. La femaine de Pâques dernière, mon jeune homme un foir fur la fin de fon fouper me dit qu'il fe fentoit de la fiévre, & me demanda permiffion de s'aller coucher. Comme je veille beaucoup, avant de m'aller coucher moi-même, j'allai le voir dans fon lit à une heure après minuit. Je lui trouvai une fiévre affez forte, mais rien qui dénotât du danger. Le lendemain matin à 7. heures j'allai le voir, & je fus tout effrayé, lui voyant le vifage tout violet & le trouvant fans connoiffance, fans fentiment, la bouche ouverte, les dents jaunes & pleines d'une craffe noire. Je crus que par quelque étourderie il s'étoit empoifonné, parce que j'appercevois en lui les mêmes fymptômes que j'avois apperçus autrefois dans un de mes Paroiffiens mort de poifon. Je n'eus rien de plus preffé que d'envoyer chercher le Médecin qui ne voulut rien lui faire, ne voyant en lui rien de certain qu'une mort très prochaine, & ne croyant pas qu'il pût aller jufqu'au lendemain. Le bruit d'une maladie fi fingulière attira dans ma maifon une bonne partie de la Ville qui vint le voir par compaffion & par curiofité. On le faigna deux fois à tout hafard. A la première on ne pût avoir du fang ; à la feconde il en rendit goutte à goutte une palete. Le voyant défefpéré & abandonné du Médecin, je rifquai de lui donner de votre poudre. La première prife lui refta dans le corps fans produire aucun effet. Comme ce jeune homme mange beaucoup, je m'imaginai qu'il étoit rempli de matières qui empêchoient la poudre d'agir ; je le fis préparer à une feconde par un lavement. Cette feconde prife opéra au mieux ; la connoiffance, l'ufage des fens, & la parole revinrent au malade. La cinquième prife le guérit parfaitement, & depuis ce temps il fe porte au mieux. Sa guérifon eft regardée comme une réfurrection.

Au mois de Juin dernier, député à Paris

pour les affaires de notre Principauté, je n'y fus pas plutôt arrivé que je fus attaqué d'un dévoiement violent au-delà de tout ce que je puis dire, qui ne me laissoit aucun repos ni jour ni nuit, & qui dura deux mois & demi. La nature des affaires dont j'étois chargé ne me laissoit pas le temps de me faire traiter, d'ailleurs j'étois en chambre garnie, & je n'avois aucun domestique pour prendre soin de moi. On ne peut attribuer ce dévoiement à l'eau de la Seine, à laquelle je suis accoutumé & qui m'a toujours été bienfaisante; mais à une langueur que j'avois depuis quelques mois avant mon voyage, & que je ne puis définir. Sentant mes forces entièrement épuisées, & appréhendant de succomber tout-à-fait, je pris la résolution de quitter Paris pour revenir chez moi, sans avoir terminé les affaires dont j'étois chargé. Pour me mettre en état de faire le voyage, je tâchai de supprimer mon dévoiement, & j'en vins à bout à force de prendre de la confection d'hyacinthe & du vin d'alicante; toute nourriture m'incommodoit & ne descendoit qu'avec grande difficulté. Je m'imaginois avoir ou un polype, ou un abcès, ou quelque tumeur qui interceptoit le passage. Les vents n'avoient plus leur cours naturel, je faisois de millions de rots qui avoient un goût pourri, & qui m'incommodoient extrêmement : je sentois fréquemment ces vers s'élancer de la région basse & serpenter dans mon corps pour s'ouvrir une issue par la bouche, ce qui me causoit de grandes douleurs & me faisoit croire que j'avois dans le corps le ver qu'on appelle solitaire. Je m'imaginois ainsi mille choses à proportion de ce que je sentois. Parti de Paris par le carrosse d'Orléans, j'arrivai dans cette Ville plus mort que vif, & je fus obligé, à la sortie du carrosse, de prendre un homme pour me soutenir & me conduire chez un ami, n'ayant pas la force de marcher. J'y demeurai une semaine pour me mettre en état d'arriver jusqu'ici, c'est-à-dire, pour faire

deux journées de chemin à cheval. Le plus habile Médecin d'Orléans consulté, me donna une ordonnance dont l'exécution n'a servi qu'à empirer mon mal. Il en a été de même de tous les remédes que m'ont prescrit nos Médecins. A l'état que je viens de vous prescrire, & qui a duré jusqu'à ma guérison, s'est joint une fiévre interne & continue, qui m'a totalement privé du sommeil, par l'inquiétude que me causoit le battement de mes temples. Je suis devenu plus jaune qu'un souci; mon corps a enflé depuis les pieds jusqu'à la tête, & ressembloit à celui des bêtes que les Bouchers enflent après les avoir tuées. Ce n'étoit pas une enflure d'eau, mais une enflure d'air, qui ajoutoit à mes douleurs d'estomac des nouvelles douleurs par la tension qu'elle causoit à ma peau. Enfin les Médecins désespérèrent de moi & décidèrent que je ne passerois pas la semaine. Après avoir mis ordre à mes affaires spirituelles & temporelles, & résolu de me faire administrer mardi 8. de ce mois, votre poudre dont j'avois encore cinq prises me vint en pensée: j'en fis usage. A la quatrième prise je fus totalement désenflé, la fiévre me quitta, le sommeil me fut rendu, les vents reprirent leur cours naturel, mais imparfaitement; il m'en sortoit encore un très grand nombre par la bouche: les douleurs d'estomac duroient toujours, & la nourriture n'avoit pas encore son libre passage. Je pris la cinquième prise, la seule qui me restoit, & après dîné me sentant un certain mieux, je fus à ma Bibliothéque chercher un livre pour me désennuyer, accompagné de mon jeune homme qui me soutenoit par le bras. Je n'y fus pas plutôt entré que je me sentis le cœur inondé, je devins en un instant tout glacé, je tombai en syncope. Mon jeune homme cria au secours, ma maison fut remplie de monde, on me reporta dans ma chambre, on me tint pour mort pendant quelques minutes; mais il me survint trois vomissemens copieux qui me firent rendre une liqueur jaunâtre qui filoit com-

me du miel, qui étoit d'un goût déteſtable, ſans cependant qu'il y parut rien de la nourriture que je venois de prendre une demi-heure auparavant. Après avoir été bien réchauffé dans mon lit, je me ſentis un bien-être que je n'avois pas éprouvé depuis cinq mois, je me crus guéri ; mais je ne l'étois pas encore. La fiévre me reprit au bout de quelques jours, & l'enflure recommença. Heureuſement un Gentilhomme mon voiſin avoit un paquet de votre poudre, j'en empruntai deux priſes qui ont achevé ma guériſon. Les forces me reviennent lentement, ma convaleſcence ſera longue, mon âge & la ſaiſon où nous ſommes ne ſont pas propres à l'accélerer, &c.

Signé, *J. Bollon*, ancien Curé de Courcelles Diocèſe d'Auxerre, retiré à Henrichemont en Berry.

A Henrichemont en Berry par Bourges, *le* 30. *Novembre* 1768.

VErs le mois de Mai de l'année paſſée, le nommé Rouſſet, Suiſſe & Chef de cuiſine au Palais de Suede, étant attaqué & furieuſement tourmenté du ver ſolitaire, bien de Médecins, à la réquiſition de ce Miniſtre plein de charité, le traitèrent ſelon l'Art par des vomitifs réitérés, &c. ſans que ce ver parut vouloir ſe détacher. Mon malade ſe voyant affoibli de plus en plus, il m'envoya chercher pour me demander ſi vos poudres auroient la vertu de lui faire ſortir du corps ce cruel ennemi, à quoi je répondis qu'il n'étoit pas douteux que s'il vouloit vos poudres, & les continuer avec toute la confiance qu'elles méritent, qu'il s'en délivreroit ; & de fait, il réſolut d'en faire uſage. Le lendemain m'ayant prié d'aſſiſter à la première priſe qu'il prendroit, ce que je fis charitablement, laiſſant mes propres affaires, il pouſſa cette

première fois huit ſelles très copieuſes ſans éprouver la moindre foibleſſe qu'il craignoit, n'ayant pas beaucoup de force ; mais le ver ſolitaire ne parut point. Il en prit lendemain une ſeconde priſe, & à la troiſième ſelle il fit vingt piés de ce ver : à la quatrième quelques morceaux de demi-pan de long ; & ſans autre de ce jour-là, je lui en fis prendre une troiſième priſe à l'alternative, & il en fit encore ce jour-là autres 13. piés entiers ; & l'après-midi diverſes pièces lui tombèrent dans ſa culote. Comme mon homme s'étoit tant ſoit peu affoibli, je laiſſai paſſer un jour ſans le purger, & le lui ayant fait reprendre, le cinquième jour il en fit encore deux à trois piés environ ; & de cette façon juſqu'à la ſeptième priſe il a été radicalement guéri de cette facheuſe maladie.

Cet hiver paſſé, vers le mois de Février le nommé Bilon, interprète de Sa Majeſté Impériale, attaqué depuis une année des fiévres d'accès avec complication de palpitation de cœur inouies, tellement qu'il ſembloit un ſquelette, & ſon corps étoit diaphane ; le Médecin qui le traitoit avoit perdu ſon latin, n'ayant jamais vu en aucun de ſes malades une qualité de fiévre auſſi opiniâtre. Le pauvre malade, preſque aſſuré qu'il en mourroit, cherchoit avec juſte raiſon tous les moyens de ſe ſauver : comme c'étoit un de mes bons amis, je ne balançai pas de lui faire une viſite, pour l'engager à faire uſage de votre poudre purgative que ſon Médecin lui annonçoit toujours comme un reméde très ſuſpect ; enfin, après bien de raiſons & de preuves que je lui donna de l'efficacité de cette poudre, il me pria de lui prêter un Livre des guériſons, pour ſe perſuader encore mieux ce que je lui avançois ; & de fait, après en avoir pris lecture, il jeta ſes opiates, pillules, herbes amères, &c. par les fenêtres, & ſe réſolut abſolument à prendre vos poudres à l'inſçu de ſon Médecin. Avec huit priſes qu'il a pris conſécutivement, il a été radicalement guéri & ſe

porte

porte aujourd'hui mieux qu'avant d'avoir les fiévres, puiſque la palpitation de cœur qui lui eſt auſſi paſſée, étoit un mal qui le faiſoit ſouffrir avant de venir en ce pays ; & ſon Médecin, fort content de le voir guéri, lui dit : je ſavois bien que la dernière opiate que je vous ai fait faire vous fixeroit la fiévre ; & ne pouvant tenir à ce propos, mon ami lui répondit qu'il ſe trompoit bien, puiſqu'il devoit ſon ſalut aux poudres purgatives de Mr. Ailhaud. Voilà avec juſte titre un autre partiſan de vos poudres.

Une pauvre femme Armenienne, âgée d'environ 55. ans, attaquée d'une fiévre maligne, abandonnée de tout le monde, me fit demander, par des perſonnes qui s'intéreſſoient à ſa ſanté, de l'aller voir. Elle me toucha tant que j'y fus, & la trouvai preſque à l'agonie. Quoi faire à cet état-là ! Je penſai que ſi je lui donnois une priſe de votre poudre, elle ſeroit fort inutile ; mais ſes amis & parens qui étoient préſens, m'engagèrent à lui en donner une, ce que je fis, & cela vers les cinq heures du ſoir, recommandant à ceux qui l'aſſiſtoient de lui faire de temps en temps d'une tiſane qu'un Médecin lui avoit ordonné. Je craignois de la trouver morte le lendemain ; mais je fus agréablement trompé d'apprendre en entrant qu'elle vivoit, & qu'elle avoit pouſſé cinq ſelles. Je fus auprès du lit, & la trouvai avec connoiſſance : pour lors je lui ai donné une ſeconde priſe de votre poudre ; & pour abréger, par le ſecours de ce reméde, elle a été parfaitement bien rétablie, & fait ſes affaires comme auparavant. Je regarde cette cure comme un miracle.

Venons à préſent aux épreuves ultérieures que j'ai fait pour la peſte, qui me font bien augurer pour l'avenir ; mais le mal qu'il y a, eſt que je ne puis pas moi-même voir l'état du malade pour diriger, comme il le faut, la manière de ſe ſervir de la poudre ; mais vous comprendrez à peu près par mon récit, de quoi il s'agit.

J'ai trouvé un Médecin Grec habitant à Scutar Faubourg de Conſtantinople, qui traite la peſte, qui a bien voulu, à ma requiſition, ſe charger du ſoin de donner la poudre aux peſtiferés. Il m'a rapporté, qu'étant appelé chez une fille Turque, attaquée de ce mal, il lui en donna une priſe entière, quoique ſon âge n'en demandoit pas autant, qui fit un merveilleux effet; & avec cinq priſes ſa peſte a pouſſé le mieux du monde & a été guérie.

Il en a été de même de deux Turcs muletiers qui venoient d'Angora & du Douanier de Scutar; mais par contre, il l'a donnée à divers autres qui ſont morts. L'obſervation qu'il m'a fait faire, c'eſt qu'on peut ſe promettre la guériſon, quand on donne le reméde au principe de la maladie, s'entend au premier ou au ſecond jour au plus tard, &c.

Signé, *Simian*, Secrétaire du Prince de Moldavie.

A Conſtantinople, le 1. *Décembre* 1768.

VOtre ſouverain reméde ne diſcontinue point d'opérer des merveilles. Outre qu'il m'a réuſſi dans toutes les occaſions où je l'ai employé, je vous dirai en particulier que le Colon de Mr. Richard, m'étant venu conſulter ſur un vilain dépôt à la jambe qui l'incommodoit beaucoup, trois priſes de votre reméde que je lui ai conſeillé comme l'unique qui pût le ſoulager, l'ont entièrement guéri.

Je fus appelé dernièrement à St. Melavi, à trois lieues d'ici, pour un payſan atteint, depuis 24. jours, d'une douleur de tête & d'une ſciatique qui le tenoient cloué dans ſon lit, & d'un hoquet perpétuel. La première priſe du Reméde univerſel que je lui fis avaler, le mit en état de ſe tirer de ſon lit pour ſe vider. Il ſe ſentit ſi bien, qu'il ne voulut pas attendre plus d'une heure pour en avaler une

ſeconde, & ne me laiſſa pas partir, ſans lui en remettre trois autres.

Un garçon de Tuai, à ſix lieues d'ici, tombé malade à Joyeuſe d'une fiévre maligne, fut radicalement guéri par quatre priſes, &c.

Signé, *Daviſard*, Médecin de la Faculté de Montpellier.

A Joyeuſe bas Languedoc, le 1. Décembre 1768.

AYant tant de fois entendu parler de votre poudre avec beaucoup d'éloge, je n'ai point héſité d'en faire uſage, (vu l'indication) pour une dyſſenterie ſanguine, opiniâtre, & qui avoit réſiſté aux remédes les mieux indiqués dans ces ſortes de maladies : elle a produit en moi des effets les plus merveilleux, elle m'a enlevé, comme avec la main, & la cauſe du mal & le mal même, dont je n'ai reſſenti depuis aucune attaque, &c.

Signé, *Nepveû*, Compagnon Orféyre Faubourg St. Marceau.

A Paris, le 2. Décembre 1768.

IL n'y a qu'aux environs de trois ou quatre mois, que l'applaudiſſement preſque général que, malgré les invectives des Anti-ailhaudiſtes, votre reméde s'eſt mérité en ce pays par les prodiges qu'il a opéré dans toute ſorte de maladies, me détermina à le conſeiller à un pauvre payſan attaqué d'hydropiſie. Je ne le fis encore, que parce qu'il ne pouvoit point ſe procurer les remédes ordinaires, ni garder le régime qu'ordonnent les Médecins en ſemblable maladie. Il n'en a pris que quatre priſes qui l'ont guéri, & dès la ſeconde il commença à battre ſon blé.

Quelques jours après, les mêmes raiſons & le bon effet que votre reméde venoit de produire à ma connoiſſance mè portèrent à le faire prendre à une pauvre femme qui m'avoit fait appeler pour la confeſſer ; elle avoit depuis cinq à ſix jours une perte de ſang conſidérable : deux priſes l'ont tirée d'affaires, &c.

Signé, *Taupin*, Vicaire de Civray.

A Civray en Poitou, le 3. *Décembre* 1768.

LA Pharmacie d'Eu eſt toujours déchaînée contre votre bénin reméde : les uns diſent qu'il attaque les inteſtins, & les autres diſent que c'eſt un poiſon. Quant à moi, après cent dix priſes que j'ai priſes, pour une loupe que j'avois entre les deux épaules qui eſt totalement guérie, & qu'à meſure que j'ai fait uſage de ce reméde je me ſuis porté de mieux en mieux, j'eſtime un pareil poiſon au-delà du poids de l'or. Malgré qu'ils en diſent, il opère toujours de grands effets. Mr. Duru Pâtiſſier à Eu, m'a dit encore dernièrement ne plus ſe reſſentir du ver ſolitaire, & s'en compte parfaitement guéri.

Un Monſieur de cette Ville, qui depuis environ ſix ſemaines étoit infructueuſement traité par la Pharmacie, les gens de l'Art ne ſachant plus que lui faire, dans un état horrible dont le détail ſeroit trop long, c'étoit au plus s'il avoit trois ſemaines à vivre quand ils ſe ſont retirés, pour qu'il ne leur manquât pas dans les mains, ſe voyant délaiſſé d'eux, a eu recours à vos poudres. Il n'y a pas quatre perſonnes dans la Ville qui ayent meilleur viſage que lui, il boit, mange & dort bien, & a repris ſon travail de cabinet comme par ci-devant.

Un Avocat de cette Ville qui avoit, depuis environ dix-huit ans, une dartre au haut entre les deux épaules qui lui gagnoit dans les che-

veux, avoit tenté beaucoup de remédes sans succès; les poudres l'ont entièrement emporté par le long usage qu'il en a fait.

Un des enfans de cet Avocat, qui avoit une soif continuelle, qui, je crois même, buvoit de son urine lorsqu'on ne lui donnoit pas de la boisson tant qu'il vouloit, & demandoit dans les maisons de la Ville à boire de l'eau parce qu'on l'en privoit chez lui. Cette soif est éteinte & guérie par l'usage de votre poudre.

Une femme depuis peu étant prise d'une enflure qui lui montoit des jambes à la poitrine, & qui gagnoit même jusqu'aux yeux, a été guérie avec cinq prises. Bien d'autres incommodités ont été traitées avec le même succès sur différentes personnes, & par le même reméde, &c.

Signé, *G. Desjonqueres*, Directeur des Postes.

A Eu en Normandie, le 5. Décembre 1768.

LA nommée Pespoil, pauvre veuve de cette Paroisse, âgée de quarante-huit ans étant asthmatique depuis quatre ans, a été guérie de son asthme avec sept prises du Reméde universel, dont elle a pris les trois dernières à deux fois, &c.

Signé, *Chantelou*, Prêtre.

A Vaulandry près Baugé en Anjou, le 5. Décembre 1768.

MR. Carrolet, Greffier en chef du Bureau à Sel de Langres, étant venu à Hortes où je suis Vicaire, y fut attaqué d'un mal de tête violent, avec des douleurs aigües dans

les jambes & à la poitrine, à quoi se joignit une grande oppression de cette dernière partie & une toux séche. Ces symptômes lui firent craindre une fluxion de poitrine; mais il fut bientôt délivré de ses inquiétudes: une prise du Reméde universel mit fin à ces accidens, & lui rendit la santé.

Un garçon de la Ferté sur Mance, nommé Francillon, fut atteint d'une grande fiévre: cette indisposition alarma d'autant plus ses parens, qu'elle venoit dans une saison où les services de cette enfant leur étoient très nécessaires. Une prise du même reméde, qu'ils lui firent prendre à mon instigation, fit cesser leurs alarmes en rendant une santé parfaite à leur fils. Encouragés par cette première guérison, & convaincus de la bonté du reméde, ils en firent prendre à une de leurs filles, qui souffroit depuis long temps d'une rétention d'urine; elle s'en vit parfaitement délivrée au moyen de deux prises, qui lui firent rendre quantité de sable.

Mdlle. Colet d'Hortes, souffrant beaucoup depuis quinze jours d'un mal de tête, se décida enfin, sur les instances que je lui faisois, à en prendre une prise qui fit aussi-tôt cesser ce mal, &c.

Signé, *Chevillé*, Vicaire d'Hortes.

A Hortes près Langres en Champagne, le 6. Décembre 1768.

J'Ai épousé un Américain que j'ai converti à vos poudres, il y a dix ans, & à qui depuis ce temps elles ont fait, ainsi qu'à moi, des effets merveilleux.

Je viens, avec deux prises, de me guérir d'une dysurie que je portois depuis trois semaines, & qui m'occasionnoit des douleurs inconcevables: je souffrois d'autant plus, que j'avois à tous les instans des besoins d'uriner;

je lâchois quelquefois de l'eau douze fois en une demi-heure, elle étoit aussi limpide que lorsqu'elle sort d'une fontaine. A la suite des poudres mes urines sont devenues toutes sablonneuses, & depuis quinze jours je n'ai rien ressenti. Je dois ce témoignage à la bonté de votre remède. Je ne cesserai d'en publier l'excellence; je lui dois la bonne santé dont je jouis, ainsi que mon mari. Ses jours me sont trop chers, pour jamais souffrir qu'il soit traité avec d'autres médicamens, &c.

Signée, *Mallardiere Masson.*

Au Château de Charmeil près Vichy par St. Geraud le Puy en Bourbonnois, le 7. Décembre 1768.

MDlle. le Loir Coiffeuse, demeurant rue de Paradis chez Mr. Perron maître maçon, avoit un échauffement affreux depuis six ans à la suite d'une fiévre maligne. Elle a fait les remédes de quatre fameux Médecins, a pris entr'autres soixante & douze grains d'émétique sans ressentir aucun soulagement. Elle se croyoit poitrinaire décidée, & est venue me consulter sur son état. Je l'ai rassurée sur la poitrine, & lui ai conseillé votre remède qu'elle a pris. Dix ou douze prises l'ont guérie au point que jamais elle ne s'est si bien portée.

Mde. la Joue, demeurant chez Mr. Demarieres marchand Epicier vieille rue du Temple, eût dernièrement une révolution de lait qui fit beaucoup craindre pour sa vie; sa tête étoit grosse comme un boisseau, ses seins durs comme le marbre & très enflammés. Je lui donnai deux prises le premier jour, & prise & demie le lendemain; enfin elle a été purgée cinq jours de suite de même, & le lait est parti sans lui causer la moindre douleur. Elle se porte au mieux.

Mde. Champ-Ferré, demeurant près du Pont St. Michel, avoit depuis long temps une paralysie sur les yeux, avec des cuisons horribles, ne distinguant presque rien, & des douleurs dans toutes les parties du corps. Tous les remédes qu'elle a fait depuis six ou sept ans lui avoient ruiné l'estomac. Je lui ai donné le Reméde universel qui lui a fait rendre des humeurs pendant quinze jours. Toutes ses douleurs ont disparu, son estomac digè au mieux, & elle y voit travailler à la couture la plus fine.

Mde. Letoré, femme d'un maître Cordonnier de la rue Foretes au Marais, eut, il y a quelque temps, une révolution de lait qui la remplit de gros clous qui faisoient autant de plaies avec des douleurs insupportables : dix à douze prises l'ont parfaitement guérie sans la moindre colique.

Une jeune veuve, dont je vous dois taire le nom, vient d'avoir une fausse couche, il y a deux mois & demi, qui l'a mise à la mort : elle a été traitée infructueusement par des Médecins & des Accoucheurs, on m'a engagé à la voir au moment où elle étoit sans ressource, elle avoit jusqu'à trois redoublemens de fiévre par jour & le lait suintoit par tout son corps, comme les murs d'une cave. Je l'ai menée vivement dès les premiers jours. Elle a toujours pris deux prises, ou une & demie, & dans moins de quinze jours elle s'est portée à merveille.

Je ne vous dirai ni le nom, ni la demeure de plus de trente personnes que j'ai guéries avec deux, trois ou quatre prises de votre reméde, mais il y en avoit dans le nombre, qui étoient aux abois, & d'autres qui souffroient cruellement depuis bien des années. Les voilà actuellement bien guéries, &c.

Signé, *l'Abbé de Loliere*, chez Mde. la Marquise de St. Peravis.

A Paris, *le* 9. *Décembre* 1768.

JE ne puis aſſez vous exprimer combien j'ai d'obligation à votre remède, auquel, après Dieu, je crois devoir la vie. J'eus une fluxion de poitrine l'hiver dernier ; je fus traité avec les remèdes ordinaires, il me reſta une toux ſèche qui fit juger que j'étois poitrinaire, & j'en avois toutes les apparences ; mais vers le commencement du mois d'Août dernier, il me ſurvint une fiévre qui me fit tout craindre pour mes jours. Je me déterminai à prendre de votre remède. La ſeptième priſe me cauſa de rudes alarmes par des ſoulevemens de cœur inſupportables, & je crus y ſuccomber. Ne ſachant quel parti prendre, n'ayant perſonne pour me diriger, j'eus l'imprudence d'avaler trois grains d'émétique qui me fatiguèrent beaucoup, & me firent rendre par la bouche un abcès que votre poudre avoit ſans doute déjà détaché. J'en ai continué l'uſage juſqu'à la ſemaine dernière pour éteindre des feux & des picotemens que je reſſentois de temps en temps, j'en ſuis enfin venu à bout, & ma ſanté eſt parfaitement rétablie, &c.

Signé, *Charot*, Elève en Chirurgie, logé place Maubert, chez un Perruquier.

A Paris, le 9. Décembre 1768.

DEpuis vingt-cinq ans, j'étois affligé de la goutte, qui me tourmentoit annuellement d'une manière très cruelle, & dont j'avois des attaques très vives, ſurtout au Printemps, en Automne, & de temps en temps dans le cours de l'année. Pendant tout ce temps j'ai porté une grande toiſe, & ne pouvois ſortir de ma chambre ſans ſon ſecours : pour monter à cheval, il me falloit échafauder : mes jambes

étoient carrées, mes chevilles couvertes, mes mains & mes pieds très gonflés, le métacarpe entièrement effacé par des obstructions. Enfin en 1766. me trouvant moribond, & entendant que mes Paroissiens disoient à voix basse que je serois mort dans quatre jours; effectivement des douleurs d'entrailles m'avoient réduit depuis trois mois au non plus : c'est dans cet état que j'eus recours à vos poudres; j'en fis porter un paquet de chez un de mes amis qui s'en trouve fort bien. J'en pris une prise le matin, qui fit un effet merveilleux; je rendis un abcès, dont le reste se trouva dans le bassin avec beaucoup de sang corrompu, deux œufs de glaire & d'autres matières bilieuses : je fus en état de me promener à onze heures, & je dînai à midi avec beaucoup d'appétit. Le lendemain j'en pris une seconde prise qui acheva de me dégager des matières qui restoient. Il est bon de vous observer que depuis 28. ou 29. ans, j'avois un rhumatisme très douloureux au genou droit, je m'étois fracassé la rôture par la chute d'un cheval qui s'étoit abattu sous moi, j'étois resté ferme, & une pierre pointue avoit comme percé mon genou. Deux heures après la première prise de poudre, je sentis des mouvemens extraordinaires dans cette partie. Je me dis à moi-même : si la poudre me pouvoit délivrer de cette douleur habituelle, que je serois heureux ! Mais je rève, me dis-je, le mal est incurable. Cependant depuis ce moment je ne ressens aucune douleur à ce genou, & je l'atteste avec serment.

Pour revenir aux effets des deux premières prises, huit jours après j'en pris une troisième qui acheva de me délivrer de toutes mes douleurs. Le temps pascal vint, il y eut des maladies extraordinaires. Pendant ce temps je fus obligé d'aller jour & nuit, je fournis à tous mes devoirs. Je repris mon embonpoint, & je ne fus nullement fatigué de tant de peines que je pris.

J'avois un squirre dans la bouche sous la

joue gauche en dedans qui croissoit tous les jours ; depuis la troisième prise il a toujours diminué de plus en plus. Pour la goutte elle ne revint point à son tems ; & depuis la troisième prise je n'en ai eu que deux attaques légères, par la négligence que j'ai eu de me purger avant ce temps. A son arrivée j'ai pris une prise qui l'a augmentée ; une seconde prise le lendemain n'a pas un meilleur effet ; mais le sur-lendemain une troisième prise arrête le progrès & les douleurs de la goutte, & une quatrième me rend le sommeil & l'appétit, de sorte que je regarde à présent la goutte comme la chicanne d'un Normand qui me demande mal-à propos ce que je ne lui dois pas.

Il y a dix-huit ans que j'avois une dartre à l'aîne, je la fis disparoître par une décoction de tabac. Elle revint au coude du bras droit, & étant repercutée, elle reparut au bas du dos. Après la cinquième prise de poudre, il se forma dans la région de la dartre cinq froncles d'une grosseur extraordinaire, & qui jetèrent beaucoup de matières. Cependant en 67. la dartre reparût, & me fit beaucoup souffrir toute l'année ; je fus même obligé de la bassiner soir & matin avec de la graisse de volaille. En 68. j'ai pris fréquemment des poudres, & me suis trouvé entièrement délivré de ma dartre au mois de Juillet dernier par une quarantaine de froncles qui, depuis la tête jusqu'au bas du dos, firent sortir une matière très abondante. J'ai été bien surpris ce Printemps, la racine des cors que j'avois sous la plante, & presque à tous les doigts des pieds fut séchée. Je croyois que mes cors reviendroient, & après trois mois d'observations & d'incrédulité, je n'ai rien vu renaître ; de sorte que je n'ai pas plus de cors qu'un enfant au berceau, & me porte mieux que je ne faisois il y a 15. ans, &c.

Signé, *La Serre*, Curé de Sarlat.

A Sarlat en Perigord, le 15. *Décembre* 1768.

J'Ai été attaqué d'une fiévre tierce dont j'ai été traité inutilement par plusieurs Médecins & Chirurgiens pendant deux mois sans en avoir du soulagement ; j'ai fait connoissance avec un Elève en Chirurgie qui m'a conseillé de faire usage de vos poudres : j'en ai pris huit prises qui m'ont guéri radicalement & mis en état de travailler & de porter la chaise comme c'est mon occupation, &c.

Signé, *Badin*, Porteur de chaise proche la Barrière des Sergens.

A Paris, *le* 19. *Décembre* 1768.

J'Ai eu un accès terrible pendant trois jours & trois nuits ; une grande oppression, des convulsions, des nausées, la fiévre & une sueur froide étoient les symptômes qui m'accablèrent tout d'un coup. Je pris trois prises de votre poudre qui me procurèrent des évacuations abondantes par haut & par bas, & qui diminuèrent peu à peu les accidens, si bien que je me trouvai soulagée. Je me purgeai une & même deux fois toutes les semaines avec votre poudre, & tant que je pris le lait, la poudre ne me procuroit presque aucune évacuation que par les sueurs. Je continuai encore le lait une semaine, mais il ne passoit plus, & ma poitrine en étoit incommodée. Je fus contrainte de prendre dix prises de poudre de suite qui me firent rendre une grosse masse d'une humeur recuite de couleur sanguine, & si dure qu'on auroit eu de la peine à la casser avec un marteau. Depuis ce temps je me suis assez bien portée.

Un Ingénieur, qui étoit très mal & prêt à perdre les yeux, s'est trouvé guéri avec trois prises de votre poudre, &c.

Signée, *de la Haye d'Andouille*.

A Guingamp basse Brétagne, *le* 21. *Décembre* 1768.

IL y a deux ans que me trouvant atteint d'un rhumatiſme ſur la moitié de mon corps, & ayant épuiſé tous les remédes ordinaires ſans trouver aucun ſoulagement, je fus conſeillé de recourir à votre poudre. J'en pris une douzaine de priſes quaſi de ſuite, & elles me firent un ſi prompt effet, que je fus entièrement dégagé à la ſixième. Je crains toujours le retour de cette même maladie, & pour la prévénir je me purge de temps en temps avec la même poudre : du depuis j'ai la ſatisfaction de jouir d'une bonne ſanté.

Je conſeille à tous ceux que je vois malades, l'uſage de ce bon remède, & tous ceux qui en uſent me remercient après en avoir éprouvé les bons effets.

Je puis en particulier avoir l'honneur de vous citer un de mes Vicaires qui a gardé la fiévre pendant un an, que les Medecins avoient jugé être déjà tombé dans la fiévre lente, & il a été parfaitement guéri au moyen de cinq priſes de votre poudre que je lui fis prendre, &c.

Signé, *Calamels*, Curé de Monvalent.

A Monvalent en Quercy, route de Paris, par Souillac, le 27. *Décembre* 1768.

LE Reméde univerſel opère toujours des cures merveilleuſes dans ce pays. Le reſpectable Mr. Debar de la Gazaille, qui ne pouvoit ſupporter l'air de ſa terraſſe avant l'uſage de ce reméde, eſt depuis un mois à Toulouſe pour la pourſuite d'un procès au Parlement.

Mr. ſon Curé, nommé la Serre, de la Ville de Sarlat & Curé de Carſac Diocèſe de Sarlat, n'éprouve quaſi pas d'attaques de goutte, depuis qu'il prend de ce reméde,

Mr. Clavel, Curé de Prats, & Mdlle. sa sœur éprouvent de plus en plus son efficacité.

Un enfant de quatorze ou quinze ans, tailleur de son métier, nommé Jean Delsol, natif du Village de Chanat Paroisse de Prats Diocèse de Cahors, s'étant exposé aux injures de l'air après s'être frotté avec l'onguent mercuriel, devint enflé de tout le corps, & ressentoit des douleurs si aigües qu'il resta une douzaine de jours sans dormir, & criant sans cesse : vingt-deux prises du Reméde universel l'ont guéri radicalement.

Jeanne Vergne, âgée de vingt ans, native du village de la Serre Paroisse de Simeyrol Diocèse de Cahors, attaquée des pâles couleurs invétérées, ayant pris bien des remédes sans succès, a été guérie radicalement avec neuf prises du Reméde universel.

Jean Delpy, du village de la Roque Paroisse de Simeyrol Diocèse de Cahors, âgé de 55. ans, étoit travaillé depuis quinze d'une colique bilieuse des plus vives : il avoit pris plusieurs remédes sans soulagement ; quatre prises du Reméde universel l'ont radicalement guéri.

Guillaume Merchadou, du village de Bessede Paroisse de Simeyrol Diocèse de Cahors, âgé de 24. ans, a été radicalement guéri de la dyssenterie avec six prises du même reméde.

Mr. de Bar de St. Vincent Ecuyer, ancien Garde du Roi natif de St. Vincent Diocèse de Sarlat, ayant la fiévre tierce qui avoit résisté à bien de remédes, m'a dit avoir été parfaitement guéri avec cinq prises du même reméde.

Mr. de la Roque son frère, étant atteint d'une tension douloureuse du bas ventre, m'a dit qu'il avoit été saigné, qu'on lui avoit servi plusieurs lavemens, & qu'il avoit pris beaucoup de casse & de manne sans succès ; six prises du Reméde universel l'ont radicalement guéri.

Mr. de Bar de la Faurie Ecuyer, ancien

Capitaine au Régiment des Gardes Lorraines, mon beau-frère, âgé de 45. ans, restant au Château de la Faurie Paroisse de Paulin Diocèse de Cahors, a été bien soulagé de l'asthme humide par six prises de votre remède. Les paroxismes ne sont plus si violens, & il espère d'en guérir parfaitement avec la persévérance.

Mr. du Pouget Ecuyer, ancien Garde du Roi, demeurant au Château de la Fonhaute Paroisse de Casoulés, Diocèse de Cahors, m'a dit qu'il étoit attaqué d'un fréquent saignement de nez, & qu'il avoit éprouvé un grand soulagement depuis qu'il faisoit usage du remède universel; il espère de perfectionner sa guérison en le continuant.

Mde. du Pouget sa mère, & Mdlle. de la Grauliere sa tante, m'ont dit n'avoir jamais pris de purgatif plus doux & plus bénin.

Mr. de Saulou, Conseiller du Roi en l'Election de Sarlat demeurant en son Château du Saulou Paroisse de Perillac Diocèse de Cahors, Mdlle. de la Riviere sa sœur, & Mr. de Ginestet son frère, m'ont dit en avoir pris plusieurs prises, & qu'ils le regardoient comme très doux & bénin.

Mr. Reynaud de Perillac Diocèse de Cahors, Mdlle. son épouse & Mdlle. sa sœur m'ont fourni le même témoignage.

Mr. Laymerie Curé d'Orliagues Diocèse de Cahors, & Mr. Martini Curé de Simeyrol du même Diocèse, attestent la même chose, & en avoir vu de très bons effets dans leur Paroisse.

Mr. la Combe de Bequinolles mon beau-frère, Paroisse de Carlux Diocèse de Cahors, avoit une dureté considérable à l'hypocondre gauche depuis plusieurs années; huit prises du Remède universel ont parfaitement détruit cette dureté qu'on regardoit comme un squirre.

Mr. son père dit qu'il est bien soulagé d'une colique bilieuse, depuis qu'il en fait usage, & espère de guérir radicalement en continuant.

Le respectable Mr. de Bar de la Gazaille

m'a dit que Mde. de Bonnecoste sa parente, de la Paroisse de Cousou Diocèse de Cahors, qui languissoit depuis quelques années, ayant pris deux prises du Remède universel, avoit fait plus de deux cent vers, & qu'il y en avoit un qui avoit demi-aune de long, qui étoit noir & de la grosseur d'un petit doigt, qu'on avoit été obligé de l'arracher du dos, & qu'à présent cette Dame se portoit très bien.

Mde. du Pouget, que j'ai déjà citée, m'a dit que Mde. de Linas, de la Paroisse de Ginouline Diocèse de Cahors, abandonnée de son Médecin & de son Apoticaire, étant toute enflée; avoit été radicalement guérie avec douze prises du Remède universel.

Mon père, mon épouse, moi & toute ma famille en prenons toutes les fois que nous avons besoin de nous purger, & nous attestons qu'il est doux & bénin, &c.

Signé, *Laveyssiere*, Docteur en Médecine.

A Simeyrol près de Sarlat en Perigord, *le* 26. *Décembre* 1768.

JE suis trop endoctriné du principe lumineux de feu Mr. votre père sur la cause réelle des maladies, pour que je puisse jamais m'en écarter; je viens tout récemment d'en éprouver des merveilles. Votre admirable purgatif n'a point son pareil. Rappelez-vous ma seconde lettre du 17. du mois dernier: je vous marquois que j'avois été délivré du ver solitaire, je le croyois bonnement à cause de la longueur monstrueuse de celui que j'avois rendu; point du tout, ce n'étoit qu'une partie qui étoit sortie de mon corps. Je fus obligé de venir ici, je me sentis tout dérangé: je pris aussi-tôt une prise & demie de votre bonne poudre, qui me fit rendre environ deux

piés & demi de ce ver. Le lendemain la fiévre me prit sur les neuf heures du matin : après le frisson je préparai moi même une prise seulement que j'avalai à dix heures & demie Cette prise ne me fit point rendre de ce ver ; mais la fiévre céda. Je retournai à Poiseux assez bien portant : pendant le peu de séjour que j'y fis, je ne m'apperçus d'aucun mal-être ; mais le lendemain de mon retour en cette Ville, qui fut le 19 de ce mois, je me trouvai encore bien dérangé. Je pris le parti d'avoir recours à votre admirable spécifique, en prenant une prise & demie qui m'a fait rendre six piés & deux pouces de ce ver avec la tête. Je remarque toujours que cette partie est beaucoup plus large que celle que j'ai laissé à Poiseux. Sa tête est affreuse, noirâtre & velue, je l'ai montré à Mr. Desgautier Médecin du Roi de cette Ville, & Directeur des eaux minérales de Pougues. Je lui ai dit que j'avois obligation à vos salutaires poudres de la délivrance d'un si terrible animal. Il m'a répondu qu'il connoissoit parfaitement vos poudres, qu'il en avoit fait usage, qu'elles étoient bonnes, & que je ferois très bien d'en faire usage. Il m'a engagé à mettre cet animal dans une fiole avec de l'eau-de vie, afin de l'examiner, m'a-t il encore ajouté, avec plus d'attention. Jugez de l'obligation que j'ai à votre incomparable médecine universelle ; j'en ai donné quatre prises & demie à une fille de cette Ville nommée Marguerite Reveille, lingère sur la Paroisse de St. Laurent, pour un mal d'estomac très violent avec fiévre & point de côté ; cette fille est radicalement guérie en cinq jours de temps. De jaune qu'elle étoit ci-devant, elle a repris ses belles couleurs.

Le 24. de ce mois j'en ai envoyé une prise & demie à un pauvre manœuvre nommé Dounom du village de Vrit de la Paroisse de Poiseux à trois lieues d'ici, pour le guérir d'un grand dévoiement, fiévres & point de côté : Cet homme n'a été que deux jours malade. J'en ai aussi donné trois prises jeudi dernier

à une pauvre veuve : ſa fille m'a aſſuré ce matin, que la perte de ſang dont ſa mère étoit affectée, ainſi que le point de côté, ſe ſont diſſipés à la première priſe. Elle a repris le vendredi ſuivant une ſeconde priſe qui lui a ôté la fiévre, & aujourd'hui elle ſe trouve guérie radicalement. Elle ſe nomme la veuve Petit-Jean ſur la Paroiſſe de St. Sauveur de cette Ville, &c.

Signé, *l'Abbé de Serre*, Chanoine de la Cathédrale.

A Nevers, le 31. *Décembre* 1768.

LE Reméde univerſel a produit un effet très efficace ſur tous ceux qui en ont uſé. Une Demoiſelle, nommée Rideau, de mon Bourg, âgée d'environ 72. ans étoit remplie de glandes ſcorbutiques & condamnée à la mort par un Médecin de nos cantons, ſi elle ne ſe faiſoit ſaigner tous les mois, ce qu'elle n'a pas fait, & s'eſt déterminée à uſer depuis trois ans de vos poudres, & ſe trouve beaucoup ſoulagée.

Le nommé Martial, Bourgeois de mon Bourg, attaqué d'un gros rhume de poitrine qui lui occaſionnoit des crachemens de ſang, eſt entièrement guéri par le moyen de deux priſes.

Pierre Sardin, mon domeſtique, ayant une jauniſſe univerſellement répandue ſur tout ſon corps, occaſionnée par une obſtruction au foie, & qu'un fameux Chirurgien taxoit d'être pulmonique, a été radicalement guéri au moyen de deux priſes.

Jean Jollet, Jean de Foulounous, François Blanchard, Jean Courcaud, Leonard, Vergneaud, & pluſieurs autres attaqués de dyſſenterie invétérée depuis long temps, par le moyen de deux ou trois priſes de votre reméde ſe ſont trouvés parfaitement guéris.

Les nommés Jean Manchetton, Vincent Lambroix, & plusieurs autres attaqués de fiévre maligne, par le moyen de deux prises chacun ont été parfaitement guéris.

Marie Charpêtu & Marie Guaspard, attaquées d'un grand mal de gorge & de fiévre violente, & plusieurs personnes attaquées de fiévre quarte, tierce, double-tierce, se sont trouvées parfaitement guéries par l'usage du même remède, &c.

Signé, *de la Grange*, Prieur Curé d'Excideuil.

A Excideuil sur Vienne près Chabanois en Angoumois, le 1. Janvier 1769.

PIerre Courtenoux Chasseur des Chanoines Réguliers de la Maison de St. Pierremont mon Paroissien, âgé pour lors de trente-quatre ans, se trouvoit incommodé depuis plusieurs années des hémorroïdes. Voyant que cette incommodité étoit incompatible avec son métier de chasseur, il voulût s'en débarrasser: en conséquence il se confia à un malheureux Barbier de village qui ne fit point difficulté de lui ouvrir la veine; & pour que la saignée fut plus abondante, cet ignorant attendit que le sang de son patient coulât avec abondance, vaqua aux affaires de son ménage, & ne revint auprès de son malade qu'après un espace de temps si considérable, qu'il étoit prêt d'expirer de foiblesse. Depuis cette fatale saignée, le malade s'est trouvé foible très long temps. Il lui est survenu des chaleurs intérieures, & des démangeaisons par tout le corps, sans qu'il y parût rien au dehors; tout cela accompagné de douleurs cuisantes, & d'une espèce d'hypocondrie qui le réduisoient au néant, & le mettoient hors d'état de pouvoir travailler à sustenter sa famille. Inutilement s'est-il ruiné à prendre les différens remédes que lui ont indiqué nos Savans de la

Faculté ? Son mal a empiré, & il s'eſt trouvé réduit à la dernière des misères. C'eſt dans ces facheuſes circonſtances qu'il s'eſt traîné chez moi, après avoir appris que Mr. Rouillon Curé d'Ache près de Longwy avoit été guéri par vos merveilleuſes poudres ; je lui en ai fait prendre. Les premières fois qu'il en a uſé, tout ſon corps a eſſuyé les plus violentes révolutions, ſans pourtant lui faire d'autres effets que ceux d'une médecine ordinaire. Enſuite par l'uſage preſque continuel qu'il en a fait, il a jeté beaucoup de glaires, des vers au nombre de douze ou treize de la longueur de quatorze ou quinze pouces, qui hors de ſon corps avoient la même agilité qu'une anguille très vive pourroit avoir dans l'eau. Après l'expulſion des vers, il eſt venu une grande quantité de ſang putrefié que je crois être la ſource du mal cauſé par le flux des hémorroïdes intercepté. Ces vers, ces glaires & ce ſang corrompu expulſés, après cinquante & quelques priſes du Reméde univerſel, l'ont, à ce qu'il me paroît, guéri totalement. La preuve que j'en ai, & que je puis atteſter avec vérité à toute la terre, c'eſt que le ci-devant malade ne ſouffre plus, que de ſquelette qu'il étoit, il reprend de l'embonpoint, & que les hémorroïdes qu'il n'avoit pas eu depuis ſa facheuſe ſaignée, lui ſont déjà ſurvenues deux fois. Le voilà donc dans ſon état naturel, & par conſéquent guéri, &c.

Signé, *Raguet*, Chanoine Régulier & Curé d'Avril, Reſſort du Bailliage de Brige en Lorraine près de Metz.

A Avril Pays Meſſin, le 3. Janvier 1769.

J'Ai fait prendre de vos excellentes poudres à tous les malades de ma Paroiſſe, qui, après en avoir fait uſage, ſe ſont trouvés

guéris, les uns des coliques, les autres de fiévres tierces & quartes, & les autres de langueurs, maux de tête, bile, glaires, obstructions, &c. moi-même je m'en suis purgé plusieurs fois, & elles me font des biens infinis, &c.

Signé, *Beaulieu*, Curé de Siecq près de Niort.

A Niort en Poitou, le 7. Janvier 1769.

VOs poudres ont opéré la plus grande cure sur Mde. Moreau, femme du Directeur des Domaines de cette Généralité. Cette Dame a environ 30. ans, elle est de Normandie & demeure ici depuis quatre ans : elle étoit toujours malade par le défaut de circulation du sang, avoit des tumeurs dans les nerfs depuis son enfance, & fort souvent des coliques ; elle étoit, surtout depuis dix-huit mois, dans un état déplorable. Son Chirurgien avoit employé inutilement son Art pour la soulager ; sa dernière ressource a été de l'envoyer aux Eaux de Rouen, dont elle est revenue toute aussi malade. Je ne cessois de lui dire d'essayer vos excellentes Poudres, & enfin Mr. l'Abbé de Roussy, Aumônier en dignité de notre Eglise, mon ami, & frère de notre Lieutenant de Roi, la persuada dans le mois de Mars dernier : elle me fit prier de l'aller voir, me pria de lui en fournir des fidelles, & de ne lui en donner qu'une demi-prise, attendu sa grande facilité à aller à la selle : je lui promis tout ce qu'elle voulut. Je la trompai, & lui en donnai les trois quarts d'une prise qui fit des merveilles. Elle fut purgée neuf fois, rendit mille vilenies, & se trouva entièrement soulagée & dégagée. Je lui persuadai qu'il en falloit prendre pendant quinze jours, de deux jours l'un ; elle y consentit, & je donnois toujours les trois quarts d'une prise. Au bout de ce temps elle se trouva si bien,

qu'elle dit être parfaitement guérie de tous ſes maux, & ne vouloir plus en prendre. J'eus beau lui faire toutes ſortes de repréſentations, elle ne voulut jamais entendre à rien. Je lui prédis ce qui lui arriva ſix ſemaines après. Elle tomba plus malade qu'elle n'avoit jamais été. Elle me redemanda des poudres, en prit quatre mêmes doſes quatre jours de ſuite ſans pouvoir les garder. On fit joindre à la cinquième deux grains d'émétique qui firent effet; la ſixième doſe la purgea enſuite très bien. Je voulois qu'elle continuât, elle s'en excuſa ſur ce qu'elle étoit obligée de partir pour ſa campagne qui eſt en Poitou. Elle me demanda de lui faire avoir deux paquets de poudre, & de lui ſéparer les doſes. Dès-lors je lui avouai ma ſupercherie, je lui accommodai les vingt priſes en trois quarts, & partit très malade, avec un dégoût affreux. Elle m'a avoué qu'elle ne fut pas plutôt arrivée à la campagne, qu'elle envoya à la Ville de Fontenay-le-Comte chercher ſon Médecin qui ſe nomme Mr. Pichard, elle lui raconta toute ſa ſituation, les bons effets des poudres, les bons conſeils que je lui avois donné, qu'elle n'avoit pas voulu ſuivre. Ce Médecin, qui eſt un galant homme, la blâma, & lui ordonna de continuer le même reméde, & d'y ajouter le lait d'âneſſe pendant quelque temps. Tout a parfaitement réuſſi, & cette Dame jouit actuellement de la meilleure ſanté, &c.

Signé, *Ponthieu*, Chanoine.

A la Rochelle en Aunis, *le* 8. *Janvier* 1769.

JE vous remercie de l'intérêt que vous prenez à ma ſanté & à celle de ma petite: elle n'avoit jamais marché, quoiqu'âgée de près de dix ans; depuis deux mois qu'elle uſe du Reméde univerſel, elle commence à marcher avec des bequilles. J'ai tout lieu d'eſ-

pérer, par le moyen de ce reméde, une entière guérison, &c.

Signée, *Veuve Pellisier*, rue Saint Martin, au Café des Houllans vis-à-vis la rue du Cimetière St. Nicolas.

A Paris, le 10. *Janvier* 1769.

J'Ai été attaqué le Printemps dernier de la maladie populaire qui consistoit dans des grands maux de gorge avec inflammation dans la bouche & à la langue, je m'en suis guéri par l'usage de deux prises seulement de votre poudre. Mon épouse s'est également guérie par quatre à cinq prises de ladite poudre d'une espèce d'ébulition de sang, ayant eu depuis près de huit à dix ans des boutons qui lui sortoient au corps, même à la tête, & qui devenoient sanglans. Elle n'y est plus si sujette, ayant soin toutefois d'en faire usage quand elle se trouve en avoir besoin. J'ai opéré une grande cure, par l'administration que j'ai fait moi-même de ce précieux reméde, vis-à-vis de Charlotte de Lousnie âgée de 13. ans, pauvre fille de mon métayer de Bauvais Paroisse de Chastein, qui étoit attaquée des pâles couleurs & jaunisse universelle, jaune même jusques dans le blanc des yeux, épanchement de bile, la peau couverte de pourpre, grosse fiévre continuelle, avec des douleurs d'estomac affreuses, gonflement & oppression, le visage, les mains & les jambes enflées; ses eaux & urines extrêmement épaisses & couleur de sang, les douleurs si vives & si violentes qu'elle ne pouvoit dormir, étoit extrêmement dégoûtée & d'une si grande foiblesse, qu'elle ne pouvoit rien soutenir. Par l'usage de dix prises que je lui fis prendre dans le cours du Carême dernier, elle fut entièrement guérie aux Fêtes de Pâques suivantes, & ne s'est jamais mieux

portée qu'elle le fait actuellement.

Antoine Villeneuve, mon meûnier au moulin de Teſſec ſous mon logis de Bauvais, attaqué par débauches de vin, de grands maux d'eſtomac & oppreſſion, a été radicalement guéri par deux priſes.

Trois de mes métayers ont également été guéris de dyſſenterie par deux priſes chacun. Tous ceux que je connois en avoir fait uſage s'en ſont très bien trouvés & à leur plus grande ſatisfaction, &c.

Signé, *Le Breton*, Seigneur de Bauvais.

Au Logis de Bauvais, Paroiſſe de Chaſtein, le 10. Janvier 1769.

AU mois d'Août dernier Mde. de Rozet étant dans les derniers jours de ſa groſſeſſe, tomba malade d'une fiévre putride & catarreuſe avec deux redoublemens toutes les vingt-quatre heures. La confiance que j'ai dans votre ſpécifique m'engagea de lui en faire prendre. Après quatre priſes ſa maladie augmenta de telle façon que je la crus perdue ſans eſpoir. La malade avoit ſurtout un feu dévorant dans la poitrine ; heureuſement je ne me rebutai pas, & à la huitième priſe la fiévre céda tout-à-fait, le feu de poitrine diſparut ſans retour, de même que tous les accidens qui caractériſent cette maladie. Trois jours après que la malade fut ſans fiévre, je lui donnai par précaution une neuvième priſe qui la purgea quinze fois. Madame ſe leva le même jour, & elle ſoupa avec moi du meilleur appétit du monde. De ſuite elle eut les douleurs de l'enfantement, & dans demi-heure au plus elle fut délivrée bien plus facilement que dans ſes autres couches, ce que tout le monde a regardé tenir du prodige, &c.

Signé, *Rozet*, Baron de la Garde.

A Auvillar ſur Garonne, le 10. Janvier 1769.

Entre

ENtre les cures opérées ſous mes yeux par votre remède, la plus remarquable eſt celle d'une femme ſur le point d'accoucher, qui fut priſe d'une pleuréſie, & ſe trouva en danger de mort. Je lui fis prendre au ſoir une priſe de votre poudre admirable, & le lendemain une autre ; elle fut guérie ſur le champ, & accoucha heureuſement. La mère & l'enfant ſe portent fort bien, &c.

Signé, *D'Antreville - Godefroy*, Chirurgien-Major de la Marine; demeurant à Bricquebecq près Valogne.

A Bricquebecq en Normandie, le 11. *Janvier* 1769.

J'Ai l'honneur de vous certifier, que François - Joſeph Bocquillion de ma Paroiſſe étoit attaqué d'un rhumatiſme qui l'obligeoit de marcher avec un bâton depuis pluſieurs mois ; il prit deux priſes de vos poudres en deux jours, moyennant quoi il marche très librement à préſent, & va toutes les ſemaines de pied à St. Omer diſtant de Lierres de ſix lieues.

La veuve Mathon, pauvre femme de ma Paroiſſe, avoit une fiévre putride très violente, & une ſuppreſſion des menſtrues ; elle étoit en danger de mort & privée de l'uſage de la raiſon : je lui adminiſtrai le Sacrement de l'Extrême-Onction, & après je lui fis prendre deux jours de ſuite une priſe & demie de vos poudres chaque jour, & une priſe deux jours après ; elle eſt parfaitement guérie, & travaille très bien.

J'ai guéri d'autres perſonnes de rhume, de réplétion, de fiévre, des maux de dents, des

fluxions, avec plus ou moins des poudres, ſelon la dureté ou la facilité des tempéramens &c.

Sign é*Playoult*, Curé.

A Lierres par Lillers en Artois, le 12. *Janvier* 1769.

JE reçois dans l'inſtant une Lettre de Mr. l'Abbé de Serre, Chanoine à Nevers ; il me fait un détail curieux & intéreſſant de deux eſpèces de ver ſolitaire évacués par votre remède, dont il me mande qu'il vous a fait la deſcription, & me prie de lui mander ſi Mr. Chatriot a été dans le même cas que lui. J'ai eu l'honneur de lui répondre que Mr. Chatriot avoit actuellement une charge dans les Eaux & Forêts, mais qu'il n'y avoit pas long temps que je l'avois rencontré dans Paris ſe portant très bien, & qu'il m'avoit aſſuré qu'il n'avoit pas eu depuis plus de dix ans (qu'il a rendu cet étrange ver ſolitaire) la plus légère atteinte de cette affreuſe maladie, que votre excellent ſpécifique a ſi bien détruit. J'engage Mr. l'Abbé de Serre à le continuer, & j'eſpère qu'il s'en tirera de même, &c.

Signé, *Le Loup*, maître de flûte, au bas du Quay Pelletier au Cerceau d'Or.

A Paris, le 19. *Janvier* 1769.

AU mois de Septembre, ma femme fut attaquée d'une maladie aigüe ; c'étoit une fiévre ardente qui a duré quinze jours. Ne connoiſſant pas de meilleur remède que vos poudres, je lui en ai adminiſtré cinq priſes, qui l'ont tirée d'affaire. Elle ſe porte bien.

Moi, mes enfans & des personnes de ma connoissance, en usons avec succès, &c.

Signé, *Collignon*, Commis au Bureau des vingtièmes, rue Nexirue chez Mr. Job Procureur.

A Metz Trois-Evêchés, *le* 20. *Janvier* 1769.

J'Ai quitté la Paroisse de Sagries où j'ai guéri bien des gens par le moyen de votre remède. Aujourd'hui je me trouve Curé d'Usez, où je me suis guéri dernièrement par deux prises en huit jours d'un rhume négligé qui me tenoit depuis six mois.

Une femme entièrement enflée depuis très long temps, à qui le Médecin avoit fait faire beaucoup de remèdes par charité, mais inutilement, connût votre remède : des personnes charitables lui donnèrent de quoi en acheter deux prises dont elle se trouva fort bien ; je lui en donnai quatre qui l'ont mise au mieux, &c.

Signé, *Imbert*, Curé d'Usez en Languedoc.

A Usez, *le* 20. *Janvier* 1769.

MOn neveu m'a fait part d'une guérison opérée par votre poudre ; je vais transcrire mot à mot sa Lettre.

» Le sieur Claude Roblin, parent de Mde. » Chorle, étoit attaqué depuis deux mois » d'une inflammation au bas ventre, des coli» ques, des maux de reins si violens, qu'ils » ne l'avoient pas laissé reposer un quart d'heu» re depuis ce temps. La douleur étoit si vio» lente dans ses accès, que le malade étoit » comme un fou ; il se jetoit sur ses parens, » couroit par leur Grange, leur écurie, se rou» loit par terre, crioit de façon à être en-

» tendu d'un bout du village à l'autre. Mrs. » les Médecins de Nogent ont fait tout ce » qu'ils ont pu pour le guérir, ils ne l'ont » pas seulement soulagé un instant, & ce n'est » qu'après qu'ils l'ont eu abandonné & dit » qu'il en mourroit, que je lui ai conseillé » la Poudre d'Ailhaud par l'entremise de Mr. » le Curé. Cinq prises l'ont guéri radicale» ment. Il frappe sur le fer à présent, &c. » Signé, *Besançon*, Cler Minoré. A Nogent» le-Roi, le 12. Septembre 1768.

Voilà ce que me marque mon neveu au sujet de vos poudres; quant à moi, je n'ai pas eu occasion de faire des cures bien merveilleuses; mais néanmoins plusieurs personnes en ont usé, & s'en sont bien trouvées, &c.

Signé, *Hugot*, Curé de Corgirnon.

A Corgirnon en Champagne, le 23. Janvier 1769.

J'Ai donné de votre reméde à un jeune homme hydropique qui s'est déjà trouvé admirablement soulagé d'une douzaine de prises dont il a fait usage. Je veux vous faire part d'un événement qui s'est passé sous mes yeux, & sous ceux de toute cette Ville. Un Bourgeois nommé Mr. Tourniaire avoit un fils à la mamelle qui ne pouvoit pas uriner: il fut trois jours dans ce terrible état, déjà le ventre prodigieusement enflé, & l'enfant paroissoit toucher à son dernier moment. Nous conseillâmes votre poudre, & sa mère nous dit ne consentir à lui en faire prendre, que parce qu'il étoit perdu sans ressource: c'est le jugement qu'en portoient les gens de la Pharmacie; & peu de temps après que cet enfant eût avalé un tiers de prise, il pissa & guérit, &c.

Signé, *Veronne.*

Au Buix en Dauphiné, le 25. Janvier 1769.

nt a
mell
avec
de

TOut le monde ici ſe trouve bien du Reméde univerſel ; & je connois pluſieurs bonnes maiſons qui n'en uſent pas d'autre à leur grande ſatisfaction. Mr. Decombes Médecin l'ordonne dans pluſieurs maladies, ſurtout dans les obſtructions. Ma mère en a éprouvé des effets merveilleux, de même qu'une infinité de perſonnes. Mr. Berard, Curé de Rocles à deux lieues de Joyeuſe, attaqué depuis long temps de la goutte, ne s'en préſerve qu'au moyen de ce reméde, dont il fait ſouvent uſage. Mr. Charriere Rieuzet, Bourgeois de cette Ville, a été guéri d'une dyſſenterie cruelle cet Eté dernier au moyen de cinq ou ſix priſes, &c.

Signé, *Richard*, Directeur des Poſtes.

A Joyeuſe bas Languedoc, le 5. *Février* 1769.

VOtre poudre fait toujours des merveilles ; elle vient de guérir une Demoiſelle âgée de 48. ans d'une hydropiſie dans laquelle elle étoit tombée enſuite d'une fiévre putride vermineuſe, ou plutôt elle n'en étoit pas encore quitte qu'elle enfla prodigieuſement depuis les pieds juſqu'à la tête ; mais ſurtout le ventre, l'eſtomac, la poitrine étoient ſi gros qu'on croyoit qu'elle n'avoit pas de vie pour huit jours, l'oppreſſion étant continuelle. Elle demeura dans cet état une ſemaine. On fit venir Mr. notre Curé pour lui donner l'Extrême-Onction. Une Dame, nommée Bancal qui a été guérie par le moyen de la poudre, & toute ſa famille auſſi, de différentes maladies, lui propoſa d'en prendre. Mr. le Curé, qui en voit journellement les meilleurs effets, la lui conſeilla ; la malade ſe rendit à leurs ſollicitations ; mais comme elle étoit ſi mal, on

n'osa pas lui donner la prise entière. Elle en prit la moitié d'une, qui peu de temps après lui fit vomir toute sorte d'ordures avec des vers; elle alla copieusement par les selles, & fut rappelée à la vie : elle en a usé onze prises, & par ce moyen elle s'est tirée d'affaire, contre l'espérance de bien du monde, ayant été malade pendant plus de trois mois, & traitée par les Médecins; c'est-à-dire que la fiévre putride vermineuse n'avoit point cessé depuis qu'elle tomba malade, jusqu'au jour qu'elle se mit à l'usage de la poudre.

Je continue à me bien porter, il semble même que je suis mieux que depuis bien des années. Je puis dire que je fais honneur à votre remède qui m'a rendu autant d'embonpoint que j'en avois à l'âge de 25. ans, &c.

Signée, *Brochay*, Religieuse Hospitalière.

A Belley en Bugey, le 10. *Février* 1769.

IL y a vingt-six ans ou environ, qu'étant Vicaire de la Paroisse de Sainte Radegonde près d'Agen, la fille aînée du nommé Carrere habitant du lieu du Canton, d'un très mauvais tempérament, tomba malade : le Sr. Larrey, Chirurgien de ladite Paroisse, la traita comme si elle avoit eu une fluxion de poitrine, & la saigna beaucoup. Cette fille étoit si mal, que lui ayant administré les Sacremens, je fus chez elle un soir, & la trouvai les yeux cornés, les narines affreusement ouvertes & noires, ainsi que les dents; le dépôt me paroissoit formé, elle ne voyoit, ne parloit, ni n'entendoit, je lui fis la recommandation de l'ame. En me retirant je trouvai le Sr. Larrey, nous parlâmes de notre malade. Il me dit qu'elle ne seroit pas en vie à minuit, ce que je croyois aussi. Je lui dis que puisqu'il n'avoit aucun remède à lui donner, il devoit

au moins lui faire prendre vos poudres. J'eus toutes les peines du monde à le persuader ; mais s'étant laissé fléchir, je lui en donnai deux prises. Il en fit prendre une prise, comme il pût, à la malade vers dix heures du soir, étant dans le même état que je l'avois laissée. Le lendemain je fus avant le jour chez ladite malade, & la trouvai parlant, voyant & entendant, son visage bon ; elle me dit qu'elle s'étoit vidée toute la nuit, & qu'elle avoit fait quantité de vers. Le sieur Larrey étant venu bientôt après, il lui fit prendre l'autre prise qui la vida étonnamment pendant sept jours, & guérit radicalement avec ces deux prises.

Le Sr. Meynard, Chirurgien de St. Salvy eut, il y a environ six ans, une fiévre putride, pendant laquelle il prit plusieurs remédes qui ne le guérissoient pas. Lui ayant administré tous les Sacremens, je lui persuadai de prendre de votre poudre : elle fit un si bon effet, qu'à la première prise il fut mieux, & avec une seconde il sortit d'affaire.

L'année d'après ledit sieur Meynard fut à pied à Bergerac distant d'ici de neuf lieues. Il s'échauffa si fort par cette marche, qu'à deux lieues de Bergerac une colique d'entrailles très forte le prit avec un point de côté. Arrivé à Bergerac, il cracha le sang en abondance pendant près de quatre heures, ce qui lui fit cesser son point & sa colique, & le mit en état de revenir. A mi-chemin la colique le reprit avec une diarrhée très forte. Etant arrivé ici, un vomissement se joignit à la diarrhée, il rendit par bas dans la nuit cinq bassins d'une matière blanche & liquide comme du lait. Il se crut perdu, & m'envoya prier le lendemain matin de l'aller confesser, ce que je fis ; & lui ayant fait prendre une prise de votre poudre, il fut radicalement guéri avec cette seule prise, qui le fit aller une vingtaine de fois, & changea tout de suite les matières.

Mr. Balguerie mon voisin étoit sujet depuis près de 20. ans à des vapeurs qui faisoient que

lorſqu'il étoit au lit il ne s'endormoit que très difficilement ; & dès qu'il étoit endormi, les vapeurs l'éveilloient en ſurſaut & lui faiſoient lever la tête d'un pan au moins au-deſſus du couſſin, quel effort qu'il fit pour la retenir. Son état empira au commencement de 1765. ſon eſtomac ne pouvoit plus digérer ; trois priſes de vos poudres l'ont guéri radicalement, & aujourd'hui il ſe porte à merveille.

Mr. Breton mon voiſin, Curé de Fregimont, a reſté pendant pluſieurs années entre les mains des Médecins ſans pouvoir guérir, ni être ſoulagé des vapeurs qu'il a, dont il ne guérira jamais, ſe laiſſant trop aller à ſon imagination; mais avec cette différence, que lorſqu'il étoit entre les mains des Médecins, il étoit perdu, & hors d'état de deſſervir ſa Paroiſſe ; & que depuis ſix ans ou environ qu'il uſe de vos poudres, il ſe porte à merveille ; & deſſert ſa Paroiſſe. De tous ceux qui ont pris & prennent vos poudres, il n'y en a pas un qui puiſſe mieux prouver que lui qu'elles ne gâtent pas le vélouté de l'eſtomac, puiſque dans ces ſix années il en a pris plus de mille priſes.

Je ſerois trop long ſi je voulois vous rapporter toutes les guériſons que je leur ai vu opérer, ſans que je me ſois jamais apperçu qu'elles ayent produit aucun mauvais effet. Depuis long temps je ne me ſers pas d'autre remède & m'en trouve très bien, &c.

Signé, *Bory*, Curé de St. Salvy près Clairac en Agenois.

A St. Salvy, le 10. *Février* 1769.

VOici le détail des guériſons les plus intéreſſantes opérées par le Remède univerſel. Il y a près d'un an qu'un enfant de Mr. Michel Tourraine, fermier en cette Paroiſſe, âgé de trois ans, fut pris de mal & perdit tout l'embonpoint dont il étoit aſſez fourni. Peu de

personnes auroient pensé qu'il pût guérir : je donnai une prise pour lui faire prendre en trois fois suivant son âge, mais ses parens les lui firent prendre dans la même journée, après quoi il s'est bien rétabli, & se porte à charme.

Une petite fille de Joseph Fenard, traînant depuis près de deux mois sans appétit, jaune comme un citron, avec une seule prise a recouvré une très bonne santé.

Jean-Louis Fenard journalier, le corps rempli d'humeurs, eut une maladie de quinze jours, pendant laquelle il fut administré. Il lui vint, depuis les épaules jusqu'au bas des reins, un ulcère qui étoit au moins grand de deux fois la main, & environné de cinquante trous. Je lui donnai deux prises pour prendre en une fois, & deux pour les deux jours suivans. Je lui préparai un emplâtre de l'onguent universel, que je compose d'un peu de cire & de saindoux fondu, dans lequel je délaie une prise de votre poudre qu'on lui mit sur l'ulcère la veille de sa première purgation. Le lendemain matin on leva l'emplâtre, & tous les trous étoient fermés ; mais la purgation des deux prises qu'il prit alors lui rouvrit les trous après plus de soixante évacuations : enfin avec deux autres purgations, & la continuation de l'onguent, il a été guéri intérieurement & extérieurement en trois jours, & mis en état d'aller gagner sa journée.

Cette cure en attira une autre dans la personne de Nicolas Mauger, Charpentier de la Paroisse de Monville. La femme de cet homme avoit eu une maladie qui l'avoit retenue au lit pendant sept à huit semaines : à peine la quitte-t-elle, que son mari prend la place pour environ neuf semaines. Avant que je l'aye entrepris, il étoit usé & devenu misérable, n'ayant que la peau sur les os, & trois ulcères à peu près semblables à celui de Jean-Louis Fenard, & même plus affreux. Cet état le réduisoit à une situation des plus gênantes, puisqu'il ne pouvoit rester que sur les genoux & sur les mains dans son lit à cause des douleurs. Je lui

ai fourni de l'onguent univerſel, & l'ai purgé quatre fois fort abondamment ; enſorte que ſous environ quinze jours il a été guéri de ſes plaies & du reſte, à la foibleſſe près qui lui reſtoit par le défaut des bons alimens qui lui auroient été néceſſaires pour réparer les forces que la langueur & la malignité de la maladie lui avoient ravi. Aujourd'hui il ſe porte au mieux.

Louis Gallet, de cette Paroiſſe, a eu une maladie à peu près ſemblable à ce dernier, mais de plus longue durée, & avec une fiévre ſi violente que ſes lèvres noircies étoient brûlantes comme un fer chaud. Je lui ai auſſi fourni ſix à ſept priſes en onguent, & l'ai purgé quatre fois, ce que j'aurois voulu répéter pour abréger ſa convaleſcence ; mais ſa mère n'étoit point aſſez forte pour le ſecourir dans ſes purgations. Au reſte il ſe porte aujourd'hui à merveille, il eſt devenu gros & gras, & il ne paroît en lui aucun veſtige de ſon affreuſe maladie.

Un enfant du ſieur Mouchel de Valognes, quartier de St. Lin, tomba un jour dans un braſier, & eût le viſage brûlé. Quelques jours après on vint chercher de la poudre en onguent, & en quatre jours il fut parfaitement guéri. A ce ſujet je vous dirai, que mettant à l'inſtant de la brûlure un emplâtre de cet onguent ſur le mal, il ne s'y formera aucune ampoule, & que le lendemain il n'y paroîtra rien. J'en ai fait l'expérience ſur moi, & la fiévre qui commence lors de la brûlure, diſparoît auſſi-tôt qu'on y a mis l'emplâtre.

Avec cet onguent j'ai fait paſſer un cor que ma tante avoit au pied depuis fort long temps, elle avoit fait inutilement tous les ſecrets qu'on lui avoit indiqué pour s'en défaire ; cette victoire étoit reſervée à l'onguent univerſel.

Un pauvre homme de la Paroiſſe de Monfauville, chargé de cinq petits enfans, étoit en danger de demeurer perclus de tous ſes membres, car c'étoit la quatrième fois qu'il avoit été attaqué de cette maladie qui l'avoit retenu au lit pour deux ou trois mois. Il vient d'en

être délivré à la quatrième prise suivant la lettre de Mr. Caillet, Curé du lieu.

Guillaume le Billot, pauvre journalier de cette Paroisse, fut attaqué l'an passé d'une érysipèle, il la croyoit passée, mais elle s'est jetée dans ses yeux. Il en souffroit encore comme un misérable, voyant à peine à se conduire ; il étoit souvent obligé de quitter son ouvrage à mi-journée : avec huit prises, que je lui ai fait prendre en quatre fois, il voit très clair, & se porte bien.

Pierre Baudet est devenu depuis peu enflé par tout le corps, comme si on l'eût soufflé pour l'écorcher, ayant très peu de respiration & une grande difficulté d'uriner : avec dix prises, en cinq jours de purgation, je l'ai rendu aussi sec qu'un pulmonique, je me sers de son expression, &c.

Signé, *Vignon*, Prêtre.

A Yvetot, près Valogne basse Normandie, le 11. *Février* 1769.

JE ne cesserai jamais de publier les louanges du Reméde universel ; les pauvres en prennent sous mes yeux dans toute sorte de maladies, & je puis affirmer de n'en avoir jamais vu que de très bons effets. Je passe sous silence les indigestions, coliques, maux de tête, &c. qu'une ou deux prises guérissent radicalement. Je me borne à vous détailler les cures les plus remarquables opérées par ce reméde.

Mde. de Pelombert ma voisine étant fort sujette à l'asthme, en ayant des attaques fortes & fréquentes, passant les semaines sans se coucher, ne pouvant avoir la respiration que par le secours de la saignée, laquelle fut tellement réitérée que les jambes lui vinrent enflées, & qu'elle fut menacée d'une hydropisie prochaine. Elle céda aux vives sollicitations

que je lui faisois pour se vouer au Reméde universel : depuis qu'elle en a pris deux prises, elle n'a pas été saignée, & il ne lui reste que des petites attaques. Je lui conseille d'en prendre une prise par mois, ce qui suffira pour la maintenir dans cet état.

Antoine Delbés, pauvre qui demeure devant ma porte, fut atteint d'une fiévre putride. Je lui fis prendre une prise du Reméde universel qui le soulagea, mais ne le guérit point, & il se rebuta ; la fiévre augmenta. Il vint chez moi un Médecin de mes amis, que je conduisis chez ce pauvre malade. Il le trouva fort mal, & lui ordonna des lavemens & purgatifs ordinaires. Je lui fis voir l'impossibilité où il étoit de se procurer les purgatifs ordinaires, & le priai de l'engager à se purger avec vos poudres que je lui fournirois gratis. Il se conforma à l'avis du Médecin, & fut guéri au moyen de cinq prises.

Raymond Cancé, des Abelans Paroisse St. Antoine Jurisdiction de Penne, ayant été abandonné de son Chirurgien qui le jugeoit incurable, privé de l'usage de la parole, ne pouvant se remuer dans son lit, & réduit à la dernière misère, fut radicalement guéri au moyen de trois prises de votre reméde.

Au mois d'Octobre dernier, un jeudi à 11. heures du soir, un mal de tête m'éveilla avec des douleurs très vives dans les reins, & enfin des picotemens très cuisans dans toutes les chairs à ne pouvoir trouver de situation tranquille dans mon lit. Je me levai à cinq heures du matin, je pris une prise du Reméde universel, laquelle appaisa tout de suite mes douleurs, me donna les forces de rester tout le jour levé, & me procura environ vingt selles copieuses en eaux verdâtres & puantes, ce qui suffit pour ma guérison. Le lendemain je fus à la Messe à pied à un quart d'heure de chemin de chez moi.

Jean Descoyrac, métayer du sieur Cancé à Vollant Paroisse des Coullongues Jurisdiction de Pujols, ayant deux enfans malades, l'un

âgé de douze ans & l'autre de dix, l'aîné avec délire depuis un mois, & le cadet depuis quinze jours. Le Chirurgien rebuté de ce que les lavemens & purgatifs n'aboutiffoient à rien, les abandonna. Le père vint chez moi pour autres affaires, & me dit l'état de fes enfans. Je lui donnai les trois quarts d'une prife du Remede univerfel pour chacun, avec la manière de le leur faire prendre, & lui recommandai de me rendre compte de l'effet que cela feroit. Il revint le fur-lendemain, me dit que le cadet étoit guéri, & que l'aîné étoit bien dégagé. Il ne pouvoit comprendre que de fi petits enfans puffent contenir tant de pourritures comme ils rendirent, & fi puantes. Je lui donnai une feconde prife pour l'aîné, qui lui procura fon entière guérifon, &c.

Signé, *Bofredon de Rives.*

A Pedelart, près de Villeneuve d'Agen, le 12 *Février* 1769.

J'Ai effuyé une fiévre de pourriture dans le courant d'Octobre dernier avec une corruption dans les humeurs qui m'infectoit moi-même, une infomnie, & une agitation fi grande dans le fang que je ne pouvois refter en aucune attitude; il falloit à tout moment changer de lit. La Pharmacie ne favoit quel reméde employer au foulagement de mes maux, les uns propofoient la faignée, les autres les purgatifs. Mon époufe, qui fait ufage du Reméde univerfel, m'engagea à n'en prendre pas d'autre; je n'eus pas de peine à fuivre fon confeil, après avoir vu les cures furprenantes qu'elle avoit opéré avec ce reméde. J'en pris dès-lors une prife qui n'opéra que par vomiffement & peu. Mon époufe jugea que la plénitude étoit trop grande, que le reméde ne pouvoit paffer à travers d'un fi grand embarras dans l'eftomac, & m'en donna le len-

demain une prise & trois quarts qui opérèrent très bien. J'ai continué de la sorte jusqu'à treize prises de deux jours l'un, & je suis, graces à Dieu & à votre reméde bien guéri.

Mon épouse a eu depuis une érysipèle au visage & des glandes au col grosses comme des œufs de poule ; elle a été guérie par trois prises en cinq jours.

Ma troisième fille a eu une espèce d'épanchement de bile, elle étoit devenue jaune comme du safran, & eût une insomnie qui lui dura trois semaines. Elle en a été délivrée par une prise.

Mon fils aîné a eu une fiévre d'humeurs & trois trous dans une jambe, où il s'étoit blessé plusieurs fois avec des épines en allant à la chasse ; il a été guéri du tout avec quatre prises du même reméde, &c.

Signé, *Lebœuf des Moulinets*, à la Terre des Moulinets.

Aux Moulinets, par les Essarts en bas Poitou, le 19. Février 1769.

La provision de vos Poudres que vous aviez eu la bonté de m'envoyer, il y a deux ans, est toute distribuée ; elles ont fait des biens infinis, & tout le monde veut en avoir ; je vous demande en grace de m'en faire passer, &c.

Signé, *Le Comte de Crequy.*

A Durtat en Anjou, le 19 Février 1769.

J'Ai déjà distribué vingt paquets du Reméde universel avec un avantage qu'on ne peut exprimer : plus de cent personnes de tout âge, attaquées de différentes maladies seroient au

tombeau ſans le ſecours de ce reméde admirable, & j'en ſerois moi-même du nombre. Je fus attaqué le jour de St André dernier d'une fluxion de poitrine & d'un point de côté ſi violent, que dès la même nuit, je fus pris du tranſport. Le matin revenu à moi-même, je pris une priſe de votre poudre qui fit des effets admirables. Je recommençai le lendemain, elle me tracaſſa beaucoup, & je m'apperçus dans ſes opérations, que le ſang & le poiſon qui alloient infailliblement former l'abcès vinrent par bas, enſorte que ſur le champ la douleur de côté ceſſa, plus de fiévre; & le troiſième jour, de mourant que j'étois, me voilà convaleſcent. Quatre jours après, j'en pris encore deux priſes qui m'ont totalement rétabli.

Une fille de vingt-deux ans étoit ſujette à des vapeurs qui l'attaquent ſouvent, & qu'on pourroit regarder comme un mal epileptique; elle étoit priſe de peur, & demeuroit un moment ſans connoiſſance: elle n'a point les ſymptômes des autres, c'eſt-à-dire qu'elle n'écume point par la bouche, les membres ne lui tordent point, & en s'appuyant contre quelque choſe, cela ſe paſſe ſouvent tout de ſuite. Depuis dix mois elle fait uſage de vos poudres, & elle eſt à préſent bien réglée, & mieux qu'elle n'étoit auparavant, elle ne maigrit point, elle ne perd point ſes forces, ce qui fait voir combien vos poudres ſont bienfaiſantes, &c.

Signé, *de Nehou-Michel*, Curé de Martinvaſt.

A Martinvaſt, près Cherbourg baſſe Normandie, le 22. Février 1769.

Le peu de temps qu'il y a, que je ſuis arrivé ici, ne m'a pas encore permis de me défaire d'une partie du Reméde univerſel; mais j'ai vu avec le plus grand plaiſir qu'il y

fera des miracles, & furtout dans les établiſſemens que la France vient de faire à Madagaſcar, où il règne des fiévres, qui juſqu'ici ont mené au tombeau preſque tous ceux qui ont été dans ce pays-là. J'ai éprouvé en arrivant ici, que le Reméde univerſel remédiera à ce fléau. Trois ou quatre perſonnes qui ſont arrivées de Madagaſcar, à peu près comme nous dans cette Iſle, & qui étoient dans un état très facheux de la ſuite de cette maladie, on ne croyoit pas même ici qu'ils puſſent en revenir; au moyen de deux, & à d'autres trois priſes du Reméde univerſel, ils ſe portent aujourd'hui à merveille. Le frère de Mr. de Monvert, ci-devant Capitaine au Régiment de Cambis, & aujourd'hui Major de Place ici, eſt un de ceux à qui j'ai rendu la vie, &c.

Signé, *Savornin de Mardaric*, Capitaine de la Légion, pour l'Iſle Bourbon.

Au Port Louis, Iſle de France, le 26. Février 1769.

VOs poudres ont procuré la guériſon à ceux qui ont été dociles à les prendre ſuivant le régîme.

Jacques Petitpot, attaqué d'une fluxion & d'une pleuréſie des plus violentes, a été guéri avec deux priſes.

La femme de Jacques Sibille, attaquée d'une inflammation au bas ventre à la ſuite d'une couche de huit mois, a été guérie avec une ſeule priſe ſans aucune douleur.

La femme de Jacques Mantiaux, accablée par un flux conſidérable & une fiévre ardente, a été guérie avec deux priſes.

François George, attaqué d'une pleuréſie & fluxion de poitrine, m'envoya chercher le troiſième jour de ſa maladie; je le trouvai dans un état fort dangereux, il avoit déjà été fai-

gné cinq fois fans aucun foulagement : je lui fis prendre fur les fix heures du foir une prife de vos poudres, & à neuf heures il fentit déjà du foulagement, quoiqu'il n'eut point encore évacué : à minuit il fe voyoit guéri, parce que les douleurs étoient paffées. Trois prifes l'ont entièrement tiré d'affaires. Plufieurs autres encore en ont pris avec fuccès, &c.

Signé, *Falguieres*, Curé de Cheminon.

A Cheminon-la-Ville par St. Dizier en Champagne, le 3. *Mars* 1769.

JE vous dirai, que le vingt-trois du mois dernier, la nommée Edmé Chaulet, femme de Jofeph Raymond pauvre artifan de cette Ville de la Paroiffe de St. Sauveur, vint me trouver chez moi pour me prier de guérir fa fille avec le fecours de vos poudres. Je lui demandai ce qu'elle avoit ; cette pauvre mère affligée me dit que les vers mangeoient fon enfant toute vive, en me déclarant qu'elle les rendoit par la voie des urines, & que ces fortes de vers étoient femblables à ceux que l'on voit à la viande pourrie. Cette pauvre enfant avoit une grande fiévre & jetoit les hauts cris, quand ces vers prenoient cette route extraordinaire. Je la fis purger le lendemain 24. avec une demi-prife. Sa mère vint me voir le foir, & me dit qu'elle l'avoit vomie cinq heures après l'avoir prife, & que fa fille avoit rendu une matière femblable à du pus qui étoit un peu noir & teint de fang. Le lendemain 25. je la fis encore purger avec la même valeur de dofe. Votre remède perça, & l'enfant rendit par le bas un morceau de chair pourrie de la groffeur d'une groffe noix avec grande quantité de ces petits vers, & depuis ce moment ils prirent la route des felles. Le 26. je la fis repofer, & on remarqua que la fiévre l'avoit un peu quittée. Elle fut repurgée le 27. avec les deux tiers

d'une prise entière, elle en vomit la moitié, toujours avec du pus comme la première fois, & le surplus lui procura quelques selles. La mère remarqua qu'elle avoit rendu comme de la chair hachée pourrie d'une puanteur insupportable, farcie de petits vers & en grande quantité. Le 28. je la fis encore purger, mêmes effets que les précédens. Le 29. je dis à sa mère qu'l étoit nécessaire de la laisser tranquille; elle remarqua que sa fille n'avoit plus de fiévre. Le 30. elle fut encore purgée avec demi-prise; on remarqua qu'elle rendoit toujours de la même chair pourrie & farcie de vers. Sur le soir l'enfant se trouva très mal, avec beaucoup de fiévre & assoupissement; la mère me parut désespérée, & moi-même dans ce moment je doutai de la guérison. Heureusement l'enfant passa très bien la nuit, & dormit jusqu'à 9. heures du matin. Le 31. elle mangea de la soupe à midi, & fut tout au mieux le reste de la journée. Je la laissai reposer le 1, les 2, 3. & 4. de ce mois elle fut purgée comme de coutume; mais l'enfant vomit le reméde, & ne fit que deux petites selles d'eau jaunâtre. Je la laissai encore tranquille jusqu'au jeudi 9. que je la fis purger. Pendant six jours de repos, on remarqua que l'enfant se fortifioit, mangeant à son ordinaire. La mère vint me trouver ledit jour 9. après midi, & m'assura que sa fille avoit encore rendu le 8. à 10 heures du soir trois vers par la voie des urines, qu'elle avoit aussi remarqué qu'ils étoient plus longs que les précédens, & que ledit jour 9. l'ayant purgée, elle avoit encore rendu à la première selle de la chair pourrie avec des petits vers dans une matière glaireuse & jaunâtre. Le 10. & le 11. l'enfant s'est reposée. Le Dimanche 12. je l'ai faite encore purger, & la mère m'assura le soir que sa fille n'avoit rendu ni chair pourrie hachée, ni vers, mais qu'elle avoit vidé des glaires avec de l'eau jaunâtre; que d'ailleurs sa fille étoit très gaie, mangeant bien, dormant de même. Je la fis encore purger le vendredi 17. avec demi-prise.

L'enfant a encore rendu des mêmes petits vers ſans qu'il parut de la chair pourrie. Je la fis encore purger le Dimanche 19 ; mais l'enfant l'ayant vomie un inſtant après, on ne pût s'aſſurer de rien. Ce qu'il y a de certain c'eſt qu'elle eſt radicalement guérie d'un abcès qu'elle avoit dans l'eſtomac, & d'une pourriture dans le corps bien caractériſée, & que les vers prennent la route des ſelles. Cette étonnante maladie, & la guériſon miraculeuſe qui s'opère en cette enfant, font grand bruit dans cette ville. Elle avoit les yeux enfoncés, jaunes comme cire, d'une maigreur étonnante, une fiévre ardente lorſque la mère me la porta chez moi. Aujourd'hui elle dort très bien, a bon appétit, s'engraiſſe à vue d'œil, ſes couleurs lui ſont revenues, & s'amuſe préſentement avec les enfans de ſon âge, n'ayant encore que cinq ans. Le père de cette pauvre petite, que j'ai vu hier au ſoir, m'a aſſuré que ſon enfant eſt radicalement guérie. La mère qui ſort de chez moi dans l'inſtant, qui me l'a amenée pour me la faire voir, me l'a auſſi aſſuré, en m'ajoutant que ſon enfant ne faiſoit plus de ces petits vers.

J'ai auſſi guéri une pauvre femme nommée Jeanne Simenau, native de la Paroiſſe de Changy Diocèſe d'Auxerre, mariée à Etienne Paſſeau, pauvre manœuvre, demeurant en cette Ville Paroiſſe St. Laurent, d'un flux de ſang qu'elle gardoit depuis deux ans & demi, maladie qu'elle prétend lui avoir été donnée par un Sort. Je ſerois trop long ſi j'entreprenois de vous rapporter ici ſon hiſtoire à cet égard. Cette femme a rendu une grande quantité de vers, de la bile & des glaires. Je tiens cette particularité de cette même femme : elle a avalé environ vingt priſes de votre reméde qui l'ont radicalement guérie.

J'en ai donné auſſi à différentes perſonnes qui ne ſont point en état de ſe procurer votre admirable ſpécifique, les uns pour la maladie des vers, pour fiévre, maux d'eſtomac ; à d'autres pour mal de gorge, glandes intérieu-

res aux deux côtés, &c.

La Dame Courroux, aubergiſte près du grand Pont de cette Ville Paroiſſe de St. Sauveur, vint me demander ſi elle feroit bien d'en donner à ſa fille âgée de 2. ans & demi pour une grande fiévre dont ſon enfant étoit travaillée, qu'il y avoit près de dix jours qu'elle n'avoit mangé. Je lui dis de lui faire prendre la doſe preſcrite, ce qu'elle a fait le lendemain. Cette portion de doſe ne pût percer, & l'enfant étoit plus mal : je fis dire à la mère de lui en donner une ſeconde qui a fait des merveilles, & l'enfant fut radicalement guérie le lendemain.

Le garçon dont je vous ai parlé dans une de mes précédentes, qui tomboit dans les accès de l'épilepſie aux pleines lunes, demeurant ſur la Paroiſſe de St. Lazare un des Fauxbourgs de cette Ville, ſe trouve radicalement guéri de cette cruelle maladie, à ce que me dit la mère il n'y a pas long temps, puiſque voilà près de trois mois qu'il ne s'en eſt plus reſſenti.

Depuis votre dernière lettre, par laquelle vous m'ordonnâtes de faire uſage de votre reméde, je me ſuis purgé deux fois. A la première j'ai rendu près de deux toiſes de mon ver ſolitaire, & à la ſeconde, qui étoit mardi dernier de ce mois, j'en ai encore vidé dix piés de longueur. Je ne me rebuterai point à pourſuivre ce vilain hôte, toujours par l'efficacité de votre admirable ſpécifique, &c.

Signé, *L'Abbé de Serre*, Chanoine de la Cathédrale.

A Nevers, le 26. Février 1769.

JE ne vous parlerai pas d'un grand nombre de maladies communes guéries en peu de jours par votre reméde, je vous en citerai ſeulement quelques-unes qui ont fait beaucoup de ſenſation dans nos Cantons.

La fille de Floxel de St. Germain des Vaux, âgée de 19. ans, suppression, pourrie de la tête aux pieds, tête enflée, un œil presque perdu, a été guérie par ce reméde.

Jean, fils d'Hervé Clement d'Omonville, péripneumonie, foiblesse, sueurs, douleurs dans le dos, regardé comme pulmonique, guéri par cinq prises.

Jean Pimont d'Omonville, à l'extrémité d'une hémorragie, guéri par deux prises.

Françoise Lemiere de St. Martin, âgée de 34. ans, hydropique, guérie par quarante prises, au grand étonnement des experts en Médecine.

Jean Hebert de Digulville, toux & vilains crachats, guéri du ver solitaire dont il a rendu plus de 15. à 20. aunes; fait bien frappant.

Louis Buchelet d'Omonville, âgé de 60. ans, fluxion, la tête enflée prodigieusement, douleurs aigües dans les reins, les cuisses & les jambes froides comme de la glace, maux qui n'avoient fait qu'augmenter depuis 30. ans qu'il avoit servi un Officier, ne pouvant plus marcher, guéri de tous ces maux & de la surdité par quinze prises.

La femme du nommé Lagalle de Digulville, âgée de 23. ans, lait répandu, œil presque perdu, guérie par cinq prises.

Jacques Legué de Digulville, dysurie depuis un an, pissant le sang, guéri par sept prises.

La femme de Charles Loir, dit la Taniere d'Omonville, perte depuis deux ans, ne rendant plus que l'eau rousse, dégénérée en hydropisie, guérie par dix-sept prises.

Magdelon Leger, prête à prendre le voile, mais renvoyée pour une échauffure, toux, mal à la poitrine & au dos, guérie par dix prises.

Thomas Milet, âgé de 17. ans, un dépôt de la grosseur de la forme d'un chapeau sur le genou qui lui faisoit jeter les hauts cris, trois prises lui ont fait jeter quantité de biles, & ce qui a surpris tout le monde, ont résolu

& fondu la tumeur, & guéri en une semaine sans aucun onguent.

Marin Tripey, marinier d'Omonville, dont la guérison du Scorbut par les poudres parut l'an passé si surprenante, avoit négligé mon avis, d'en prendre de temps en temps pour extirper une colique bilieuse à laquelle il étoit sujet depuis 15. ans, & en étoit à l'extrémité; une, deux, jusqu'à quatre prises ne peuvent le déboucher par bas, seulement à chaque prise il rendit des horreurs par haut avec des vers d'un quart d'aune. Débouché & remis sur pied par huit prises, ayant négligé quelques demi-prises que je lui avois conseillées pour terminer la cure, il va à Cherbourg, l'Avent dernier, y tomba malade. Deux Docteurs exercent leur savoir sur son corps, trois purgations restées dans son estomac, plusieurs remédes, tisanes purgatives, rien ne revient : la providence me fait aller à Cherbourg. Appelé, je trouve sa famille désolée, le moribond les yeux gros comme le poing, tout le corps enflé, parlant à peine. Je n'en mourrai pas encore, dit-il, puisque voilà mon Curé qui m'a déjà sauvé la vie deux fois. On avoit parlé de la poudre aux Docteurs qui avoient promis que s'il en réchappoit il seroit long temps en convalescence, & l'un d'eux dit que je devois me mêler de mon Bréviaire; & moi j'envoyai payer ces Messieurs & les congédier, & je promis qu'il iroit entendre la Messe le Dimanche suivant. En 24. heures je le débouchai, & quatre prises le guérirent si bien qu'il fit décharger son navire le lundi suivant.

Marguerite Lemorequier, ma servante, avoit une migraine tous les mois & émotion de biles, guérie en usant de la poudre de temps à autre.

La femme de Jacques Gauvin, dit Meguet, d'Omonville, coliques depuis 15. jours rejetant tous alimens, douleurs insupportables à l'estomac & au ventre, guérie par six prises.

La femme d'Etienne Bachelet d'Omonville, lait répandu, guérie par cinq prises.

Jeanne Lecomte âgée de 21. ans, n'ayant point uriné depuis 17. jours, altération depuis deux ans, à boire cinq ou six pots d'eau chaque jour, enflure terrible de la tête aux pieds, a rendu quantité de vers, & un abcès dans le poumon, les eaux ont coulé avec abondance, & a été guérie par dix-sept prises. Sa voix étoit éteinte, elle reçut ses Sacremens ; & regardée comme morte, elle est du nombre des vivans, & a converti à la poudre les plus incrédules de ma Paroisse & des voisines. Cette guérison a procuré celle de Louis Milet Capitaine de la Paroisse & Saigneur, dont je guéris la femme après l'Extrême-Onction reçue ; il étoit saisi de la plus terrible pleurésie, se regardant comme mort, pouvant à peine respirer, un point de côté violent, la tête prise, je commençai jeudi dernier, & quatre prises distribuées en demies l'ont tiré d'affaire à son grand étonnement. Il est devenu l'apôtre & l'apologiste des poudres, lui qui les décrioit partout, &c.

Signé, *Demons*, Curé d'Omonville.

A Omonville-la-Rogue, basse Normandie près Cherbourg, le 13. *Mars* 1769.

MR. de la Fagere, Officier de nos Côtes, âgé d'environ 55. ans, éprouvoit depuis deux ans une hémorragie de nez qui l'avoit jeté dans une extrémité si grande, qu'on n'attendoit que le moment de sa mort, toute la Faculté de Caën l'ayant même abandonné. Ce fut dans ce cas désespéré qu'on lui fit faire usage de votre spécifique, qui l'a guéri radicalement & en fort peu de temps, tellement qu'il a déjà recouvré le beau vermeil & l'embonpoint qu'il possédoit avant sa maladie, &c.

Signé, *Hurel*, Chirurgien.

A Bonnebos pays d'Auge proche Pont-l'Evêque en Normandie, le 15. *Mars* 1769.

JE n'ai rien de plus preſſé que de vous marquer par celle-ci que je ſuis enfin débarraſſé de mes deux vilains hôtes. J'ai rendu la tête du dernier il y a quelques jours ; elle eſt bien différente de la première, dont j'eus l'honneur de vous faire la deſcription par ma lettre du 28. Décembre de l'an dernier à ce que je crois. J'avois conſulté dans le temps le ſieur Pouteau fameux Chirurgien de Lyon, au ſujet de deux vers ſolitaires dont j'étois travaillé ; ce Monſieur me fit, par ſa lettre du 20. Janvier dernier, une deſcription des deux ſortes de vers ſolitaires qui ſe trouvent ſéparément dans l'homme, il ne me dit rien pour m'avertir qu'on peut les avoir enſemble ; mais il ſe contenta de me mander qu'il y a deux ſortes de vers ſolitaires, l'un qu'il nomme *tænia* ou *ſolium.* » Ce ver, dit-il, eſt aſſez égal par ſes bords, » diviſé par anneaux plus ou moins éloignés, » & portant, ſurtout dans le milieu, une ſor» te d'épine compoſée de grains blancs unis les » uns aux autres. « Je connois très parfaitement par cette deſcription le dernier ver que j'ai rendu ; ſa tête eſt comme une boule un peu platte, cependant avec une flèche aigüe que l'animal alongeoit & retiroit ; je lui ai vu faire ces mouvemens, car la dernière portion où cette tête étoit adhérente, étoit vivante comme les précédentes que j'ai jeté. L'autre eſpèce de ver, Mr. Pouteau le nomme le *Cucurbitain.* » Cet animal, ajoute-t-il, n'a point » cette épine comme le *Solium*, mais il reſ» ſemble, pour le reſte de ſa ſtructure, à » des grains de courge mis bout à bout. « Par cette autre deſcription, je reconnois encore le premier que j'ai rendu en deux portions. La première de 75. piés & plus de longueur (j'étois pour lors au Château de Poiſeux chez mon frère aîné le Comte du Marcy) & ſix piés deux pouces compris la tête que j'ai rendu dans le mois de Décembre paſſé.

J'ai vidé le *Tœnia* ou *Solium* en huit portions qui font au total 130. piés de longueur, que je conferve dans une grande fiole munie d'efprit de vin avec les fix piés deux pouces de longueur & la tête du *Cucurbitain.* J'ai réitéré, il n'y a pas long-temps l'ufage de votre reméde, & je n'en ai du tout point rendu, ce qui me perfuade que je fuis totalement débarraffé de ces vilains animaux. Environ trente-huit prifes de vos bonnes poudres ont fuffi pour les expulfer.

Les perfonnes qui viennent chez moi font dans l'étonnement, ne peuvent s'empêcher de louer votre admirable purgatif, & de dire en même temps que je fuis peut-être l'homme unique dans le monde qui ait rendu les deux vers folitaires. Le tout eft bien démontré. Je me repens bien de n'avoir connu plutôt vos admirables poudres par expérience, je n'aurois pas fi long-temps langui fous la tyrannie de mes deux méchans hôtes. Actuellement que je m'en trouve débarraffé, je commence à mieux me porter, & j'efpère qu'aidé de vos confeils, je jouirai bientôt de ma première fanté. Il n'y a pas de jours que je ne fonge à Mr. votre père au Saint Sacrifice de l'Autel, & que je ne faffe auffi des vœux pour votre confervation & pour tout ce qui vous appartient.

La petite fille de cinq ans dont je vous ai parlé dans ma précédente, qui a été guérie d'un abcès qu'elle avoit dans l'eftomac, d'une pourriture dans les inteftins, qui rendoit des petits vers par la nature; cette enfant, dis-je, jouit actuellement de la plus parfaite fanté. J'ai été fi touché de cette étonnante guérifon, que je lui fais porter le bleu pendant un an, &c.

Signé, *L'Abbé de Serre*, Chanoine de la Cathédrale.

A Nevers, le 18. *Mars* 1769.

VOici des nouvelles & éclatantes preuves de la falubrité du Reméde univerfel.

1°. Vincent Amfri toilier de St. Valeri en Caux petite Ville à deux grandes lieues de Fontaine-le-Dun, âgé de 30. ans, fut attaqué dernièrement d'un froid & d'un tremblement si excessifs, qu'on eût beaucoup de peine à le déshabiller pour le mettre au lit. Survint un prodigieux vomissement de sang; je n'oserois dire ce que son beaupère & un de ses plus proches voisins m'en ont rapporté huit jours après, ils faisoient monter la quantité de sang rejeté à plusieurs pots: bientôt il perdit la parole & le mouvement, sans chaleur & presque sans pous. On appelle un Chirurgien qui lui fait donner l'Extrême-Onction, essaie vainement une saignée de bras dont il ne peut tirer de sang, & se retire en disant qu'il ne donneroit pas un liard de la vie de cet homme. Tous les assistans le croyoient mort. Ayant demeuré quelques jours dans cet état, bavant toujours du sang, on eut recours au Reméde universel. La première prise détourna le sang, & le fit venir par bas sans le purger; la seconde n'excita que des remuemens d'entrailles aussi sans évacuation; la troisième le purgea copieusement, & le mit en état de recevoir les autres Sacremens, c'étoit un mardi. Le samedi suivant il fut à la Messe, & ne tarda pas à reprendre sa navette; il y a deux mois que sa santé se soutient.

2°. Jacques Larchevêque, toilier de Fontaine-le-Dun âgé de 45. ans, fut attaqué au commencement de Janvier dernier, d'une forte fiévre avec inflammation au bas ventre, & rétention d'urine; le peu qu'il en jetoit, après les plus violens efforts, étoit sanglant, ou plutôt du sang tout pur: cinq prises en cinq jours de suite le tirèrent du lit, & le mirent en état de marcher même assez loin. La neuvième lui fit jeter par le conduit des urines quatre pierres de la grosseur d'un grain de froment, & d'une figure très irrégulière, on eut dit qu'elles avoient été cassées d'une plus forte masse. La dixième en fit sortir cinq, la onzième une, la

douzième deux, dont la plus grosse avoit cinq lignes de long & trois de large, de la figure très régulière d'une poire un peu applatie, & couleur de musc foncé ; (les précédentes étoient jaunes ou blanchâtres) la seizième en fit sortir une très petite : à la vingtième il s'est trouvé sans aucun ressentiment de cette terrible maladie, & en état de reprendre son travail ordinaire, ce qu'il a fait depuis six semaines. J'ai remarqué qu'il n'a jeté aucune pierre que les jours qu'il a pris du reméde & après en avoir usé. Asthmatique dès l'enfance, son asthme est considérablement diminué, s'il n'est même totalement guéri ; le temps m'en instruira.

3°. Marie Burette, aussi de Fontaine-le-Dun, âgée de 20. ans, attaquée des pâles couleurs, sans suppression, fut saignée du bras & du pied au commencement du mois d'Août dernier. La suite n'en fut pas heureuse, la pâleur augmenta & il survint une espèce d'hydropisie, ayant le visage, les reins & les jambes enflées. Par esprit d'œconomie, son père consulta tous les charlatans du pays. On en vint aux tisanes, & au jalap qui n'opérèrent rien. On lui préparoit la limaille d'acier, lorsque j'eus compassion de son état ; lui ayant donné deux prises du reméde le même jour, elle n'en fut que médiocrement purgée. La troisième fit sortir deux vers ordinaires & un millier de petits. A la quatrième, la malade rendit par les selles au moins deux aunes d'un ver plat vivant ; je ne décrirai pas ce monstrueux animal, ne l'ayant vu qu'après qu'on l'eût traîné de tous côtés ; mais ses débris m'ont fait voir qu'il étoit sorti avec sa tête, que son col étoit très menu & articulé plus près, & que le reste du corps qui étoit blanc, large d'un demi-doigt & festonné : en un mot c'étoit un ver solitaire. Ce mauvais hôte ne fut pas plutôt sorti, que la malade sentit un grand soulagement, ses jambes, ses reins & son visage s'étant considérablement désenflés dès le même

jour, & après avoir mangé une forte ſoupe le ſoir, elle dormit tout d'une haleine la nuit entière. Elle eſt tranſportée de ſon bien-être, & je n'ai pas pu l'engager à prendre davantage de ce ſouverain reméde pour mieux aſſurer ſa guériſon, &c.

Signé, *Deſouſſelin*, Curé de Fontaine-le-Dun.

A Fontaine-le-Dun, Pays de Caux, le 20. *Mars* 1769.

MOn épouſe a uſé de votre reméde avec plus de ſuccès que je n'en attendois; car en ayant pris vingt-cinq priſes en donnant des bons intervalles, elle a rendu quantité de matières de toute eſpèce, & une bonne partie des accidens qui exiſtoient depuis bien des années ont été très adoucis. Je ne déſeſpère point qu'en lui en faiſant prendre quelques priſes de temps en temps, la maladie, qui n'eſt pas ſimple, mais un aſſemblage de maux en elle, ne cède à l'efficacité de votre Reméde univerſel.

J'ai fait une cure remarquable ſur la perſonne de Mr. notre Vicaire, homme d'un tempérament aſſez délicat; il fut atteint, au mois de Septembre dernier, d'une indigeſtion des plus facheuſes: ſix heures après ſon ſouper ordinaire, il repoſoit tranquillement; il ſe ſentit tout à coup prêt à étouffer, & de ſuite ſe déclara un dévoiement par haut & par bas de matières noires & épaiſſes ſemblables à du cotignac, accompagnées des accidens qui ſuivent; ſavoir, un abattement preſque total de ſes forces, une douleur ſourde dans la poitrine & le ventre, une ſueur gluante & froide, un étourdiſſement à ne pouvoir ſe tenir debout, une palpitation de cœur & un pous intermittent & vermiculaire, enfin des ſyncôpes périodiques. Je fus appelé, & l'ayant bien conſidéré, je jugeai que votre poudre pourroit ſeule le tirer de cet état pitoyable. Je lui en fis

prendre trois prises en quatre jours, & il fut bientôt mis sur pied, car à la seconde prise tous les accidens ci-dessus mentionnés cessèrent. Je vous laisse à penser, quelle fut sa joie, de se voir arraché des approches de la mort, car il avoua qu'il n'a jamais cru toucher à son terme qu'en ce temps-là, &c.

Signé, *Loubens*, Chirurgien juré.

A Pelussin en Forest, par le Péage de Roussillon, ce 25. Mars 1769.

UN nommé Deschamps, tonnelier de profession, étoit affecté depuis plus de douze ans d'une maladie extraordinaire qui avoit résisté à tous les remédes de la Pharmacie. Ses facultés ayant beaucoup diminué par la quantité de remédes, & les visites multipliées des gens de l'art, il fut contraint de se mettre à l'Hôpital, où on lui fit aussi inutilement tous les remédes possibles. Sa femme étoit alors chez moi occupée à blanchir mon linge, elle me parla les larmes aux yeux de l'état de son mari. Je ne manquai pas de lui vanter l'usage de vos poudres ; & dès le lendemain ce malheureux moribond enflé de toute part, se traîna chez moi. Je lui lus quelques exemples de guérisons étonnantes qui le frappèrent ; je lui fis part d'une partie des poudres de ma provision. Il en a fait un usage continuel, & ce pauvre garçon s'est guéri radicalement, & jouit aujourd'hui d'une très bonne santé.

Il y a environ trois mois que je trouvai une nommée Marie-Catherine Dupros, femme de Jean-Baptiste Laboullais, artisan de notre Ville, affectée d'une fiévre violente qui lui laissoit à peine un jour d'intervalle. Tout l'effet des remédes sans nombre dont elle avoit fait usage, fut de produire chez elle un gonflement dans toutes les parties de son corps. Cette femme s'étoit déterminée à se laisser mourir sans

rien faire ; je blâmai ſon déſeſpoir, & lui offris les poudres. L'éloge que j'en fis la détermina, & j'eus la ſatisfaction de voir ceſſer totalement l'enflure au bout de quatre priſes. Elles ne produiſirent pas ſeulement ce ſuccès, la fiévre ſe ralentit, & l'appétit revint : je l'exhortai à continuer, & quatre autres priſes, que je lui donnai, l'ont guérie radicalement. Elle vint hier chez moi me remercier, &c.

Signé, *Prevoſt de Toſſac*, Avocat.

A Eû en Normandie, *le* 27. *Mars* 1769.

JE me fais un reproche d'avoir été ſi longtemps, ſans vous faire mes remercîmens ſur la bonté de vos poudres, dont je fais uſage depuis 24. ans dans ma famille & dans mon domeſtique, ſans avoir aucune ſuite facheuſe, mais toujours une guériſon prompte & entière. La première priſe dont j'ai uſé, il y a 24. ans à la ſollicitation de Mr. de Ruſſy mon parent & ami, étoit pour un rhumatiſme qui me faiſoit ſouffrir cruellement depuis 4. ans. Ayant fait pluſieurs remédes ſans aucun ſoulagement, je me déterminai, en tremblant, d'avaler la poudre que Mr. de Ruſſy me donna, qui me fit évacuer 22. fois le premier jour, & 18. le ſecond, dont je fus guéri ſur le champ, ne l'ayant pas reſſenti depuis. J'ai été attaqué, il y a quinze ans, d'un dévoiement pendant 17. mois qui m'avoit réduit dans un état déplorable, j'avois pris vingt priſes des poudres que j'avois abandonnées, étant plus mal après la purgation, je conſultai les Médecins, Chirurgiens & Apoticaires. Après avoir épuiſé leur ſcience ſans aucun ſoulagement, connoiſſant ma ſituation & ſentant ma foibleſſe, une Dame qui a de la bonté pout moi & qui voyoit mon inquiétude, me conſeilla de vous écrire, en me diſant que je ne les prenois peut-être pas bien. Je ſuivis ſon

avis, je vous mandai qu'une prise de poudre me faisoit aller trente fois, que je buvois trente verres d'eau, vous me marquâtes, que je m'étois mal conduit, qu'il falloit réduire la prise, pour n'aller que six ou sept fois, & que je devois prendre, au lieu d'eau, du bouillon ou du café; je partageai une prise en six, dont je pris la moitié en trois fois, & pris du bouillon au lieu d'eau, qui me guérit radicalement en trois jours sans m'en être ressenti pendant plus de six ans, ayant fait la même chose lorsque j'en ai été attaqué, ce qui m'a toujours réussi, & à ceux à qui j'ai donné le même conseil.

Il y a dix ans que je fus attaqué d'une fluxion de poitrine, point de côté affreux, crachement de sang; je pris trois prises de poudre en trois jours. Ma maladie augmentant, ma famille fit venir le Médecin que je ne voulois point voir; je ne fis rien de son ordonnance & je pris vingt-deux prises de poudre qui me guérirent radicalement.

Mon fils aîné abandonné du Médecin, ayant été purgé trois fois & pris l'émétique, a été guéri avec sept prises en six jours.

Mon fils le cadet, ayant une grosse fiévre, inflammation dans le ventre, faisant du sang par les urines avec grande douleur, a été guéri en quatre jours avec cinq prises.

Mes trois filles, ayant été plusieurs fois malades dangereusement, n'ont point pris d'autre reméde, & se portent très bien.

J'ai guéri ma domestique, qui a été pendant quarante jours à l'extrémité, d'une fiévre putride avec trente prises.

J'ai guéri mon vigneron, qui avoit reçu tous ses Sacremens, d'une pleurésie avec onze prises que je lui fis prendre, après avoir été abandonné de son Chirurgien.

Je ne finirois point si je vous détaillois toutes les guérisons opérées par les poudres dans ce pays, & celles que ma fille aînée a faites sur des pauvres. Je vous fais le détail de

celles qui ſont à la connoiſſance de tout le monde, &c.

Signé, *Petit*, Prévôt de Chambord.

A Blois dans le Bleſois, *le* 30. *Mars* 1769.

LE nommé Gobet ſerrurier a été guéri en trois jours d'une fiévre violente qui annonçoit une très grande maladie. Le ſieur Cofinet, charron, d'une courbature, mal de tête & fiévre; & Pierre Polis, charretier, d'un vomiſſement continuel. Ces trois cures ont été opérées par le moyen de vos poudres, &c.

Signé, *Pariſel*, Curé de St. Gervais de Vitry ſur Seine.

A Vitry ſur Seine par Paris, *le* 1. *Avril* 1769.

LE Reméde univerſel fait toujours quelques nouvelles merveilles dans nos Cantons du Vivarais.

Une jeune Demoiſelle de notre Ville a été entièrement délivrée d'une ophthalmie ou inflammation des yeux très conſidérable par l'uſage de quatre priſes.

Un habitant de la Paroiſſe de Roſieres, atteint d'un délire ſymptomatique, & de la fiévre putride-maligne, en fut entièrement guéri par trois priſes que je lui ordonnai, & il eſt venu me remercier.

La femme vérolée de la Paroiſſe de Roſieres pour laquelle Mr. ſon Vicaire m'en demanda dernièrement quelques priſes, que je lui délivrai tout de ſuite, continue de s'en bien trouver.

Je ne parle pas ici des autres guériſons ordinaires que ce Reméde a opérées; c'eſt non ſeulement un bon purgatif, mais un bon ſanatif qui convient dans tous les cas, à tout

tempérament, à tout âge & à tout climat : voilà la justice que je lui rends, &c.

Signé, *Davisard*, Médecin de la Faculté de Montpellier.

A Joyeuse, bas Languedoc, le 6. Avril 1769.

JE suis témoin de l'efficacité de votre poudre par les différentes guérisons que mon frère, Curé de Rolleville, & moi lui avons vu opérer, comme fluxions de poitrine, points de côté, crachemens de sang, graine milliaire, obstructions, dartres vives, jaunisse à une femme grosse de 7. mois ; enflures extraordinaires aux cuisses avec irruption d'eaux à une autre femme grosse de huit mois ; accidens arrivés par peur à ces deux femmes qui, avec deux ou trois prises de vos poudres, ont été guéries, & ont accouché à leur terme le plus heureusement possible, & sans aucun ressentiment de ces indispositions.

Je ne finirois pas, si je vous citois le nombre de malades guéris par le moyen de vos poudres, &c.

Signé, *Loustaunau*, Ecrivain de la Marine.

Au Havre de Grace en Normandie, le 7. Avril 1769.

IL y a deux ans qu'étant attaqué d'une fiévre avec une ardeur d'urine bourbeuse, glaireuse & mêlée de sang, souffrant cruellement, je consultai les plus habiles Médecins & Chirurgiens de la Ville : leurs saignées, & tous les remédes qu'ils m'ont ordonné pendant une année, dont le détail seroit trop long, ne m'ont aucunement soulagé. Je me déterminai de prendre vos poudres : après quatre prises, je me trouvai un peu du soulagement ; mais cessant d'en pren-

dre le mal revenoit. Mon frère, qui fut guéri d'une autre maladie avec ladite poudre, me dit qu'il falloit continuer. Je recommençai d'en prendre une prise de jour à autre, jusqu'au nombre de vingt-trois. Je rends graces à Dieu, je suis à présent guéri radicalement, & bien portant.

Ma femme me voyant guéri y eut confiance, & en prit pendant sa grossesse quatre prises sans se faire saigner; elle accoucha plus heureusement de son dernier enfant qu'elle n'avoit fait auparavant.

Deux de mes enfans en ont pris ayant la petite vérole, ils ont été guéris promptement chacun avec six demi-prises.

Le fils de Mr. Lancé, Musicien au concert, ayant le visage rempli de boutons & de dartres, avoit pris une quantité de drogues d'Apoticaire par ordonnance des Médecins: ne pouvant pas guérir, & se tenant continuellement dans sa chambre avec beaucoup de peine & de souffrance, il prit votre reméde universel, & fut guéri avec huit prises.

Mde. de Fline avoit des boutons suppurants par tout le corps; elle en fut guérie avec quatre prises.

Mr. Salenbert, Maître Orfévre, ayant fait un alambic pour séparer le mercure & l'or d'avec l'argent de sa lavure, devint tout d'un coup malade sans pouvoir respirer, & se trouva accablé de tous ses membres; vingt prises lui ont rendu la santé, &c.

Signé, *Charles*, Marchand Orfévre & Jouaillier, sur le Marché aux poulets.

A Lille en Flandres, *le* 8. *Avril* 1769.

IL y a vingt ans que j'ai saigné une femme de chez nous vingt-deux fois dans une grossesse, à cause des étouffemens qui la mettoient en danger de suffocations; elle accoucha d'un garçon qui jouit d'une parfaite santé. Elle conti-

nua d'avoir ces étouffemens sept à huit fois chaque année ; & moi je continua de la saigner plusieurs fois chaque jour jusqu'environ deux ans d'ici. Elle devenoit tous les ans dans l'hiver d'une si grande foiblesse, qu'une cuillerée de bouillon de trop la mettoit pendant deux à trois heures dans ces étouffemens, & cette foiblesse continuoit pendant trois à quatre mois sans pouvoir prendre une miette, même dans ses bouillons ; ce n'a été que son grand régime qui l'a maintenue jusqu'environ deux ans d'ici. Comme il y avoit long temps que je lui proposois votre poudre, elle vouloit toujours être saignée ; je lui dis un jour que si je le faisois, elle deviendroit enflée aussitôt, ce qui arriva le soir ; elle me fit appeler. Le lendemain je lui donnai deux prises qui ont fait tout disparoître, & depuis ce temps, elle ne craint plus d'en prendre à son besoin, dans le contentement qu'elle a de boire & manger tout ce qu'elle veut avec régime, & de se voir en meilleur état qu'elle n'a jamais été depuis son mariage.

J'ai guéri la femme d'un berger, âgée de quarante ans, d'une perte qu'elle supporta douze jours. La première prise lui rendit l'usage des membres de la moitié du corps ; la seconde débarrassa de même l'autre côté ; & quatre jours après une troisième la mit en état de manger, de s'habiller seule & de marcher.

J'en ai guéri une autre d'environ vingt-huit ans que l'on disoit grosse ; après trois jours de maladie elle m'appela, & je trouvai sa chambre inondée. Elle étoit d'une foiblesse si grande, qu'elle ne pouvoit parler ni entendre : je lui donnai deux prises de vos poudres qui ont fait couler le faux germe, & l'ont guérie aussitôt.

Un homme de quarante ans, qui travailloit dans les bois, ayant l'ordre d'en rapporter tous les jours sa charge, en apporta de si grosses, qu'un jour en y retournant après avoir dîné, il lui prit un mal d'estomac & de poitrine avec grande chaleur, & tout de suite une selle considérable. Malgré ces douleurs il poursuivit son chemin, & travailla jusqu'au soir. Le lendemain tout son

corps étoit d'une enflure considérable, & ses parties grosses comme la tête. Il fut guéri avec neuf prises. La dernière lui a fait évacuer du sang pourri pendant trois à quatre jours, il y a un an passé, & maintenant il travaille à son ordinaire, &c.

Signé, *Gillion*, Maître Chirurgien.

A Fillieres en Artois, Diocèse d'Arras, par Hesdin, le 10. *Avril* 1769.

LA nommée Gilberte Meriau, veuve en secondes nôces de Michel Lachaud pauvre manœuvre de la Paroisse de St. Laurent de cette Ville, me présenta le 18. Février dernier sa fille unique âgée de dix-huit ans, pour me prier de la secourir de vos charités. Cette pauvre fille prit une fraicheur à la tête, il y a trois ans. Il lui étoit resté de cette maladie deux grosses glandes intérieures aux deux côtés de la gorge; celle de la droite suppuroit, & l'autre lui occasionna une loupe de la grosseur d'un œuf de pigeon qu'elle a gardé depuis. Le nerf de la nuque du col étoit si fort retreci, que cette fille avoit la tête totalement penchée sur l'épaule droite à ne pouvoir la remuer; elle étoit en outre affectée d'un mal d'estomac qui la faisoit beaucoup souffrir, jaune comme du safran, manquoit d'appétit, point de sommeil, étoit d'une maigreur étonnante, sourde, un bourdonnement à la tête, & une fiévre lente qu'elle gardoit depuis cinq mois. Cette fille étoit dans cet état lorsque je la vis pour le première fois. Je la fis purger le 19. Février, elle n'eut aucun soulagement: le 20. je lui fis prendre une seconde prise qui la purgea très bien; elle rendit une grande quantité de glaires & biles recuites & noires, en outre un ver rouge long de six pouces, de la grosseur d'une grosse aiguille à tricoter aiguë aux deux extrémités. La malade fut dès ce jour-là délivrée de la fiévre, du bourdonnement dans la tête, & de son mal d'estomac. Le 21. je la

laissa reposer : le 22. je la fis purger. Cette prise lui occasionna des vives douleurs dans l'estomac & aux reins ; elle fut onze fois à la selle. La mère m'assura que sa fille avoit encore vidé des glaires & biles recuites teintes de sang & noires, avec une grande quantité d'eau jaunatre. Sur le soir cette fille s'apperçut que sa tête n'étoit plus si gênée, elle la remua un peu ; & sa loupe, de dure qu'elle étoit, parvint à se ramolir. Le 22. je lui fis encore prendre une dose : la mère vint le soir, & m'assura que sa fille avoit été bien purgée, qu'elle commençoit à mieux remuer la tête, que la loupe diminuoit insensiblement, qu'elle commençoit aussi à bien dormir, & que l'appétit lui revenoit. Je lui donnai quatre jours de repos, & le Jeudi 27. elle fut purgée très avantageusement, au point que la malade s'est trouvée très soulagée de toutes ses infirmités. Le 28. je la laissai tranquille : je la fis purger le lendemain premier Mars ; cette dose lui procura quelques selles. La mère remarqua que sa fille rendoit toujours des glaires & biles recuites : je me déterminai à la faire purger le lendemain 2 Mars ; mêmes effets que les précédens. Le troisième & le quatrième je la laissai tranquille, & le cinquième elle fut repurgée. La mère me dit le soir que sa fille n'avoit rendu que des eaux jaunâtres & en grande quantité. Je la laissai encore tranquille jusqu'au lundi 20. que je la fis encore purger, à cause que sa loupe fluoit toujours, & que la tête n'étoit pas encore bien affermie ; cette prise lui fit beaucoup de bien. Cette fille vint me voir le lendemain avec sa mère, & me dit qu'elle avoit beaucoup d'appétit, qu'elle dormoit bien. Je la laissai reposer jusqu'au 3 de ce mois, & le 4. elle vint me demander une prise. Elle fut purgée le 5, & depuis cette date on vit en elle un changement étonnant. Sa loupe est très peu de chose, elle a sa tête droite, si ce n'est qu'elle la penche quelquefois, plutôt par habitude qu'autrement, car lorsqu'on l'avertit de la tenir ferme, elle le fait : on regarde cette fille avec admiration.

J'ai encore guéri une pauvre femme de cette Ville, âgée de soixante-quatre ans, nommée Luce Juliot native de Varzi au Diocèse d'Auxerre, mariée à Etienne Frigollet de la Paroisse de Saint Sauveur. Cette femme avoit depuis quatre ans des vapeurs si fréquentes qu'elle donnoit sans cesse des inquiétudes pour ses jours. La poitrine & l'estomac s'enfloient si prodigieusement, lorsque les accidens la prenoient, qu'elle étoit comme morte; cependant elle entendoit bien, mais ne pouvoit donner aucun signe de vie. Cette femme avoit en outre des douleurs d'estomac, une fiévre lente avec des redoublemens qu'elle a gardé depuis le commencement de sa maladie qui a commencé en 1766. Elle étoit d'une maigreur affreuse, ne dormant point, & ne pouvant manger, avec une bile répandue par tout son corps. Je l'ai tirée totalement d'affaire avec quinze prises de votre reméde; elle se porte très bien actuellement, son embonpoint lui est revenu, dort bien, a bon appétit; enfin on regarde cette femme comme une ressuscitée.

J'ai aussi guéri plusieurs petits enfans, les uns pour cause de fiévre, les autres pour rhume, pour les vers, ainsi que plusieurs autres grandes personnes pour mêmes maladies qui seroient trop ennuyeuses à vous détailler.

Je vous dirai que je me porte au mieux depuis que j'ai rendu la tête de mon dernier ver solitaire, je me suis purgé trois fois depuis, & je n'en ai du tout point rendu, &c.

Signé, *L'Abbé de Serre*, Chanoine de la Cathédrale.

A Nevers en Nivernois, *le* 14 *Avril* 1769.

LE nommé Antoine Carriere, dit la Paye, vigneron habitant du Lieu de l'Ardenne Basse, tout auprès de cette Ville, étoit atteint du mal caduc, ou épilepsie. Ce pauvre homme avoit

des accidens très fréquens qui n'ont plus reparu depuis près de deux ans, qui est l'époque de sa guérison opérée seulement par cinq prises du Reméde universel. Cette guérison est sans doute étonnante.

Mdlle. Decousse ma cousine germaine, auprès de laquelle je vis, éprouvoit depuis cinq ans une fluxion éréſypélateuse à la tête, qui pendant les deux premières années lui causèrent de grandes douleurs de tête & d'oreilles, qui étoient quasi toujours fort enflées & fort rouges : par la suite cette fluxion s'étendit sur le visage, au point qu'elle étoit obligée de recourir tous les mois à une ou deux saignées, & autant de médecines, qui ne faisoient certainement que pailler légèrement ses maux, sans en attaquer la cause. Six prises du Reméde universel ont fait disparoître cette fluxion au mois de Janvier 1767. Au mois de Juin suivant, elle eut une fluxion de poitrine des plus dangereuses, avec crachement de pus & de sang, fiévre violente & continue ; six prises dudit reméde la guérirent radicalement. Au mois de Juillet 1768. elle éprouva une semblable maladie, mais pas tout à fait si violente, dont cinq prises de cet spécifique admirable la guérirent encore. Enfin elle fut attaquée le 26. Décembre de ladite année 1768. d'une fiévre de pourriture des mieux conditionnées, que quatorze prises de poudre, sans autre reméde, expulsèrent victorieusement, &c.

Signé, *Decousse ainé*, chez Mr. de Mengaud, Conseiller au Parlement, rue des Capelas.

A Toulouse, *le* 17. *Avril* 1769.

JEan Camino âgé d'environ 26. ans, de la Paroisse de Souraide à quatre lieues d'ici, attaqué selon l'avis de son Chirurgien d'un rhumatisme, de la sciatique & de la goutte ;

après avoir été faigné 16. fois, réduit à l'extrémité, ne pouvant point remuer ni bras ni jambes, étendu fur fon grabat, fouffrant des douleurs épouvantables felon le récit de fa belle-mère, qui vint il y a quelques mois me confulter, & me dire fon trifte état, a été guéri radicalement de tous fes maux; & ce qu'il y a de merveilleux, c'eft que vingt prifes de votre reméde, fans autre chofe, ont fuffi pour cette guérifon: il travaille comme auparavant.

Marie Aurra, fille de la meûnière de Dorrea, du lieu d'Aftain à une lieue d'ici, âgée d'environ 22. ans, travaillée des fiévres tierces & continue; douze ou quatorze prifes du même reméde l'ont entièrement délivrée.

Une petite fille fa nièce, du même endroit, a été guérie de la même maladie avec cinq ou fix prifes.

Marie-Magdelaine Bifcarende, âgée d'environ 40. ans, de la Paroiffe d'Iron frontière d'Efpagne, Diocèfe de Pampelune, qui depuis 7. mois fouffroit de grands maux des reins & de la poitrine, a été guérie avec dix prifes du même reméde.

Joachim de Mandiola, fils de Santiago de Mandiola & de Jofepha-Antonia Samora, conjoints de la même Paroiffe, étant hypothéqué, après avoir pris toute forte de remédes inutilement, & été condamné du Médecin, attendu qu'il avoit une fiévre lente, une toux & un abcès, a été guéri avec 10 prifes de votre reméde, &c.

Signé, *Haraneder*, Prêtre.

A Urrugne, Pays de Labour au Diocèfe de Bayonne par St. Jean de Luz, le 17. Avril 1769.

IL y a deux ans que j'eus, pendant prefque tout le Carême, une toux jointe à des maux d'eftomac & de tête qui ne me permettoient pas de refter au lit deux heures chaque nuit; je croyois fermement qu'elle me conduiroit au tom-

beau : nonobstant cela , je continuai la sainte Quarantaine sans faire gras ; j'avois un dégoût pour toute sorte d'alimens , & en me faisant beaucoup violence , lorsque j'avalois quelque chose , j'étois obligé de le rejeter. Je n'avois que la peau collée sur les os , tellement j'étois devenu maigre. Je restai dans ce triste état jusques à la veille du Dimanche *in albis*. Ce fut ce jour que je fus délivré par une seule prise de votre divine & douce poudre qui me guérit radicalement dans l'espace de la journée, & me donna beaucoup d'appétit. Que dis-je ? C'est elle qui m'ôta d'entre les bras de la mort : & j'avoue de bonne foi que je suis très persuadé qu'il n'y avoit que votre Reméde universel, qui pût m'en préserver. Je connoissois déjà sa bénignité par les effets admirables qu'il a produit sous mes yeux en faveur de plusieurs personnes , & notamment à l'égard de François Selves mon métayer , âgé d'environ 85. ans , lorsque j'eus l'honneur de vous faire le détail de sa guérison par ma lettre du 19. Mars 1766. Ce vieillard est encore vivant , & n'a plus eu aucune attaque d'apoplexie , ni aucune maladie depuis qu'il prit de votre divine poudre le 3. dudit mois & an. Je crois , Monsieur , que vous aurez plaisir que je vous donne de ses nouvelles.

Un respectable & digne Ecclésiastique , Curé du voisinage , que j'ai vu presque hors d'état d'exercer les fonctions de son saint Ministère , n'a été guéri que par l'usage de vos poudres, &c.

Signé , *Gimel Fils* , Ecuyer,

A Sarlat en Perigord , *le* 18. *Avril* 1769.

DEpuis bien des années j'ai fait usage de vos poudres , j'en ai toujours vu de bons effets ; je l'ai souvent procurée à plusieurs de mes Paroissiens qui s'en sont également bien trouvés.

Laurence Chollet-le-Peu , ma mère , à l'âge

de ſoixante-douze à quinze ans, fut attaquée d'une éréſypèle qui dégénéra en une eſpèce de lèpre qui lui couvrit tout le corps ; j'employai tous les remédes que pût me fournir la Médecine d'Angers & de Saumur, ſans voir aucune diminution dans les vives douleurs que ſouffroit la malade ; au bout d'un an de ſouffrances, j'eus recours à votre poudre ; j'en fis uſer à la malade pendant trois ſemaines de deux en deux jours. A la troiſième & quatrième priſe, ſurtout les douleurs, ainſi que les ardeurs, dont elle étoit continuellement travaillée, commencèrent à diminuer ; & au bout de huit jours, la peau commença à s'éclaircir. Le mieux ſe fit ſentir de plus en plus ; & au bout de trois ſemaines la peau reprit ſa couleur naturelle, & cette eſpèce de lèpre n'a plus reparu. Les ardeurs, depuis ce temps-là, ſe ſont quelquefois faites ſentir, mais elles ont été calmées par une ou deux priſes de poudre chaque année, au moment qu'elles ont voulu paroître. Ladite veuve le Peu, ma mère, depuis cette attaque a joui & jouit d'une ſanté telle qu'on peut la déſirer dans une femme âgée de 85. ans.

L'autre cure fut opérée ſur le nommé Etienne Levêque : celui-ci pendant deux ans ne pouvoit ſouffrir aucune nourriture ; à peine avoit-il mangé qu'il étoit obligé de rendre ce qu'il avoit pris. Cet homme eſt pauvre, je lui procurai huit priſes de votre poudre, qu'il prit de deux en deux jours, & elles lui firent rendre des vers en quantité, parmi leſquels il s'en trouva un long de pluſieurs aunes. Cette opération faite, ledit Levêque s'eſt trouvé guéri ; il boit & mange comme ſi jamais il n'eut été malade, &c.

Signé, *Le Peu*, Curé de Louerre.

A Louerre, par Saumur en Anjou, le 18. Avril 1769.

TOus ceux qui mettent en usage le Reméde universel s'en trouvent si bien, qu'il y a nombre de personnes qui m'ont dit que jamais d'autres remédes ne leur seront rien ; & à mon particulier je vous en dis de même. Je n'en ai encore pris que deux prises qui m'ont garenti d'une maladie sérieuse.

J'ai un de mes Fils au Collége à Aubenas qui fut se baigner tout suant ; il lui vint une tumeur sous l'oreille gauche, grosse comme un œuf & dure comme une pierre ; nous lui fimes tous les cataplames imaginables pour la ramolir, rien ne lui faisoit. Je ne pouvois pas déterminer mon épouse à lui faire prendre le Reméde universel ; après plusieurs sollicitations elle me permit de lui en faire prendre une demi-prise qui ne lui fit rien ; à la seconde il lui fit rendre un tas de vers d'environ 50. ou 60. Je l'ai fait continuer pendant un mois par intervalle, il est aujourd'hui radicalement guéri avec douze prises. Cela a disparu de petit à petit sans crêver, & mon enfant a repris ses études.

J'en ai fait prendre cinq prises à ma servante qui lui ont fait venir ses règles ; elle étoit toujours malade, & elle se porte aujourd'hui parfaitement bien.

Quand quelqu'un de la maison se trouve incommodé, nous avons d'abord recours au Reméde universel, &c.

Signé, *La Valette*, Négociant.

A Villeneuve de Berg en Vivarez, le 24. Avril 1769.

DEpuis ma dernière lettre où je vous témoignois ma reconnoissance des bons effets qu'avoit opéré votre Reméde universel, tant sur moi que sur ceux de mes amis à qui j'en

avois conseillé l'usage, il a encore opéré une espèce de prodige sur la nommée Marie-Anne Pechard, âgée de 14. ans, fille de Françoise Legere, dont je vous parlois en même temps; & qui en avoit éprouvé de si bons effets. Cette enfant avoit été nouée à l'âge de 18. mois, ses jambes étoient restées tortues, l'os du devant étoit tourné derrière. Nouée dans la poitrine & dans les reins, elle étoit sujette à des coliques considérables. Dans un moment où elle souffroit extraordinairement, la mère s'avisa de lui faire prendre votre reméde; elle vomit la premiére prise avec quelques glaires au bout d'un quart d'heure; la seconde prise fit son effet par haut & bas au bout de trois heures; la troisième l'a tout-à-fait débarrassée. Le lendemain elle fut fort surprise de voir que ses jambes étoient presque tout-à-fait redressées, & de la facilité avec laquelle elle marchoit, & ne se contentoit pas de se faire admirer par ses voisines & bonnes amies. Depuis ce temps, il y a environ quatre mois, elle n'a presque pas ressenti de colique.

Therese Beaulieu, âgée de 11. ans & demi, avoit reçu un coup qui lui causoit de grandes douleurs dans toute la tête. Ne voulant point souffrir de saignée, Françoise Legère lui fit prendre deux prises de votre poudre comme du tabac; la première prise la rendit comme ivre, deux jours après elle rendit par le nez beaucoup d'humeurs blanchâtres: depuis elle ne s'est pas ressentie de son coup. Je ne vous parle point des autres effets que je vois continuellement opérer par votre reméde, &c.

Signé, *Chenu*, Chapelain de la Maison Royale de Navarre.

A Paris, *le* 25. *Avril* 1769.

MA fille que je vous avois annoncée malade, & attaquée d'une grande perte blanche se trouve radicalement guérie par deux

ſeules priſes de votre reméde.

J'ai des merveilles à vous dire d'un miſérable malade du lieu de Calés ſur Dordogne, attaqué depuis quatre mois d'anazarque ou leucophlegmatie complette, ne pouvant ſe coucher, reſpirer ni dormir, le conduit des urines totalement perdu & bouché, une couleur ſafranée juſqu'au blanc des yeux, un pous perdu & intermittant, une ſoif inſatiable, un vomiſſement continuel, un flux atroce & douloureux, &c. Le croirez-vous, Monſieur, ce malade a été miraculeuſement guéri, & fort ſubitement par trois priſes de votre purgatif, priſes dans l'eſpace de ſix jours.

Mde. de Tournié, Comteſſe de Vaillac, arrive ici de Toulouſe enceinte de deux mois, dans ſon Carroſſe; elle eſſuye en route une perte rouge affreuſe, avec des caillots de ſang noir & grumelé, ce qui a été ſuivi d'une fauſſe couche ou avortement très laborieux, d'une perte horrible & continuelle, de douleurs inexprimables, de ſyncopes fréquens, de la fiévre vive & redoublée, du délire, &c. en un mot, dans un état à faire tout craindre pour ſa vie. Il a fallu, malgré les préventions contre votre reméde, ſe déterminer d'en faire uſage; trois priſes l'ont radicalement guérie. Elle vient de repartir pour Toulouſe fraiche & bien remiſe avec un paquet de dix priſes de votre reméde.

Mr. Valran, Procureur du Roi au Sénéchal de Gourdon, quaſi ſeptuagenaire, gros & replet, malade depuis dix mois d'une eſpèce d'attaque de ſuffocation, plein de dartres vives & ſuppurantes par tout le corps, & ſurtout au ventre, aux cuiſſes & aux jambes, ne pouvant ſe coucher, manger ni dormir, une reſpiration très gênée, la fiévre & des redoublemens: après tous les ſecours poſſibles en pareil cas uſités & ſans ſuccès, il a fallu enfin ſe déterminer à confier la guerſon de tant de maux à l'uſage de votre reméde; il en a déjà pris deux paquets de dix priſes avec fruit, on attend tout de la fermeté avec laquelle il voudra le continuer.

J'ai traité Mr. de Franhiac, Procureur du Roi à l'Election de Cahors, d'une fiévre putride-continue compliquée, avec crachement de sang, point de côté, oppression & inflammation par cinq prises de votre purgatif & deux saignées.

J'ai traité au-delà de trente malades du lieu d'Uffel près Cahors, où il règne une maladie épidémique, inflammatoire, avec un flux dyssentérique, des douleurs de tête insupportables & le délire ; ils ont été presque tous guéris par le moyen de quatre, cinq ou six prises de votre reméde, que je leur ai administré.

J'ai fait vivre par ressort pendant plus de deux ans Mr. le Comte de Durfort Leobard père de Mgr. l'Evêque de Montpellier avec le secours de votre reméde pris chaque 15. jours, quoiqu'âgé de 89. ans, sec & décrépit ; & après avoir échappé à une inflammation de poitrine compliquée avec une fiévre putride-vermineuse, votre reméde ne rend pas immortel, Monsieur ; ce Seigneur vient enfin de mourir avec le regret des grands & des petits.

J'ai guéri des fiévres quartes très rebelles, & qui n'ont pas voulu céder aux fébrifuges ordinaires par cinq ou six prises. Je ne finirois pas ma lettre, Monsieur, si je faisois le rapport de toutes les maladies que j'ai combattu avec vos poudres, je les trouve merveilleuses dans bien des cas, & je les emploie avec satisfaction. Le peu que je vous en dis, suffira pour faire taire nos Collégues, j'en connois qui l'emploient à la sourdine ; ils agiroient tous sagement, s'ils faisoient l'option de ce purgatif, & s'ils donnoient l'exclusion à ceux qu'on ordonne journellement : leur propre expérience les enhardiroit à prendre ce parti, celle que j'en ai faite, & que j'en fais journellement, mérite de la rendre publique, &c.

Signé, *Subrejon*, Docteur en Médecine.

A Cahors, le 25. Avril 1769.

JE vais vous rapporter deux belles cures que vos poudres ont faites ; je me borne aux guérifons merveilleufes, il feroit trop long de vous raconter celles qui n'ont pour objet que des maladies ordinaires.

Il y a environ un an qu'une Dame de St. Nicolas de la Grave, qui m'avoit oui dire bien de chofes fur la bonté du Reméde univerfel, me pria de lui en fournir pour une femme enceinte de fon voifinage, qui étoit pourrie de la vérole. Elle lui en fit prendre prefque de fuite trente-huit prifes qui lui procurèrent une fanté parfaite qui fe foutient encore ; fon état de groffeffe & le travail qu'elle faifoit quelquefois à la campagne, dans le temps qu'elle ufoit des poudres, n'empêchèrent pas l'effet falutaire qu'on en attendoit pour elle & pour fon fruit.

Une pauvre fille de la Paroiffe de la Chapelle, dans laquelle eft fitué le Château de mon frère, étoit cet hiver dernier, (à la fuite d'une gale rentrée) dans un état auffi trifte qu'extraordinaire, dont je ne vous marquerai que les principales circonftances ; outre qu'elle tenoit le lit, il lui prenoit, jufqu'à trois fois dans les 24. heures, des convulfions violentes avec un gonflement d'eftomac fi prodigieux, qu'on étoit obligé de le lui comprimer auffi fortement qu'on pouvoit, & l'on entendoit en même temps dans ce même eftomac un bruit femblable à celui que feroit une troupe de chiens & de cochons. A la fuite de ces convulfions elle tomboit en pâmoifon, comme fi elle étoit morte. Cela vint au point qu'on crût un jour qu'elle alloit mourir, & qu'on lui adminiftra l'Extrême-Onction. On lui faifoit les remédes qu'on pouvoit imaginer ; mais rien ne la foulageoit. Mr. le Curé de la Chapelle me parla de cette fille, & me propofa d'effayer, fi les poudres lui feroient plus de bien que les autres médicamens. Je lui en donnai quelques

prises qui lui procurèrent une évacuation très abondante. Au commencement on lui donnoit les prises entières, mais après je lui faisois faire trois doses de deux prises. Je n'ai pas compté celles que je lui ai données; je crois que cela monte à environ douze ou treize dans un mois ou cinq semaines. Je recommandai en même temps à sa mère qui me disoit qu'elle étoit dégoûtée, de lui donner ce dont elle auroit fantaisie, voyant qu'elle se trouvoit mieux. J'espérois qu'elle guériroit dans le cours du Printemps; mais je fus bien agréablement surpris, en apprenant avant la fin du mois de Mars, (peu après les dernières prises que je lui avois fournies) qu'elle étoit sur pied, se portant bien. Sa santé s'est si bien soutenue & fortifiée en peu de temps, qu'elle s'est déjà placée depuis quelques jours, &c.

Signé, *Bouzet aîné.*

Au Château de Bouzet près Auvillar sur Garonne, le 27. Avril 1769.

JE ne puis trop vous témoigner ma reconnoissance & publier les merveilles que vient d'opérer sur moi le Reméde universel; j'aurai l'honneur de vous faire ici l'exposé de la dangereuse maladie dont j'etois atteinte depuis près de trois ans & demi, & dont ce reméde m'a délivrée avec une promptitude que je ne puis trop admirer.

J'étois à Fontainebleau au mois de Décembre 1765, lorsque je fis une fausse couche étant grosse de 6. mois; mais me sentant de la force & me rassurant sur la bonté de mon tempérament, je ne fis pas grande attention à mon état, & revins à Versailles au bout de cinq jours. Je me trouvai assez bien pendant deux mois & demi; mais au bout de ce temps, il me survint une perte à la vérité peu considérable dans le commencement, mais qui augmentant

mentant peu à peu, me duroit huit à dix jours de suite, après quoi elle cessoit pendant à peu près le même temps, & me reprenoit ensuite; de sorte que cette perte me dura ainsi périodiquement pendant 18. mois. Au bout de ces 18. mois, mon mal devint beaucoup plus considérable, l'évacuation ne se fit plus à la vérité que tous les 15. jours, mais avec une abondance effrayante, rendant de caillots de sang gros comme le poing, le tout mêlé de fleurs blanches & d'hémorroïdes : tout mon corps devint tacheté de rougeurs, & il me survint de violens maux de tête, qui ne me laissoient que quelques intervalles. Cette situation facheuse me continua ainsi, jusqu'aux jours gras derniers qu'elle devint encore pire; il me survint des douleurs d'estomac qui ne me permettoient de garder aucun aliment, je les vomissois aussi-tôt que je les avois pris, en ressentant une très grande douleur entre les deux épaules, & qui s'étendoit jusqu'au bas des reins. Au commencement de la semaine de Passion, mon mal vint à son dernier période : à toute cette complication de maux se joignit de l'embarras dans le bas ventre, des douleurs & des pesanteurs comme si j'étois au moment d'accoucher; dès ce moment plus de sommeil & plus d'urine : enfin j'étois dans la plus triste situation le Vendredi saint, lorsque quelqu'un me détermina à user du Reméde universel. La première prise me fit faire douze évacuations & des urines épaisses & sablonneuses, je ne ressentois plus ma douleur du dos, & celle de la tête fut diminuée. La deuxième prise me fit rendre par les urines du sable gros comme des grains de Millet, & environ plein un verre. La troisième prise détermina le bas ventre, & me fit rendre environ un demi-sceau de sang caillé & ressemblant à ces gros champignons rouges que l'on trouve dans les bois. Je vous avouerai cependant, Monsieur, que cette évacuation qui ne finissoit pas, & dont j'étois travaillée & fatiguée à l'excès, me donna une inquiétude capable de me faire regretter d'avoir usé de votre reméde, & que je pris la ré-

ſolution de n'en plus faire uſage ; mais mon mari au contraire ayant conçu les plus flatteuſes eſpérances, diſſipa toutes mes craintes, m'exhorta à ne point m'étonner, & m'en fit prendre ſur le champ, quoiqu'il fut ſix heures du ſoir, ce qui acheva l'évacuation, & la fit ceſſer entièrement, de ſorte que depuis cette époque la perte n'a plus reparu ; j'ai continué d'en prendre, & tous mes maux ont diſparu ; j'en ſuis à la dix-neuvième priſe & me ſens toujours plus forte : ce que je mange, je le digère ſans aucun travail. C'eſt dans cet état que je me joins à tout l'univers, pour vous remercier, &c.

Signée, *Poitevin*, Marchande pelletière ordinaire du Garde-meuble du Roi, rue Satory.

A Verſailles, le 30. *Avril* 1769.

J'Ai fait uſage de vos poudres ſur pluſieurs de mes pauvres ; elles ont opéré avec ſuccès : entr'autres, un de mes Paroiſſiens ayant fait une chute ſur la tête, ce qui lui cauſa un abcès coulant par les deux oreilles, pluſieurs priſes de vos poudres ont tout diſſipé, &c.

Signé, *Bigot*, Curé d'Athée.

A Athée, proche Crâon en Anjou, le 1. *Mai* 1769.

LA nommée Marie Denis, fille âgée de 70. ans, fut attaquée au mois de Décembre d'une violente douleur de côté avec crachement de ſang ; elle fut entièrement guérie avec trois priſes & demie de ce reméde.

Marie Dadillon, veuve de Denis âgée de 74. ans, vomiſſant depuis pluſieurs années tous les alimens qu'elle prenoit, joint à cela des maux

d'estomac, avec fiévre continue, a été guérie radicalement avec quatre prises du même reméde, &c.

Signé, *L'Abbé des Forgets*, rue de la Belle-Croix.

A Charroux par Chaunay en Poitou, le 2. Mai 1769.

UN de mes frères, Officier au Corps Royal de l'Artillerie Régiment de Toul, en garnison à Strasbourg, s'étant trouvé perclus de ses bras & jambes, & ne pouvant prendre de subsistance que par le secours d'un domestique pendant l'espace de trois mois, fut enfin secouru & assez soulagé par un reméde qu'un de ses Confrères lui administra pour pouvoir se faire transporter chez notre frère, Chanoine Regulier, Curé de Mehoncour proche l'Abbaye de Belchamp à deux lieues de Luneville, dans l'espérance d'y achever sa guérison par l'usage de vos poudres. Je lui en fis passer deux paquets de dix prises, dont un seul a raffermi ses membres affligés, & lui a procuré la meilleure santé possible.

La seconde de mes filles, sujette à beaucoup d'humeurs dans la tête depuis sa sortie de nourrice, auroit insensiblement perdu un œil, si Mr. Dupré notre Médecin, voyant que les remédes ordinaires & les cautères n'empêchoient pas que l'œil ne tendit à la pourriture, ne lui eut ordonné l'usage de vos poudres, dont deux ou trois prises lui ont rendu l'œil aussi beau qu'auparavant.

Deux prises de vos poudres ont fait uriner un nommé le Chesne, pauvre artisan qui n'avoit pu le faire depuis huit jours, malgré les plus violens efforts & tous les secours de la Médecine que Mr. Dupré exerce avec le plus grand zèle envers tous les pauvres.

Etant à Paris logé à l'Hôtel de l'Ecu-Dauphin

rue Bourg-l'Abbé, au mois de Février dernier; j'eus le malheur de tomber ſur le timon d'un petit chariot de Comté; le crochet du milieu où s'accroche la cuillière du cheval m'entra dans la jambe gauche juſqu'à l'os : je me relevai comme je pus, & me traînai dans la cuiſine qui étoit pleine d'étrangers. Ils furent tous émus de compaſſion pour moi en voyant ſortir le ſang de ma jambe à travers le bas, comme une liqueur ſort d'un tonneau percé d'une groſſe vrille. Ils vouloient que j'envoyaſſe chercher un Chirurgien; mais connoiſſant l'efficacité de vos poudres pour les bleſſures, j'envoyai le domeſtique de l'Auberge m'en chercher une priſe. Pendant que le domeſtique faiſoit la commiſſion, mon hôteſſe ſe ſouvint qu'elle en avoit un paquet de dix priſes depuis long-temps, dont elle n'avoit oſé faire uſage. Je lui en demandai une priſe, & m'étant fait conduire dans ma chambre, après avoir fait tirer mon ſoulier & mon bas, je fis laver ma jambe, & comblai ma plaie de votre poudre. Elle arrêta dans peu le ſang qui en ſortoit encore avec abondance; enſuite j'enveloppai ma jambe d'une compreſſe & d'une ſerviette. Un quart d'heure après ne ſouffrant plus, je fus me mettre à table avec les autres étrangers, & ſoupai à l'ordinaire au grand étonnement de tout le monde. Soir & matin j'ai eu ſoin de laver ma plaie, & de la remplir de poudre juſqu'à la parfaite guériſon qui n'arriva que trois ſemaines après, parce que mes affaires m'obligeoient de ſortir.

J'ai guéri avec le ſecours de votre poudre un mal blanc qu'avoit Mr. Thomas Prêrre de la Société de Jeſus, après lui avoir mis de la poudre ſur le doigt affligé que je lui avois fait tremper dans un verre d'eau pour que la poudre tint, au grand étonnement du Chirurgien-Major du Régiment de Cavalerie de Penthièvre, qui avoit prédit que le doigt viendroit en ſuppuration, & que l'ongle en partiroit.

Je ne vous parlerai pas des autres guériſons que j'ai vu opérer par votre excellent remède, comme des fiévres & des rhumes violens avec

oppreſſion & points de côté ; elles ſont ordinaires, &c.

Signé, *Lallemand*, Receveur.

A Stenay dans le Duché de Bar, le 7. *Mai* 1769.

DAns une fluxion de poitrine, après avoir paſſé inutilement par tous les remédes de la Pharmacie, après avoir ſuivi les ordonnances d'un habile Médecin du pays en qui j'avois & j'ai encore une grande confiance, étant réduit à la dernière foibleſſe, les remédes ne faiſant qu'aigrir mon mal, ou plutôt étant hors d'état d'en ſoutenir aucun, le Médecin même déſeſpérant de me guérir, je me détermine à prendre de vos poudres à ſon inſçu toutes les fois qu'il m'ordonnera de me purger. Je trouve du ſoulagement à chaque priſe, j'en prends juſqu'à ſept à huit, & me voilà rétabli au grand étonnement de tous ceux qui m'ont vu dans cette maladie. Les autres remédes, quand ils réuſſiſſent, ne nous donnent la ſanté qu'après une convaleſcence ſouvent plus longue & plus ennuyeuſe que la maladie ; mais la Poudre univerſelle n'exige pas tant de formalités : du bon pain, du bon vin, du bon potage, en place du lait d'âneſſe, ou du bouillon d'écreviſſe ; voilà les cordiaux & les ſtomachiques dont j'ai fait uſage avec le plus grand ſuccès. L'année ſuivante, à peu près dans la même ſaiſon, je ſerois ſans doute tombé dans le même danger en me faiſant tirer du ſang & avalant force loks ; mais deux ou trois priſes de la poudre divine eurent bientôt arrêté le cours de cette dangereuſe maladie ; à cela près, j'ai toujours joui d'une parfaite ſanté depuis plus de deux ans, &c.

Signé, *Thibaud*, Prieur-Curé de Lerriere.

A Lerriere, Diocèſe de Luçon en bas Poitou, le 8. *Mai* 1769.

EN l'année 1763. j'étois attaqué d'une rétention d'urine & d'une colique néphrétique très violente avec une fiévre lente qui ne me quittoit point depuis six semaines. Le Chirurgien de la maison m'avoit traité pendant ce temps avec toutes les médecines & les tisanes propres à ces sortes de maladies. Voyant que mon mal augmentoit tous les jours, j'eus recours à vos poudres : j'en ai pris cinq prises, un jour d'intervalle entre chaque prise ; les deux premières m'ont fait évacuer beaucoup de glaires de différentes couleurs ; la troisième m'a fait rendre avec les urines un sable rouge semblable à de la brique pilée, & les deux dernières m'en ont fait jeter considérablement, après quoi je me trouvai sans colique, rétention d'urine, ni fiévre.

Un an après je suis venu à Paris, j'ai encore senti quelque petite attaque de ma première maladie : je pris cinq prises de vos poudres qui me guérirent radicalement. Depuis ce temps-là je n'ai rien ressenti de cette maladie.

Le Printemps dernier je fus attaqué d'un gros rhume de cerveau qui me tomba sur la poitrine ; j'eus une toux séche continuelle pendant plus de six semaines, ensuite je crachois une espèce de pus fort gluant & mêlé de quelque peu de sang. Mr. Thuillier Avocat au Parlement eut la bonté de me donner deux prises de votre poudre ; j'en pris une qui ne me fit pas beaucoup évacuer le jour que je la pris : le lendemain à trois heures du matin, j'eus envie d'aller à la selle, & depuis lors jusqu'à cinq heures du soir, j'y fus au moins quarante fois : à chaque fois beaucoup de glaires de différentes couleurs, vertes, noires, jaunes, blanches & mêlées de sang en forme de pus, mais avec des coliques dans le bas ventre qui me faisoient perdre la parole ; la fiévre me prit, je fus me coucher & je dormis toute la nuit : le lendemain je me portois

le mieux du monde. J'en ai pris depuis ce temps qui m'ont purgé fort doucement, & qui m'entretiennent dans une ſanté parfaite, &c.

Signé, *François Papin*, chez Mr. Jardin Avocat au Conſeil, rue des grands Auguſtins.

A Paris, *le* 10. *Mai* 1769.

JE vous apprends avec plaiſir qu'aux mois de Septembre & Octobre derniers ayant regné dans ce pays un flux dyſſenterique, tous ceux qui ont pris le Reméde univerſel ont été beaucoup plutôt hors d'affaires que ceux à qui on a donné les remédes ordinaires, & il n'y en a eu aucun qui ne l'aie pris avec ſuccès; mais la cure que je trouve la plus remarquable, eſt celle d'un pauvre miſérable qui avoit la fiévre quarte depuis environ dix-huit mois, & qui après bien de remédes, a été radicalement guéri par cinq priſes de poudre priſes par intervalle de deux en deux jours, &c.

Signé, *L'Abbé Bouſſac*, Vicaire de St. Julien de Bouyſaguel, Diocèſe d'Agen.

A Puymirol par Laſpayres, *le* 12. *Mai* 1769.

LEs obligations que ma femme & moi avons à votre puiſſant reméde doivent être connues de toute la Société. J'ai trente-ſept ans, ma conſtitution eſt forte, mon état de chaſſeur depuis ma plus tendre jeuneſſe le prouve; cependant avec l'apparence de la meilleure ſanté, depuis l'année 1751, juſqu'au mois de Septembre 1768, j'ai toujours eu en différens temps des fiévres, des maux de poitrine, & douleurs au genou droit qui diſparoiſſoient par inter-

valles à la faveur des remédes que je prenois par ordonnance de la Faculté. J'avois toujours fait mon métier avec plus d'exactitude que mes forces ne me le permettoient ; né avec le goût pour la chaſſe, j'y portois plus de volonté que de faculté, & une fois au bois l'ardeur me faiſoit oublier mes maux, qui enfin ſe portèrent tous à un doigt de la main droite. Les douleurs qu'il me cauſoit firent croire que c'étoit un panari : on me ſaigna ; douze heures après le genou gauche enfla prodigieuſement, les douleurs s'enſuivirent au point qu'on ne pût trouver le moment de faire mon lit pendant dix-huit jours : au bout de ce terme je pus me lever & marcher à l'aide des bequilles ; on me purgea alors, & mes douleurs de genou ſe calmèrent un peu, auſſi-tôt que l'enflure parut au viſage couvert de petits boutons, & que les douleurs ſe portèrent de nouveau au doigt qui, dans ce moment, verſa trois demi-ſetiers d'eau rouſſe. De toutes ces indications d'humeurs très âcres, il en ſurvint une autre fort douloureuſe & fort inquiétante aux parties qui enflèrent prodigieuſement avec une démangeaiſon inſupportable. A ces nouvelles preuves d'humeurs & d'âcreté de ſang, on jugea que le petit lait me ſeroit très bon : j'en pris vingt-cinq bouteilles qui calmèrent l'enflure & la démangeaiſon ; on me purgea trois fois, après quoi je fus attaqué de la dyſſenterie qui continua trois ſemaines, pendant lequel temps je pris beaucoup de bols, & de gouttes anodines, & la dyſſenterie diſparut ; mais l'enflure revint au viſage, & plus conſidérable aux yeux qu'elle n'avoit été la première fois. Dans cet état, je me décidai à prendre de vos poudres, d'après le bruit des merveilleux effets qu'elles produiſoient dans cette Ville ; mais, comme à l'équipage de la Vénerie ſont attachés un Médecin & un Chirurgien de Sa Majeſté, je ne voulus pas commencer l'uſage de votre reméde ſans le conſentement de ces Meſſieurs, & auſſi de mon Commandant ; ces Meſſieurs y conſentirent, je

pris donc vos poudres une prise chaque fois. Les premières me firent désenfler le visage, & les boutons disparurent : j'allai jusqu'à la dixième prise dans le cours de trois semaines sans beaucoup d'évacuations, j'avois moins de dégoût pour les alimens, & un peu plus de calme dans toute la machine ; mais la nature de mes évacuations, jointe aux douleurs que je sentois, faisoient croire aux premières secousses que me donnèrent les humeurs détachées par les poudres, que je rendois le velouté & même partie des intestins, j'en frémissois ; mais la sécurité de Mr. le Chirurgien qui m'a toujours suivi pendant l'usage des poudres, & la sagesse de ses raisonnemens, me déterminèrent à revenir à votre reméde, & j'en pris sur l'heure une dose. Le lendemain j'éprouvai un bien-être si prodigieux à la suite d'une forte évacuation de glaires ressemblantes à des tirans de bœufs, que je me félicitai d'être aussi bien conduit. Mr. le Chirurgien, vérifiant par l'appétit qui m'étoit revenu, & l'assurance avec laquelle je marchois dans ma chambre, & à la netteté de mon teint, que mes douleurs venoient non du reméde, mais de l'âcreté des humeurs qui étoient détachées sans pouvoir s'évacuer, me dit : mon ami, ceci est admirable, j'espère beaucoup à présent que vous guérirez ; en effet, les révolutions suivantes, toutes répetées qu'elles ont été, ne m'ont plus inquiété. Je suis revenu à votre reméde en plus ou moins forte dose, & j'ai eu le bonheur de les voir finir. Toutes les maladies que j'avois eu depuis 1751, se sont toutes répétées par les susdites révolutions, & se sont passées à la faveur de plus ou moins de prises. A présent, je prends de l'embonpoint, j'ai mes forces de l'âge de vingt-cinq ans, je fais raisonner ma trompe avec plus d'aisance que jamais, je bois, je mange toujours avec le même plaisir, je ne sens plus ni mon estomac ni ma poitrine, je dors d'un sommeil fort tranquille, la douleur de mon genou n'existe plus ; enfin je monte à cheval

très ſouvent, je me ſuis même préſenté à la chaſſe, où j'ai été vu du Roi & des Seigneurs de ſa Cour, qui tous croyoient que ma maladie étoit ſans remède, & ſi je prends la liberté de vous en faire la rélation, c'eſt ſur l'avis que m'en donnèrent quelques Seigneurs qui accompagnoient le Roi, me diſant que je rendrois ſervice, par le détail que je ferois de ma maladie & de celle de ma femme, aux perſonnes qui ſe trouveroient dans le même cas où nous avons été.

Il me reſte à vous faire le détail de l'état où étoit ma femme. J'étois à peine rétabli, qu'elle fit à plus de huit mois de groſſeſſe une forte chute ſur les genoux & ſur le ventre, où le ſang s'extravaſa à l'inſtant; je pus à peine la relever à l'aide d'un ſecond; on la mit ſur ſon lit. C'eſt dans ce triſte état, qu'au lieu de la faire ſaigner, comme on me le conſeilloit, je lui fis prendre une priſe de votre poudre qui ne fit d'autre effet que celui de la tourmenter beaucoup. Quelques heures après elle en reprit une demi-priſe, qui bientôt fit faire l'effet à la première; elle évacua des morceaux de ſang caillé gros comme des œufs, & vomit beaucoup de bile. Alors elle ſentit ſon enfant remuer, ſes reins toujours bien malades. Elle ne reſta qu'un jour & demi dans ſon lit, & continuant de prendre juſqu'à la quantité de ſix priſes dans le cours de neuf jours, le ſeptième elle ſe trouva beaucoup mieux qu'avant ſa chute à la ſurpriſe de tout le monde & de Mr. le Chirurgien qui avoit vérifié ſon état. Elle alla donc à terme en très bonne ſanté, & accoucha très heureuſement; mais vingt-quatre heures après tout fut ſupprimé, elle devint enflée juſqu'aux extrémités avec une groſſe fiévre. La ſage-femme me dit confidemment, qu'il n'y avoit point de temps à perdre, qu'il falloit appeler ſon Confeſſeur & le Médecin, que les couches étoient malheureuſes cette année. Je lui répondis que les précautions ſpirituelles étoient très ſages dans tous les cas, qu'il falloit les prendre, & auſſi la poudre.

J'en donnai à la malade prise & demie à six heures du soir ; la nuit fut souffrante, parce qu'elle avoit à évacuer une petite membrane large & longue de deux doigts, qui, en sortant, exhala une odeur cadavereuse insupportable. Dès ce moment, tout reparut, & la fiévre étoit diminuée sur le matin ; l'enflure n'étant pas totalement passée, je réiterai le reméde d'une autre prise & demie, & le soir la malade fut bien soulagée ; enfin à la faveur de dix prises dans ses premiers huit jours de couches, j'ai eu la satisfaction de la voir debout le huitième jour, & de manger avec elle un poulet. Si cette femme n'étoit pas revenue à votre reméde, à l'occasion de sa suppression totale après vingt-quatre heures de couches, on n'auroit pas manqué de dire, que si cette femme avoit été saignée lors de sa chute, elle ne fut pas morte ; mais le Ciel ménageoit ces différens événemens pour faire taire les méchans & ramener les incrédules.

Dans ce dernier détail vous ne voyez que des maladies forcées par des accidens ; mais cette femme en avoit une bien terrible, c'étoit de vomir le sang depuis six ans toutes les fois qu'elle devoit être réglée. Elle a continué l'usage des poudres tous les quatre à cinq jours jusqu'à la fin de la quarantaine, & avant ce temps elle rendit un ver long de huit pouces & gros comme le bout du petit doigt. Peu de jours après elle évacua un peloton de vers très menus de la longueur du doigt, & à l'époque de ces six semaines, les règles vinrent abondamment, même avec perte qui fut arrêtée avec prise & demie : du depuis elle est exactement réglée tous les mois, & est parfaitement guérie de ses vomissemens de sang qui revenoient six semaines après ses premières couches. Je vous prie que cette lettre fasse nombre dans le huitième Recueil. Jusqu'à ce qu'elle paroisse, j'en ferai des copies que je répandrai, autant qu'il me sera possible, &c. Signé, *Gaspard*, valet de Limier de la Vénerie du Roi au Chenil.

A Versailles, *le* 12. *Mai* 1769.

JE soussigné Chirurgien du Roi & de sa Vénerie, certifie que la lettre du Sr. Gaspard, valet de Limier, ne contient que des faits que j'ai vérifiés avec la plus grande attention, qui m'ont prouvé la vertu des poudres de Mr. d'Ailhaud, en foi de quoi j'ai donné & signé le présent Certificat à Versailles, le 12. Mai 1769.

Signé, *Le Maire.*

DEpuis que ma femme accoucha de son premier enfant, jusqu'aux approches d'une seconde grossesse, (ce qui a pu faire l'espace de quinze mois) elle eut un lait répandu qui lui causa des maux de tête insupportables, des douleurs d'estomac & de poitrine presque continuelles qui n'étoient pas sans beaucoup de vapeurs; ajoutez à cela des fleurs blanches qu'elle avoit toujours eu en assez grande abondance. Toutes ces maladies provenant des humeurs qui gênoient la circulation du sang qu'aucun reméde, jusqu'à l'usage de vos poudres, n'avoit pu évacuer, il survint une grosseur à la matrice qui ajoutoit si cruellement à tous ces maux, qu'il fallut encore revenir aux consultations, tant à Versailles qu'à Paris. Enfin désespérant de sa guérison quoique jeune encore, craignant de lutter trop long-temps contre les maux qu'elle avoit à souffrir, livrée aux pieuses réflexions qui mènent à la résignation, elle entend dire que près de chez elle est une pauvre femme nommée Conquet rue du Pourtour marché St. Louis, qui depuis 6. ans avoit un lait répandu & une paralysie sur le bras & la jambe depuis quatre ans, qui vient d'être guérie; elle demande avec quel reméde, on lui dit que c'est par l'usage de vos poudres. Nous nous transportons chez cette femme indiquée, je vérifie déjà, avec le plus grand espoir pour la mienne, que le rapport est vrai, & sans plus consulter j'envoie chercher de vos poudres qui m'arrivent avec un Li-

vre. Ma femme en prend le lendemain une prise, l'effet est fort long & douloureux ; le surlendemain autre prise qui ne fut pas plus active, mais qui causa des tranchées & la fièvre avec une inflammation considérable dans la gorge. Heureusement la malade ne se découragea pas, & prit encore dose & demie. A peine cette dose fut dans l'estomac, que les tranchées cessèrent ; trois heures après la fiévre étoit tombée & un peu le mal de gorge. Les évacuations, à l'occasion de cette dernière prise & demie, formoient un amas de glaires, de lait & de bile noire qui ne causèrent de douleurs qu'au passage par l'âcreté de ces matières. Les urines passoient encore avec beaucoup de douleur, mais la malade trouvant un peu de soulagement depuis ses dernières évacuations qui furent plus résolutives, se prépara dès ce moment à supporter sans effroi ses douleurs. Elle a persévéré constamment dans l'usage de votre remède, & après cinquante prises & plusieurs révolutions toujours salutaires, ma femme a été totalement guérie de toutes les maladies ci-dessus détaillées dans le cours de six semaines ; elle devint même grosse pendant l'usage des douze dernières prises, &c.

Signé, *Chaila*, ancien Commis de la guerre, de père en fils, rue royale près l'Hôtel des Gardes du Corps du Roi.

A Versailles, *le* 15. *Mai* 1769.

JE ne puis tarder plus long-temps à vous témoigner ma reconnoissance du bien que j'éprouve de votre médecine universelle. Il y a onze mois que j'étois dans l'état le plus triste d'une maladie que l'on regardoit comme une paralysie. J'ai été traitée en conséquence, n'ayant épargné aucun des remédes que l'on emploie en pareil cas ; ils n'ont eu d'autre

effet que d'empêcher que la paralyſie ne ſe ſoit fixée. Il me reſtoit un mouvement de nerfs ſi violent ſur le côté droit, que je ne pouvois point marcher; j'en ſuis délivrée, graces à Dieu, par le ſecours de votre reméde, &c.

Signée, *Sr. Ste. Catherine*, Religieuſe de l'Hôtel-Dieu de Paris.

A Paris, le 15. Mai 1769.

IL y a douze ans que la goutte affecta, pour la première viſite, mon individu; jugez de mon état. Secouer ce mal alors, c'étoit l'augmenter; me voilà donc livré aux ſages ordonnances d'une Faculté requiſe par une tendre famille. Mes douleurs augmentèrent au grand regret de l'un & de l'autre, mes jambes enflèrent prodigieuſement, l'une d'elles s'ouvrit. Dans cet état, ulcéré, impotent, vos poudres m'ayant été annoncées par un de mes neveux, qui en chantoit les merveilles par les effets qu'il en avoit vu ſur un enfant de trente-ſix mois, je lui dis que j'en prendrois. Le lundi gras dernier j'entâmai mon Carnaval avec les poudres; j'étois ſi mal, que je craignois de ne pas voir le mercredi des Cendres; je les pris même d'avance, vos poudres, pour *Memento*, & m'enveloppant dans mes réflexions ſur le paſſé & ſur l'avenir, je me mis à la grace de Dieu. Voilà où j'en étois pendant que cette première priſe dégageoit l'eſtomac: j'allai juſqu'à la ſixième en quinze jours, qui, ſans me donner encore grand eſpoir, me ſoulagea un peu; mais la ſeptième me donna une ſi forte ſecouſſe, que je crus qu'à ce nombre m'étoit réſervé le coup de grace. Cependant décidé de périr ou de guérir par ce reméde, j'en pris quinze priſes en 15. jours de ſuite & ſans intervalle, qui me procurèrent une entière & parfaite guériſon, &c.

Signé, *Le Marquis*, Inſpecteur des Potagers de Mgr. le Duc d'Orléans.

Au Château de St. Cloud, le 16. Mai 1769.

JE soussigné Maître Chirurgien à Seve, faisant ci-devant les fonctions de Chirurgien-Major à l'Armée, certifie que Mr. Marquis n'exagère pas, dans la présente lettre, l'état dans lequel il a été, qu'il omet même de dire, que pendant le dernier mois de sa maladie il ne trouvoit plus de soulagement à ses maux qu'en se faisant étendre sur le plancher dans de certains instans qu'il n'avoit plus d'espoir, & que je le regardois très près de sa fin lorsqu'il se mit à l'usage des poudres de Mr. d'Ailhaud à qui il doit la vie, faisant très bien toutes ses fonctions, de perclus qu'il étoit auparavant, au point qu'il mésusa très souvent de sa liberté retrouvée, en séjournant trop de temps & trop tard dans ses jardins; & je déclare que c'est d'après cette cure de maladies compliquées dans mondit sieur Marquis, qui s'est faite sous mes yeux par l'usage du reméde de Mr. d'Ailhaud, que je suis décidé à l'employer pour mes malades. En foi de quoi je donne & signe avec plaisir le présent Certificat à Seve, ce 16. Mai 1769.

Signé, *Bouron*, Maître Chirurgien.

LE Reméde universel continue d'opérer ici des guérisons frappantes. Je vous mandai, il y a quelques années, le rétablissement surprenant de Mr. le Curé d'Aubri, village situé à une petite lieue de cette Ville; depuis lors il a regné en sa Paroisse par deux reprises une maladie épidémique, c'étoit une fiévre vermineuse. Un jour on l'avertit qu'une de ses Paroissiennes qui en étoit atteinte étoit fort mal. Arrivé chez elle, il la trouva privée de toute connoissance & agonisante; il n'osa lui faire rien avaler, il envoya un exprès pour me consulter. Je lui mandai de lui faire avaler, sans aucun délai, une dose de votre poudre, il agit en conséquence: il en résulta des évacua-

tions qui furent ſuivies du retour de la connoiſſance ; une ſeconde doſe incorporée le lendemain matin la mit hors de danger le ſoir ſuivant.

Mr. Desfontaine Seigneur de Franoi, Terre à quelques lieues de cette Ville, eſt ſujet à la goutte : ſes humeurs goutteuſes lui étoient remontées à la poitrine. Il ſouffroit beaucoup, & étoit en très grand danger ; il a eu recours au Reméde univerſel, il s'eſt bientôt guéri.

La femme du nommé Marſi, ouvrier des Foſſes à la Houille, avoit les deux ſeins infectés de glandes fort douloureuſes ; le Reméde univerſel l'en a guérie.

Une autre jeune femme avoit un ſein attaqué de deux abcès prêts à ſe percer ; avec le ſecours de ſix priſes, après ſix jours de temps, elle s'eſt trouvée radicalement guérie.

Le Père André, Recolet de cette Ville, avoit un catarre opiniâtre & des plus violens, il touſſoit & crachoit ſans diſcontinuation pendant tout le jour & toute la nuit depuis un mois, il croyoit n'être pas éloigné de la fin de ſa vie : le Reméde univerſel lui a bientôt rendu ſa parfaite ſanté.

Le Père Romuald Recolet avoit depuis huit ans les deux jambes enflées : il avoit changé de réſidence, & avoit vainement conſulté les Médecins des Villes où il ſe trouvoit ; leur remédes n'avoient rien opéré en ſa faveur, l'enflure lui paroiſſoit fort dangereuſe : quand on y enfonçoit le doigt, l'empreinte reſtoit, le Reméde univerſel l'a guéri.

Les bornes d'une lettre ne permettent point de vous mander en détail la guériſon des coliques, des fluxions de toute eſpèce, le retour des menſtrues, &c. procurées par votre reméde ; voilà onze ans paſſés que j'en uſe à l'âge de 72. ans, & m'en trouve au mieux, &c.

Signé, *Dupont de Caſtille*, Conſeiller-Secrétaire du Roi.

A Valencienne en Hainaut, *le* 18. *Mai* 1769.

J'Ai attendu quelque temps, à cause des froids, de faire usage du Reméde universel; j'en ai pris dix-sept prises, & je me trouve bien portant.

Il y a un Cordonnier de cette Ville, nommé Marc, rue Judaïque, qui étoit enflé & malade, qui ne pouvoit point agir depuis environ six mois; il a fait usage de vos poudres & est radicalement guéri avec vingt-trois prises, &c.

Signé, *D'Abadie*, chez St. Louis rue St. Paul.

A Bordeaux, le 21. Mai 1769.

LE Reméde universel opère toujours avec un heureux succès; entr'autres, je l'ai fait prendre à une femme enflée par tout le corps qui a rendu des eaux en abondance, & s'est trouvée tout à coup délivrée de cette incommodité qui lui donnoit des vives inquiétudes, &c.

Signe, *Heudier*, Curé de Chanu.

A Chanu, près Passy on Normandie, le 23. Mai 1769.

UN pauvre journalier nommé Artero, âgé d'environ 25. ans, étoit attaqué d'un chancre au haut du nez depuis bien de temps, de façon que le ton de sa voix se perdoit par le trou que le mal lui avoit fait, & peu à peu s'étendoit par tout son visage, il contenoit déjà tout le milieu. Etant abandonné de tous les Médecins & Chirurgiens de ce pays, je le rencontrai pour son bonheur en allant à la chasse, & sitôt que je le vis je fus touché de compassion, voyant qu'il étoit sur le point de mourir. Je lui dis de venir le lendemain chez

moi ; que s'il vouloit prendre votre remède il guériroit. Le pauvre vint & le prit, ce qu'il a continué depuis, & le continuera encore jusqu'à parfaite guérison. Son visage s'est désenflé, la plaie est vive & moitié fermée ; je la lui fais laver avec du vin chaud qui lui fait du bien. A présent il dort & mange bien, & est tranquille, ce qui ne lui arrivoit pas auparavant, il faut observer que pendant un mois dans le commencement, votre remède lui fit faire par le bas beaucoup de sang caillé moitié pourri, & ensuite beaucoup de pourritures faites de même, & les narines & les yeux couloient continuellement.

J'ai distribué de vos poudres à différens malades atteints de différentes maladies, & elles ont fait des merveilles ; je serois trop long s'il falloit vous les détailler.

J'avois été mal guéri d'un rhumatisme avec le mercure ; il se fixa à l'épaule droite, lequel me tourmentoit beaucoup, surtout aux changemens de temps : avec l'usage de vos admirables poudres je suis guéri radicalement, comme si je n'avois jamais rien eu, &c.

Signé, *Francois Vallier*, Négociant.

A Huesca en Espagne, le 25. Mai 1769.

JE serois trop long, si je voulois rapporter tous les bons effets que votre remède opère chaque jour sous mes yeux ; en voici quelques-uns des plus remarquables.

Raymond Rouet de cette Paroisse, tisseran, métier qu'il avoit abandonné à cause de sa mauvaise santé, craignant de tomber dans une fiévre lente, devenant pâle comme la mort, & souffrant beaucoup d'ailleurs dans tout le corps, après avoir fait plusieurs remèdes s'étoit loué, à la St. Michel dernier, pour domestique à Joyeuse, mais il ne put pas y tenir : il revint chez lui se croyant perdu. Je

le vis dans un trifte état, je l'encourageai, & lui donnai de votre remede. Six prifes, depuis le 8. Janvier de l'année 1769. jufqu'au 6. Mars même année, l'ont parfaitement guéri.

Antoine Gaucherand mon écolier, âgé d'environ 14. ans, s'étant endormi au foleil au mois de Février dernier, devint bien malade. Il avoit même vomi quelques vers; je lui donnai trois prifes de votre remede en quatre fois. Il rejeta la première par la bouche, mais les deux autres l'ont parfaitement guéri.

Catherine Recu, nouvellement mariée, étoit enflée, ce qu'on difoit provenir d'une hydropifie appelée *aqua inter cutem*. Deux prifes, l'une le 5. Janvier, & l'autre le 7, lui firent rendre quantité d'eau par les urines, & l'enflure difparut.

Françoife Rauchin, âgée d'environ 18. ans, fut attaquée d'une maladie épidémique qui couroit dans ce pays-ci: elle avoit un grand mal de reins, un grand mal de tête, fans cependant être alitée, & cela s'étoit annoncé par des grands friffons. Je lui fis prendre une prife de votre remede le 25. Février fans qu'elle fit gras: cette prife lui fit rendre quantité de vers, & elle fut deux ou trois jours après parfaitement guérie.

Therefe Chafe fut guérie d'un mal au fein avec une prife, qui lui fit revenir ce qu'on appelle accident du fexe, qui avoit difparu depuis plufieurs mois; fon fein fuppuroit en trois endroits, à ce qu'elle me dit, lorfqu'elle me demanda quelque foulagement, &c.

Signé, *Foulhets*, Prêtre & Vicaire.

A St. Jean le Centenier, par Villeneuve de Berg en Vivarais, le 26. Mai 1769.

IL y a un an que je fuis témoin du merveilleux effet de vos poudres fur un pauvre homme qui depuis plus de 40. ans étoit ma-

lade ; il ſe nomme André Bloquet , domeſtique de confiance pendant 30. ans chez feu Mr. Pluyette , Contrôleur des Bâtimens du Roi à Verſailles , & enſuite chez celui qui rempla ca ce Contrôleur. Il eſt vrai que juſqu'à l'uſage de votre reméde ſon état pouvoit faire illuſion aux plus doctes & le faire juger incurable ; c'eſt à votre reméde qu'il doit la vie. A douze ans cet homme eut une hémorragie très conſidérable , il étoit chez ſa mère au village. Cette pauvre femme , loin de tout ſecours , ne voyant point de fin à ſon hémorragie , trempa des ſerviettes dans de l'eau très fraiche , & les lui appliqua ſur les épaules & ſur le col , l'hémorragie ceſſa ; voilà l'origine des maux que cet homme a toujours eu juſqu'à l'uſage de votre reméde. Peu de temps après il reſſentit des maux dans les épaules & dans le dos , un très grand embarras preſque continuel dans la tête , un bourdonnement dans les oreilles , une foibleſſe très conſidérable dans l'eſtomac & la poitrine avec une palpitation de cœur qui lui donnoit très peu d'intervalle. Il a été dans cet état juſqu'à l'âge de dix-ſept ans. Du depuis juſqu'au terme de cinquante , il a pu travailler , mais toujours avec des douleurs ſourdes dans les bras , les épaules , le col , & une plus forte au-deſſous des côtes du côté droit où ſe faiſoit ſentir un battement tel que cauſeroit une inflammation , ce qui le mettoit dans l'impoſſibilité de ſe baiſſer ſans beaucoup ſouffrir. A tous ces maux ſe joignirent des aigreurs inſupportables ; & deux ans avant d'être dans l'uſage de vos poudres , il fut attaqué d'un enchifrenement prodigieux , il lui vint des dartres ſur les doigts , & des étourdiſſemens ſi conſidérables , ſurtout les ſoirs , qu'il croyoit toucher à ſa fin ; en effet , cet homme , par toutes ces complications de maux , étoit dans un état à ne plus eſpérer , ayant fait humainement tous les remédes poſſibles qui n'avoient point attaqué le principe de ſon mal. Cet ouvrage étoit réſervé à vos poudres , qu'il

prend régulièrement depuis un an. Les premiers six mois, deux prises ne lui suffisoient pas, il étoit souvent obligé de revenir à une troisième, même pour peu d'évacuations ; & pendant ce terme le progrès des poudres n'étoit pas aussi sensible qu'il l'a été depuis les derniers six mois à deux prises seulement, & avec des distances plus considérables. Enfin, dès le 14. Novembre dernier, cet honnête homme se sentit si bien qu'il vouloit vous faire passer ses remercîmens, mais on lui dit de retarder encore de quelques mois. Ce conseil étoit d'autant plus sage, que cet homme avoit encore beaucoup d'humeurs à évacuer qui devoient terminer sa guérison telle qu'elle est, & que je me fais un plaïsir de vous l'accuser. Comme son humeur dartreuse a été la plus obstinée, je pense qu'il faut qu'il continue votre divin remède encore quelque temps, &c.

Signé, *Montigny*, Argentier des Enfans de France, & voisin du Convalescent.

A Versailles, *le* 27. *Mai* 1769.

PAr l'usage de vos précieuses poudres je suis au terme de guérison que je ne devois plus espérer à 66. ans, souffrant depuis 32. ans presque continuellement d'une goutte souvent universelle, & ayant eu depuis six ans différentes attaques d'apoplexie sur le côté droit de la tête ; de manière que dans ces momens, je ne pouvois plus articuler : pendant le cours de ces trente années, j'ai fait beaucoup de remèdes infructueusement ; j'ai été saigné toutes les fois qne je suis tombé en apoplexie : cet expédient commençoit à ne me plus réussir, de sorte que la partie de la bouche affectée restoit sans mouvement, que la langue articuloit mal & difficilement. Dans cet état souffrant plus que jamais, sans goût pour aucun

aliment, abandonné de la Faculté, on me conſeilla de me livrer promptement à votre reméde ; je le pris comme palliatif ſeulement. La première priſe me fit évacuer promptement & plus de trente fois ; j'y retournai à moitié de la doſe première avec des intervalles, en ſorte que ſans avoir égard aux douleurs que je ſouffrois de partout, je continuai les poudres qui me faiſoient ſi promptement évacuer, & ſi prodigieuſement, que je me réduiſis à ne prendre que le quart de priſe avec des diſtances de plus ou de moins de jours. Cette dernière quantité m'a inſenſiblement conduit à ma guériſon dans l'eſpace de trois mois à la ſurpriſe de mes amis, & à la mienne.

Je dois dire auſſi que toutes les maladies dont j'ai été affecté depuis que je me connois ſe ſont toutes renouvelées avec plus ou moins de force. Depuis que j'ai commencé l'uſage de votre reméde, j'ai eu pluſieurs fois la fiévre aſſez vivement pendant l'effet d'un quart de priſe, qu'un autre quart faiſoit paſſer en me procurant un ſoulagement ſenſible, en outre des douleurs de goutte que j'avois preſque toujours. Pour peu que je priſſe de nourriture, j'éprouvois un mal-aiſe, & qui ne finiſſoit qu'à la fin de la digeſtion : ce mal-aiſe s'eſt fortement répété, juſqu'à ce que vos poudres me firent rendre trois poches pleines de plus de deux milliers de vers menus & longs d'un pouce. Avant les évacuations de ces trois poches, je ſouffris aſſez conſidérablement ; mais continuant les poudres l'appétit m'eſt revenu, je fais toutes mes fonctions avec la même facilité que l'on a à mon âge quand on eſt ſain de partout. Je bois & mange avec beaucoup de goût, mieux que je n'eus fait depuis plus de trente années. Je digère bien, & prends de la chair, je dors comme un écolier après quelques jours de vacance, & je me promène tous les jours, en dédommagement de ce que j'ai été privé, pendant nombre d'années, de cet exercice. Enfin, ſi mes affaires me permettoient d'être dans mes Terres, je ne char-

gerois personne de m'abattre du gibier, je prendrois moi-même ce plaisir, & je le disputerois à tout autre. C'est une vérité, dont je ne me serois pas cru capable quand j'ai commencé à faire usage de votre reméde. Je n'y avois pas plus de foi qu'à ceux qui m'avoient été administrés auparavant. Recevez donc tout à la fois, mes sincères réparations & ma plus vive reconnoissance.

Ma femme a été guérie, il y a un an, d'un lait répandu depuis vingt-deux mois ; il y en a dix ou onze qu'elle vous en a fait ses remercîmens ; elle vous offre ses civilités, &c.

Signé, *Joseph de Baudouin*, Ecuyer, Chevalier des Pins, ancien Gendarme rue du Hasard, pavillon de Mr. Villonne le père Entrepreneur des Bâtimens.

A Versailles, *le* 30. *Mai* 1769.

DEpuis le mois d'Octobre 1761, deux cent prises de votre reméde m'ont guéri radicalement d'une strangurie que j'avois quinze ans avant d'en commencer l'usage ; je ne pouvois uriner qu'avec des douleurs & des efforts violens, le jet n'étoit guère plus gros qu'un fil, actuellement j'urine à plein canal, & sans la moindre douleur ; de plus j'étois fatigué par des hémorroïdes, dont l'origine étoit de même date que ma rétention qui, dans des temps, me causoit de vives douleurs & un flux considérable ; à présent je n'en ressens pas la moindre incommodité. Ce précieux reméde m'a toujours purgé avec une douceur qui n'est pas commune aux autres purgatifs. Au moment que j'ai l'honneur de vous écrire, je jouis d'un bon appétit, j'ai le teint frais & coloré, je dors chaque nuit 6. à 7. heures d'un sommeil tranquille, &c.

Signé, *Loury*, Peintre aux incurables rue de Seve.

A Paris, *le* 1. *Juin* 1771.

J'Ai fait uſage du Reméde univerſel ; j'en ſuis ſi content que la première priſe m'a enlevé une extinction de voix que j'avois depuis plusieurs années, & remis la poitrine entièrement détruite, &c.

Signé, *Brochier*, Chapelain à la Churriere de Savine route d'Embrun en Dauphiné.

A Savine, le 2. *Juin* 1769.

IL y a quatre ans que je fus ſi dangereuſement malade d'une fiévre maligne, qu'elle faillit me mettre au tombeau. Après m'être procuré les ſecours ordinaires de la Médecine, je devins convaleſcent ; mais pendant pluſieurs mois, il me reſtoit un grand dégoût, un étonnement, & un embarras dans le cerveau qui me faiſoient aſſez connoître que je n'étois pas guéri ; une eſpèce d'attaque de paralyſie ſe joignit à tous ces ſymptômes de mauvaiſe ſanté, je fus quelques momens ſans pouvoir articuler ce que je voulois dire, & un inſtant après je me ſentis tout le côté gauche attaqué depuis le ſommet de la tête juſqu'à la plante du pied. Ce fourmillement extraordinaire que j'éprouvai pendant quelques momens ſe fixa ſur la main, où il me reſta tout le jour une marque noire & livide de la largeur d'un écu. Je me déterminai, le lendemain de cette attaque, à prendre de vos admirables poudres, qui, dès la première priſe, m'ôtèrent une partie du dégoût que j'avois pour toute eſpèce de nourriture ; j'en pris dans la même ſemaine une autre priſe, & voyant qu'elle n'opéroit qu'une très médiocre évacuation, la ſemaine ſuivante j'en pris deux priſes à la fois qui me procurèrent cinq ſelles le matin, & autant l'après-dîné, en reſſentant quelque douleur. Le lendemain je fus trois fois depuis le matin juſqu'à

une heure après midi, & le soir & le lendemain du purgatif je ne fis presque que des caillots de sang corrompu. Je ne me purgeai qu'une seule fois après cette évacuation, je ne fis point de sang cette dernière fois, & je suis entré, d'un état de langueur, dans celui d'une santé parfaite & d'un embonpoint qui ne m'étoit point ordinaire avant ma maladie.

Je fis prendre hier une dixième prise de votre poudre à un pauvre journalier que cet excellent reméde a évidemment retiré du tombeau; il seroit trop long de vous faire le détail de sa maladie, dont le principe a trois ans de date, &c.

Signé, *F. A. Chauveau*, Curé de la Barrottiere près les Herbiers Bas Poitou.

A la Barrottiere, le 6. Juin 1769.

TOus ceux à qui j'ai distribué votre poudre en ont éprouvé des effets salutaires. Etienne Besquel, journalier, a été guéri d'une fiévre quarte qui le tourmentoit depuis six mois; elle étoit rebelle à tous les remédes que la misère lui avoit permis de faire, & une hydropisie considérable s'y étoit jointe: dix prises de votre poudre ont opéré sa guérison.

Son épouse, attaquée d'hémorragie, perdoit beaucoup de sang par la bouche & par le nez, il paroissoit à sa peau quantité de taches noires, larges à peu près comme des lentilles; elle a été guérie avec trois prises. J'ai été d'autant plus surpris de cette guérison, que deux mois auparavant, il étoit mort en très peu de temps dans ma Paroisse, deux personnes de la même maladie.

François Peschord, journalier, a été guéri avec quatre prises d'un rhume considérable qu'ils appellent dans ce pays échauffement,

avec fiévre, oppreſſion violente, & une très grande laſſitude. Cet homme ne pouvoit prendre aucune nourriture ſans être ſuffoqué, & ne repoſoit point la nuit.

Jacques Romain, pauvre domeſtique, a été guéri de la même maladie avec deux priſes.

Etienne Ferant Berger a été guéri avec deux priſes d'une fiévre lente avec toux qui le retenoit au lit, &c.

Signé, *Heugues*, Curé de Saint Maurice Detelan près Caudebec en Caux.

A St. Maurice Detelan, le 7. Juin 1769.

J'Ai diſtribué le Reméde univerſel avec ſuccès pour toute ſorte de maladies ; mais une cure qui m'a ſurpris eſt celle d'une fille d'environ 40. ans, qui, ayant trop pris d'émétique, avoit l'eſtomac tout à fait dérangé. Quelqu'un lui dit de prendre de la craie, elle ſuivit ce conſeil, ce qui la rendit beaucoup plus mal. Pour faire diſſoudre le maſtic que cette craie lui avoit fait ſur l'eſtomac, on lui fit prendre beaucoup de vinaigre, qui l'avoit miſe dans un tel état qu'elle ne pouvoit rien prendre qu'elle ne le rendît ſur le champ. Je lui fis donner cinq priſes de la poudre univerſelle, elle s'eſt trouvée guérie, & a été en état de gagner ſa vie.

Comme j'étois dans un village où j'ai une maiſon, j'ai guéri tous ces pauvres payſans des fiévres de toute eſpèce, & d'autres qui rendoient des vers par la bouche, &c.

Signé, *De Champel*, Procureur-Général du Parlement de Metz.

A Metz Trois-Evêchés, le 8. Juin 1769.

L'Année passée une humeur s'étoit jetée sur ma poitrine, & elle me causoit un vomissement presque continuel. Le Médecin de Benfeld voyant que ses remédes n'adoucissoient pas mon mal, me déclara incurable. Je pris à son insçu de vos poudres, & me trouvai entièrement guéri.

Au printemps de cette année j'ai encore fait usage de vos poudres, & jusqu'à présent je jouis de la meilleure santé.

Un citoyen de Benfeld, déclaré néphrétique, éprouvoit des douleurs si violentes dans les reins, qu'on avoit déjà perdu pour lui toute espérance de guérison. Vos poudres l'ont si bien rétabli, qu'il est rendu aujourd'hui à son travail.

Une fille ayant éprouvé les crises ordinaires à son sexe, reçut les derniers Sacremens ; mais bientôt après elle fit usage des poudres qui la tirèrent des bras de la mort.

Mr. Andlaver de Benfeld, Notaire & Greffier, sujet à la goutte aux pieds, fait un usage fréquent de ces poudres, & ne cesse de se louer de leur effet qui adoucit beaucoup les attaques de son mal.

Le très-Révérend Père grand Cellerier de l'illustre Abbaye de Munster, Docteur en Théologie, en prend trois fois chaque mois du printemps, & jouit constamment de la meilleure santé, &c.

Signé, *F. Alain*, Recollet du Couvent d'Ell près de Benfeld sur la Rivière d'Ill.

A Ell sur la Rivière d'Ill près Benfeld en Alsace, le 15. Juin 1769.

DAns le mois d'Octobre dernier, Pierre Ghyllain, fermier, âgé de soixante & dix

ans, eut une pleuréſie des mieux marquées; défaut de reſpiration, ſuffocation, &c. on conduiſit cette maladie pendant quinze jours aſſez tranquillement, lui faiſant toujours prendre de votre poudre avec ſuccès. Le haſard voulut que je m'abſentai pendant huit jours. Dans cet intervalle, impatient de travailler, cet homme ſe fit faire deux ſaignées, il retombe dans ſon premier état & même pire. Heureuſement ſix priſes de vos poudres après les ſaignées le guérirent entièrement.

Dans le même temps François Ghyllain, âgé de ſoixante & quinze ans, avoit une jambe coulante, ce qui l'étonnoit, lui donnant la fiévre. Cinq à ſix priſes le guérirent, & fermèrent la plaie; il rendit quantité d'ordures dans les purgations.

François Ghyllain, pauvre garçon âgé de 15. ans, étoit à l'extrémité d'une fiévre putride-vermineuſe; & ce qui faiſoit tirer peine, c'étoit une fille dans ſon voiſinage attaquée de la même maladie traitée par le même Chirurgien qui venoit de mourir. Trois priſes de vos poudres le guérirent entièrement.

François le Maire, Clerc de Cylaing, avoit une entière extinction de voix; ſa femme conſulta le Médecin qui lui dit que c'étoit ſa fin: trois priſes de vos poudres le guérirent.

Angelique du Jardin ma parente, âgée de vingt ans, avoit inutilement & à grands frais épuiſé la Médecine pour des maux d'eſtomac: on la diſoit publiquement étique. Dans cette extrémité elle vint me voir, je la retins pendant tout l'hiver, & quarante priſes la guérirent.

Moi-même attaqué d'une fluxion qui m'arrachoit la moitié de la tête, amygdales enflées, les organes de l'ouïe attaquées, onze priſes me guérirent.

J'ajoute de plus que Mr. le Curé de Sainghin mon voiſin & ami, à mon inſtigation en a fait prendre à plus de 50. travailleurs attaqués de diverſes maladies avec ſuccès. Une fiévre putride-vermineuſe régna dans ſon vil-

sage, les malades traités par les Médecins ou les Chirurgiens sont morts; ceux au contraire qui ont pris votre poudre ont guéri, &c.

Signé, *J. F. Defrance*, Curé de Peronne.

A Peronne en Melantois par Lille en Flandre, le 15. Juin 1769.

JE dois la vie à Dieu & à vos poudres; j'en ai pris trente-six prises pour une inflammation au bas ventre, un mal d'estomac, & de tête que je portois depuis 22. ans. Le mal de tête n'est pas encore passé; il est diminué au moins des trois quarts, & est très supportable. Depuis la St. Simon de l'année 1768, je n'en ai pris que deux prises pour mes maux de tête; l'inflammation est entièrement guérie. Je ne m'arrêterai pas à vous rapporter toutes les personnes à qui j'en ai fait prendre, pas une n'en a été incommodée; au contraire toutes s'en sont bien trouvées.

Le 6. Février, nouvellement sorti du Séminaire, étant chez un de mes amis à Marac, je me transportai chez François Aubri homme du même lieu, & le trouvai dans l'état le plus triste: il avoit les jambes, les cuisses & les reins extrêmement enflés; il étoit comme un homme dans les fers. On lui eût donné l'univers entier, qu'il n'eût pas pu lever les pieds d'une ligne de terre: quatre prises de votre poudre l'ont mis en état de marcher; il est actuellement guéri, & jouit d'une bonne santé.

Didier Michel, garçon jardinier de Rocampont proche Langres, depuis long-temps tourmenté d'une colique, avoit pris toute sorte de remédes, sans qu'aucun eût pu le purger: étant si difficile à mouvoir, de deux prises je n'en fis qu'une; elles lui firent jeter au moins deux cent vers.

Dominique Prudent de Trois-Champs, qui

depuis quinze mois avoit des coliques si violentes qu'il ne pouvoit garder une minute son urine, n'a pas mangé pendant ce temps trois livres de pain, ni pris bouillon ni viande ; mais en revanche il buvoit au moins cinq à six pintes de vin chaque jour. Je lui ai déjà fait prendre dix prises de vos poudres ; il reste actuellement au moins quatre heures sans laisser tomber de son urine, & mange assez ; son altération est fort diminuée, l'urine même le prévient. Chaque fois qu'il en prend, il jette au moins une cuillerée de gravier.

François Tolevuide étoit attaqué d'un tenesme depuis neuf jours qui ne le laissoit dormir ni jour ni nuit, il ne pouvoit se soutenir qu'avec peine ; il est guéri par le moyen d'une prise.

Une fille de Marcilly, âgée d'environ 42. ans, avoit les jambes, les cuisses, le ventre & l'estomac si fort enflés & une foiblesse si grande, qu'elle ne pouvoit pas même se soutenir sur son lit ; je lui fis prendre une prise qui la fit aller beaucoup par le bas. Je ne puis vous dire le sang caillé qu'elle jeta par la bouche. Les voisins alloient pour la voir, & le lendemain j'y retournai, & la trouvai levée assez bien portante.

Nicolle Lallemand, fille de Lanne, pour un mal de reins souffroit tellement des épaules, qu'à peine pouvoit-elle respirer ; avec cela elle avoit une dyssenterie : deux prises l'ont guérie, &c.

Signé, *Carbillet*, Vicaire de Trois-Champs.

A Trois-Champs, proche Langres en Champagne, le 20. Juin 1769.

VOtre poudre a été administrée avec beaucoup de succès aux Religieux de notre Communauté. Le Père Mathias, âgé de quatre-vingt huit ans, a été entièrement rétabli d'une

fluxion & d'un commencement de colique qui l'avoient souvent réduit à l'extrémité avant l'usage de votre poudre. Le Père Bernardin, d'un rhume négligé durant tout le Carême avec une toux séche & une fluxion sur la poitrine. Le Père André, d'un crachement de sang. Moi-même par la grace du bon Dieu, au moyen de quelques prises & du lait de vache, je me trouve dans un état de santé tel que je n'en avois éprouvé depuis plusieurs années, &c.

Signé, *F. Theodose*,
Augustin Réformé.

A Aix, le 21. Juin 1769.

DEpuis le mois d'Octobre 1762. que j'ai vu administrer le Reméde universel à toute sorte de personnes, & dans tout état de maladies, avant, après & même dans les couches, ainsi que dans les plus grandes foiblesses paroissant approcher de la mort, je n'en ai vu aucun mauvais effet; au contraire j'ai la satisfaction de voir plusieurs pères & mères nourrir avec plaisir leurs enfans, qui très probablement seroient la pâture des vers, si je n'avois eu le baume de vie pour leur appliquer au besoin.

Pierre Michard, dit Cadet, de ma Paroisse de Maure âgé d'environ 45. ans, laboureur & père aussi de cinq enfans de deux lits, s'étant blessé depuis long-temps & plusieurs fois du côté droit, y souffroit une douleur qui le gênoit beaucoup; il se fit d'abord saigner & purger par le Chirurgien autant qu'il jugea à propos, & voyant qu'il le négligeoit & n'avançoit point sa guérison; il eut recours au Reméde universel, & moyennant sept prises il s'est parfaitement guéri. Il croit avoir jeté un abcès qui s'étoit amassé dans le côté où il souffroit, & qu'il l'a craché en flegmes & matière pourrie qu'il expectoroit dans différentes

nuits suivantes, les jours de purgation se trouvant assailli d'une toux violente, jusqu'à ce qu'il eût jeté toutes les matières que le Reméde avoit dégagées.

Un autre Pierre Michard, dit le Bon, de la même Paroisse, aussi père de trois petits enfans, & âgé d'environ 32. ans, fut attaqué peu de temps après d'une fiévre putride qui, au dire du Chirurgien qui le traitoit, le mettoit en danger de mort pour deux mois; mais après avoir été purgé une fois & saigné trois, voyant que bien loin de diminuer, son mal empiroit par ses soins, car il disoit que son corps étoit comme une fournaise & qu'il se regardoit comme mort; néanmoins cinq prises de poudre l'ont parfaitement guéri en dix jours de temps.

Nicolas de Singli, de la même Paroisse, âgé d'environ 40. ans fut attaqué dans le même temps d'une pleurésie & d'une fluxion de poitrine. Son attaque me parut si violente que je le purgeai le soir même que j'en fus averti, quoique je susse que le Chirurgien devoit venir le lendemain, ce qui le soulagea si bien qu'il ne voulut rien recevoir de lui, & moyennant cinq prises du remède il s'est trouvé parfaitement guéri; en sorte qu'au bout de 12. à 15. jours, il battoit à la Grange à son ordinaire.

Marie-Nicole Boudard, épouse du précédent, a aussi été guérie avec quatre ou cinq prises des douleurs qu'elle souffroit par tout le corps, & surtout dans les reins qui la mettoient aux abois.

Peu de temps après Jean Seigni, manœuvre de la même Paroisse âgé de 35. ans, & père de quatre enfans, après avoir été traité par le Chirurgien dans une fluxion de poitrine pour laquelle il l'a saigné sept fois, purgé & donné les potions ordinaires, est venu en convalescence en apparence bonne; & j'étois surpris comment on pouvoit guérir des maladies sans faire sortir du corps toutes ces choses extraordinaires que les poudres font évacuer;

mais je n'ai pas été long-temps sans apprendre qu'il n'étoit pas en effet guéri. Sa femme vint me prier de lui donner le reméde, disant que depuis quelques jours il avoit commencé à sentir un point dans le côté & des douleurs dans le bas ventre qui augmentoient chaque jour, & dont elle étoit fort inquiette. Il a fallu le purger quatre fois avec une dose & demie chacune pour lui ôter ce point & cette douleur du bas ventre qui s'étoit aussi logée dans les parties ; en sorte qu'il avoit beaucoup de peine à se remuer, moyennant quoi il est parfaitement guéri.

Charles le Gé aussi de Maure âgé de 18. ans, quoique fort & vigoureux pour son âge, ayant langui pendant tout l'hiver dernier, manquant de courage & de force, quoique mangeant & dormant bien, se purgea deux ou trois fois avec le reméde dans le mois de Janvier. Voyant que les purgations ne lui avoient point apporté de soulagement, il discontinua contre mon avis, espérant que le temps seul lui procureroit le soulagement qu'il désiroit ; cependant la veille des Cendres Jean le Gé son père fit venir le Chirurgien pour le traiter, parce que la nuit, il avoit jeté beaucoup de sang au lieu d'excrémens ; celui-ci lui donna une potion à prendre pendant le jour & la nuit suivante, & avertit qu'il ne falloit plus le purger, puisqu'il l'avoit été trois fois, sans néanmoins ordonner autre chose que le breuvage qu'il avoit préparé & la patience. Ce remède ne diminuant rien de l'évacuation du sang, partie caillé, partie clair, noir & rouge, on lui donna la poudre le matin du jour des Cendres, qui lui fit jeter quelques glaires avec le sang. Le jour suivant ayant appris qu'il en avoit encore jeté la nuit, quoiqu'en moindre quantité, on lui en servit une demi-dose qui finit l'évacuation du sang ; mais le malade étoit si foible, qu'il n'avoit pu seulement se servir du bassin pour faire les évacuations. Il resta deux ou trois jours entre la vie & la mort qui paroissoit peinte sur son vi-

sage, blanc comme papier, ne sortant plus de son corps que de l'urine & des vents qui me laissoient toujours un fond d'espérance. Les vents ayant cessé le troisième jour, & voyant que sa langue & ses dents se noircissoient, je fus d'avis de lui faire prendre encore une demi-dose qui le purgea doucement, & lui rendit assez de force pour prendre sous lui un bassin & un peu de goût pour sucer des pommes cuites. Il s'est purgé encore deux fois, selon qu'il a paru convenable, & s'est parfaitement guéri. On suppose que comme il est fort ouvrier & ardent à l'ouvrage, il avoit pris un effort en tenant pied à son père à faucher aux prez & aux avoines.

Une petite fille de Charles Duhal de la même Paroisse, âgée de 6. à 7. ans, a été guérie d'une fiévre très ardente par une prise du reméde avalée en deux ou trois fois.

Trois prises avalées en 5. ou 6. fois ont guéri, il y a deux ans, un petit garçon de Nicolas Dagas de la Paroisse d'Ore, alors âgé d'environ 10. ans, d'un mal où il étoit tombé déjà 4. fois, & qu'on a lieu de soupçonner le mal caduc, car il tomboit tout à coup à l'endroit où il se trouvoit, & y restoit sans mouvement & sans connoissance jusqu'à ce qu'on le transportât ailleurs.

Le même Nicolas Dagas, âgé d'environ 40. ans & père de 8. enfans, étoit languissant depuis les moissons dernières, souffrant ordinairement une douleur au bas de la fourchette de l'estomac qui lui répondoit aux reins : cette douleur ayant augmenté, & les forces & l'appétit diminués par proportion, il fut contraint de rester au lit vers la fin de Janvier, d'où sept prises avalées en 10. ou 12. fois l'ont tiré & parfaitement guéri.

Dans la même Paroisse Catherine Maçon, femme de François Pousignan âgée d'environ 36. ans & mère de cinq petits enfans, fut saisie d'un si grand mal qu'on crut qu'elle alloit mourir, parce qu'on voyoit ses nerfs se roidir comme ceux d'un mort. On lui fit ava-

ſer une priſe du reméde qu'elle vomit peu de temps après, & néanmoins la ſoulagea. Deux heures après elle en prit une autre doſe qui reſta tout le jour ſans effet, & le ſoir on lui en fit prendre une demi-doſe qui parut reſter de même juſqu'environ deux heures après minuit qu'elle évacua toute ſorte d'ordures infectes, & pendant près d'un mois ſans tourmenter la malade qui s'eſt trouvée parfaitement guérie du mal qui l'accabloit, & d'une crampe qui la gênoit au pied droit depuis plus de ſix ſemaines avant ſon attaque.

Marguerite Sternin, femme de Henry Thomas de la même Paroiſſe d'Ore âgée d'environ 26. ans d'un tempérament très foible, à la fin d'une groſſeſſe très languiſſante & n'en pouvant plus, prit une doſe du reméde qui la purgea bien & lui facilita ſes couches qui ſe firent heureuſement dès le lendemain. Je dis heureuſement, puiſque la mère & l'enfant ſe portent bien aujourd'hui, qu'il y a plus de 5. mois paſſés de ſes couches : cependant 15. jours après elle fut ſaiſie de la fiévre ayant le ſein gonflé & avec douleur ; elle en reprit une doſe qui lui fit bien, mais le lendemain le mal empira conſidérablement : ayant le ventre très gonflé & tendu, on lui donna une doſe le matin. Vers les 4. heures du ſoir, voyant qu'elle ne faiſoit rien & que le mal empiroit, malgré ſa grande foibleſſe on lui en donna deux à la fois qui ne firent pas plus ; enfin vers les onze heures on lui en donna une demie, qui deux heures après amena les autres avec abondance d'humeurs de toute eſpèce mêlées de glaires, de ſang caillé, & de quantité de vers par pelotons. Tel eſt le récit que m'en a fait ſa mère qui lui a hardiment adminiſtré le reméde, parce qu'environ un an auparavant elle lui avoit déjà vu opérer des merveilles envers ſa fille dans le même embarras des ſuites de couche. Elle a été encore purgée cinq fois par intervalle ſelon ſes beſoins, & n'a pas été long-temps ſans être bien rétablie.

Un nommé Vuilleme, cordonnier de Laval

près de St. Jean à 4. lieues d'ici, accablé depuis Noël dernier de la fiévre avec la jaunisse, & une démangeaison par tout le corps, après avoir été saigné & purgé tant que plusieurs Médecins consultés ont trouvé à propos, sa maladie a été déclarée incurable; on supposoit qu'il avoit le foie gâté, pour avoir souvent bu avec excès : cependant le 8. Mai j'ai appris qu'il commençoit à travailler de son métier moyennant dix-huit prises de la poudre qu'il a avalé depuis le 20. Mars.

Je finis enfin pour ne pas vous ennuyer, passant sous silence les bons effets que mon frère, mes neveux & moi avons éprouvé du reméde, ainsi que les nommés Jacques & Marie Duful, Marie & Elisabeth Marquet de ma Paroisse, & une jeune femme de Sompi, dont le nom ne me revient pas, & qui ont été guéris des douleurs habituelles dans le corps avec vomissement, des points, & oppression de poitrine après des pleurésies & fluxions, des crampes aux jambes qui, outre le tourment, en empêchoient l'usage depuis plusieurs jours, des fiévres, des rhumes, des fluxions à la joue ou à la gorge, &c.

Signé, *Ponsardin*, Curé de Maure.

A Maure, près Vouzieres en Champagne, le 20. Juin 1769.

LEs bons effets qu'a produit sur moi votre purgatif universel, il y a bien des années, me détermina à lui donner ma confiance pour les malades que je suis à même de voir. Je puis dire qu'il m'a toujours très bien réussi dans toute espèce de maladie.

Au moment que j'ai l'honneur de vous écrire, je viens de purger un pleurétique qui s'en est très bien trouvé; & j'ai actuellement une femme à qui j'en fais prendre depuis trois semaines, de deux jours l'un, à raison des fleurs

blanches ; maladie qu'elle gardoit depuis six années, lesquelles fleurs blanches lui étoient survenues à la suite de sa première couche qui fut avancée, elle se trouve mieux ; enfin je ne me sers pas d'autre purgatif, &c.

Signé, *Dorial*, Maître en Chirurgie, rue des Nollettes.

A Blaye en Saintonge, le 26. Juin 1769.

PErsonne de ma connoissance n'a été incommodé de votre poudre, & bien loin de-là tous ceux, sans exception, qui l'ont prise, en ont obtenu les effets les plus salutaires : c'est une justice que je dois lui rendre, je le fais avec d'autant plus de plaisir, qu'il a soulagé une infinité de gens qui m'appartiennent. Je pourrois vous en citer un très grand nombre ; mais, pour éviter la prolixité, je me contenterai de ceux qui m'ont frappé davantage.

Indépendamment des fiévres humorales, ou causées par des défauts de digestion, des plénitudes & mauvaise qualité d'alimens & de boissons que votre reméde a constamment fait cesser, j'ai guéri entre autres la nommée Jeanneton Rod, ma cuisinière, de la Paroisse de Lin en Franche-Comté, d'une très grosse fiévre qui l'avoit pliée dans son lit, & lui rendoit tous les membres perclus ; quatre prises de votre poudre lui ont redonné la santé & l'usage de ses membres. Cette fille étoit grevée d'obstructions depuis long-temps ; je l'ai gardée six ans dans cet état, on m'avoit annoncé qu'elle en périroit, & dans le fait elle étoit sujette à des maladies continuelles. Elle a eu le courage de prendre en différens temps vingt à trente prises de vos poudres, elle se porte très bien actuellement.

La pommée Gillet veuve, sans autre bien que des enfans, demeuroit en 1767. dans une petite maison qui m'appartenoit. Cette femme prit

une grosse fièvre, & devint sourde : on m'apprit sa maladie, & qu'elle avoit besoin de secours. Après avoir vérifié, par l'inspection de la langue, le besoin qu'elle avoit d'être purgée, je lui fis prendre en deux jours consécutifs trois prises de poudre qui lui rendirent les forces, la santé & l'ouie qu'elle avoit perdu : elle fut cinq jours après au marché.

La nommée Dauphine, autre paysanne qui demeure encore chez moi, avoit été abandonnée, l'année dernière, d'un Chirurgien de campagne qui avoit épuisé sa science & ses remédes pour la tirer d'affaires, elle avoit reçu les derniers Sacremens. Dans ces circonstances Mde. de Borsat lui proposa votre poudre ; elle en prit sept à huit prises, & fut toujours de mieux en mieux depuis le premier moment où elle en commença l'usage, & se porte au mieux actuellement. Sa maladie étoit une fiévre putride avec grosse & continuelle diarrhée. Ce n'est pas la seule que nous ayons guéri de cette espèce : je vous la cite, parce que c'étoit la plus malade, si vous exceptez une autre femme appelée Boulange de la même Paroisse de Montracol, qui avoit été délivrée d'un enfant mort & à moitié corrompu, l'hydropisie commençoit, & la gangrène menaçoit : plusieurs prises de votre poudre ont empêché la gangrène & l'ont soutenue jusques à ce qu'elle ait eu assez de forces pour se rendre à une lieue d'ici chez une femme à secret, qui a achevé de la guérir radicalement de son hydropisie, encore a-t-il fallu, après son retour, lui redonner quelques prises qui ont évacué & totalement dissipé les enflures qui reparoissoient de temps en temps, &c.

Signé, *Borsat de la Perrouse.*

A la Perrouse, près Bourg en Bresse, le 6. Juillet 1769.

J'Ordonne le Reméde univerſel, & j'en éprouve journellement les plus heureux effets. Avec ſix priſes j'ai ſoulagé totalement une perſonne de 30. ans qui a des fréquentes attaques de dyſurie par des concrétions graveleuſes qui mettent obſtacle au paſſage de l'urine, ce qui fait ſoupçonner le ſéjour de la pierre dans la veſſie.

J'ai guéri, avec douze priſes, une autre perſonne de diſtinction ſouffrant des douleurs d'eſtomac accompagnées de vapeurs, palpitations de cœur & ébranlemens tumultueux qui tendoient à la paralyſie.

J'ai encore ſenſiblement ſoulagé une perſonne âgée d'environ 60. ans, ſujette à la goutte accompagnée de toux, douleur de poitrine & colique néphrétique par vingt priſes du même reméde.

J'ai traité avec un ſuccès inattendu une Dame de 40. ans, attaquée depuis pluſieurs années de douleurs d'eſtomac avec peſanteur & enflure des jambes, diminution des règles, fleurs blanches, engourdiſſemens & enflure au foie, avec cinq priſes.

J'ai détruit avec dix priſes une dartre invétérée, vive & aſſez étendue dans la partie interne de la cuiſſe d'un Prêtre infiniment reſpectable, âgé de ſoixante & quelques années.

J'ai guéri, avec vingt priſes du même reméde, une Dame de 36. ans, mariée dès l'âge de dix-huit, ſe plaignant des douleurs dans la région hypogaſtrique, d'un grand dérangement des règles, & d'une dureté ſquirreuſe à la matrice, grande douleur de tête ſans fiévre, mouvemens convulſifs, menacée de paralyſie, perſonne d'ailleurs ſujette aux vers.

J'ai traité avec ſuccès, par le moyen de trois paquets de dix priſes, une tumeur anévriſmale avec toux, difficulté de reſpirer, & gonflement hémorroïdal dans une perſonne de 48. ans, d'un tempérament pléthorique, gras & très ſanguin.

J'ai détruit des glandes à la gorge avec suppuration, douleur & langueur, surtout dans le temps des règles, par huit prises.

Je vous prie d'observer que, dans le traitement des malades énoncés dans cette Lettre, je ne me suis servi d'autre purgatif que de votre reméde, chaque troisième ou quatrième jour, chaque semaine, tous les quinze jours ou tous les mois. Je ne vous parle point de nombre de maladies que j'ai combattu avec les remédes ordinaires de la Médecine, aidé du Reméde universel, &c.

Signé, *Subrejon*, Docteur en Médecine.

A Monfaucon par Payrat en Quercy, le 8. Juillet 1769.

Fin des Lettres de Guérisons.

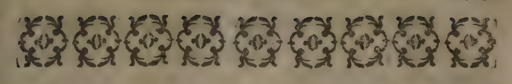


TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Maladies guéries par le Reméde Universel, contenues dans ce Volume.

A

C

F

H

J

L

M

N

O

R

V

Y

Fin de la Table.





